COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
HEALTH SCIENCES STANDARD
HX00040959
RECAP

R507 R63
2

Columbia University
in the City of New York

College of Physicians and Surgeons

Reference Library

LES

MÉDECINS NORMANDS

DU XIIe AU XIXe SIÈCLE

(CALVADOS, MANCHE, ORNE ET EURE)

BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Nouveau forceps asymétrique. Paris, O. Doin, place de l'Odéon avec gravures, 1875.

Dystocie par allongement hypertrophique congénital du col de l'utérus. Paris, O. Doin, 1877.

Essai critique sur le traitement chirurgical des kystes hydatiques du foie. Paris, O. Doin, 1880.

Souvenirs d'Italie. Palmé, 1879, Paris.

Voltaire malade. Marpon et Flammarion, 25, rue Racine, Paris, 1883. (Épuisé.)

Hecquet, docteur régent et ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, avec son portrait. Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, 1889.

Médecins, chirurgiens et barbiers. In-8° raisin, Paris, Steinheil, 1894 ; prix, 2 francs.

Les Médecins Normands du XIIe au XIXe siècle (Seine-Inférieure), avec cinq portraits. In-8° raisin, Paris, Steinheil, 1890; prix, 7 francs.

Nota. — Le tome second des *Médecins Normands* se vend également 7 francs. Chaque volume se vend séparément : les deux ensemble 10 francs.

HAVRE. — IMPRIMERIE LEMALE ET Cie, 3, RUE DE LA BOURSE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons

http://www.archive.org/details/lesmdecinsnorm02roge

RAYER (Pierre-François-Olive)

✶ 1793, 7 mars, Saint-Silvain. — † 1867, 8 septembre, Paris.

Fondateur et premier président de l'Association générale des médecins de France (1860)
Professeur de médecine comparée et doyen de la Faculté de médecine de Paris (19 août 1862)
Grand officier de la Légion d'honneur (1864)
Membre de l'Académie de médecine (1823)
Membre de l'Académie des sciences (1843)
Fondateur et président de la Société de biologie (1848)

LES
MÉDECINS NORMANDS
DU XIIe AU XIXe SIÈCLE
(CALVADOS, MANCHE, ORNE ET EURE)

BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

PAR

Le Docteur Jules ROGER

CHEVALIER DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND
MÉDECIN DE L'ASILE DES PETITES SŒURS
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE SAINT-LUC, SAINT-COSME ET SAINT-DAMIEN
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE ROUEN
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DE LILLE
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICO-CHIRURGICALES DE LIÈGE (BELGIQUE), ETC.

« Je ne saurais concevoir une existence plus digne d'appeler sur elle les bénédictions de Dieu et des hommes que celle de cet ami de ses semblables se donnant à eux tout entier, et qui, la nuit comme le jour, à tout appel de la douleur, répond : *me voilà.* »

(ROCHER, recteur de l'Acad. de Toulouse, discours de rentrée des écoles, 20 novembre 1858.)

TOME SECOND

Ouvrage orné de cinq portraits

PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1895

Med
21-154 20

R507
R63
v.2

ABRÉVIATIONS

G. — Guilbert (Mém. biog. et litt. de).
F. — Frère (Manuel de bibliogr. norm. de).
L. — Lebreton (Biog. norm. de).
O. — Oursel (Biog. Norm. de Mme).
N.B.G. — Nouvelle biogr. génér. (Hoefer).
B.U.M. — Biog. univ. anc. et nouvel. (Michaux).
D.H.D. — Dict. hist. Deizemeris.
D.M.P. — Biog. méd. du Dict. des sc. méd. (Panckouke).
P. — Publications.
S. — Sources.
✱ — Date de la naissance.
† — Date de la mort.

AVERTISSEMENT

Je donnais, il y a quatre ans, mon premier volume des *Médecins Normands*. Son cadet vient, assez longtemps après, mais le praticien propose et le client s'impose. J'ai tenu néanmoins à achever ce travail, et j'ai la satisfaction d'y être arrivé.

Quelques biographies sont bien courtes. Pourquoi? Les documents font défaut. Quelques confrères n'ont rien écrit. Parmi ceux que nous avons cités, il n'y en a qu'un très petit nombre qui soit à ranger dans cette catégorie. Pour la plupart, on constate que leurs œuvres ont été laissées trop souvent dans l'oubli. Il appartiendrait aux sociétés académiques de combler ces lacunes. C'est là leur rôle très utile.

Un tel travail ne se fait pas du tout, ou l'on se contente d'une notice trop abrégée, où manquent à la fois les indications biographiques et bibliographiques. Quel meilleur emploi de son temps et de son amour du travail peut faire un académicien de province que de glaner tous ces renseignements.-Il permettrait ainsi à ceux qui font des travaux d'ensemble de les présenter plus documentés. Puisse ce vœu être entendu, et préparer à ceux qui écriront après moi des sources plus riches encore que celles que j'ai trouvées.

LES

MÉDECINS NORMANDS

CALVADOS

PITART ou **PITARD** (**Jean**) (1).

✱ 1228, ? Aulnay près de Caen.
† 1315, ? Paris.

Ce fut un très illustre que ce Jean Pitard « *peritissimus et expertissimus in arte cyrurgiæ* » et, comme certains illustres, il a le privilège de laisser les auteurs divisés sur le lieu de sa naissance. Il est Normand, personne ne le conteste, mais quel est le hameau ou la ville fortunée qui le vit naître ; Domfront, Bayeux ou Aulnay près de Caen ? « Le copiste des extraits du trésor de cyrurgie, dit

(1) Joannes Pitardi Parisinus, divi Ludovici, Philippi Audacis, et Philippi Pulchri Franciæ Regum, nec non et Castelletti Parisiensis Regius chirurgus ; vir morum integritate ; sua in arte peritia commendandus, chirurgici splendoris zelator acerrimus, à Divo Ludovico, cujus fidem in transmarinis expeditionnibus sibi demeruerat *chirurgorum statuta obtinuit*, quæ sub sequenti tantummodo regno fuere promulgata ; et à Philippo Pulchro et successoribus ejus Francorum regibus confirmata.

« Joannes Pitardi supra dictus, in aula et in urbe fama inclitus, Castelletti Parisiensis chirurgi regii dignitate amplo fulcita diplomate donatus, et chirurgorum urbis et vice comitatus Parisiensis examinandorum et approbandorum facultate, sibi a rege divo Ludovico et successoribus, quibus erat acceptissimus, concessa, a sociis plurimum desideratus, obiit anno 1315, ætatis 87. » Index funereus.

Les chirurgiens n'ont jamais pu retrouver la pièce authentique de 1260 qui justifierait leur droit, mais ce qui précède ne suffit-il pas ?

A. Chereau, désigne encore Jean Pitard par le nom de Jean d'Aulnay. » Cette raison nous paraît péremptoire, et nous y adhérons. L'orthographe de son nom varie : Picardi, Piccardi, Pignardi, Pitardi, ut communiter.

Au XIIIe siècle, l'art de guérir n'était qu'un véritable empirisme, cet art si noble et si utile était avili par l'ignorance de ceux qui l'exerçaient ; mais les Universités se fondaient, allaient prendre leur essor, et apporter la lumière là où il n'y avait que ténèbres épaisses.

On vit alors surgir dans l'art médical une distinction fâcheuse, inconnue dans les temps plus anciens (il y avait alors seulement quelques opérations dont les médecins ne se chargeaient pas, telle était l'opération de la taille) et grosse d'orages pour l'avenir. Les physiciens, myres ou médecins, rejetèrent volontairement les chirurgiens, regardant ceux-ci comme indignes d'eux. Ce fut l'origine de cette odyssée qui débuta, en 1311, et même avant, finit à la Révolution, dura donc près de cinq siècles et dont les médecins, les barbiers et les chirurgiens furent les héros. (Voir notre travail sur les *Médecins, Chirurgiens et Barbiers*, Steinheil, 1894.) Si saint Côme triompha définitivement de saint Luc, ce ne fut pas sans raison.

Nous allons avoir à examiner la vie de deux hommes qui ont laissé de glorieux souvenirs, Pitard et Henri Mondeville. Ce dernier s'éleva à des hauteurs réelles, et tous deux laissent loin derrière eux les médecins spéculatifs qui chicanaient, dissertaient, mais n'observaient pas.

Hommes d'expérience, cliniciens, voyant chaque jour des malades, ils acquérirent forcément un savoir indiscutable ; leurs travaux nous en donneront l'irrécusable preuve.

« La chirurgie française, dit Quesnay, n'avait pas dans ce temps-là, le sort de la médecine ! elle produisit quelques hommes d'un mérite singulier. Un des plus célèbres fut *Jean Pitard;* il était véritablement né pour son art, ses talents se développèrent rapidement, ils lui méritèrent dans la jeunesse des récompenses que l'âge et le profond sçavoir donnent rarement, la confiance des rois, les dignités, la réputation, l'autorité. Ces avantages si hono-

rables se réunirent pour lui avant l'âge de 30 ans; exemple singulier d'un bonheur prématuré, il prouva par ses travaux et par ses succès, qu'il l'avait mérité. Il fut le premier chirurgien de saint Louis; il suivit ce prince avec zèle dans ses expéditions de la Terre Sainte. Après son retour, ses vues pour la perfection de la chirurgie lui assurèrent l'estime et la reconnaissance de la postérité. Il occupa avec le même crédit la place de premier chirurgien de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel. »

Henri de Mondeville, dont la biographie suivra celle-ci, saisira toutes les occasions d'honorer son maître, son compatriote et son ami, en relatant des exemples de sa pratique (1). Malgaigne a, d'une plume légère, traité de « renommée fantastique », la réputation de Pitard. Si un homme de la valeur de Henri de Mondeville en parle en termes élogieux, on peut affirmer que ce ne fut pas sans de justes raisons. Ce sont les maîtres distingués qui forment les élèves éminents.

Jean Pitard est auteur d'un recueil intitulé *Trésor de cyrurgie*, recueil perdu aujourd'hui, mais dont on retrouve des traces dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Supplément français, n° 7919, in-4°.) Ce manuscrit renferme entre autres, des extraits du *Trésor de cyrurgie*. Le nom de Pitard y est plusieurs fois cité à l'occasion de recettes, d'emplâtres, d'onguents et de toiles pharmaceutiques qu'il avait inventés pour la guérison de plusieurs maladies. On y lit en rubrique :

« C'est l'extrait maistre Jehan Pitard ; l'emplastre qui s'ensuit est appelée l'emplastre maistre Jehan Pitard ; c'est l'histoire de maistre Jehan Pitard contre toutes bléceures ès bras et jambes, et en autres lieux, et en ot la recepte du roy de France..... Monsei-

(1) Notandum quod vidi curari nasum abscisum, qui jam erat infrigidatum et livido colore, et habebat coherentiam in sola extremitate inferiori cartilaginis, quæ est inter duas nares et non aliqua carnisotitate, et dicebatur ab hominibus et medico quod debetur amputari et projici. *Tunc, advertens magister meus, Johannes Pitard,* quod ibi non poterat naso multum nocere et quod ita bene sicut tunc in crastino poterat amputare ipsum, taliter preparavit; amputavit caput pulli; et fecit ipsius sanguinem cadere super nasum bene et diu; deinde super posuit corpus pulli scissum per medium et aliqua frusta alterius carnis crastino removit et reperit nasum melioratum in colore. Eodem modo iterum ipsum preparavit et deinceps ipsum sicut cætera vulnera renit et sic curatus fuit. (*Biblioth. nat., ms., fonds latin, 7130, fol. 239, v°.*)

gneur de Valois, comte de Chartres, d'Alençon et d'Anjou, fist faire cest livre, qui est bon et proufitable pour guarir toutes playes vieilles et nouvelles. » (Charles de Valois, frère de Philippe le Bel.)

Jean Pitard est en fait le fondateur de l'Académie de chirurgie, issue du collège de Saint-Côme. Il avait résolu de donner une nouvelle forme à son art, pour ainsi dire errant et sans chef. Ses travaux assidus et son voyage dans le Levant avaient été un obstacle à ses projets. Après son retour, il les reprit avec ardeur.

Il n'en faudrait pas conclure qu'avant lui la chirurgie fût délaissée. On a conservé, en effet, une liste exacte des chirurgiens réunis en compagnie depuis l'an 1033. Voici les termes d'une donation faite en 1576, à la Société des chirurgiens, par M. Langlois, membre de cette Société : « On fera enregistrer en deux rouleaux de parchemin, les noms et surnoms de tous les docteurs, licenciés et bacheliers de ladite Faculté de chirurgie, *décédés depuis l'an 1033*, comme ils sont écrits au vieux tableau, étant au Collège. » Il est donc évident que depuis longtemps la chirurgie faisait une espèce de corps (1) ; du moins la religion rassemblait les chirurgiens plusieurs fois tous les ans dans une chapelle dédiée à saint Côme et à saint Damien ; on trouve des vestiges de ces assemblées dès l'année 1210. « En l'année 1210, dit un vieux chroniqueur, les chirurgiens de Paris ne laissaient pas de composer une espèce de confrérie et d'assister à deux services solennels, qui se faisaient régulièrement tous les ans dans une chapelle dédiée à saint Côme et à saint Damien, l'un le 27 septembre, jour auquel l'Église célèbre la fête des saints Martyrs, l'autre le jeudy de la My-Carême. Cette chapelle était, dans ce temps-là, située hors de Paris, dans un territoire dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Mais l'année d'après, Philippe-Auguste enferma cette chapelle dans l'enclos des nouveaux murs, et obligea les religieux de faire construire, à la place de cette chapelle, une

(1) Le soin de réunir ainsi les noms des morts suppose ou quelque liaison d'intérêt, ou l'unité de la profession, c'est-à-dire quelque société qui rassemblait les chirurgiens dans un même corps.

église plus vaste, ce qui fut exécuté, à la charge qu'ils nommeraient à la cure »

Jean Pitard trouva donc les éléments d'une association ; il sut en profiter et la rendre forte et vivante par de sages règlements. Mais pour bien comprendre la portée de l'œuvre de Pitard, il est nécessaire d'évoquer quelques souvenirs historiques.

Les factions des Guelfes et des Gibelins avaient ramené en Italie une espèce de barbarie ; les chirurgiens italiens, bannis de leur pays, cherchèrent un asile en France. Ils se répandirent en plusieurs villes du royaume, y apportèrent des lumières et formèrent des élèves ; mais l'esprit de discorde qui avait chassé d'Italie ces chirurgiens, passa en France avec eux ; la vanité et l'intérêt les divisèrent. Ils surent néanmoins capter l'opinion, gagner la confiance. Les nouveaux chirurgiens parurent des hommes plus rares parce qu'ils étaient moins connus. Plusieurs leur donnèrent une confiance qu'ils ne méritaient pas mieux que nos chirurgiens ; mais leurs dissensions et leur haine éclatèrent avec trop de violence. Ils mirent eux-mêmes un obstacle aux heureux progrès qu'ils pouvaient espérer, c'est-à-dire qu'ils se déchirèrent et se ruinèrent réciproquement.

Ce fut alors que la licence (1) qui permettait à chacun de s'ériger en chirurgien parut funeste. Pitard représenta à saint Louis les conséquences de tels désordres. Rien ne parut à ce prince plus digne d'une telle réforme. Les disputes et les contradictions ne pouvaient que nuire à la science ; les ignorants partageaient les récompenses et la faveur du public ; les malades étaient livrés à leur témérité.

Il parut donc nécessaire de rassembler les chirurgiens, de former une société, de lui confier l'instruction des élèves, de lui soumettre ceux qui aspiraient à la chirurgie, et de n'en permettre l'exercice

(1) « Horum extraneorum controversiæ Joanni Pitardo viro eximio ingenii acumine prædito, ansam prœbuere admonendi divum Ludovicum regem, hasce chirurgorum altercationes in civium damnun vertere, et proinde ipsorum commodo vertere nusquam utilius consuli posse, quam erectione societatis chirurgorum authoritate Regia stabilitate, in qua nullus tam ratione theoriæ quam praxeos improbatus admitteretur. Nec quisquam præterea ullum opus chirurgicum in urbe posset peragere, quin prius huicce probationi se subjecisset. » Index funereus, p. 5.

qu'à ceux qui auraient l'approbation de cette société. Le bien public obligea saint Louis à fonder le collège des chirurgiens, mais ce fut vraiment l'œuvre de Jean Pitard. La tradition, jointe à des documents authentiques ne permet aucun doute (1). Un arrêt du Parlement du 25 février 1355 le rappelle. Tout ce qui regarde l'établissement de la compagnie et quelques singularités de la vie des premiers chirurgiens se sont retrouvés dans un ancien manuscrit, qui forme un livre divisé en articles. Le titre du premier est conçu en ces termes: « *Cette Bible avec riches accoutremens contient les faits des cyrurgiens, fondés par Monseigneur Saint Louis, en la noble cité de Parhis, pour la confrairie de Messeigneurs Saint-Cosme et Saint-Damien.*

Or, Messieurs, cy commenche l'histoire des cyrurgiens, etc. (Le nom de saint Louis, et tous les noms propres y sont écrits en lettres d'or.)

Depuis l'établissement de cette société on a conservé dans l'école de Saint-Côme le portrait de saint Louis. Ce prince y est représenté ayant une épée à la main, et vêtu comme nos ancêtres guerriers. Son attitude annonce son départ pour la Terre Sainte, et ses desseins contre les infidèles. Au bas il y a un cartouche qui renferme cette inscription latine : *Sanctus Ludovicus hujus collegii fundamenta dedit*, et au-dessous dans un autre cartouche : *Sic in Sarracenos*, c'est ainsi qu'il part pour combattre les Sarrasins. Il voulut encore donner aux chirurgiens de Paris, un lieu propre pour faire leurs actes et tenir leurs assemblées. Il se trouve là où sont bâtis les charniers de Saint-Côme, et ce lieu leur fut donné dans le temps que ce saint roi faisait construire l'église des Révérents Pères Cordeliers. Les chirurgiens y recevaient les malades, les misérables et les désespérés y accoururent de toutes parts. Ce fut la seule condition qu'imposa « le Grand Instituteur de la Chirurgie ».

Voici une ordonnance faite sous le règne de saint Louis et qui prouve déjà la sagesse des règlements dus à l'initiative de Jean

(1) « Malgré tous leurs efforts, les chirurgiens de Paris n'ont jamais pu trouver cette pièce authentique, qui remontait, disaient-ils, à 1226 et à 1260 » (Dr Corlieu. *L'ancienne Faculté de médecine*). Cela ne prouve pas qu'elle n'ait point existé.

Pitard, et sanctionnés par le roi : « *Le Prévot de Paris par le conseil de bonnes gens et de prud'hommes du métier, a élu dix des meilleurs et des plus loyaux cyrurgiens de Paris, liquel ont juré sur Saints devant le Prévot que eux bien et loyaument en cercheront ceux qu'ils croiront et arideront qu'ils ne soient dignes d'onorer, et n'en déporteront ne grèveront ne par amour ne par haine et ceux qui n'en seront dignes nous en baudrons les noms.* » Suivent les noms de six chirurgiens examinant.

Voici un document qui vient encore confirmer ce que nous avons dit : « Par la charte ou patente dudit Pitard, le saint roi ordonne que ledit Pitard convoque, assemble et fasse comparaître les autres Maîtres, ou la plus grande partie d'iceux, pour examiner ceux qui aspirent à exercer l'Art et Science de chirurgie. » (Rég. de Saint-Côme, vol. E, p. 220.) Nul mieux que Pitard ne justifiait cette confiance du roi. Étant tout jeune, il suivit les maîtres de l'art dans les guerres de la Terre Sainte. Ses services et son habileté lui méritèrent, vers l'âge de 30 ans, plus ou moins, la place de premier chirurgien du roi. Il conçut alors le projet de réformer la chirurgie. Il travailla à cette réforme après le retour du premier voyage de saint Louis, qui arriva à Vincennes, le 25 septembre 1254 (1).

(1) Les statuts, suivant la traduction latine, ont été d'abord faits par Pitard, en 1260 ou 1268. Ils ont été perfectionnés en 1278. Les anciens statuts avaient été écrits en français longtemps avant les status latins ! Ils furent, en 1424, 109 ans après la mort de Pitard, réédités ; mais ils étaient bien les mêmes que ceux de Pitard. Le premier article en fait foi, en voici le contenu : « Lesquels ordonnances et statuts furent ordonnés par feu M. Jean Pitard, et autres plusieurs chirurgiens qui vivaient pour ce temps. » L' « *à prima Académiæ institutione* » de l'arrêt du Parlement de 1382 doit être rapporté à cette époque : « *A prima Academiæ institutione*, les chirurgiens, comme utiles et nécessaires au public ont eu *jus collegii,* et ils se sont assemblés non seulement à Saint-Côme, mais aussi aux Mathurins, où ils prenaient licence et congé de faire la chirurgie ; toutefois les chirurgiens ont toujours été du corps de l'Université ; ils ont été estimés faire partie du corps de la Faculté de médecine, et ainsi ont joui des privilèges de l'Université. »

Le temps ne les fit que mieux connaître et nous les voyons dans le fait suivant, recevoir leur application : En 1311 et 1312, les docteurs font excommunier par l'official un médicastre « Clarice, de Rouen, femme de Pierre dit Faverel » qui avait su capter la confiance publique par les prétendues cures qu'elle opérait. C'est de cette année que date l'édit de Philippe VI, portant que nul ne pourra pratiquer la chirurgie à Paris qu'après avoir été examiné par les maîtres jurés et par *maître Jean Pitard,* chirurgien du roi. (Ordonnances des rois de France.)

La minute, ou si l'on veut, la pièce, l'originale qui affirmèrent sur un texte l'existence de cette glorieuse origine du collège de Saint-Côme n'a jamais pu être retrouvée. En face de cette assertion qui veut que cette tradition soit une invention après coup faite par les chirurgiens pour se donner un air d'antiquité, Raynaud dit très judicieusement : « En admettant, ce qui est fort probable, que les statuts que l'on rapportait au règne de saint Louis fussent d'une date postérieure, on n'en saurait conclure (ces statuts ayant été remaniés plusieurs fois) qu'une partie des articles qui les composait n'eussent réellement l'ancienneté qu'on leur assignait. Il est même assez vraisemblable qu'à chaque remaniement on se contenta d'ajouter quelques articles, tout en laissant subsister cette date vénérable de 1268. J'ajouterai qu'il est constant que cette prétention fut émise par les chirurgiens dès l'année 1355, et qu'à cette époque, le règne de saint Louis était encore assez récent pour qu'on sût à quoi s'en tenir à ce sujet. »

On peut donc à juste titre regarder saint Louis et Pitard, comme les fondateurs de la Société des chirurgiens ; ce fut sous ce prince et son petit-fils qu'elle prit une première forme régulière. Pitard n'avait travaillé à ce nouvel établissement que pour éteindre les disputes et pour délivrer sa patrie d'un concours tumultueux d'étrangers.

Quelques-uns parmi eux comprirent tout ce qu'avait de profitable une telle Société, et y furent admis. Lanfranc, chef de secte, italien, docteur en médecine, se fit un honneur d'être membre de la nouvelle Académie ; il y fut reçu, et il y fit des leçons et des démonstrations qui le rendirent célèbre.

Pitard, les quatre maîtres, Mondeville et Robert Le Myre, furent successivement les chefs de l'école de Paris. Ces hommes illustres puisaient dans l'expérience, et non dans les seuls écrits, les préceptes de l'art.

Les médecins étaient consultés dans leurs maisons ou dans les temples comme les anciens oracles; et c'est à travers les traductions des livres d'Hippocrate et de Galien, défigurés par les Arabes, qu'ils voyaient, qu'ils examinaient les maladies pour lesquelles on les consultait. Les chirurgiens cherchaient, au contraire, des

lumières dans les maladies mêmes, dans les ouvertures des cadavres, dans les opérations. Est-il étonnant s'ils laissaient loin derrière eux les médecins-physiciens. Au reste, et nous verrons Henri de Mondeville l'affirmer à diverses reprises, les chirurgiens ne se désintéressaient pas de la médecine. L'art de guérir n'était point entre leurs mains un art borné aux maladies externes. On trouvait dans l'expérience et le savoir de ces chirurgiens toutes les ressources de la médecine qui est souvent défectueuse lorsqu'elle est partagée. Pitard, par exemple, n'était pas moins fameux pour la médecine que pour la chirurgie.

Les services rendus à la science et à l'humanité par Pitard sont de ceux que l'histoire ne doit pas oublier. Nous sommes heureux d'avoir mis en relief la vie de cet homme d'un noble caractère et que laisse dans l'oubli, très injustement, un assez grand nombre de biographes. Sa mémoire mérite d'être particulièrement honorée.

Son portrait se trouve au musée Dupuytren avec inscription. Son médaillon est sur le frontispice de la cour de l'École de médecine, jadis Académie de chirurgie, née du collège de Saint-Côme. Il est gravé dans le supplément du Dictionnaire des Sciences médicales de Panckoyke. Quelle peut être son authenticité?

Dans le courant de l'année 1613, de la Noüe, en visitant une maison de la rue de la Licorne, dans la Cité (Pitard y demeurait, rue de l'Arbalète, n° 6) (?), derrière l'antique église de la Madeleine, ne fut pas peu surpris de lire sur la margelle du puits de cette maison l'inscription suivante :

JEHAN PITARD EN CE REPAIRE
CHIRURGIEN DU ROY FIST FAIRE
CE PUITS EN MIL TROIS CENS DIX
DONT DIEUX LUY DOINT SON PARADIS

« Le nom de Pitard se lit parmi les 1,500 contribuables qui payèrent la taille à Paris, en 1292 ; il fut taxé pour son compte à 20 sous parisis et demeurait à cette époque dans la rue Notre-Dame. Or, comme les officiers domestiques de la maison du roi de France étaient, ainsi que les membres de la noblesse et du clergé, et les écoliers de l'Université, exempts de la taxe, il est facile de voir

que Jean Pitard, qui figure dans cette contribution de l'année 1292, n'avait pas encore mis le pied à la cour de France. » (A. Chereau, *Mémoires de la Société des antiquités de Normandie,* t. 25.)

Comment concilier ce fait avec le titre certain de Pitard, de chirurgien du roi saint Louis ; voilà une anomalie étrange. Est-il possible d'admettre qu'il eût eu ce titre et cet emploi sans être classé parmi les « officiers domestiques de la maison du roi » ?

Autre remarque relative à la date de sa naissance : « *Étant tout jeune,* il a suivi les maîtres de l'Art dans les guerres de la Terre Sainte : ses services et son habileté lui ayant mérité vers l'âge de trente ans, plus ou moins, la place de premier chirurgien du roi, il forma le projet de réformer la chirurgie. Il a travaillé à cette réforme après le retour du premier voyage de saint Louis qui arriva à Vincennes le 25 septembre 1254. Or, il est constant que Pitard a été dans la Terre Sainte durant le premier voyage de saint Louis, et qu'en 1310 il vivait encore, l'inscription de la rue de Licorne en fait foi, et un édit de Philippe le Bel prouve qu'il n'était pas mort au mois de novembre 1311 » (Quesnay).

Étant *tout jeune,* il accompagna saint Louis à son *premier voyage* en Terre Sainte. Or, saint Louis partit pour cette croisade en 1248. Les auteurs qui, comme Malgaigne, critiquent Quesnay, et disent que c'est pour les besoins de leur cause qu'ils font mourir Pitard à 87 ans, alors que, selon eux, il serait mort à 77 ans, n'ont pas réfléchi qu'en le faisant naître en 1238, Pitard n'aurait eu que 10 ans, en 1248, et que certes ce n'est pas à cet âge qu'il eût pu avoir déjà étudié la médecine. Or, comme d'un autre côté il est certain, de l'aveu de tous, et pour des raisons de fait indiscutables, qu'il est mort en 1315, on est forcé d'admettre qu'il naquit en 1228. Il put alors très bien suivre le roi en Terre Sainte, au moins comme aide chirurgien. Il fit montre de savoir et d'habileté, et gagna les faveurs du roi par la pureté et l'intégrité de sa vie, qualités certes que savait apprécier le saint roi.

On ne saurait admettre que ce fût lors de la seconde croisade, et non lors de la première que Pitard accompagna le roi ; car il est certain que ce fut lui qui donna une première organisation au corps des chirurgiens et cela d'accord avec saint Louis. Or ce

roi mourut en 1270, et il est de toute évidence que c'est entre la première et la seconde croisade, soit de 1254 à 1270, que Pitard entretint le roi de ses projets de réorganisation des chirurgiens de l'époque. Et, je le répète, comme il n'avait pu partir avec saint Louis à l'âge de 10 ans, il est donc établi d'une manière rigoureuse qu'il est né en 1228, qu'il est mort en 1315, soit à l'âge de 87 ans, comme le dit justement Quesnay.

La critique de Malgaigne est donc erronée. Et, comme ajoute Raynaud, ce dernier s'est montré plus que sévère, on ne sait pourquoi, pour cet homme qui mérite certes de passer à la postérité.

S. — O. — L. — F. — N. B. G. — B. U. M. — Quesnay. *Histoire de l'origine et des progrès de la chirurgie en France*, Paris, chez Nyon fils, quai des Augustins, à l'occasion, MDCCXLIX. — *Dict.* de Moreri. — *Essai sur la ville de Bayeux*, par Pluquet. — *Essai sur la ville de Domfront*, par Caillebote.

MONDEVILLE (Henri de) (1).

✱ 12.., ? Mondeville (à 4 kil. de Caen).
† de 1317 à 1320 ? Paris.

(1) Le nom du lieu où il est né se trouve écrit de douze manières différentes : Mondeville, Mundeville, Mondaville, Mundaville, Hermondaville, Amondaville, Amundaville, Amandaville, Mandeville, Armandaville, Armendaville, et même Amanda ville. Nous sommes convaincu, dit A. Chereau, que c'est bien Mondeville qu'il faut écrire. C'est ainsi qu'il est désigné dans le catalogue des manuscrits de l'ancienne bibliothèque du Louvre, dressé en 1373, par Gilles Mallet et publié par Van Praet. Les copistes ont pu défigurer le nom, en amalgamant, par exemple, le prénom *Henri* avec le nom de lieu *Mondeville*, et en en faisant ainsi Hermondaville. Ils en ont fait bien d'autres.

« *Henricus de Mundavillo,* magna nominis sui famâ, Chauliaco teste, chirurgiam exercuerat, et tractatum inclinaverat in quo quicquid, suo censu, in scriptis Lanfranci et Theodorici rationi et experientiae consentaneum invenerat, peculiaribus notis, tanquam præcepta in praxi servanda proposuerat. Verum improviso ictu percussus, extremam manum adhibere non potuit huic tractatui, qui idcirco nusquam fuit typis mandatus. » Index funereus.

Littré fait remarquer qu'il y a en Normandie un autre village du nom de *Emondeville* (Manche, arr. de Valognes). Dans les tablettes de cire de 1301, se trouve le nom de Amondavilla ; le manuscrit français de 1314, fait à Paris du vivant de l'auteur, porte Mondeville. En 1373, on trouve écrit Mondeville et Mandeville. Ces derniers faits nous font admettre avec Chereau qu'il est né à Mondeville (Calvados). Madame Oursel commet une erreur en le disant supposé Normand. Tous les auteurs sont ici d'accord ; seul, le lieu de sa naissance reste douteux.

On ne sait rien des premières années de sa vie, ni des circonstances auxquelles il dut de pénétrer à la cour de France, et d'être compté comme chirurgien, parmi les commensaux de Philippe le Bel. L'influence de Jean Pitard, son maître, son compatriote et son ami, ne fut, sans doute, pas étrangère à cette élévation.

Henri de Mondeville, après avoir visité les villes célèbres de l'Italie, était venu étudier la médecine à Montpellier, la chirurgie à Paris, et il avait fait de tels progrès dans ces deux sciences, qu'il passa bientôt maître à son tour. Il professa cet art dans les deux Universités avec un tel succès, qu'il vit se grouper autour de lui, une foule d'élèves, de gens du monde et d'étrangers accourus, pour l'écouter, de tous les points de l'Europe.

« Mondeville pour mieux s'introduire dans le monde, parut marcher sur les traces de Théodoric et de Lanfranc ; mais son goût n'était pas le goût servile des imitateurs. Dégagé des préjugés qui asservissent si souvent l'esprit à l'autorité, il s'érigea lui-même en juge de ses maîtres, du moins il les soumit au seul juge qui puisse décider de leur mérite, c'est-à-dire à la raison éclairée par l'expérience. Des préceptes écrits et regardés comme des lois il les ramena à leurs principes; il en chercha la vérité ou la confirmation dans les maladies, et non dans les ouvrages et dans la réputation des écrivains..... Le public qui n'est pas toujours aveugle en fait de médecine et de chirurgie, fut entraîné, pour ainsi dire, par un mérite singulier. Mondeville trouva dans cette confiance des récompenses peu ordinaires. Enfin, après sa mort ses idées conduisirent longtemps les chirurgiens; Guy de Chauliac qui l'a cité *quatre-vingt-six fois*, le place parmi les plus grands maîtres de notre art » (Quesnay).

« Mondeville nous apparaît, dit Nicaise, comme un esprit ardent, nourri par de nombreuses lectures sur les lettres et la philosophie, en outre de la chirurgie. Son honnêteté est évidente, il parle avec franchise, et personne n'échappe à ses critiques, pas même le roi. »

L'entrée de Henri de Mondeville à la cour de Philippe le Bel est antérieure à l'année 1301. Vers cette époque, notre chirurgien accompagnait le monarque en Flandre, dans un voyage qu'il y fit

entre le 28 avril et le 29 octobre avec la reine et ses enfants. C'est ce qui résulte de l'examen de tablettes de cire que Cocchi a lues (1). Il y est cité trois fois avec cette première rubrique : *Magister Henricus de Amondavilla, pro duo decies XX et XIV diebus, cum liberis regis, et in Curià, et IX diebus extra usque ad vadia XLI l. II s. III d. habuit per J. Britonum.*

Il ne fut pas étranger, tout porte à le croire, à la fondation du collège des chirurgiens, qui fut, vraiment, nous l'avons vu, l'œuvre de Pitard, et il dut user de son influence auprès du roi de France et du prince Charles de Valois pour mener à bonne fin une œuvre si utile.

Ce fut, peu de temps après son retour à Paris, en 1306, qu'il mit à exécution le projet, qu'il avait conçu depuis longtemps, d'écrire et de lire à ses nombreux élèves un traité complet de chirurgie.

Travailleur intelligent et persévérant, il avait lu et médité tous les livres des plus célèbres chirurgiens de son temps, de Théodoric, de Guillaume de Salicet, de Lanfranc, de Jean Pitard, etc. ; il avait vu pratiquer plusieurs de ces hommes habiles, soit à Paris, soit à Montpellier ; il s'était familiarisé, sous son maître Jean Pitard, avec toutes les opérations ; lui-même avait enseigné avec un très grand succès ; il connaissait à fond la science antique et les meilleurs écrivains arabes ; enfin il avait, en Italie, vu et écouté des maîtres renommés. Rien ne lui manquait du côté de l'habileté et du savoir : il eut, en outre, l'indépendance : « Exempt de cupidité et d'envie, écrit-il quelque part, sans avarice, me contentant du nécessaire, libre de tout engagement avec qui que ce soit, n'étant point prébendé, ni stipendié par personne, ni marié, et par conséquent débarrassé, comme je le suis, de la nécessité de gagner beaucoup pour subvenir aux dépenses d'une femme, il m'est permis de me consacrer à la rédaction de cette œuvre chirurgicale. Je crois mon travail d'autant plus opportun, que je ne

(1) Cocchi. *Lettera critica sopra un manoscrito in cera*, Firenze, 1746, in-4°, de 84 pages. Cette lettre a été insérée *in extenso* dans les *Discorsi Toscani* du même auteur. (Firenze, 1761, 2e partie, p. 189.) On peut en lire une revue critique dans le *Journal étranger*, octobre 1757, p. 4.

vois de nos jours aucun de nos chirurgiens disposés à l'étude ; presque tous sont dépourvus de littérature ; ou, s'il en est quelques-uns de lettrés, ceux-là n'aspirent qu'au lucre et ne sacrifieraient pas cinq sous de leurs bénéfices annuels pour composer, au profit commun, quelque ouvrage vraiment utile. »

Mondeville avait une vie très remplie. Il enseignait dans les écoles de Paris, l'anatomie et la chirurgie devant une grande et noble assemblée d'étudiants et d'autres personnes distinguées. Il était, en outre, chirurgien du roi et des armées. Un homme aussi en vue devait avoir une nombreuse clientèle et fort peu de temps à lui : « Parfois, dit-il, je puis à peine écrire une ligne en un jour, sans compter qu'il me faut aller dans les écoles et courir çà et là toute la journée pour gagner ma vie, puisque je dois subvenir par mon travail à tout ce qui est nécessaire à moi et à ma maison. » Une intéressante gravure reproduite par le Dr Nicaise nous le représente faisant son cours : « Le maître en robe violette, bas rouges et calotte noire, paraît ici de taille assez élevée, il est maigre, la figure est maigre et fine, la barbe peu nourrie, quoique portée tout entière ; elle est grise ainsi que les cheveux ; et si l'on voulait donner un âge à ce portrait, on pourrait prononcer celui de cinquante ans. » Ce portrait est regardé comme authentique.

Ce fut en 1306 que Henri de Mondeville commença à écrire. Son livre devait traiter :

1° De l'anatomie ;

2° Des plaies, des contusions et des ulcères ;

3° Des maladies qui ne sont ni plaies, ni ulcères, ni lésions des os, et qui ressortent de la chirurgie ;

4° Des fractures et des luxations ;

5° De l'antidotaire.

Mais les occupations, la santé déplorable d'Henri de Mondeville ne lui permirent pas de remplir ce vaste programme. En peu d'années, il amène à bonne fin les deux premiers livres qu'il lisait, en 1312, « *publice, absque collecta, cum scholarium medicinæ et aliorum aliquorum intelligentium maxima et nobilissima comitiva civium, curialium et pertranseuntium advenarum.* Mais il reçut l'ordre de suivre l'armée commandée par le frère du

roi, Charles de Valois, se rendant à Arras et en Angleterre. Adieu à ses élèves et à ses chères études. « *Unde doleo ultra modum ; multum enim tempus inutiliter consumpsi.* »

A sa prière, le roi de France lui permit de revenir à Paris, même avant la fin de l'expédition. Il put reprendre les travaux qui faisaient le charme de sa vie.

Il aborda le troisième livre de son traité, et il en termina les deux premières sections ; arrivé là, il est encore forcé, par sa mauvaise santé, de suspendre son œuvre. Il faut l'entendre exhaler, dans des paroles empreintes d'une navrante mélancolie et d'une soumission toute chrétienne aux décrets de la Providence, ses regrets et sa douleur. Ces paroles sont trop touchantes pour ne pas les rappeler. « *Non cyrurgicus se exaltet, sed timens Deum qui amicus sapiens est, confidat de ipsius maxima largitate et suæ plenitudine potestatis, sub quibus, quasi miraculose et de gratia speciali, languidus vivo et jam vixi continue per duos annos contra commune judicium medicorum. Rogans, insuper et supplicans Creatorem, ut sicut ipse Ezechiæ regi vivendi spatium prolongavit, ita et vitam mihi prolunget, si placet, ad profectum commune, donec, deintaxat, possim perficere opus presens, ut ad ejus complementum concrescat ut pluvia, doctrina mea, et fluat, ut ros, eloquium meum.* »

Il se hâte de tracer à grands traits les titres des chapitres dont la troisième partie ou doctrine de son troisième traité devait se composer ; de marquer la place du quatrième, consacré aux fractures et aux luxations, et de rédiger enfin son antidotaire. Tout asthmatique et phtisique qu'il était, « asmaticus, tussiculosus, ptisicus et consumptus », il put achever, pressé par ses élèves, cette collection importante de thérapeutique et de formules pharmaceutiques.

Tels sont les principaux traits de cette trop courte existence, voyons maintenant les œuvres de notre médecin-chirurgien.

Les manuscrits que possède la Bibliothèque nationale, sont une copie plus ou moins complète, avec une traduction en vieux français mais tronquée du livre de Henri de Mondeville. Il importe de les faire connaître.

N° 1001. Sorbonne, in-folio, manuscrit du commencement du XIVe siècle, écrit sur parchemin, à deux colonnes. Il y a là plusieurs traités : 1° *Les fleurs de l'antidotaire de Nicolas*, par Jean de Saint-Amand ; 2° *l'Areola des médecins*, par Arnaud de Villeneuve ; 3° un traité intitulé : *Operatio medicine* ; 4° *les petites gloses de l'antidotaire de Nicolas*, par Jean de Saint-Amand ; 5° *les Aphorismes*, par Hurson ; 6° enfin, la préface du traité de notre chirurgien et une partie du traité d'anatomie ; en tout, sept pages, de 162 à 168. L'écriture est mauvaise et très difficile à déchiffrer.

N° 1142. Saint-Germain, lat. in-4°, sur papier du XVe siècle, selon toute apparence. Ce manuscrit comprend le travail entier de Henri de Mondeville. L'écriture en est assez bonne.

N° 1473. Sorbonne, in-4°, à deux colonnes, en partie sur parchemin, de 758 pages, probablement du XVe siècle. Belle et bonne écriture cursive. La *Préface* et le *Traité d'anatomie* manquent. Le manuscrit commence par la préface du troisième livre et se continue sans interruption jusqu'à la fin. En tête de la première page du manuscrit se trouve une très médiocre miniature représentant Henri de Mondeville assis dans sa chaire devant un grand pupitre tournant, chargé de livres ; le professeur s'adresse à six élèves placés devant lui qui paraissent l'écouter attentivement (gravure reproduite in Mém. de la Soc. des antiquaires).

N° 6910. A. Fonds latin, in-folio; manuscrit du XVe siècle sur parchemin provenant de la collection Mazarine. Il contient plusieurs traités : *un commentaire sur le livre d'Almansor ; l'Areola*, d'Arnaud de Villeneuve ; le *Traité des poisons* de Pierre d'Apone ; la *Grande chirurgie* de Guy de Chauliac ; enfin, l'*Anatomie* de Henri de Mondeville qui y occupe les folios 59-75.

N° 7130. Fonds latin, in-folio ; manuscrit du XVe siècle, sur parchemin, provenant également de la bibliothèque du cardinal Mazarin ; reliure en maroquin rouge aux armes de France sur le dos et les plats ; 147 feuillets à deux colonnes. Très mauvaise écriture caractérisée par de nombreuses et irrégulières abréviations. Primitivement, ce volume a dû être réuni à d'autres, car la pagination commence par le numéro 180. Le manuscrit contient tout ce qu'a écrit Henri de Mondeville.

N° 7131. Fonds latin, in-folio; manuscrit du XIVe siècle, écrit sur parchemin, ayant appartenu à Philibert de la Marc. Il renferme treize traités de différents auteurs, et l'on n'y trouve guère que la moitié de l'œuvre de notre chirurgien. Il paraît être le plus ancien de tous et il remonte jusqu'à l'époque où Henri de Mondeville prit la plume, c'est-à-dire vers l'année 1306. Il commence ainsi : « *In nomine domini, amen. Serenissimo domino nostro Philippo, Dei gracia Francorum regi, ex parte cyrurgici sui, Henrici de Amondevilla. Incipit practica cyrurgie theorice roborata, edita ad utilitatem communem, incepta Parisiis, anno, post incarnationem millesimo trecentesimo*, VI°. »

N° 7139. Fonds latin, in-4°; manuscrit du XIVe siècle, sur parchemin en grosses lettres gothiques, ayant appartenu au médecin Jacques Mentel. L'œuvre de Henri de Mondeville est ici au complet.

N° 2030, jadis 7932,5, venu de la bibliothèque de Colbert, in-4° ; manuscrit du XIVe siècle, sur parchemin à deux colonnes, avec miniatures représentant des sujets anatomiques et une autre grande miniature, sur laquelle on voit Henri de Mondeville en robe rouge, assis dans sa chaire de professeur, tenant un livre dans la main et ayant devant lui plusieurs élèves sur un plan inférieur. Ce manuscrit est très curieux; c'est une traduction en langue française à peu près contemporaine des œuvres de notre chirurgien. Le traducteur inconnu a eu, du reste, particulièrement en vue de vulgariser les passages pratiques les plus importants. Il a mis de côté presque toutes les préfaces qui précèdent chaque livre et qui sont si intéressantes pour nous. Il s'est aussi arrêté en chemin et n'a guère traduit que la moitié de l'ouvrage ; l'écriture de ce manuscrit est belle et tracée avec beaucoup de soin.

L'Angleterre possède des mêmes ouvrages une traduction anglaise qui provient de la bibliothèque d'Edward Tyron, du collège de médecins de Londres et qui, dans le *catalogus librorum manuscriptorum Angliae* (1697, in-folio, t. II, p. 110), est mentionnée sous cette rubrique : « n° 4161, in-folio : A treatise of chirurgery, translated into english out of latine from de Amanda villa (sic), the trench king's surgeon. »

Enfin, mentionnons la *chirurgia Henrici de Amondavilla, manuscrit*, sur vélin, en maroquin rouge doré sur tranche, in-4°, du catalogue des livres du baron de Hahendorf (La Haye, 1720, in-8°, n° 86).

Voici maintenant l'inventaire que Gilles Mallet fit en 1373, et qui a été publié en 1836, par Van Praet. Voici ce qu'on y lit : N° 393. La *cirurgie*, maître Henry de Mondeville, en caiers sans aiz; n° 1103. La cirurgie Henry de Mondeville, escripte de lettres de forme, à deux conlombes, historie 2 figurie, couvert de cuir rouge à empreintes, à cinq bouillons, deux fermoirs de laton; n° 1112. Une partie du livre de Mondeville escript de lettre de forme à une conlombe, en cayers couverts de parchemin. (Ce dernier manuscrit, doit plus vraisemblablement être attribué au voyageur Henri de Mondeville.)

Voici la traduction de quelques fragments et de la préface du traité de chirurgie de Henri de Mondeville.

« A l'honneur, à la louange et à la gloire de Jésus-Christ, de la bienheureuse vierge Marie, sa mère, des bienheureux martyrs Cosme et Damien, du très illustre seigneur, Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français... Moi, Henri de Mondeville, chirurgien de notre très illustre seigneur, le roi de France, habitant la très célèbre ville de Paris....., je me propose dès à présent, c'est à-dire en l'année 1306, d'écrire et de démontrer, autant que cela sera possible, publiquement, sensiblement et dans les écoles, toute l'opération manuelle de la chirurgie. »

« Cette chirurgie comprendra cinq traités :

« Le premier exposera l'anatomie, c'est-à-dire la base de la chirurgie, étudiée dans les limites que comporte toute œuvre chirurgicale, telle enfin que l'a traitée Avicenne, telle que les meilleurs auteurs et moi l'avons extraite de ses œuvres, et telle que l'expérience me l'a montrée.

« Le second, la cure universelle et particulière des plaies, des contusions, des ulcères, telle que j'ai pu l'extraire du premier et du second livre de la *Grande chirurgie* de Théodoric, avec le mode nouveau et facile de traitement acquis récemment et mis en lumière par l'expérience des modernes.

« Le troisième, la cure de toutes les maladies qui ne sont ni plaies ni ulcères, ni lésions des os, lesquelles maladies frappent habituellement chacune des parties du corps humain, depuis la tête jusqu'aux pieds, et pour la guérison desquelles on a nécessairement recours aux chirurgiens.

« Le quatrième, la cure des fractures, des luxations et des entorses.

« Le cinquième, l'antidotaire. »

Il s'autorise des maîtres qui ont écrit avant lui, Avicenne, Théodoric, Lanfranc. Mais il n'y a rien de parfait dans les œuvres de l'homme; « que mes auditeurs, dit-il, ne soient pas étonnés si, aux idées adoptées par nos maîtres et prédécesseurs, je fais quelques additions, quelques retranchements ou quelques transpositions, suppliant mes lecteurs de vouloir bien, au nom de l'utilité générale, suppléer avec bienveillance aux défauts de ce travail. »

Au reste, il n'écrit lui-même « qu'après avoir passé en revue les meilleurs ouvrages qui ont paru des maîtres précités et d'autres chirurgiens fameux, et rassemblé tout ce que j'ai pu, dit-il, à Paris et à Montpellier, soit en y assistant à des leçons, soit en y pratiquant, soit en enseignant plusieurs années la chirurgie dans ces deux villes.

« Que les élèves intelligents et qui veulent apprendre la chirurgie, que ceux surtout qui sont lettrés, qui connaissent au moins les premiers éléments de la médecine et qui, comprenant les mots employés dans notre art, se réjouissent et soient satisfaits, car c'est pour eux que cet ouvrage est écrit.

« Je ne voudrais pas cependant priver des bénéfices de ce travail tous les hommes illettrés sans exception. Il en est quelques-uns qui, quoique stupides, ignorants, d'un orgueil rare, boursouflés d'amour-propre, prétendent avoir reçu de leurs ancêtres, également illettrés, comme un héritage successif, depuis un temps immémorial, et au grand mécontentement des chirurgiens clercs, le don d'opération manuelle. Ils ont ordinairement dans leur parti, et comme solidaires de leur stupidité, tous les gens illettrés de nos jours, les nobles, les grands, les principaux, et, par conséquent, tout le vulgaire. De là viennent de grands périls et de grands dangers.

« A cette classe de chirurgiens orgueilleux et illettrés, à leurs malades et à ceux qui croient en eux, on ne peut espérer que la présente doctrine soit d'un grand secours dans leurs nécessités, pas plus que Dieu lui-même pour ceux qui le dédaignent. Mais il est d'autres chirurgiens illettrés, très serviables, non rebelles, qui regrettent outre mesure de n'être initiés ni à la science, ni à l'art de la chirurgie et qui avouent être redevables aux chirurgiens et aux médecins lettrés du peu de science qu'il leur est possible d'acquérir; qu'à ceux-là et à leurs malades notre présente doctrine soit profitable, de même que Dieu ne refuse jamais le pardon à ceux qui le prient humblement..... »

Vient ensuite le premier livre consacré à l'anatomie, en tant que se rapportant à la pratique chirurgicale. C'est ce que nous appellerions l'anatomie des régions. « Il nous suffira ici, dit-il, de traiter, *grosso modo*, et brièvement, de l'anatomie, *nec intendendo ipsam radicitus nec ad unguem*, mais de l'envisager sous le rapport de l'œuvre chirurgicale. »

Avait-il, au reste, lui-même disséqué, cela est fort douteux, et la pratique en était rare à l'époque; mais l'illustre chirurgien de Philippe le Bel se recommande pour avoir eu, le premier, l'idée de joindre à ses descriptions anatomiques des miniatures propres à parler aux yeux, et à mieux graver dans la mémoire les éléments de cette science, si indispensable aux médecins comme aux chirurgiens. Il fallait attendre le génie de Vésale, aidé des artistes de la Renaissance, pour voir cette idée porter ses fruits.

Ces miniatures, au nombre de quatorze, se trouvent dans le manuscrit français de la Bibliothèque nationale (n° 2030, fonds Colbert). C'est, à tout prendre, un monument remarquable de l'intérêt qu'on commençait à prendre aux études anatomiques.

Ces figures, fort petites, sont de valeur médiocre, ces miniatures ne pouvaient servir pour les démonstrations, et, pour les leçons, Henri de Mondeville en avait très certainement de plus correctes et de plus expressives.

Le second livre est consacré à l'étude des plaies, des contusions et des ulcères. Elle a été l'objet de l'attention toute particulière d'Henri de Mondeville.

Il est précédé d'une préface et de longs prolégomènes, sous le titre de : *Notabilia introductaria ad totam cyrurgiam.*

Après avoir invoqué le nom du Très-Haut, Henri de Mondeville, qui déclare avoir écrit tout à la fois pour les chirurgiens scientifiques familiarisés avec les autorités, les raisons, les causes, les termes usités dans la science et les principes ordinaires de la médecine, pour les ignorants, pour ceux qui sont médiocrement intelligents, s'est arrangé à satisfaire même matériellement, en ce qui concerne le *Traité des plaies*, c'est-à-dire la *Première doctrine* du second traité, ces trois ordres de lecteurs. Pour cela, il a écrit ou fait écrire cette *Première doctrine* en caractères différents : le *Manuel opératoire*, en grosses lettres, et *les causes, les raisons, les déclarations*, et *la partie théorique et dogmatique*, en lettres plus menues, tracées à côté des premières et leur servant comme de supplément, parfois même interlinéaires. Cette ingénieuse disposition a été respectée par les copistes des manuscrits 6910 et 1739; elle ne se retrouve plus dans les autres.

Les lignes suivantes, sur les qualités requises pour le chirurgien, sont vraiment remarquables :

« Le chirurgien, dit-il, s'il veut parvenir à bien opérer, doit tout d'abord fréquenter les lieux où des chirurgiens habiles opèrent souvent; il doit appliquer toute son attention à leur manière de faire et la fixer dans sa mémoire, puis s'exercer en opérant lui-même devant des maîtres vénérés. Le chirurgien a besoin d'être doué d'un génie naturel, car il est dangereux de n'opérer que d'après les livres, sans consulter sa propre inspiration et une saine raison : *Ingenium naturale adjuvat artem et naturam regentem. Necessarium est cyrurgicum fulgere ingenio naturali...* Il n'est pas bon chirurgien celui qui ne connaît ni l'art, ni la science de la médecine et surtout l'anatomie... Le chirurgien doit être médiocrement audacieux; ne point discuter devant les laïques; opérer avec prudence et sagesse; ne jamais commencer d'opérations périlleuses s'il n'a point tout prévu pour éviter le danger; avoir la main bien faite, les doigts longs et grêles, souples et assurés. Il doit promettre la santé à tous ses malades; ne point cacher ni aux parents, ni aux amis les dangers qui peuvent surgir;

éviter, autant que possible, les cures difficiles; ne jamais entreprendre les cas désespérés; donner gratis ses conseils aux pauvres; se faire bien payer des riches, si cela lui est possible; ne pas se louer lui-même; ne pas déverser le blâme sur ses confrères; ne porter envie à aucun d'entre eux; travailler toujours à acquérir une réputation de probité; rassurer les malades par de douces paroles et acquiescer à leurs demandes, lorsqu'il n'en peut rien résulter de nuisible à leur guérison... D'où il suit que le parfait chirurgien est plus que le parfait médecin, et que le premier a besoin d'une condition dont le second peut se passer, savoir l'opération manuelle. »

On peut voir dans ces lignes, le germe de ces querelles historiques entre médecins et chirurgiens dont sont remplis les *Commentaria facultatis medicinæ*, et qui amenèrent les médecins, par haine et jalousie des chirurgiens, à contracter avec les barbiers une alliance monstrueuse (1).

Son *Introduction à la chirurgie* est bien moins un discours qu'une suite d'articles au nombre de vingt-six, et intitulés : *Notabilia*. Henri de Mondeville aborde là une foule de points d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art et de la pratique de la chirurgie au moyen âge : conditions nécessaires pour devenir un bon chirurgien; remarques sur le charlatanisme et l'empirisme; immixtion des religieux dans l'exercice de la chirurgie et de la médecine; rapports entre les médecins et les chirurgiens; tableau des consultations, telles qu'elles se faisaient au XIIIe siècle; traitement par correspondance, lorsque les malades sont éloignés du chirurgien; opinions barbares du peuple touchant les causes des maladies; sa confiance aveugle dans les charlatans; son obéissance stupide à ce qu'il appelle les décrets de la Providence; la nécessité pour le chirurgien d'être clerc, lettré, la chirurgie étant aussi bien une science théorique qu'une opération manuelle; ruses diverses mises en avant par les charlatans; déceptions des hommes consciencieux; succès des fourbes; conseils aux maîtres pour instruire leurs élèves; prééminence de la chirurgie sur tous

(1) *Médecins, chirurgiens et barbiers*, par le docteur JULES ROGER. Steinheil, 1894.

les arts mécaniques; études sur diverses sectes de chirurgiens; enfin, considérations sur la nature médicatrice et préservatrice; remarques sur le lieu d'élection des incisions, et, dans un énorme paragraphe composé lui-même de cinquante-deux sous-rubriques, circonstances particulières (*contingentia*) au malade, à l'organe lésé, à la maladie, lesquelles peuvent, selon leur caractère, nuire ou être favorables, ou nécessiter des modifications dans le mode de traitement.

De cette préface, écrite un peu à l'aventure, à bâtons rompus, où tout n'est pas marqué au coin de la justesse et du bon sens et où on sent le chirurgien plaidant beaucoup, *pro domo sua*, nous détacherons ce passage, seul vraiment intéressant :

« On compte de nos jours trois sectes parmi les chirurgiens : 1° la secte des Salernitains, savoir : Roger, Roland, les quatre maîtres, Alfanus et leurs partisans. Ils donnent indifféremment à tous les blessés, pour nourriture, des herbes, des fruits ; jamais de viande, ni rien de semblable ; pour toute boisson, de la tisane, de l'eau chaude ; pas de vin pur, pas même d'eau coupée de vin. Ils élargissent toutes les plaies, les très grandes exceptées pourtant ; ils les remplissent de tentes jusqu'aux bords, et par là ils y engendrent de dangereux abcès; — 2° la secte de Guillaume de Salicet et de maître Lanfranc. Ceux-là ont un peu modifié le traitement des premiers, en donnant du vin et de la viande à quelques blessés, aux faibles, aux malades d'un tempérament froid et humide, aux femmes, aux estomacs débiles ; aux autres, aux adultes à tempérament chaud, ils donnent de la tisane, des infusions des simples, une décoction de grenades, des herbes, des fruits, des amandes, etc. Ils élargissent certaines plaies et non toutes ; dans quelques-unes, dans celles du crâne, par exemple, ils arrachent des os avec violence ; ce qu'ils se garderont de faire dans d'autres cas ; — 3° la secte de maître Hugues de Lucques et de frère Théodoric ; elle ajoute quelques pratiques heureuses aux deux sectes précédentes et les corrige sur plusieurs points. Ces praticiens permettent et prescrivent à leurs blessés une chère succulente ; ils donnent à tous indifféremment pour boisson du vin pur ; où s'ils y mettent de l'eau c'est en petite quantité ; point d'eau pure ni de tisane ; pour nourriture de bonne viande, d'une digestion facile, des œufs, du pain ;

ils défendent les huiles, les fruits et les aliments analogues ; jamais ils n'élargissent les plaies ; jamais ils n'arrachent violemment un os d'une plaie de tête avec fracture du crâne. Chacune de ces trois sectes a eu ses écrivains... »

On sait combien fut vive la lutte entre médecins et chirurgiens. On voulut, dès cette époque, y porter obstacle, et l'on crut trouver le joint en décrétant que telle maladie serait traitée par tels ou tels, savoir : toutes les maladies apparaissant à l'extérieur, dans telle partie du corps que ce soit, telles que plaies, ulcères, abcès, gale, hémorrhoïde, impétigo, etc. ; toutes les maladies externes de la tête, des bras, des hanches, etc., dont le siège peut être assigné, quoiqu'il n'en apparaisse rien au dehors, telles que douleurs des jointures, faiblesse de la vue, surdité, douleurs dans les mains, etc., seraient l'affaire des chirurgiens et que ce ne serait qu'aux chirurgiens qu'on aurait recours pour leur traitement. Quant aux maladies internes du crâne et à celles qui ont leur siège dans les cavités internes du corps, excepté pourtant l'hydropisie et quelques autres affections semblables, le même peuple décréta qu'elles appartiendraient aux médecins et aux médecins seulement. Cette délimitation nous plaît beaucoup à nous chirurgiens, et plaise à Dieu qu'elle dure dans la suite des siècles, et qu'elle soit respectée d'une manière inviolable! Que nul médecin n'ose donc enfreindre une aussi juste délimitation et ne soit assez téméraire pour s'y opposer ! Que celui qui se mettra dans ce cas, soit, *ipso facto*, de par l'autorité du même peuple, frappé d'une sentence d'excommunication, dont il ne pourra s'absoudre, que lui venant, la cuisse fracassée dans le trajet, demander pardon aux chirurgiens..... » Nous nous contenterons d'ajouter : *ab uno disce omnes.*

Examinons un peu maintenant la pratique de Henri de Mondeville. Un homme qui, toute sa vie, s'était élevé contre la séparation brutale de la chirurgie et de la médecine, contre la dégradation de son art, lorsqu'il tombe entre des mains purement mécaniques, contre le charlatanisme, contre les prétentions du clergé et des empiriques, contre tous les abus enfin, qui, à cette époque, déshonoraient la science, ne put faire autrement que d'avoir une pratique heureuse et féconde.

Son *Traité des plaies* est, sans contredit, la partie la plus

importante et la plus intéressante de son travail, celle à laquelle il donna le plus de soin. Arrêtons-nous-y quelques instants.

La ligature immédiate, moyen efficace et sûr de s'opposer à l'écoulement du sang, vaguement indiquée par Celse et Galien, se trouve parfaitement décrite par Henri de Mondeville, qui ne se l'approprie pas du reste, mais en rapporte tout l honneur à Lanfranc. Cette méthode de la ligature devint habituelle lorsque les autres procédés d'hémostase venaient à échouer : « On incisait la peau de manière à mettre à découvert l'artère intéressée ; on attirait au dehors, avec des pinces ou même avec un crochet (uncinus) l'extrémité du tube, on le *tordait* (*torquere*, *contorquere*, disent les textes) : on le liait, puis on réunissait par suture les lèvres de la plaie, et on laissait les fils pendre en dehors ; enfin, on enlevait ces derniers lorsque les bourgeons charnus avaient pris un développement considérable. »

On ne fait guère mieux aujourd'hui. Il était réservé à Ambroise Paré de faire l'application de la ligature des artères dans les amputations.

Au reste, Henri de Mondeville, qui ne connaissait pas les phénomènes de la chute spontanée d'une ligature, exprima des craintes mal fondées, sur le succès de cette méthode : « Ou le fil tombe, dit-il, avant que la plaie soit remplie de chair, ou bien il ne tombe qu'après; dans le premier cas, le sang continue à couler; dans le second, on ne pourra enlever le fil sans inciser de nouveau les chairs régénérées. »

La fistule à l'anus est décrite avec beaucoup de soin. Henri de Mondeville en distingue deux espèces suivant que le rectum est ou non perforé. L'opération de la fistule pénétrant dans le rectum s'exécute, dit-il, soit par la constriction graduelle, au moyen d'un fil de plomb, soit par la section avec un bistouri dirigé par le doigt introduit dans le rectum, ou par une espèce de sonde cannelée en bois. On ne suit pas aujourd'hui une autre méthode.

Dans le chapitre de l'amputation des membres, alors peu pratiquée par la crainte des hémorrhagies, il est question *d'endormir* le malheureux qu'on devait amputer, afin de lui éviter *la douleur de l'incision* : « *Suntque* (*chirurgici*) *dant medicinas obdor-*

mitivas, ut patientes non sentiant incisionem, velut opium, succus morellæ, hyosciami, mandragoræ, cicutæ, lactucæ. Imbibunt in eis spongiam novam, et permittunt eam ad solam exsicarri ; et quando erit necesse, mittunt illam spongiam in aqua calida, et dant eam ad odorandum tantum usquequo patientes capiant somnum. Et postea, cum alia spongia in aceto infusa, naribus applicata expergefaciunt et evigilant eos. »

Cette merveilleuse méthode d'inhalation anesthésique, à laquelle avaient déjà songé les médecins de l'antiquité, se retrouve donc nettement exprimée au XIIIe siècle. Il fallait encore six cents ans pour voir se réaliser ces premiers rêves.

Henri de Mondeville, on le voit, mérite assurément d'occuper une des premières places parmi les médecins-chirurgiens du XIIIe siècle, et non seulement par le bénéfice de la priorité, mais encore par ses talents et par la haute position qu'il occupa, tant dans l'enseignement que dans l'ordre social. « Nourri à une saine école philosophique, l'esprit enrichi par la lecture des meilleurs auteurs de l'antiquité, savant en médecine, familiarisé avec la chirurgie qu'il enseigna tout en la pratiquant, chirurgien autorisé à la cour de France, ennemi implacable du charlatanisme et de l'empirisme, homme de science avant tout, d'un caractère indépendant, quelque peu frondeur même, champion toujours prêt à combattre les erreurs du peuple, les sottises des grands, les prétentions médicastres du clergé, les folies des alchimistes, Henri de Mondeville apparaît comme l'une des gloires les plus pures de cette époque.

Après un long plaidoyer en faveur de la chirurgie, il termine ainsi : « Vous donc, chirurgiens, si vous avez opéré consciencieusement chez les riches pour un salaire convenable, et chez les pauvres par charité, vous ne devez craindre ni la pluie, ni le feu, ni le vent, vous n'avez pas besoin d'entrer en religion, de faire des pèlerinages, parce que, par votre science, vous pouvez sauver des âmes, vivre sans pauvreté et mourir dans vos maisons, vivre de paix et avec joie, et exulter parce que votre récompense est grande dans les cieux. De même que Jésus-Chist en faisant œuvre de

chirurgie, a voulu honorer les chirurgiens, de même le roi de France les honore en guérissant les scrofules. »

Le Dr Nicaise, agrégé de la Faculté et chirurgien de Laënnec, a publié, en collaboration du Dr Saint-Lager et de Chavannes, sous ce titre « Chirurgie de Me Henri de Mondeville », l'œuvre entière traduite du latin de cet éminent chirurgien. Notre étude ne comporte pas un examen étendu des œuvres faites par ceux dont nous évoquons le souvenir ; un tel travail nous entraînerait trop loin. Nous devons nous contenter d'esquisser les principaux travaux. Rappelons toutefois la méthode du traitement des plaies par Mondeville. C'est un trait d'intuition de cette intelligence d'élite.

« Mondeville le premier, je crois, a cherché à démontrer que *la formation du pus n'était pas nécessaire dans la cicatrisation des plaies.* » Il a devancé ainsi de 600 ans la conduite des chirurgiens modernes que les pansements d'A. Guérin et de Lister avaient amené à combattre la doctrine de la suppuration, ce dont les immortels travaux de Pasteur ont démontré le bien fondé.

Le récit des difficultés qu'il rencontra pour faire admettre sa méthode de guérir les plaies sans suppuration mérite d'être rapporté : « Il est bien périlleux pour un chirurgien d'opérer autrement que ne font d'habitude les autres chirurgiens. Nous l'avons éprouvé pour le traitement des plaies selon la méthode de Théodoric, maître Jean Pitard et moi, qui avons les premiers apporté cette méthode en France, et l'avons employée les premiers à Paris et dans plusieurs guerres, contre l'avis et la volonté de tous, en particulier des médecins. Nous avons enduré bien des dédains et des paroles honteuses de la part du peuple, et de la part de nos confrères, les chirurgiens, bien des menaces et des périls..... Nous étions soutenus par la vérité ; mais si nous n'avions pas été forts en la foi, renommés auprès du roi, médecins royaux et quelque peu lettrés, il nous eût fallu nécessairement abandonner ce traitement. Le récit de cette lutte, dit Nicaise, se trouve dans l'ouvrage de Henri de Mondeville. Et pourtant quelle était cette méthode ? Non seulement il cherchait à éviter la suppuration, mais il la considère comme inutile et dangereuse. Elle est due, pour lui, à l'*action prolongée*

de l'air, ce que l'on peut éviter par la réunion rapide de la plaie.

S'il y a une grande distance, dit Nicaise, entre la méthode de Mondeville et la méthode dite antiseptique, il y en avait bien aussi, entre sa pratique et celle des anciens. Ce fut un précurseur, mais il fallait d'autres travaux pour amener les esprits à reconnaître la vérité de sa méthode.

Voici les titres des chapitres qu'il a pu rédiger, et ceux (en italique) que la maladie et la mort l'empêchèrent d'écrire.

P. — Chyrurgia magistri Henrici à Mondavilla.

Primus Tractatus. — De anatomia. Prohœmium.

Cap. I. — De anatomia membrorum tam simplicium quam compositorum.

Cap. II. — De anatomia partium capitis superiorum.

Cap. III. — De anatomia faciei et omnium membrorum ipsius.

Cap. IV. — De anatomia colli totius et membrorum in eo contentorum.

Cap. V. — De anatomia humerorum.

Cap. VI. — De anatomia brachiorum.

Cap. VII. — De anatomia pectoris et omnium membrorum in ipso contentorum.

Cap. VIII. — De anatomia regionum nutritiorum, et omnium membrorum in iis contentorum.

Cap. IX. — De anatomia matricis, renum, vesicæ et partium ipsorum.

Cap. X. — De anatomia hancarum, pectoris et inguinis.

Cap. XI. — De anatomia membrorum generativorum, pytonei et ani.

Cap. XII. — De anatomia coxarum, et omnium membrorum quæ sunt subtus.

Secundus Tractatus. — De cura vulnerum, concussionum et ulcerum Prohœmium. — Notabilia introductoria ad totam chyrurgiam.

Prima doctrina. — Declarationes præambulæ ad curam vulnerum.

Cap. I. — De cura vulnerum. Quænam vulnera sunt ?

Pars. I. — De extractione telorum et cæterorum omnium quæ sunt inter labia vulnerum præter naturam.

Pars. II. — De fluxu sanguinis vulnerum restringendo.

Pars. III. — De medicamine locali congruo vulnerum.

Pars. IV. — De modo suendi et ligandi.

Pars. V. — De modo evacuandi et ponendi vulneratus.

Pars. VI. — De diæta vulneratorum.

Pars. VII. — De apostemate cavendo et mala discrasia vulnerum.

Pars. VIII. — De modo cicatrisandi et corrodendi carnem malam aut superfluam.

Cap. II. — De eis quæ requiruntur ad curam vulnerum intestinorum.

Cap. III. — De modo curandi vulnera capitis, cum tractatu in curam eorumdem, secundum Theodoricum, et secundum modum novæ experientiæ modernorum.

Cap. IV. — De cura concussionis capitis cum fractura cranii, absque vulnere carnis exterioris.

Cap. V. — De modo operandi manualiter cum instrumentis ferreis dum cranio fracto, quando non sufficit, in proposito, prædicta cura Theodorici aut nostra.

Cap. VI. — De cura omnium vulnerum omnium membrorum totius faciei.

Cap. VII. — De cura vulnerum venæ organicæ et quarumdam aliarum venarum, aut arteriarum, a quibus fluit aliunde sanguis periodice.

Cap. VIII. — De cura omnium vulnerum penetrantium ad concavitatem pectoris, in quacumque parte, et de cura vulnerum ventris extrinsecorum et intrinsecorum.

Cap. IX. — Quæ vulnera sunt periculosa et mortalia, et quæ non?

Cap. X. — De quibusdam medicinis conferentibus ad curam quorumdam vulnerum, et de modo per quem quælibet earum in dictis vulneribus operant; et quomodo inter se communiter differant, et quando et quomodo debeant ministrari.

Cap. XI. — De spasmo et cæteris impedimentis retardantibus curam vulnerum.

Cap. XII. — De cura concussionis, ubicumque sit.

Secunda doctrina. — Prohœmium.

Cap. I. — De universali et particulari cura ulcerum, quæ, nomine communi absoluto, vocantur ulcera, non fistulæ, neque cancera.

Cap. II. — Modus specialis faciendi cauteria propter curas ulcerum.

Cap. III. — De cura fistularum.

Cap. IV. — De cura canceris ulcerati.

Tertius Tractatus. — De cura omnium morborum qui non sunt vulnera, nec ulcera, nec ossium passiones, et pro quorum cura ad cyrurgiam habetur recursus. Prohœmium.

Prima doctrina. — De quibusdam evacuationibus cyrurgicis communibus conferentibus in curationibus morborum, et in regimine sanitatis, sicut sunt incisiones, cauteria et similia; et de quibusdam aliis conditionibus necessariis in hac arte, ut de custodia corporum mortuorum, amputatione membri corrupti et similibus; et de decuratione. Preterquam, de morbis apparentibus aliquo membro, sicat gutta rosacea faciei.

Cap. I. — De incisionibus omnibus artificialibus et de utilitate ipsarum.

Cap. II. — De cauteriis artificialibus, ubicumque fiant.

Cap. III. — De phlebotomia.

Cap. IV. — De sanguis succione.

Cap. V. — De ventosatione.

Cap. VI. — De amputatione membrorum corrupturum.

Cap. VII. — De custodia et preparatione corporum mortuorum.

Cap. VIII. — De cura ventositatis discurrentis per membra.

Cap. IX. — De verberatis, contusis, suspensis, distensis et submersis.

Cap. X. — De cura dolorum membrorum.

Cap. XI. — De decoratione communi.

Cap. XII. — De decoratione qua magis utuntur mulieres quam viri.

Cap. XIII. — De decoratione mulierum magis appropriata quibus dam.

Cap. XIV. — De pruritu et scabie.

Cap. XV. — De impetigine et serpigine.

Cap. XVI. — De morphea et albaras.

Cap. XVII. — De lepra et indiciis leprosi.

Cap. XVIII. — De impinguendo membrum et corpus macrum, et extenuando pinguem.

Cap. XIX. — De ..... falso, ragadiis, fixaris... noctis et de sudationibus.

Cap. XX. — De pediculis, lentibus, syronibus, platellis, pulicibus coxis et... cutis.

Cap. XXI. — De combustione ignis, aquæ et olei bullientis.

Cap. XXII. — De variolis, morbillis et purpura.

Cap. XXIII. — De verrucis, porris, et similibus.

Cap. XXIV. — De simplici tumore in singulis membris.

Doctrina secunda. — De curis communibus apostematum, et de curis specialibus singulorum apostematum, pro ut sunt in singulis membris, à capite usque ad pedes.

Cap. I. — De modo generationis et sequestrationis humorum et de diversitatibus singularum specierum ipsorum.

Cap. II. — De communi cura apostematum.

Cap. III. — De cura singulorum apostematum quæ fiunt ex unico humore naturali, simplici non permixto, quorum sunt quatuor species.

Cap. IV. — De curis apostematum pectorum ex pluribus humoribus naturalium, similiter mixtis, quorum sunt novem species.

Cap. V. — De cura carbunculi et anthracis, qui fiunt ex omnibus humoribus.

Cap. VI. — De cura apostematum quæ fiunt ex humoribus non

naturalibus, simplicibus, non permixtis, quorum octo sunt species.

Cap. VII. — De cura apostematum factorum ex pluribus humoribus non naturalibus, quorum sunt quatuor species.

Cap. VIII. — De apostemate ex unico humore, non naturali, simplici, aut ex pluribus humoribus permixtis.

Cap. IX. — De cura apostematis pure aquei.

Cap. X. — De cura apostematis pure ventosi.

Cap. XI. — De cura apostematis capitis, quæ, communi et absoluto nomine, vocantur apostemata, non testitudines neque nocti.

Cap. XII. — De apostemate radicis aurium, aut quod fit juxta dictam radicem.

Cap. XIII. — De cura apostematum emuncturii cerebri, subtus radicem aurium.

Cap. XIV. — De cura apostematum communium, quæ fiunt in culla et gula, quæ non sunt squinancia.

Cap. XV. — De apostematis emuncturii cerebri, quod est in ticillico.

Cap. XVI. — De cura apostematum super stomacho et splene.

Cap. XX. — De apostematibus inguinis.

Cap. XXI. — De cura apostematum testiculorum et virgæ.

Cap. XXII. — De cura apostematum ani, pytonei et partium propinquarum.

Cap. XXVIII. — De cura apostematum coxarum et infra.

Doctrina tertia (1). — *De curis quorumdam morborum appropriatorum, membris aliquibus, ut in pluribus ita quod non alius, sicut est tinea in capite, cecitas in oculo et lactis coagulatio in mamillis.....*

Cap. I. — *De ornatu capillorum et pilorum.....*

Cap. II. — *De morbis capillorum et pilorum.....*

Cap. III. — *De morbis extrinsecis conchæ capitis.....*

Cap. IV. — *De morbis organorum auditus.....*

Cap. V. — *De morbis faciei, præter morbos quatuor membrorum ipsius.....*

Cap. VI. — *De dolore temporum.....*

Cap. VII. — *De morbis solorum oculorum.....*

Cap. VIII. — *De morbis solarum palpebrarum.....*

Cap. IX. — *De morbis communibus oculo et palpebris similiter.....*

Cap. X. — *De quibusdam communibus conferentibus ad sanitatem oculorum.....*

Cap. XI. — *De morbis odoratus et nasi.....*

Cap. XII. — *De morbis concavitatis oris præter morbos 5 membrorum in ipso contentorum.....*

Cap. XIII. — *De morbis uvulæ.....*

(1) Nous ne donnerons que les titres des chapitres ; et nous omettrons les sous-titres, d'un moindre intérêt.

Cap. XIV. — De morbis linguæ.....
Cap. XV. — De morbis gengivarum.....
Cap. XVI. — De morbis dentium.. ..
Cap. XVII. — De morbis labiorum.....
Cap. XVIII. — De morbis emunctoriorum cerebri.....
Cap. XIX. — De morbis colli et gulæ.
Cap. XX. — De morbis gutturis intrinseeis qui per aurem curantur. ...
Cap. XXI. — De fœtore subasselarum.....
Cap. XXII. — De difficultate plicationis et extensionis cubiti in brachii.....
Cap. XXIII. — De morbis manuum.....
Cap. XXIV. — De morbis digitorum.....
Cap. XXV. — De morbis inguinum.....
Cap. XXVI. — De morbis mamellarum.....
Cap. XXVII. — De morbis spinæ et dorsi... .
Cap. XXVIII. — De morbis parietis exterioris et interioris ventris.....
Cap. XXIX. — De morbis cyphaci in ventris regione.....
Cap. XXX. — De morbis didymorum in inguinibus.....
Cap. XXXI. — De morbis renum.....
Cap. XXXII. — De morbis hancarum.....
Cap. XXXIII. — De morbis inguinis.....
Cap. XXXIV. — De morbis vesicæ.....
Cap. XXXV. — De morbis virgæ ....
Cap. XXXVI. — De morbis testiculorum.....
Cap. XXXVII. — De morbis ossei.....
Cap. XXXVIII. — De morbis matricis et orificiorum ipsius.....
Cap. XXXIX. — De morbis peritonei.....
Cap. XL. — De morbis ani et langaonis.....
Cap. XLI. — De morbis coxarum et tibiarum.....
Cap. XLII. — De morbis pedum.....
Cap. XLIII. — De dolore juncturarum.....

TRACTATUS QUARTUS. — De algebria et dislocationibus.

TRACTATUS QUINTUS. — Antidotarium.

Cap. I. — De quibusdam communibus introductoriis ad tractatum presentem.

Cap. II. — De repercussivis medicinis et de modo repercutiendi.

Cap. III. — De resolutivis medicinis et de modo repercutiendi.

Cap. IV. — De maturantibus et de modo maturandi.

Cap. V. — De modificantibus et de modo modificandi.

Cap. VI. — De medicinis incarnativis, regenerativis et cicatrisantivis, et de modo incarnandi, regenerandi et cicatrisandi.

Cap. VII. — De medicinis corrosivis et ruptoriis.

Cap. VIII. — De medicinis remollissivis duritium et pertinemtibus ad cyrurgicos.

Cap. IX. — De synonimis, aut expositione nominum obscurorum medicinarum simplicium in hoc antidotario positorum.

Cap. X. — De singulis antidotibus ad singula proposita cyrurgicalia.

S. — O. — *Hist. littér. de la France*, par les bénédictins de St-Maur, t. XXVIII, p. 325. — *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 3e série, 5e volume, t. XXV. — *Henri de Mondeville*, par A. Chereau (avec une gravure). — Marchand. *Notice sur Henri de Mondeville*, t. II, p. 22 du *Dict. hist.*, La Haye, 1758. — Malgaigne. *Œuvres d'A. Paré*, 1840. — *Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, composée de 1306 à 1320, par P. Nicaise, Paris, F. Alcan, 1893, gr. in-8°, de LXXXVI et 901 pages.

LEFÈVRE (Roger).

✱ 1250, ? Caen.
† 13.., ? ?

Médecin de Philippe le Bel

S. — O. — Pluquet. *Notes Mss.*

MITTRY (Jean de)

✱ 13.., ? Caen.
† 1376, ? ?

Premier chirurgien de Charles V.

S. — O. — Pluquet. *Notes Mss.*

CARDONNEL (Pierre).

✱ 13.., ? Lisieux.
† 1438, ? ?

Bachelier en médecine en 1404, licencié en 1405. Chereau a publié une intéressante brochure sur la bibliothèque de ce médecin du XVe siècle.

CHRÉTIEN (Gervais).

✱ 13.., ? Vendes.
† 1383, 3 mai, Paris.

Médecin et astrologue, plus connu sous le nom de Maître

Gervais. C'est à Chrétien et aux libéralités de Charles V qu'on dut, en 1376, le collège de Maître Gervais, ou de N.-D. de Bayeux, fondé à Paris, spécialement pour les pauvres écoliers de son pays. Il fut médecin de Charles V.

S. — F. — Huet. *Origines de Caen.* — Du Bois. *Biogr. norm.*

FUMÉE (Adam).

✱ 1430, ? diocèse de Bayeux (1).
† 1494, ? Lyon.

Chevalier, seigneur des Roches-Saint-Quentin et de Geuillé, premier médecin de Charles VII, Louis XI, Charles VIII, maître des requêtes et garde des sceaux de France, Fumée (Adam) naquit de Pierre Fumée, receveur des deniers communs de Tours.

S. — L. — F. — O. — N.B.G. — B.U.M. — Boisard. *Les hommes célèbres du Calvados.* — Chalmel. *Hist. de Touraine.* — Du Chêne. *Hist. des chanceliers.* — Astruc. *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, p. 308. — Blanchard. *Hist. des présidents et des maîtres des requêtes.* — L. P. Anselme. *Hist. des grands offices de la couronne.*

LOYSEL (Jean). Dénommé **Avis.**

✱ 14.., ? Bayeux.
† 14.., ? ?

Il fut doyen de la Faculté de médecine de Paris en 1471.

S. — O. — N.B.G. — *Registre manuscrit de la Faculté*, t. II, p. 297. — De Chambre. *Dict. encyclop. des sc. méd.* — Moreri. *Dict. hist.* — Naude. *Addition à l'histoire de Louis XI*, ch. IV et V.

HAGUELON ou HAQUELON (Pierre).

✱ 1500, Lisieux.
† 1570 (vers) ? ?

Médecin à Lisieux, antiquaire.

(1) La N. B. G. et la B. U. M. le font naître en Touraine. F. — O. — L. ; Boisard, dans les *Hommes célèbres du Calvados*, le font naître en Normandie. Boisard nous paraît ici faire autorité. Chalmel le fait naître en 1416.

P. — Quelques ouvrages latins dont les biographes ne donnent pas les noms.

S. — L. — O. — Du Bois. *Hist. de Lisieux.*

DALECHAMP (Jacques).

✱ 1513, ? Caen.
† 1588, 1er mars, Lyon.

C'est comme érudit et botaniste que Dalechamp est passé à la postérité.

Il fleurissait à Lyon, dit Huet, vers l'an 1580. Il y mourut le premier de mars 1588, âgé de soixante et quinze ans, étant né l'an 1513. Il laissa des enfants. L'on voit son épitaphe dans l'église des Jacobins de Lyon, où il fut inhumé. Il eut commerce de lettres avec les plus doctes hommes de son siècle, dont j'ai vu les originaux parmi ses papiers, qui furent transportés à Caen après sa mort, avec sa bibliothèque qu'il avait laissée par son testament à Jean Dalechamp, son neveu.

Un ancien portrait, gravé sur bois, se trouve dans la collection Baratte. M. S. Julien a donné à la bibliothèque de Caen un portrait peint à l'huile dont la gravure a servi d'original.

P. — *De peste libri tres,* Lyon, 1552, in-12. — *Traité de chirurgie,* en français, Lyon, 1570, in-8°. — *Ibid.*, 1573, in-8°. — Paris, 1610, in-4°, avec les additions de Jean Girault, et plusieurs figures d'instruments de chirurgie. — *Historia generalis plantarum in libros XVIII per certas classes artificiose digesta, etc.* Lyon (apud Gulielmum Rovillium), 2 vol. in-folio, 1587; quelques exemplaires portent la date de 1586; enfin, *Histoire générale des plantes,* sortie latine de la bibliothèque de M. Jacques Dalechamp, puis faite française par M. Jean Desmoulins, Lyon, 1615, 2 vol. in-fol. — *Ibid.* Lyon, 1653, chez Philippe Bordes, 2 vol. in-fol.

Enfin Dalechamp a traduit en français :

— *Les administrations anatomiques de Galien,* traduites fidèlement du grec en français, Lyon, 1566, in-12. — *Ibid.*, 1572, in-8°. — *Le sixième livre de Paul d'Égine.*

Il a donné : 1° une édition fort estimée du *Traité des maladies aiguës, et des maladies chroniques,* de Cœlius Aurelianus, qui n'avaient point encore paru réunies; Lyon, Rouillé, 1566 et 1567, in-8°. Dechamp dit en avoir revu le texte sur un ancien manuscrit qu'il a conféré avec

d'autres; il a mis à la marge quelques notes. Toutes, d'après Jean Ammam, qui en a donné une nouvelle édition en 1709, ne seraient pas de lui;

2° Une édition très appréciée de l'*Histoire naturelle de Pline*, publiée à Lyon, en 1587, puis, à Francfort-sur-le-Mein, en 1599;

3° *Une version latine d'Athénée*, Lyon, 1552, in-fol.; réimprimée avec des notes de Casambon, en 1597, in-fol.

Il a aussi ajouté douze figures représentant des plantes découvertes par lui, à la version latine de Dioscoride (Lyon, 1552, in-fol.) à laquelle on avait adapté les figures très réduites de Fuchs.

— Plusieurs manuscrits Biblioth. nat. : Correspondance de Jacques Dalechamp, N. N. lat. 13063; ornithologie, 11858-11869. Traduct. de Theophraste sur les plantes, 11857. Revision du texte de Sénèque, Lyon, 1628, in-fol.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — B. M. P. — B. M. E. — Huet. *Les origines de Caen*, p. 342. — Boisard. *Les hommes du Calvados*, p. 90. — Joly. *Éloge de quelques auteurs français*, Dijon, 1742, in-8°. — Haller. *Bibliotheca botanica*, t. I, p. 411. — Sprengel. *Historia botan.*, t. I, p. 432. — Masseville. *Hist. de Normandie.* — Moreri. *Dict. hist.*

CONSTANTIN (Robert).

✱ 1530 (vers)? Caen.
† 1605, 27 décembre, en Allemagne.

P. — *Nomenclator insignium scriptorum quorum libri extant vel manuscripti vel impressi in bibliothecis Angliæ et Galliæ; indexque totius bibliot. atque pandectarum Conrad.* Gesneri, Paris, 1555, in-8° (compilation sans intérêt et qui date de la jeunesse de l'auteur).

Nous trouvons ici une raison très déterminante pour fixer à 1530 la date de la naissance de Constantin. Né en 1502, il eût eu alors 53 ans, et, à cette époque, Constantin qui avait atteint la maturité de son talent n'eut pas produit une œuvre pareille. Elle justifie au contraire l'âge de l'auteur, 25 ans.

— *Lexicon græco-latinum*, Genève, Crespin, 1562, 2 vol. in-fol.; nouvelle édition, augmentée par F. Portus, Genève, Vignon, 1592, 2 vol. in-fol. Rare et recherchée, on en trouve des exemplaires avec les dates de 1607 et 1637, ouvrage estimé où les mots sont rangés par ordre alphabétique, ce qui en rend l'usage plus facile que celui du Dictionnaire de H. Estienne, où ils sont rangés, d'après leurs racines. Aussi a-t-il été préféré à celui d'Estienne qui est cependant plus savant et plus complet.

On en a fait un abrégé sous ce titre : *Lexicon graeco-latinum* ex R. Constantini *et aliorum scriptis collectum*, Genève, 1566, in-4°, souvent réimprimé. — *Supplementum latinae linguae seu dictionarium abstrusorum vocabulorum*, Genève, 1573, in-4°. — A. Corn. *Celsi de re medica libri; Sereni poema medicinale et Rhemnii poema de ponderibus et mensuris cum annot.*, Lyon, 1549, 1664, in-16° ; Th. Jansson d'Almeloveen a réimprimé les notes sur Celse, avec des additions, Amsterdam, 1687, in-12° et 1713, in-8°. — *Annotationes et correctiones Lemnatum in Dioscoridem*, Lyon, 1588, in-8°. — *Theophrasti de historia plantarum cum annot.*, J. C. Scaliger, Lyon, 1584, in-4°.

Constantin publia cette édition d'après les manuscrits de Scaliger, il joignit, aux quatre livres de cette histoire, des remarques qui sont certainement de lui, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom ; c'est ce qui a fait croire à Vossius qu'elles étaient de Dalechamp ; mais quarante ans après sa mort, elles furent réimprimées sous son nom, dans la grande et belle édition de l'*Histoire des plantes de Théophraste*, qui fut donnée à Amsterdam en 1644, in-fol. Ces notes réunies à celles de Scaliger, avaient été publiées séparément du texte, Lyon, 1584, in-8°, et il paraît que Constantin n'en fut pas l'éditeur, à en juger par les éloges qu'on lui prodigue dans la préface.

Constantin a laissé plusieurs ouvrages manuscrits qu'on suppose être renfermés dans quelques bibliothèques d'Allemagne.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — Nicéron, Mémoire XXVII. — Teissier. *Éloges.* — Eloy. *Dict. de la Méd.* — Huet. *Les origines de Caen.* — de Thou. *Éloges.* — Masseville. *Hist. de Normandie.* — *France protestante.* — A. Chereau. *Le Parnasse médical français*, p. 136.

MICHEL (Nicolas, sieur des Prez).

✱ 15.., ? près de Caen.
† 1597, septembre, Caen.

« Très savant docteur en médecine », professeur des belles lettres, professeur royal d'éloquence à Caen.

P. — Vers latins, restés inédits.
S. — Huet. *Origines de Caen.* — *Éloge*, par Cahaignes.

DESPRÈS (Nicolas-Michel).

✱ 15.., ? environs de Caen.
† 1597, ? ?

Médecin distingué, professeur au collège du Bois, contempo-

rain et émule de Ronsard, de Baïf, et des autres poètes qui composaient la Pléiade française.

Joseph Scaliger et Juste Lipse parlent avec éloge de son érudition.

Comment expliquer qu'aucun de ces biographes ne donnent au moins les titres de quelques-unes de ses œuvres. A. Chereau ne le mentionne même pas dans son *Parnasse médical français*. Il y aurait là de bien intéressantes recherches à poursuivre.

S. — L. — F. — O. — Boisard. *Les hommes célèbres du Calvados*, p. 108.

BARBEY (Marc Le).

✱ 15.., ? Bayeux.
† 1600 (vers) ? ?

Médecin de Henri IV. Il fut anobli en récompense de ce que tout en employant les moyens les plus efficaces pour préserver ses concitoyens de la peste, il refusa de secourir les ligueurs atteints par le fléau. Barbey vit alors vendre ses meubles, piller sa maison et fut obligé de quitter la ville; mais rien ne put ébranler sa fidélité.

S. — O. — N.B.G. — Chaudon et Delandine. *Nouveau dict. hist.*

MARESCOT (Michel).

✱ 1539, 10 août, Lisieux.
† 1605, 20 octobre, Paris.

Médecin de Henri IV, doyen en 1588 et 1589, médecin célèbre entre tous, l'ami des plus grands seigneurs de son temps, anobli par lettres du mois de mars 1596. Il fut inhumé à Saint-Merri.

Son portrait a été retrouvé par Chereau à la Faculté de médecine. L'œuvre est belle, dit-il, et en bon état de conservation. On lit cette inscription : Michael Marescotus Gallus Henrici IV. Franc. et Navarr. regis. Christianiss. Consiliarius et Archiatrus.

P. — Leonardus Butallus de curatione per sanguinis missionem.

S. — O. — *Éloge*, par Papire Masson. — Moreri. *Dict. hist.* — A. Chereau. *Union médicale*, 5 mai 1864. — *Vie de Marescot Michel*, par Loisel, Opuscula, Parisiis, 1652, in-4°.

LA RIVIÈRE (Roch Le Bailli de). *Bailly* ou *Baillif* (*Roch Le*), plus connu sous le nom de *La Rivière* (Eloy).

✱ 1540, ? Falaise.
† 1605, 5 novembre, Paris.

La Rivière que l'on a justement qualifié d'empirique, et qui s'occupa beaucoup d'astrologie, ne brilla pas par les qualités du caractère. « Il est, disait Daubigné, bon galéniste et très bon paracelsiste ; il fait de son âme comme de son corps, étant romain pour le profit, et huguenot pour la guérison de son âme. Il n'a guère de religion, disait Sully, « quoiqu'il inclinât plus à la réformée qu'à la catholique romaine ».

On prétend pourtant qu'au moment de mourir, il se convertit à la foi romaine : « On ne peut dire de lui autre chose, écrivait l'Estoile, sinon que le proverbe, telle vie, telle fin, est failli en lui, et que ça a été le bon larron, que Dieu a regardé, pour lui faire miséricorde ».

La Rivière a montré ce que peut l'esprit joint à l'intrigue et au savoir faire. Il mourut à Paris, comblé des faveurs de la cour, le 5 novembre 1605.

P. — *Sommaire de défense aux demandes, questions et interrogatoires des docteurs de la Faculté de médecine*, Paris, 1579, in-8° : ou Responsio ad quæstiones propositas a medicis parisiensibus, Parisiis (1). — *Discours sur la signification de la Comète apparue en Occident, au signe du Sagittaire, le 10 novembre*, Rennes, 1577, in-4°. — *Demosterion, seu Aphorismi CCC, continentes summa doctrinæ Paracelsiæ, Parisiis*, 1578, in-8°. (C'est l'apologie de sa doctrine, traduite en français et imprimée à Rennes en 1578.)

Le Demosterion, auquel sont contenuz trois cens aphorismes latins

(1) La Faculté y opposa. *Vray discours des interrogatoires fais en la présence de Messieurs de la Cour du Parlement à Roch-le-Baillif, surnommé La Rivière, sur certains points de sa doctrine*, Paris, L'Huillier, in-8° de 156 pages. Ce livre est fort curieux et fait bien connaître l'ignorance du charlatan. (Eloy prétend que c'est lui qui fit imprimer le vray discours pour que le public fût au fait des attaques qu'il avait soutenues sur sa doctrine.)

et français, sommaire véritable de la doctrine Paracelsique, extraicte de luy en la plus part, Rennes, 1578, in-4°, réimprimé en latin à Paris. — *Petit traité de l'antiquité et singularités de Bretaigne Armorique en laquelle se trouve bains curans la lèpre, podagre, hydropisie, paralysie, ulcères et autres maladies,* Rennes, 1577, in-4° : quelquefois réuni au livre précédent. (Tous les deux sont rares et recherchés des curieux.) — *Premier traité de l'homme et de son essentiel anatomie, avec les éléments et ce qui est en eux, de ses maladies, médecine et absolus remèdes, etc.*, Paris, 1580, in-8°. (Peu d'anatomie, dit Eloy, mais beaucoup de verbiage inintelligible.) — *Traité du remède contre la peste, charbon et pleurésie,* Paris, 1580, in-8°. — *Conformité de l'ancienne et moderne médecine d'Hippocrate à Paracelse,* divisée en huit pauses ou journées ; et, à la fin, *Hippocratis et Paracelsi sententiarum unitas,* Rennes, 1592, in-8° ; ouvrage singulier et recherché.

S. — L. — F. — O. — B. U. M. — B. M. E. — N. B. G. — Haag frères. *France protest.* — Biblioth. franç. de la Croix du Maine et du Verdier, du P. Lelong. — Boisard. *Les hommes célèbres du Calvados.*

CAHAGNES ou CAHAIGNES (Étienne de).

✱ 15.., ? Caen.
† 1610, ? Caen.

Il fut professeur de médecine à l'Université de Caen.

S. — L. — F. — O. — Huet. *Les origines de Caen.*

LUSSON (Guillaume).

✱ 152., ? Lisieux.
† 18 novembre 1610, Paris.

Doyen de la Faculté de Paris, en 1594 et 1595, médecin de Henri IV. Ce fut lui qui assista la princesse de Conti dans sa dernière maladie.

S. — *Un. méd.*, 5 mai 1864. *Les médecins de Henri IV,* par A. Chereau.

BARRASIN (N.).

✱ 1550 (vers), ? Vire.
† 16.., ? ?

Reçu médecin à l'Université de Caen, il fut médecin du roi de Portugal.

P. — Divers écrits sur l'astrologie.
S. — O. — Pluquet, biog. mss.

CAHAIGNES ou CAHAGNES (Jacques de).

✱ 1548, ? Caen.
† 1612, 4 décembre, Caen.

Une de ses œuvres les plus curieuses est son *Elogium civium*, etc. ; recueil de notices intéressantes sur les hommes distingués de la ville de Caen. Il y fit paraître beaucoup de candeur, de probité et d'amour pour sa patrie. Son style, dit Huet, est un peu diffus et languissant.

C'était à cette époque que les *Miracles* et les *Mystères* étaient en grande vogue auprès du peuple.

Jacques de Cahaignes essaya de substituer aux *moralités* des pièces régulières.

On doit encore à de Cahaignes, la rédaction des statuts de la Faculté de médecine de l'Université de Caen.

Son testament, retrouvé il y a quelques années, a été publié dans le Bulletin de l'instruction publique et des sociétés savantes de l'Académie de Caen, 3e année, t. II, p. 433-434. Caen, Hardel, 1842-1843.

Son portrait est à la bibliothèque de Caen, « suspendu au-dessus des armoires ». V. Annuaire de Normandie, 1840, p. 452.

P. — *De Academiarum institutione;* Cadomi, 1584, in-4°. — *Brief discours de la préservation et curation de la peste,* par Julien Le Paulmier, doct. en méd., traduit du latin par J. de Cahaignes; Caen, Le Chandelier, 1586, pet. in-8° de 29 p. — *Visitatio herbarum, veluti absoleta hoc anno per Jacobum de Cahaignes renovata, martrologium facult. med.,* Cadomi, 1585. — Jac. Cahagnesii. *Cadom. medicinae professoris regii de morte Joannis Ruxelii oratio funebris, habita Cadomi, die VII oct.* 1586 ; Cadomi, Manuel Jacob Le Bas, 1586, in-4° de 112 p.

A la suite de l'oraison funèbre, en latin, on trouve une traduction française de cette même oraison funèbre, par J. Vauquelin de la Fresnaye : *Oraison funèbre sur le trespas de sieur de Bretheuille Rouxel,* prononcée le 7 octobre 1586; et, page 57, avec un nouveau titre : *Le tombeau de M. Rouxel,* recueilli de plusieurs personnages, Caen, Jacq. Le Bas, 1586. — Jac. Cahagnesii. *Cadomi, medicinæ professoris*

regi de popularis dysenteriæ natura, causis et curatione prælectio, Cadomi, ex-typog. Jac. Bassi, 1592, pet. in-8° de 31 p. — Jac. Cahagnesii. *De morte Nicolaï Michaelis oratio funebris;* Cadomi, Bassis, 1597, in-4°. — *Elogium civium Cadomensium, centuria prima :* Cadomi, ex-typog. Jacob Bassi, typ. regii, 1609, pet. in-4° de XII et 152 p. (Ce premier volume, renfermant deux notices biographiques, n'a pas été continué.) — *Oratio de unitate*, Cadomi, Jac. Bassus, 1609, petit in-4°. — Jac. Cahagnesii. *Professoris regii de aqua fontis Hebecrevonii prælectio,* Cadomi, Bassus, 1612, in-8°. — *Censori prælectionis de aqua fontis Hebecrevonii sub nomine Francisci Chicotii ementito Jacobi Cahagnesii responsio :* Cadomi, die martis duodecima augusti, Cadomi, Jac. Bassus, 1614, in-8°. (De Cahaignes vantait les propriétés de l'eau de la fontaine d'Hebecrevon ; il fut soutenu par De Haynes et Destoubeville, médecin à Saint-Lô.) *Brevis facilisque methodus curandarum febrium;* Cadomi, Poisson, 1616, in-8°. — *Brevis facilisque methodus curandorum capitis affectuum,* Cadomi, P. Poisson, 1618, in-8°. — Enfin, il a donné une traduction en français du *Traité du vin et du sidre et du mal vénérien,* par Julien Le Paulmier, Caen, Pierre Le Chandelier, 1589, petit in-8° de IV et 87.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — Huet. *Les origines de Caen.* — Boisard. *Les hommes célèbres du Calvados.* — Moreri. *Dict. hist.*

COURVAL (Thomas-Sonnet de).

1577,	?	Vire.
1627,	?	Vire.

De haute lignée, il portait pour armes, de gueules à trois sonnettes, trois croissants d'argent 2 et 1.

De Courval naquit de Jean Sonnet, sieur de la Pinçonnière, avocat au barreau de Vire, et de Madeleine Le Chevalier d'Aigneaux, sœur des frères d'Aigneaux, traducteurs d'Horace et de Virgile ; il a soin de le rappeler en ces vers :

Issue elle n'est point de quelque race vile,
Mais du sang généreux de braves chevaliers,
De ces doctes Aigneaux qui furent les premiers,
Qui par leurs beaux escrits enrichirent la ville.
Quel tige, quel estoc, tant soit-il anobly,
Pourrait de ces Aigneaux passer la renommée ?

(Épitaphe de vertueuse dame Madelaine Chevalier d'Aigneaux.)

L'un de ses oncles, Thomas Anfrie de Chaulieu, aïeul du célèbre abbé de Chaulieu, occupait la charge de lieutenant civil et criminel du bailliage.

Je hais ce sexe en gros, je l'adore en détail.

Est-ce aussi pour pareille raison que de Courval, après avoir disserté sur les traverses et incommodités du mariage, Dieu sait avec quelle encre, fit amende honorable, en prenant femme. Sa justification n'est pas sans charmes, sans intérêt :

Ma chère âme, mon tout, je me viens excuser.
Si j'ay osé blasmer tout le sexe des femmes ;
Non, non, mon cœur, ce n'est qu'aux impudiques dames
Que mes cyniques vers se doivent adresser ;
J'ai toujours respecté les chastes demoiselles,
Poussé de ton amour et de la vérité :
Je n'ai donc par ces vers nullement mérité
D'encourir ta disgrâce et des autres pucelles.
Plutost, mon cœur, tu dois m'aimer plus ardemment
D'avoir choisi pour but une telle matière
Qui fait la chasteté briller par ton contraire,
Comme en l'obscurité brille le diamant.

S'il vécut heureux et tranquille comme époux, il fut fortement éprouvé par la mort d'un de ses fils âgé de six ans.

Ce petit Courvalier, cet esprit admirable,
Ne pouvait, si parfait, ci-bas vivre longtemps.
Ce bel astre enfantin, plus brillant que durable,
S'éclypse de nos yeux sans attendre un printemps.

Le vers est assurément gracieux, mais le sentiment fait défaut. C'est, que l'on me permette cette expression, la plainte de la raison, ce n'est pas le cri du cœur.

Si l'on en excepte le temps de ses études, qu'il passa à Caen et à Paris, la vie entière de Sonnet s'écoula exclusivement à la campagne et dans la ville de Vire.

Vire fut mon berceau, ma nourrice et mon laict;
Caen, l'unique séjour de mon adolescence ;
Paris, de ma jeunesse, et maintenant la France
A mon nom, mes écrits, mon corps et ce portrait.

« Cette vie sédentaire et sans horizon, qui, au premier abord, peut paraître défavorable au développement de l'esprit, a fourni en définitive à Sonnet ses meilleures et ses plus saines inspirations. Satirique par instinct et par tempérament, il n'a jamais été mêlé qu'à une société de petite ville ; mais il l'a vue fonctionner sous ses yeux, il a pu l'observer de près, et étudier sur le vif les travers, les vices, les scandales qu'il devait plus tard décrire. Lié avec des gens de robe, fils et père d'avocat, il découvre, sous les involutions, les procédures les plus compliquées, les abus innombrables et souvent même les exactions des justices inférieures ; gentilhomme campagnard, il sent mieux que personne le ridicule de certaines prétentions nobiliaires, et il dépeint en témoin attentif la misère du pauvre peuple et la situation infime d'une partie du bas clergé. Il n'est pas jusqu'à l'esprit frondeur de son pays et aux habitudes positives de sa profession qui ne soient venus développer son amour naturel pour le contrôle, pour les réformes et le libre examen » (de Beaurepaire).

Cette « société de petite ville qu'il avait vue fonctionner sous ses yeux » était-elle corrompue à ce point qu'il n'ait eu qu'à observer et à écrire ? Que de telles licences aient surtout pour théâtre les grandes villes, nous y adhérons, le présent peut répondre du passé ; mais que cette « société de petite ville » ait fourni le thème à ses satyres, nous n'y souscrivons pas sans réserves. Sonnet à Caen et à Paris avait pu faire là d'amples moissons pour son esprit observateur et critique ; les sociétés de petite ville gardent encore sur les grandes l'avantage de mœurs plus honnêtes.

Une des qualités dominantes de Sonnet, et nul ne le conteste, c'est la concision dans le récit. Son œuvre est défectueuse en maints endroits, et par des motifs divers, mais elle est remarquable par la précision. Il est observateur judicieux et exact jusqu'aux moindres détails. Ne dut-il pas cet esprit d'observation aux études médicales elles-mêmes ? Aucunes études assurément ne peuvent mieux le développer.

Enfin de Courval se distingue par un trait peut-être unique : il fut satirique et médecin. La claire vue des misères humaines, que nul n'a mieux que le médecin, le rend d'ordinaire *pitoyable* envers

l'humanité. Il lui tend toujours la main pour la guérir et non pour la gourmander. C'est la règle, on peut l'affirmer, de Courval fait ici exception. Au reste, dans quelle mesure fut-il médecin ? l'histoire ne nous le dit pas. On me dira qu'il voulut être thérapeute ; il n'emploie pas ici les procédés qu'il convient.

Courval mourut jeune, à cinquante ans, après avoir vu disparaître, parents, amis, protecteurs, et après avoir assisté, « non sans irritation, à la décadence irremédiable d'une école littéraire qu'il aima jusqu'à l'exaltation et dont il est resté un des derniers représentants ».

Voilà l'homme, jetons un rapide coup d'œil sur ses principales œuvres.

De Courval, a-t-on dit, fut le Juvénal de son siècle, « satirique sans égards, flagellateur sans merci, se prenant corps à corps avec les ridicules et les abus de son temps ».

Qui, bon Dieu, n'escrirait voyant ce temps ici ?
Quand Appolon n'aurait mes prières en soucy,
Quand ma langue serait sans muses et muette,
Encore par despit je deviendrais poète.

Dans son épître dédicatoire à Marie de Médicis, mère de Louis XIII, il nous fait mieux connaître encore le but de ses écrits. Elle est encore curieuse et par « les formules de l'adulation la plus basse », et pour lesquelles il mériterait, lui aussi, quelques vertes épigrammes, et par la hardiesse qu'il y déploie, et qui le dépeint tout entier :

« Je dirai donc à ces Lydiens efféminez, à ces âmes lasches et pusillanimes, que le désir que j'ai toujours eu de faire triompher la vérité sur les abus de ce royaume et les désordres de l'État, m'a dispensé de sacrifier à la peur, comme les peuples de Lybie... Je me suis efforcé de reprendre les vices du temps et les erreurs du siècle, tout hardiment, sans rien craindre que le ciel et mon roy ; tout librement pour ne tenir rien de voilé, tout au naïf et au naturel, pour n'être point flatteur ; tout brusquement et d'une plume hardie, pour tascher à remettre les Français débauchez au train de leur devoir et sur les pas de leur ancienne vertu, sans craindre ni redouter les atteintes d'une mauvaise langue et d'une

bouche sans mords et sans bride. Peut-estre, on me dira qu'il y a des traicts bien libres et bien hardis en mes satyres ; mais c'est pour censurer des erreurs et abus si évidens et si dignes de réprimande, qu'il y a moins de mal à les dire qu'à les faire, et, comme le dit notre historiographe français, la liberté des paroles est défendue aux ignorens qui ne scavent ce qu'ils disent, aux imprudens qui ne peuvent rien taire, aux meschans qui parlent contre le propre sentiment de la raison. Que les meschans m'appellent mesdisant, parce que je ne scai mentir ; que les ignorans m'estiment menteur, parce que je ne scay flater, cela n'est point capable de me mettre en cholère, il me suffit de plaire à la vérité, l'âme, le ner et le vif argent de mes satyres. S'il y a de la meschanceté à escrire des choses fausses, c'est une grande lascheté que de dissimuler les vrayes. Il n'y a péril si évidant qui doive obliger celuy qui reprend les vices en général de celer la vérité ; bien que sa rose soit espineuse, sa parole peu amoureuse — et qui picque le plus souvent au lieu de chatouiller, n'est-ce toutefois qu'il faut toujours faire ferme sur la vérité. — La plus grande disgrace qui puisse arriver à celuy qui la descouvre c'est d'être menacé de chose qu'il ne peut éviter, les coups les plus mortels ne le peuvent rendre qu'immortel. » Belles paroles assurément, mais qu'il semble étrange de trouver sous la plume de Sonnet qui ne fut rien moins qu'un modèle de vertu.

Où faudrait-il remonter pour trouver le premier type de ces invectives violentes contre les femmes, qui abondent au XVIe siècle, et qui forment le fond de la *Satyre Ménippée ?* Bien avant le déluge ; oui, certes. La matière du pamphlet ne prend-elle pas son origine dans la déchéance de notre nature. Le sujet a été, est, et sera toujours un thème d'une critique et d'un développement facile.

A grand renfort d'érudition sacrée et profane, les uns traiteront alors cette thèse scabreuse de l'infirmité des femmes ; d'autres plus hardis seront les devanciers de cette école naturaliste qui ronge notre société moderne, et ne craindront pas de formuler le code impérieux de ce qu'ils appellent la loi de nature, et ne se dégageant pas du sensualisme le plus grossier, ils essaieront de

masquer leur dégradation, sous le prétexte de convier les hommes et les femmes au *grant œuvre* de la propagation de l'espèce. Ah! oui, tel est bien leur souci ; ils n'ont qu'un but, la proclamation absolue de la communauté des femmes et de la souveraineté du plaisir. Écoutons Jean de Meung, *le Roman de la Rose :*

Car nature n'est pas si sote
Qu'elle fasse naistre Marote
Tant seulement pour Robichon,
Se l'entendement y fichon,
Ne Robichon pour Mariette,
Ne pour Agnès, ne pour Pérette :
Ains nous a fait, beau filz, n'en doubtes
Toutes pour tous et tous pour toutes,
Chascune pour chascun commune,
Et chascun commun pour chascune.

Il y a quatre cents ans que ceci a été écrit ; et connaissant les maux dont souffre notre société moderne, n'avons-nous pas le droit de dire : plus ça change, et plus c'est la même chose. Le naturalisme nous a conduit au divorce, et le divorce est le vestibule des amours libres que réclamait Jean de Meung, au nom des droits de la *loi naturelle*. Que de périodiques ont aujourd'hui des Jean de Meung pour écrivains !

La *Satyre Ménippée* reflet de telles doctrines se compose des six satires différentes dont voici les titres :

« 1° Contre le joug nuptial et fascheuses traverses du mariage. »

« 2° Contre affection et répugnante diversité des tempéramens, humeurs et complexions des mariés, sources de leurs querelles et mauvais mesnage. »

« 3° Le hazard... auquel s'expose celuy qui espouse une belle femme. »

« 4° Le dégoust soubs lequel sont compris les ennuis, chagrins, fascheries et inquiétudes qui traversent l'âme de celuy qui épouse une femme laide et les malheurs qui s'en ensuivent. »

« 5° Tyrannique servitude à laquelle se submet et s'engage celuy qui espouse une femme riche et de plus haute extraction que la sienne. »

« 6° La triste et dure pauvreté, mespris et contemnement où

tombe celuy qui espouse une fille pauvre et de plus basse qualité que la sienne. »

Dans les vers suivants il nous donne le sommaire des incommodités qu'il va traiter :

Si femme vous prenez pour ses possessions
Ou si vous l'espousez pauvre et nécessiteuse,
Ou laide ou cramoisi, difforme et desdaigneuse,
Ou si vous cherchez une esquise beauté,
De toutes vous aurez mainte incommodité.
.....
Or, il faut maintenant par diverses satyres.
De chaque eslection raconter les martyres;
Et puisque le sujet de chascune est divers,
Chascune doit avoir ses satyres et ses vers.

Sur cette œuvre qui a fait la réputation de Sonnet, et qui pourtant est loin d'être la meilleure production de notre confrère, le jugement est unanime. De Beaurepaire l'a formulé en bons termes lorsqu'il dit : « Les imprécations contre le mariage, qui forment le fonds de la première, dépourvues de simplicité et d'élévation, le sont encore plus de couleur et d'originalité ; quant à celle qui a trait aux inconvénients de la diversité des tempéraments des mariés, ce n'est qu'une plate et grossière rapsodie, où l'obscénité de la conception première se déguise mal sous le vain étalage de prétendues considérations scientifiques..... Rien ne saurait, continue-t-il, modifier notre opinion ni sur l'immoralité irrémédiable de l'ensemble, ni sur les imperfections littéraires trop nombreuses qui s'y font remarquer. Là où, pour sauver un développement scabreux, il eût fallu un ton léger, une ironie délicate, un récit rapide, Sonnet a embarrassé sa marche de citations de tout genre; et, par un singulier parti pris, il a remplacé le sourire par la déclamation, et le scepticisme élégant par une négation brutale et diffuse. » Mais s'il reste « étranger aux vues profondes et aux considérations philosophiques, il excelle dans la peinture des détails matériels de l'existence, et en plusieurs endroits ses poésies ont la physionomie et la valeur de véritables procès-verbaux d'inventaire. »

Prologue, invocation, adjuration et épilogue final, tel se présente à nous le poème la *Thiméthélie,* que notre auteur dédie à l'un de ses confrères :

A. M. du Crioult, *le jeune docteur en médecine.*

« Monsieur,

« L'amitié que nous avons contractée ensemble depuis que j'ay eu l'honneur de vous cognoistre, et les devis familiers que nous avons eus l'un avec l'autre..... m'ont incité à vous dédier ce petit échantillon... et vous supplie comme mignon d'Appolon et nourrisson d'Esculape, luy verser d'antidote, de Theraque et de préservatif contre le venin des médisans.

« de Courval ».

On doit bien penser que de telles œuvres ne furent pas sans attirer sur Sonnet des foudres de colère. On s'émut à Vire, et ailleurs; franchement, ce serait à moins. La défense de Sonnet n'est pas, dans ses œuvres, ce qu'il y a de moins original. Il le fait en prose, mais aussi en vers, et d'une manière non moins violente :

Marche donc hardiment, ô ma chère satyre,
Et ne crains les abbois de ce peuple de Vire,
Quoy, ma fille! as-tu peur des médisans virois;
Scay-tu pas qu'à leur goust, jamais je n'ai sceu plaire ?...
La seule ambition sera de leur déplaire
Pour plaire, si tu peux, au reste dit françois.

Aux poetastres envieux de Vire.

Escumez, enragez, poetastres envieux ;
Jettez votre vesnin, cerberes furieux,
Grenouilles, crouassez ; sifflez, fieres couleuvres ;
Bourdonnez parmi l'air, inutiles freslons :
Vostre crouassement, sifflement, vos bourdons
N'empescheront qu'au jour je ne mette mes œuvres.

Sa prose n'est pas moins intéressante :

Aux Meuses.

« C'est à vous, chères sœurs, qui présidez sur le Parnasse, et à vos sacrez autels que j'immole pour victime la peau d'un second Marsye nouvellement escorché, pour avoir d'une plume calomnieuse, d'une encre venimeuse et sanglante, d'un style bouffonesque, autant malicieusement que témérairement, offensé l'un de vos sacrez poëtes, censuré ses écrits par une picquante contre satyre sur laquelle et sur cet imprudent Marsye, son auteur, je viens de remporter une belle victoire dont je vous offre les dépouilles, que je vous prie de recevoir d'aussi bon visage que je suis, chères Meuses, l'un de vos plus humbles et affectionnez poëtes.

« COURVAL. »

Et plus loin, il continue ainsi : « Je me suis avisé de répondre en deux mots sans me rompre la teste, m'alambiquer le cerveau, employer ma plume, prodiguer mon encre et brouiller le papier pour un si maigre sujet, sçachant mesme que je n'ay en teste qu'un pauvre ignorant pour adversaire, lequel pour estre anonyme et tapy dans sa tasnière, où il ne fait seulement que glapir et jetter des abbois, m'a fait presque perdre l'envye et osté le courage de luy faire la chasse, n'estant au vray informé du naturel de la beste..... Il a l'asme aussi lasche et ravalée que son discours est faible et efféminé... ce pauvre cassé morte-paye monstre par sa lascheté qu'il a esté nourri de laict de brebis et qu'il a humé la poltronnerye jusqu'à la lie... quelle humeur pusillanime et poltronne, quelle tranchée de Saint-Lasche t'a arraché du front la résolution et bany du sein le courage pour vouloir cacher ton nom dans les épaisses ténèbres d'un silence... A ce que je vois, tu es de bas or, tu crains la touche, tu as peur de perdre l'escrime, pauvre soldat casematé. »

A certaines insinuations de son adversaire qui voulait voir dans son langage plus de dépit qu'autre chose, il répond : « Si tu avais bien regardé mon portraict représenté en taille-douce au quatriesme feuillet de ma satyre, tu n'aurais effrontément lasché cette conjecture bouffonesque : ma barbe foisonne trop abondam-

ment allentour de mon menton, et ma moustache est trop mignonement relevée pour estre nay soubz l'horoscope infortuné « *De Eumichis* » participer au tittre « De frigidis et maleficiatis ».

« A l'affront que les femmes m'auraient pu faire sur une mauvaise mine, je te renvoye de rechef à la visite de mon portraict, dont la posture est plus guerrière que doctoralle, plus martialle que pédentesque, plus joviale que saturnienne, plus amoureuse que mélancholique. »

La riposte ne tarda pas, et la matière ne faisait point ici défaut : satirique indiscret jusqu'à la licence, il se trouvait aigrement repris pour outrage à l'honnêteté publique et aux mœurs, et les plus indulgents ne pourront l'absoudre du reproche d'immoralité ; écoutons-le répondre, il est encore plus acerbe, plus mordant : « Frelons picquants qui bourdonnez incessamment autour de ma ruche et ne faites point de miel, meschantes cantharides qui vous attachez ordinairement aux roses et aux fleurs plus espanouyes ; venimeuses araignées qui convertissez le suc des plus délicieuses fleurs en venin; estomachs desbauchez qui changez les viandes plus délicates en bile aduste, corruption et cacochymie; quel taon vous excite? quel guespe vous a picqué le cerveau ? quel démon possède votre asme et vous souffle en la poitrine pour vouloir abysmer et mettre à fond par les bruyans orages et furieuses tempestes de vostre mesdisance ma barque satyrique nouvellement ancrée au rivage français..... .....O damnable envie, enjeance des démons, souffle de Belzebult, poison de l'asme, gangrène des esprits, chancre des républiques, peste de la vertu, c'est toy maudite qui as tant excité de grenouilles du fangeux bourbier de l'ignorance pour crouasser après nos escrits ! C'est toy, dis-je, qui as tiré tant de hyboux des noirs cachots de leur envie pour de griffe et de bec offenser ma satyre.

« Chenilles rampantes, qui vous efforcez de la dent venimeuse de votre mesdisance de ronger et gaster les printanières fleurs que les brusques et chaudes vapeurs de ma muse ont naguère fait esclore dans le jardin de la France; oyseaux importuns et sales harpyes, qui, de vostre bec empoisonné, voulez souiller et gouspiller la netteté de ma moisson poétique ; chauves-souris qui ne vollez

que de nuit et à couvert et n'osez paroistre au jour, qui ne mettez rien en lumière, sortez à ce coup, que l'on vous voie. *Lazare, veni foras.* Ne parlez plus, meschants rimailleurs, sortez Cherilles ignorants ; Rodomons de l'Arioste, Trazons de Térence, sortez en campagne que l'on vous voie : la lice est preste, les barrières sont dressées, les armes d'encre et de papier sont faciles à trouver. »

Les *Exercices de ce temps* (1), suite des premières œuvres de Courval, comprennent douze satires d'inégale étendue, intitulées : *Le Bal, la Mistification, la Foire du village, le Pèlerinage, la Promenade, le Cousinage, Lucine, l'Affligé, le Débauché, l'Ignorant, le Gentilhomme,* et *le Poète.* Nous retrouvons dans ce travail les mêmes qualités et tous les défauts déjà signalés ; des vers réussis, marqués au coin de la malice et du bon sens, et toujours des descriptions heureuses au point de vue de l'histoire, la même critique de la noblesse, la même haine de la finance et des financiers, et une recrudescence de franchise et d'audace pour critiquer les désordres des femmes. La fâcheuse déviation du sens moral s'accuse encore et de Courval « tend de plus en plus à transformer son recueil en une sorte de livret pornographique.

« Jamais on ne s'était attaché à dépoétiser l'amour avec un tel parti pris et une pareille exubérance de langage; jamais on n'avait tenu si peu de compte de l'idéal et du culte de la beauté. Le satirique s'égarant sur les traces de Tabarin et de ses émules, n'a pas même entrevu les grâces décentes, chantées par les vrais poètes ; il ne soupçonne ni les émotions de l'âme ni les fantaisies de l'imagination, ni les troubles du cœur ; ce qu'il comprend uniquement,

(1) On a voulu élever ici une question d'attribution. Charles Nodier regardait, en effet, Angot L'Eperonnière comme l'auteur véritable de ces dernières satires ; et il s'appuyait sur cette considération que toutes les éditions de ce volume avaient paru après la mort de Sonnet de Courval. Il y a, ici, une erreur flagrante, puisque dès 1626, c'est-à-dire une année avant la mort de Sonnet, le libraire de La Haye, publiait à Rouen la quatrième édition des *Exercices.*

Les indications puisées dans l'édition de 1627, bien qu'elles ne soient pas aussi explicites qu'on pourrait le désirer, favorisent cette manière de voir. Le titre général du volume est ainsi conçu : « Les satyres du sieur de Courval contre les abus et désordres de la France, dédiées à la Reine mère du Roy. Plus est adjousté les Exercices de ce temps d'une très belle invention. » La réserve de Frère ne nous paraît donc pas fondée ; et, avec Brunet, nous n'hésitons pas à ranger les *Exercices de ce temps* au nombre des productions authentiques du poète virois.

c'est la différence des sexes, et les entraînements sans noblesse et sans prestige qu'il décrit n'ont rien à démêler avec la poésie.

« L'amour de la vulgarité le domine, d'ailleurs, avec un empire si absolu que, lorsqu'il cesse d'être obscène, il reste toujours grossier. Le spectacle des vices ordinaires ne lui suffit même pas; toutes les infirmités, toutes les maladies, toutes les souillures l'attirent invinciblement; il les étale avec un sang-froid désespérant, et, comme si ce n'était pas assez, il complète ses peintures au moyen de détails pathologiques, qui y ajoutent un caractère encore plus répugnant. » Ce fut un précurseur de Zola.

Les Satyres contre les abus et désordres de la France, dédiées à la reine mère du Roy, sont d'une autre facture. On peut regarder comme certain que cet ouvrage parut au cours de l'année 1620.

Sa préface, où il précise le but qu'il veut atteindre, est remarquable à plus d'un titre : « Si nous entrons dans l'Église, dit-il, nous trouverons que la simonie y est comme en son zénith et en son solstice méridional; nous y verrons une banque ouverte à tous marchands, une mercerie, caroterie, maquignonnage des biens spirituels; nous n'en sortirons pas sans y rencontrer une caravane de *custodinos* et confidentiaires qui, pour trente deniers, pour une légère pension, vendent au traître Judas le sang du Crucifié, à la noblesse laïque ouvrent les portes, abattent les ponts-levis de l'arsenal de l'Église, y donnent libre entrée pour y prendre et ravir, d'une main sacrilège et profane, les biens et revenus de l'autel destinez aux ministres de Dieu, qui portent le divin caractère empraint au sommet de leurs testes. »

Si sa prose est très ferme, ses vers ont encore plus d'énergie :

Ce n'est donc pas à eulx que j'adresse mes vers,
Mais à ces faux prélats, lubriques et pervers,
Qui bruslez d'avarice exercent en l'église
Un trafiq tout public, une orde marchandise
D'acheteurs et vendeurs qui, profanant ce lieu,
Font un marché public en la maison de Dieu,
Une halle, un tripot ou une banque étrange,
A proprement parler, c'est la banque du change
De Paris, de Lyon, de Venise ou d'Anvers,
Ainsi les lieux sacrés aux marchants sont ouverts.

Rien n'y règne aujourd'hui que toute symonie,
La sainte piété en est toute bannie.
Les maquignons prélats, d'avarice entachez,
Vendent à purs deniers abbayes et eveschez,
Acheptent prieurés, prébendes, bénéfices,
Ainsi comme ils feraient de profanes offices,
L'église est une foire ouverte à tout marchand,
Où le bien de l'autel se vend au plus offrant.

On doit s'arrêter un instant à la partie de son œuvre consacrée aux *custodinos*, ou confidentiaires : pauvres custodinos, s'écrie-t-il, arpies venimeuses, perfides Esaüs, vous avez vendu votre droit de primogéniture ; comme les soldats au pied du calvaire vous avez joué aux dés la sainte robe du Christ ; et quel est aujourd'hui le fruit de vos trahisons ?

De maistres vous voilà serviteurs devenus,
Esclaves malheureux qui devenez tout nus ;
Chimériques abbés, vrais curez en peinture,
Qui comme Huguenots n'avez rien qu'en figure,
Et les nobles seigneurs ont la réalité,
Ils en ont le profit et vous la qualité.
Ils prennent le trésor puis vous jettent la cruche,
Ils tirent cire et miel et vous laissent la ruche,
Ils vous quittent l'escaille et ils ont les noyaux,
Le nid seul vous demeure et ils ont les oyseaux.

Il poursuit sa critique qui, hélas ! avait ici trop de raison d'être, et s'attaquant aux confidentiaires, il ajoute :

Hélas ! que seront-ils au logis des seigneurs
Que d'escumeurs de pots, ou faillis procureurs,
De bouffons flagorneurs, ou de menue fricasse
Que les chiens des Messieurs découplent à la chasse
. . . . . .
. . . . . Gros asnes sans mérites
Vous n'avez d'autre but qu'escumer leurs marmites,
Blasphémer, ivrogner avec les cuysiniers,
Vous rendre compagnons de puants palfreniers,
Faire ensemble avec eux quelque friponnerie,
Vous estriller l'un l'autre, à bouchon d'écurie,
Le jour rouler les dez, et la nuit paillarder,
Des cartes plus souvent qu'un bréviaire porter.

Les gens de justice et de finance ne sont ni oubliés, ni épargnés :

Cette chicanerie, arsenal de fallace,
De haute volerie est la parfaite chasse;
Les pervers advocats sont les chiens clabaudeurs,
L'auditoire le champ, les perdrix les plaideurs,
Les juges corrompus sont les oyseaux de proie
Perchez haut ès barreaux sans longe ni courroye,
Ce sont les thiercelets et gerfauts bien appris
A voller les plaideurs, leurs cailles et perdrix.
. . . . . .
. . . . . .
Quelle pitié pour un asne mercenaire,
Un ignorant brutal, fils d'un riche bouvier,
Président, conseiller ou quelque autre officier.
. . . . . .
Mais, ce qui plus me fasche, c'est de voir des enfants,
Lesquels auront à peine atteints quinze ou vingt ans,
Posséder maintenant les offices de France,
S'asseoir aux fleurs de lis, donner leurs jugements
Comme gens très experts et grands entendements.

Enfin il termine par un trait plein de finesse et de mordante ironie :

Advocats aux barreaux on voit s'injurier,
Prests à se prendre au poil, et ensuite crier
Un chacun pour son droict, que tout le parc en tremble
Et au sortir de là ils s'en vont boire ensemble.

Les gens de finance ne furent pas épargnés ; les raisons faisaient ici encore moins défaut qu'ailleurs. Judas avait vendu son maître pour trente deniers, hélas ! et jusqu'à la fin des temps, les hommes vendront tout pour avoir ces deniers, cet or, objet de l'éternelle et insatiable convoitise humaine; *cet* or qu'il appelle *le chancre de la vertu, la gangrène de l'âme, piège du démon.* Dans l'ensemble de l'œuvre rien à signaler, si ce n'est pourtant cette finesse dans l'observation, cette exactitude dans le menu détail que nous avons déjà eu l'occasion de relever dans d'autres satires de Sonnet. S'il a traité ailleurs ce sujet multiple et inépuisable du luxe et de la toilette, nul part il ne l'a fouillé plus profondément.

Son traité en prose contre les charlatans et pseudo-médecins paracelsites, de 1610, est un témoignage authentique de son orthodoxie médicale.

Après une préface dédiée au comte de Flers, une introduction au lecteur, et une ode au peuple français, l'auteur commence sa campagne contre les empoisonneurs de la santé publique. Ailleurs, il s'était déjà élevé contre les spargyristes :

O funestes corbeaux, qui toujours croassez !
O bourreaux carnassiers, quand serez-vous lassez !
Vray Dieu ! Jusqu'à quand verra-t-on opposés,
Aux armes de raison vos poisons déguisés !
Jusqu'à quand verra-t-on, chimiques malheureux,
Parmi nous vos fourneaux, vos essenses, vos feux,
Vos alambics retors, moittes de menterie,
Distiller parmy nous l'huile de tromperie,
Dont, meschans, vous usez pour mettre promptement,
Les pauvres languissans dedans le monument.

Mais, ici, fidèle à la coutume, Sonnet, s'il ne remonte pas jusqu'au déluge semble oublier pour un moment son sujet, et s'attarde à la relation des privilèges appartenant aux médecins, à l'histoire des diverses écoles, à l'éloge de l'économie du corps humain ; puis il continue : « Soubs l'estandart ou enseigne de la première secte, je rangeray, les thériacleurs, charlatans, coureurs, estalons d'assemblées, qui vagabondent de ville en ville, de bourgade en bourgade, par les marchez plus signalez et foyres plus célèbres.

« Soubs la seconde, les alchimistes et spargyriques extracteurs de quintessences, distilateurs, fondeurs d'or potable, Maistres de l'Elixir ou grand œuvre.

« Soubs la troisième, les latromages, ou médecins magiciens qui usent de billets, charmes, parolles, caractères, incantations et chimagrées, superstitions, à la cure des maladies. Toutes lesquelles sectes pointent ensemble, marchent à la campagne soubs la cornette générale des empyriques. »

La fin du XVIe siècle fut l'âge d'or des charlatans, et de Courval avait matière à exercer sa mordante verve. Ces charlatans répandus en France, en Italie, en Allemagne, tenaient leurs grandes

assises sur les bords du Rhin, et rayonnaient de là sur tous les pays environnants, qu'ils parcouraient en magnifique équipage, au grand détriment des docteurs de la Faculté :

« Ils ont coustume d'aller en houlse par les rues des villes, vestus de superbes et magnifiques vestements, portans au col des chaisnes d'or, qu'ils auront peut estre louées de quelque orfebvre, et montez à l'advantage sur les genets d'Espaigne, coursiers de Naples ou courtaux d'Alemaigne, accompagnez d'une grande suitte et caravane d'escornifleurs, batteurs de pavé, basteleurs comédiens, farceurs et harlequins, recherchent en ce superbe équipage les carrefours et places publiques des villes et bourgades où ils font ériger des eschafaux et théâtres sur lesquels leurs bouffons et maistres gonins amusent le peuple, par mille singeries et tours de passe passe. »

Nos charlatans possédaient le talent de capter leur public ! « ils desployaient les maîtresses voiles de leur cajol... quatre excellents joueurs de violon avaient séance aux quatre coings de son théâtre, où un insigne bouffon attirait et amusait le peuple ». L'un d'eux, Hyéronimo, ne s'en tenait pas là : il se brûlait publiquement les mains jusqu'à les couvrir d'ampoules et les guérissait, séance tenante, avec un baume d'une composition particulière, etc. Enfin, il arrachait les dents sans douleur et sans autre instrument que ses deux doigts : « Il tirait et arrachait les dents, dit Sonnet, de ceulx qui en voulaient faire tirer, sans prendre aucun argent de sa peine, usant à ceste fin d'un grand et merveilleux artifice de les tirer et arracher, sans exciter aucune douleur ni même sans user d'aucun instrument ou polécan que de ses deux doigts, à savoir le poulce et l'index ; mais pour descouvrer la tromperie et la trouver en son giste avant que d'arracher la dent que le patient voulait faire oster, il la touchait de ses deux doigts au bout de l'un desquels il mettait subtilement, en babillant, un peu de poudre narcotique ou stupéfaction pour endormir et engourdir la partie, afin de la rendre stupide et sans aucun sentiment, et à l'autre doigt il mettait une poudre merveilleusement caustique, laquelle estait d'opération si soudaine qu'en un moment elle faisait esquarre et ouverture en la gencive, deschaussant et déracinant tellement la dent

qu'aussitost qu'il la touchait de ses deux doigts seulement, il l'arachait et quelquefois tombait sans y toucher. »

La Faculté put alors traiter le procédé « d'extraction diabolique », nous ne nous en étonnerons pas ; mais nous nous permettrons quelques réserves sur les assertions de de Courval. Pour nous, il raconte ce qu'il a ouï dire et non ce qu'il a vu. Qu'Hyéronimo ait découvert quelques agents anesthésiques, cela n'est pas douteux ; il n'a ici nulle priorité, et de nombreux faits historiques l'affirmeraient, mais qu'il ait obtenu les résultats tels que les raconte complaisamment de Courval, nous n'y pouvons ajouter foi.

De Courval s'en prend ensuite à ses confrères qui osaient dévier de l'orthodoxie de l'*alma mater*. C'était l'époque des grandes luttes, luttes de personnes, luttes d'intérêt, luttes de doctrine, moment d'inexprimable désordre, prélude nécessaire d'investigations scientifiques plus sérieuses. Il semble pourtant vouloir faire quelque concession : « Nous ne voulons pas estant moins, dit-il, estre tout discourtois envers la chymie que de la reprouver et chasser du tout du corps de la Faculté ; mais nous luy voulons faire garder son rang et tenir le lieu de la plus basse et infime servante et marmitonne de la médecine, et non pas luy laisser empiéter le nom et l'authorité de maîstresse, en la reprenant trop effrontément et en lui mettant le pied sur la gorge. »

Mais de cette modération relative, il prend sa revanche contre les paracelsistes : « Ce sont gens de sac et de corde qui trop mieux se sauroient aider d'un couteau en une presse que ne feroit un bon suisse de son espée, escumeurs de rapines franches, grands persécuteurs de bouteilles, tondeurs de nappes, escornifleurs de cabarets, bouches fraîches, escervelés, batteurs de pavé, souffleurs d'alchemie, athéistes, cabalistes et banqueroutiers.... Il faut les brusler et enfumer, comme renards en leurs tasnières ; ou comme fraislons en leurs trous et fourneaux, ou les bouillir avec leurs huiles distillées et alambiquées comme on faist les choux en Dauphiné. »

Un tel auteur prête à bien des commentaires. Ils n'ont pas manqué, et Sonnet s'est vu très diversement apprécié. Les uns avec Dreux du Radier ne semblent pas avoir assez d'épithètes pour le

discréditer : « Diction impure, images grossières, invectives outrées, licence effrénée dans le fond des choses et dans le style » ; d'autres, avec Viollet-le-Duc, ne lui ménagent pas les éloges : « Courval était un homme d'esprit, de sens, plein de droiture et fin observateur » ; on voit combien l'écart est grand.

M. de Beaurepaire porte sur de Courval un jugement plein de sens : « Pamphlétaire irrespectueux et grossier, il a compris mieux que bien des esprits délicats le besoin d'une transformation générale ; il a compati à la misère des basses classes, et a combattu la rapacité des traitants, les ridicules des gentilshommes d'aventure et le luxe insolent des abbés commendataires..... il a rêvé un royaume sans division, une organisation équitable des impôts, la suppression de la vénalité des charges, la justice respectée comme un sacerdoce, et la religion recouvrant l'auréole de sainteté et le prestige des anciens jours..... Ces aperçus graves et sensés, ces projets hardis de réforme politique sont de nature à fixer l'attention : ils attestent un esprit judicieux, une âme humaine autant que libérale, et ils sont, à notre sens, un des meilleurs titres de Sonnet à l'appréciation indulgente de notre époque. »

Et pour terminer cette esquisse sur de Courval, nous le mettrons encore une fois en scène ; à lui le dernier mot :

Mais que vous sert tant de cageol ?
Si mes vers vous blessent la ratte
C'en est fait, ils ont pris leur vol ;
Qui sera roigneux, qu'il se gratte.

P. — *Satyre Ménippée contre les poignantes incommoditez du mariage avec la Thiméthélie* ou *censure des femmes*. Paris, 1610 ; in-8°, avec portrait par L. Gaultier.

La troisième édition, revue de nouveau par l'auteur, est augmentée d'une *Deffence apologétique* contre les censeurs de sa satyre du mariage. — *Satyre contre les charlatans et pseudo-médecins empyriques*, Paris, 1610 ; in-8° de 339 pages avec son portrait. — *Les Exercices de ce temps*, satyre contre les mœurs, douze satyres : le bal, la foire du village, le pèlerinage, l'ignorant, le débauché, etc. — *Suite des Exercices de ce temps*, contenant plusieurs satyres contre le joug nuptial et fascheuses traverses du mariage.

— *Les œuvres satyriques* dédiées à la Reine, mère du Roy ; 2e édit.

revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Paris, Rolet Boutonné, 1622, in-8°. (Portrait par Matheus.)

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — L'abbé Gouget. *Biblioth. fr.*, t. XIV, p. 298. — D'Artigny. *Mémoires littéraires*, t. V, p. 210. — Dreux du Radier. *Histoire de la satire*, 1762. — Viollet-le-Duc. *Histoire de la satire en France*, introduction aux œuvres de Mathurin Régnier ; Paris, Jannet, 1853, p. 43, et Biblioth. poétique, p. 211. — Baratti. *Poètes normands, notice et portrait.* — Brunet. *Manuel du libraire.* — De Baurepaire. *Les satires de Sonnet.* — De Cœurval. *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1865, p. 164. — Chereau. *Le Parnasse médical français.* — Boisard. *Les hommes du Calvados.* — Du Roure. *Analecta biblioth.*, t. II. — Hodier. *Catalogue de sa bibliothèque*, 1844.

BERTRAND

✱ 1580, ? Bayeux.
† 1632, ? Rennes.

P. — Ouvrage latin sur les urines.
S. — O. — F.

HEURTAUD (Pierre)

XVIe siècle Caen (dates de naissance et de mort inconnues).

P. — *Traité de la peste*, Caen, 1621. — *Traité de la phlébotomie* où est contenue la manière de bien et artificiellement saigner ; Caen, Th. Blaise, 1623, pet. in-8°.

S. — O. — F. — Boisard. *Les hommes célèbres du Calvados.* — Huet. *Les origines de Caen.*

BARIL (Jean)

✱ XVIe siècle, St-Pierre-sur-Dives.
† XVIIe siècle, ?

P. — *Physiologia humana et pathologia per tabules synopticas.* Cadomi, Jo. Guernon, 1653, in-8° (ouvrage curieux).

S. — L. — F. — O. — Huet. *Les origines de Caen.* — Boisard. *Les hommes célèbres du Calvados.* — Masseville. *Hist. de Norm.*, t. VI.

DU VIQUET (**Marin**).

✱ XVIe siècle? Meuvaines.
† ? ?

S. — L. — O. — Huet. *Les origines de Caen.* — Pluquet. *Hist. de Bayeux.*

EUDES (**Charles**), sieur d'Houay.

✱ 1611, ? Ry.
† 1679, 13 septembre, Argentan.

Fils d'Isaac Eudes qui pratiquait la chirurgie avec distinction à Ry, frère du célèbre *Eudes* Jean, fondateur des Eudistes, et frère du non moins célèbre historien Eudes de Mezeray, il fit preuve dans une mémorable circonstance d'une noble fermeté de caractère.

La peste de 1638 fit de sérieux ravages à Argentan, et Eudes sut se distinguer par son inaltérable dévouement.

Étant échevin d'Argentan, Eudes reçut l'ordre du gouverneur, le maréchal de Grancey, de commencer la démolition des fortifications. Arrivés au pied de la tour de l'Horloge, monument utile et curieux et qu'à ce double titre il était convenable de respecter, les ouvriers reçurent l'ordre du gouverneur de continuer les travaux et de démolir cette tour. Les échevins veulent s'y opposer, mais le gouverneur persiste et veut être obéi. Les magistrats municipaux assemblés et troublés veulent s'incliner devant sa colère ; un seul lui résiste, c'est le chirurgien Eudes. « D'où viens-tu et qui es-tu, dit le gouverneur pour oser résister à mes ordres? Et Eudes de répondre fièrement : « Nous sommes trois frères adorateurs de la vérité, le premier la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. »

POSTEL (**Nicolas**).

✱ 1612, ? Caen.
† 1686, avril Caen.

Il fut professeur à l'Université de Caen. Son portrait est à la Bibliothèque de Caen.

P. — *Explication du traité de Galien, sur la température inégale;* 1675-1685, in-12. — Factum pour N. Postel contre les professeurs en médecine de Caen, ou *Dissertation sur les Péripneumonies d'hyver*, pour servir d'apologie à la thèse de Postel, 1685, in-12.

S. — L. — F. — O. — B. U. M. — Boisard. — Catal. Bulteau, n° 2581. — *An. Norm.*, 1840.

LE CORDIER (Hélie).

✱ 1615, 7 octobre, Saint-Julien-sur-Calonne.
† 16.. ? ?

Médecin à Pont-l'Évêque qu'il illustra par ses poésies. Boisard qui lui consacre une intéressante notice, cite ces vers sur l'origine de cette ville :

Avant que d'estre à vos ayeux
C'était une isle que ces lieux,
Où certain Evesque très sage
Batit un pont avec raison,
Ainsi l'ouvrier et l'ouvrage
Ont à ce lieu donné le nom
. . . . . .
Car si l'ouvrage fut un Pont,
Si l'ouvrier fut un Evesque,
Ces deux noms mis ensemble, font
Le composé du *Pont-l'Evesque.*

P. — *Job, ou l'illustre souffrant*, Paris, 1667, in-12. — *Le Pont-l'Evesque*, dédié à Mademoiselle de Montpensier, Paris, 1662.

S. — L. — F. — O. — B. U. M. — Boisard. — Chereau. *Le Parnasse médical français.*

GRAINDORGE (André).

✱ 1616, ? Caen.
† 1676, 13 janvier, Caen.

Docteur de Montpellier, exerça la médecine à Caen.

P. — *In futilem Figuli exercitationem medicam de principiis fœtus, animadversiones,* Narbonne, 1658, in-8°. — *Dissertatio de natura ignis, lucis et colorum,* Caen, 1664, in-4°. — *De l'origine des Macreuses,* Caen, 1680. Graindorge laissa en manuscrit : *Statera aeris et de origine formarum.*

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — Boisard. — Huet. *Origine de Caen.* — Moreri. *Grand Dict. hist.* — *Journal des Sçavans*, 1680, p. 102-105. — Ch. Nisard. *Mémoires de Huet.*

LA DUQUERIE (Jean-Baptiste Callard de).

✱ 1620, ? Caen.
† 1718, ? Caen.

Professeur à l'Université de Caen. Son portrait est à la Bibliothèque de Caen.

P. — *Lexicon etymologicum, etc.*, Caen, 1673 ; Paris, 1693 ; édit. de 1715, revue et augmentée. *Catalogus plantarum in locis paludaris*, Paris, 1714, in-12.
S. — O. — L. — Guiot. — *An. Norm.*, 1840, p. 452.

VATTIER (Pierre).

✱ 1623, ? Montreuil-l'Argilé ou à Monnier (Orne).
† 1667, ? Paris.

Médecin de Gaston d'Orléans, et savant dans les langues orientales, il devint secrétaire du roi, et professeur de langue arabe.

P. — *Hist. mahométane ou les quarante-neuf califes, etc.*, Paris, 1567, in-4°. — *Hist. du grand Tamerlan*, Paris, 1658, in-4°. — *La logique du fils de Lina*, trad. de l'Arabe, Paris, 1659, in-8°. — *Nouvelles pensées sur la nature des passions*, Paris, 1659, in-4°. — *Le cœur détrôné*, discours sur l'usage du foie, où il est montré que le cœur ne fait pas le sang, Paris, 1660, in 8°. — *L'hymne d'Avicenne et les proverbes du calife Gali-Ali*, Paris, 1660, in-8°. — *L'onisecrité musulmane*, Paris, 1664, in-12. Trad. complète des œuvres d'Avicenne. — *L'Égypte de Murtadi fils de Gagiphe*, Paris, 1666, in-12.
S. — L. — F. — O. — Gouget. *Mém. sur le collège royal*, t. III.

MAHEUST (Mathieu), sieur de Vaucouleurs.

✱ 1630, 5 octobre, Caen.
† 1700, 2 avril, Caen.

Professeur de médecine à l'Université de cette ville.

P. — *Dissertatio de Lacte*, Rothomagi, Maury, 1664, in-4°. — *Traités*

sur les aphorismes d'Hippocrate. — Plusieurs thèses composées pour les élèves.

S. — F. — O. — Boisard. — Huet. — Moreri. *Dict. hist.*

POLINIÈRE (Pierre).

✱ 1671, 8 septembre, Coulonces.
† 1734, 9 février, Coulonces.

Ce savant qui s'occupa surtout d'études physiques et mathématiques, reçut le diplôme de docteur en médecine. Professeur de physique au collège d'Harcourt.

P. — *Éléments de mathématiques*, Paris, 1604, in-12. — *Expériences de physique*, Paris, 1709, in-12; 5e édit., Paris, 1741, in-12.

S. — O. — N. B. G. — Boisard. — Moreri. — Savérien. *Philosophes modernes*, t. VI.

MALOUIN (Charles).

✱ 1695, ? Caen.
† 1718, 23 juin, Caen.

Docteur en médecine de l'Université de Caen, mourut à l'âge de 23 ans.

P. — *Traité des corps solides et fluides du corps humain, ou examen du mouvement des liqueurs animales dans les animaux,* Paris, 1718-58, in-12.

S. — L. — O.

BELJAMBE (Alexandre-Louis Longrais de).

✱ 1699, 23 juin, Caen.
† 1743, 24 janvier, Caen.

Professeur à la Faculté, et membre de l'Académie de Caen.

S. — O. — Moreri. *Dict. hist.*

L'HONORÉ.

✱ XVIIe siècle, ? Bayeux.
† ? ? ?

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Bayeux.

P. — *Recueil en vers français adressé à M. de Gourgues, intendant de Caen.*
S. — O. — F. — Pluquet. *Hist. de Bayeux.*

DU HAMEL (Michel).

✱ XVIIe siècle, ? Bayeux.
† ? ? ?

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, il passa sa thèse le 26 février 1655. On a de lui une prose latine, de 84 vers, composée en l'honneur de son maître Jean Merlet. Cette pièce est ainsi signée : *Baiocis, die 26 feb. 1655. Tuorum minimus atque obsequentissimus*, Michael du Hamel, D. M.

P. — *Nobilissimo clarissimoque viro P. Domino Merlet, doct. med. Parisiensi, praeceptori æternum colendissimo salutem*, in-4° s. l. n. d. 12 pages.
S. — A. Chereau. *Le Parnasse médical français,* Paris, 1874.

LAMY (Allain).

✱ XVIIe siècle, ? Caen.
† ? ? ?

P. — *Ergo phrenediti narcotica*, in-4°, Paris, 1654.
S. — O.

HAMEL (Marin).

✱ XVIIe siècle, ? Lisieux.
† ? ? ?

Chirurgien à Lisieux, Hamel se distingua lors des épidémies qui ravagèrent cette ville en 1635-1637, 1650-1651, et Rouen en 1639.

P. — *Discours sommaire et méthodique de la cure et préservation de la peste, utile à toutes sortes de personnes*, Rouen, 1658, in-18. — *Traité de la morsure d'un chien enragé qui enseigne les causes, signes et pronostics du mal de la rage avec la manière de s'en préserver,* Lisieux, s. d., 1660, in-8°.
S. — F. — O. — N. B. G. — Catalogue de la Bibliothèque nationale.

MALOUIN (Paul-Jacques).

✱ 1701, ? Caen.
† 1778, 3 janvier, Versailles.

Fils d'un conseiller au présidial de Caen, il fut envoyé par son père à Paris pour étudier la jurisprudence, mais Malouin céda à son goût et quitta le droit pour la médecine qui avait au reste été pratiquée par plusieurs membres de sa famille avec illustration. Il n'était pas, en médecine, de l'école des sceptiques : « Tous les grands hommes ont aimé la médecine, disait-il un jour à un jeune homme qui parlait mal de cet art. — Il faut au moins retrancher de la liste un certain Molière, reprit son interlocuteur. — Aussi, répartit Malouin, voyez comme il est mort. » Il était pleinement convaincu de l'efficacité des remèdes ; et il savait tant de gré à ses malades de leur docilité que voyant un de ses amis prendre tous ses remèdes avec exactitude, il ne put s'empêcher de l'embrasser en lui disant : « Vous étiez digne d'être malade » Il a laissé la réputation d'un homme studieux, intègre et de bonne foi. Parmentier ayant lu à l'Académie des sciences, un nouveau traité de l'art du boulanger, dans lequel il contredisait sur plusieurs points son vieux collègue, n'osait le regarder ; mais, sa lecture était à peine finie, que Malouin vint lui dire : « Recevez mon compliment, vous avez vu mieux que moi. » Il ne pouvait souffrir de plaisanteries au sujet de la médecine, et il se fâcha net avec une personne qui s'en était moqué. Il la sait malade, se rend vers elle, et lui dit : « Je sais que vous êtes malade et que l'on vous traite mal, je suis venu, je vous hais, je vous guérirai et ne vous verrai plus. » C'est un trait d'originalité, mais si le malade fût mort, qu'eût-on dit ?

Malouin était avant tout hygiéniste, et voulait par là s'efforcer de préserver des maladies. Il donna lui-même l'exemple d'une vie régulière et sobre, et mourut à Versailles d'une attaque d'apoplexie. Il s'y était retiré après une pratique lucrative, disant qu'il « s'était retiré à la cour ».

Malouin a laissé la réputation d'un savant honnête et consciencieux. Grâce à sa renommée il devint professeur de médecine au

Collège de France, médecin ordinaire de la reine, membre de la Société royale de Londres, de l'Académie des sciences de Paris (1742), et professeur de chimie au jardin du roi (1745). Il laissa par testament à la Faculté un prix, pour que l'on rendît compte tous les ans, des travaux et des découvertes les plus importants. Les siens en chimie ont eu surtout pour objets, le zinc, la chaux, l'étain et l'union du mercure avec le plomb.

P. — *An herniæ inguinali cum adhæsione, subligatum nocet?* 1737. — *An ad sanitatem musice?* 1747. — *In reactionis actionisque æqualitate œconomia animalis,* 1750. — *Traité de chimie*, 1734. — Lettre en reponse à la critique du traité de chimie, Paris, 1735, in-12. — *Chimie médicinale*, contenant la manière de préparer les remèdes qui sont le plus en usage dans la médecine, Paris, 1750 et 1755, 2 vol. in-12. — *Description et détail des arts du Meunier, du Vermicellier et du Boulanger,* avec un *abrégé de l'histoire de la Boulangerie,* Paris, 1767, in-8°, dans la collection des arts et métiers. — Dans le recueil de l'Académie des sciences : mémoires divers et histoire des maladies épidermiques observées à Paris (1742 à 1754). — Analyse de eaux savonneuses de Plombières, 1746.

S. — L. — F. — O. — N. B. O. — B. U. M. — N. B. G. — B. M. P. — Boisard. — *Eloge*, par Condorcet. Mém. de l'Acad., 1778. — Chaudon et Delandine. *Dict. hist.*

PLUQUET (Jean-Jacques-Adrien).

✱ 1722, 3 avril, Bayeux.
† 1807, 22 octobre, Bayeux.

Ce médecin, qui exerça pendant soixante ans, a laissé, à l'état manuscrit, de nombreux volumes d'observations sur différentes maladies.

S. — L. — O.

CHIBOURG (Joseph-Pierre).

✱ 1725, 9 juilet, Caen.
† 1806, 26 mai, Caen.

Médecin en chef et professeur de clinique des hospices de Caen, Chibourg fut élu, en 1784, recteur de l'Université de Caen. Il

était membre correspondant de la Société de médecine de Paris, et de plusieurs sociétés savantes.

Chibourg avait eu l'honneur de prononcer, en 1786, une harangue latine, devant le roi Louis XVI, étant alors recteur de l'Université de Caen. Il laissa après lui un renom éclatant de savant praticien, d'humaniste distingué, de causeur charmant.

La bibliothèque de la ville de Caen possède, en deux volumes in-f°, n° 124, un manuscrit très curieux contenant tous les actes du rectorat de Chibourg qui dura quatre ans. On y trouve, en grand nombre, des discours latins, des convocations académiques, des mémoires judiciaires sur des contestations existant entre l'Université et d'autres corporations.

P. — *Discours dans lequel il examine par quel mécanisme les fortes affections de l'âme en suspendent les opérations.* — *Dissertation sur les différences essentielles entre la structure du fœtus et celle de l'adulte* (ce sujet avait été mis au concours par l'Académie de Rouen, vers 1751. Chibourg obtint une mention honorable).

S. — L. — F. — O. — Thiéry. *Notice biographique*, Caen, 1807. — *Académie de Caen*, 1874, p. 196.

DUBREUIL (Pierre-Louis).

✳ 1731, 11 septembre, Caen.
† 1813, 6 septembre, Caen.

Docteur régent de la Faculté de médecine de Caen et professeur de chirurgie.

S. — F. — O. — *Notice*, par Saint-Fresne.

ROBERT (Marie-Jacques-Clair).

✳ 1732, ? près de Caen.
† ? ? ?

Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, il fut premier médecin et conseiller intime de Christian IV, comte Palatin, duc des Deux-Ponts.

P. — *Recherches sur la nature de l'inoculation de la petite vérole*, Paris,

LÉPECQ DE LA CLOTURE (Louis)

✶ 1736, 12 juillet, Caen. — † 1804, 5 novembre, Saint-Pierre-Azif.

Docteur régent et professeur royal de chirurgie à la Faculté de médecine de Caen
Médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen
Médecin de la généralité pour les maladies épidémiques
Membre de l'Académie de Rouen, de Caen, etc.

1763, in-12. — *Traité des principaux objets de médecine,* avec un *sommaire de la plus part des thèses soutenues aux écoles de Paris, depuis* 1752 *jusqu'en* 1764 ; Paris, 1766, 2 vol. in-12. — *De la vieillesse*, Paris, 1777, in-12.

S. — L. — F. — O. — *France littéraire*, par J. Quérard. — Guiot.

MOYZANT (François).

✱ 1735, 5 mars, Andrieu.
† 1813, 3 août, Caen.

Moyzant reçut à Caen le diplôme de docteur en médecine en 1764. Il renonça à la pratique de la médecine et a laissé de très nombreux ouvrages étrangers à la médecine. Il collabora pourtant au Dictionnaire de chirurgie de Vacher. Paris, 1767, 2 vol. in-8°. Il fut, à Caen, professeur de rhétorique, bibliothécaire de l'Université, etc. Son portrait, peint par Nourry, se trouve à la Bibliothèque de Caen.

S. — F. — O. — N. B. G. — Boisard. — *Ann. Norm.*, 1840. — Quérard. — *France littéraire.*

LEPECQ DE LA CLOTURE (Louis).

✱ 1736, 12 juillet; Caen.
† 1804, 5 novembre, Saint-Pierre-Azif.

Madame Oursel affirme que sur l'acte de l'état civil on lit . Lepec, et non Lepecq. Boisard le dit né en 1736 ; ainsi, au reste, que Max Simon et Gosseaume dans leur notice biographique : « naquit à Caen, en 1736 ». Lebreton, Frère, Oursel, disent 1737.

Doit-on écrire Lépecq ou Lepecq? L'une et l'autre orthographe se trouvent.

Si rarement aujourd'hui les fils embrassent la carrière de leur père, bien qu'un certain revirement se fasse vers les mœurs anciennes, Lepecq suivit cette ancienne coutume, car son père avait été docteur régent de la Faculté de médecine de Caen ; mais il avait été enlevé de bonne heure à sa famille et ne laissait à son fils que le souvenir honorable des services qu'il avait rendus.

Lepecq fit ses études classiques à Caen et commença, dans cette

ville, ses études médicales. Il ne tarda pas à comprendre que son instruction scientifique ne pourrait être complète qu'à Paris, et il vint y perfectionner ses connaissances. Il suivit avec assiduité la clinique de la Charité, et contracta « l'habitude de confirmer les préceptes par l'observation », se préparant ainsi aux travaux qui devaient l'illustrer, et dérogeant aux habitudes d'alors, où l'on s'occupait beaucoup plus de doctrines que de faits pratiques.

Une circonstance, dit Simon, que Lepecq rappelle lui-même avec une modestie touchante, et que nous nous garderons bien d'omettre, c'est que tous les soirs, les bons religieux qui soignaient alors les malades de la Charité attendaient qu'il fût venu faire sa visite officieuse, avant de renouveler les prescriptions faites par les médecins de l'établissement.

Esprit sage, judicieux, correct, Lepecq se place au premier rang des observateurs sagaces et laborieux, qu'un jugement sain, fortifié par une connaissance suffisante de la tradition scientifique, conduit toujours sûrement. Ces talents naturels furent développés par ses maîtres.

Bordeu fut l'un de ceux-là. Il trouva en lui un guide sûr et zélé de la doctrine hippocratique. Après ces épreuves probatoires, il revint à Caen. « Ennemi de tout système, il ne reconnut qu'une autorité souveraine, l'expérience soumise aux lois de la raison, et qu'un guide certain, la nature, dont le flambeau n'égare jamais. »

« Un des premiers points de l'application de cette méthode fut, pour Lepecq de la Clôture, un éloignement prononcé pour la polypharmacie. La foi qu'il eut de bonne heure et qu'il conserva toute sa vie, à la vérité de la doctrine hippocratique, contribua beaucoup, sans doute, à développer en lui cette répulsion ; mais ce serait méconnaître la rectitude intellectuelle, la sagacité de ce médecin distingué, que de s'arrêter là dans ce jugement. » C'est, en effet, dans l'étude attentive du malade, dans l'étude clinique que Lepecq put s'édifier sur la valeur de cette polypharmacie diffuse et confuse, et prodiguée sans méthode, sans savoir suffisants. « Il comprit que la médecine, pour n'être pas une simple expectation, ou, suivant le mot d'Asclépiade, une méditation de

la mort, n'avait pas besoin de se jeter dans les périls d'une thérapeutique excessive. »

C'est après des études aussi soutenues que Lepecq revint à Caen. Il ne tarda pas à être reçu agrégé à la Faculté de Caen et professeur de chirurgie, emploi qui ne convenait guère à ses aptitudes naturelles, car Lepecq fut toujours et avant tout médecin.

Il arrivait dans une ville où plusieurs médecins jouissaient d'une réputation méritée. Il parvint néanmoins à se faire connaître ; désireux d'étendre le champ de son observation, il parcourut plusieurs points de la Normandie, et y étudia les diverses influences morbides au point de vue de la topographie médicale. C'est à partir de cette époque que le nom de Lepecq commença à sortir de son obscurité, c'est alors que le collège de Rouen voulut se l'attacher. En 1768, après cinq ans de pratique, il vint se fixer à Rouen.

On ne pouvait alors exercer dans cette ville qu'après s'être soumis aux statuts du collège des médecins de Rouen (1). Ceux-ci exigeaient, nous l'avons dit dans notre premier volume, quatre années d'inscription dans une université célèbre, deux années de pratique dans une ville *extra muros*, la composition d'une dissertation proposée par le collège, et douze questions relatives par tiers à la médecine, à la chirurgie et à la matière médicale. L'argumentation publique durait deux jours consécutifs.

Lepecq subit ses épreuves avec succès. La question qu'on lui proposa fut celle-ci : « La saignée est-elle préférable aux sudorifiques dans le traitement du rhumatisme goutteux ? » Lepecq conclut affirmativement, fit preuve d'érudition et sut se montrer écrivain correct et élégant.

Voici les douze questions qu'il eut à développer : En médécine : « Sur les qualités médicatrices et conservatrices de la nature ; — sur la nécessité de la prendre pour guide dans l'application des médicaments ; — sur la valeur des crises ; — sur l'avantage que les mères retirent de l'allaitement de leurs enfants.

En matière médicale : Sur la propriété de l'eau ; — du tartre stibié ; — de l'opium ; — du kinkina.

(1) Consulter les *Médecins normands* (Seine-Infér.) : biogr. d'AVENEL.

En chirurgie : C'est la nature qui guérit les blessures ; — on ne doit recourir aux opérations que dans une nécessité absolue ; — la dextérité de l'accoucheur est l'instrument le plus utile, et l'usage des forceps est à peine admissible ; — l'insertion de la petite vérole peut être tolérée par un médecin prudent, mais ne doit point être conseillée, tant à cause du danger de l'opération que par la crainte de répandre la contagion » ; et Gosseaume ajoute : « L'on commence à s'appercevoir combien cette pratique individuellement avantageuse, faisait, par une propagation inévitable, payer chèrement les services partiels qu'elle rendait. » A notre époque, on ne se contente plus de vacciner, on revaccine ; et en certains pays obligatoirement, et le forceps n'est plus regardé comme un instrument « à peine admissible ».

Là, Lepecq poursuivit les mêmes travaux d'observations sur un théâtre plus important, et les épidémies de Louviers, du Gros-Theil, etc., lui fournirent de précieux documents.

Au titre d'agrégé au collège de médecine de Rouen, Lepecq joignit des titres plus relevés encore : médecin de l'Hôtel-Dieu, médecin de la généralité de la Normandie pour les maladies épidémiques, correspondant de la Société royale de médecine de Paris, membre de l'Académie de Rouen, de Caen, etc.

Un trait qui l'honore, c'est la bonté de son cœur. Avec quel accent il décrit le spectacle de la misère qui s'étale à ses yeux : « Venez avec moi, ô vous qui ne connaissez que les plaisirs, le luxe, la mollesse. Descendons un instant dans cette basse chaumière ! on y voit une famille entière couchée sur la paille, dont les corps, à moitié couverts de mauvais haillons exhalent une odeur cadavéreuse, tristes victimes de la misère et du découragement ! Munis de tous les sacrements de l'Église, n'attendant plus rien des hommes, ils se sont enfermés dans cette étable, dont l'accès est à peine permis à quelques rayons de soleil, réduit affreux dans lequel ils ne respirent que l'exhalaison d'un air empesté ! C'est là, qu'abandonnés de tout le monde, refusant les secours de l'art, ils sont en proie à la douleur, à la maladie, au désespoir. »

L'ouvrage qui a fait la réputation de Lepecq est son travail sur les constitutions épidémiques ; réputation imméritée, non certes;

exagérée à mon sens, un peu. Reconnaissons toutefois qu'il a été le précurseur de ces travaux, de ces congrès d'hygiène, dont, à notre époque d'incessante communication internationale, l'utilité est absolue. Il a eu le premier le mérite de faire des recherches sur l'air, les eaux, les lieux qu'aucun avant lui n'avait tenté. Il a fait preuve d'esprit judicieux et a montré dans le travail une persévérance toujours digne d'éloge.

Pour arriver à son but, il s'associa tous les médecins de la province de Normandie, et demanda, à tous, des détails relatifs à la topographie médicale des lieux qu'ils habitent. De cette collection de mémoires authentiques il sut tirer un excellent parti : « Il les refondit pour la plupart et leur donna un nouvel intérêt par le charme d'une diction pure, par les réflexions judicieuses dont il les accompagna, et les observations particulières dont il les enrichit. »

Il n'est pas inutile de rappeler ici les circonstances qui ont amené cette publication. La modestie de l'auteur revit tout entière dans ce souvenir, qui, en même temps, imprime un cachet particulier à ses travaux : « La main d'un ami, dit-il, arracha ces observations que j'avais écrites pour ma propre utilité, de l'obscurité de mon cabinet, pour les faire passer sous les yeux des maîtres de l'art : leur approbation, leur encouragement y mirent un prix que je ne connaissais pas. Enfin, l'attention d'un grand ministre, protecteur des sciences et l'ami des hommes, veut les faire paraître au grand jour ; que dis-je, on veut que cet essai soit exposé dans les grands hôpitaux du royaume ! Que de réflexions, que d'objets de crainte et de sensibilité se présentent à mon âme étonnée ! C'est à leur simplicité, à la candeur de l'expression, à la vérité de l'observation que j'en appelle. »

Dès 1776, il avait publié, en un volume in-4°, *ses observations sur les maladies épidémiques*. Cet ouvrage est dédié à M. de Crosnes, intendant de la généralité de Rouen.

En 1778, il publia, en deux volumes in-4°, sa collection d'*observations* sur les maladies et constitutions épidémiques, et les dédia au roi. Cet ouvrage se compose de quatre parties.

« Notre confrère partage d'abord la province entière par con-

trées, d'après le gisement des montagnes, le cours des rivières, l'exposition, l'élévation ou la dépression des lieux. Il décrit les caractères des premiers Normands, comparativement avec les mœurs et les usages de leurs descendants ; les maladies endémiques les plus générales, et celles qui sont particulières à chaque canton. Il expose succinctement les productions naturelles qui s'y rencontrent, la nature des eaux communes ou minérales qui y coulent, et la longue série des maladies épidémiques qui y ont été observées.

« La description très soignée des cantons de Rouen et de Caen sont de M. Lepecq. les autres sont de ses collaborateurs. Enfin, trois tables de mortalités dont il avait fourni la première pour le canton de Rouen donnent lieu à des comparaisons et à des rapprochements utiles à l'art de guérir.

« La seconde est le résumé simple et clair d'observations météorologiques pendant un espace de quinze années.

« La troisième comprend l'histoire des maladies populaires qui ont régné à Caen de 1763 à 1768.

« La quatrième et dernière est consacrée à la description des maladies épidémiques observées dans le canton de Rouen, etc., jusqu'en 1777 inclusivement. Là, viennent se ranger les épidémies de 1770 et autres qui sont décrites dans le premier volume. »

La thérapeutique n'est pas négligée, et on suit avec intérêt le développement des secours à l'aide desquels il s'efforçait de conjurer le mal, et d'en arrêter les ravages.

Le Dr Max Simon (d'Aumale), lauréat de l'Académie de Rouen, pour le concours proposé (éloge de Lepecq) a sur ses travaux porté une judicieuse critique : « Lepecq, dit-il, avait parfaitement compris l'importance de l'observation en médecine, il s'élève en plusieurs endroits de ses ouvrages contre l'esprit de système ; mais ce n'est de sa part qu'une pure illusion. Il est peu d'auteurs dans lesquels on trouve plus d'idées théoriques.

« S'il proclame la nécessité de revenir à l'observation, il s'en écarte aussitôt ; et, à côté d'observations de bon aloi, il pose les affirmations théoriques les plus explicites. » C'est, au reste, la critique que l'on peut adresser à l'école de Cos ; il lui man-

quait pour s'en préserver les immortelles découvertes de Pasteur.

Membre résidant de l'Académie de Rouen, Lepecq y fit de nombreuses et intéressantes communications, presque toutes relatives à ses recherches particulières. Mais il n'était pas exclusif, et il lut, en 1783, un intéressant mémoire sur le développement des passions.

Tant de travaux ne devaient pas rester sans récompense et Lepecq fut anobli en 1781 (Lepecq Sire de la Cloture). Le gouvernement frappé de l'utilité de ses travaux en avait, à ses frais, ordonné l'impression.

On a de lui quelques poésies « fort agréables ». L'épithalame qu'il composa à l'occasion du mariage de sa fille est plein de fraîcheur et de sentiment. Il avait épousé en 1778, une demoiselle Lebon dont il eut deux enfants : « Il porta dans son ménage la douceur et l'amabilité qui le caractérisaient. »

Rappelons encore qu'en 1791, une grave épidémie décima l'école militaire de Beaumont-en-Auge. Lepecq y accourut, et fut assez heureux pour voir promptement la maladie céder aux remèdes et aux précautions hygiéniques qu'il s'était hâté de prescrire.

Lepecq ne suivit pas sans effroi et sans répulsion les progrès de la Révolution : il ne sut pas dissimuler ses antipathies. On se souvint de ses lettres de noblesse ; il fut arrêté et subit une longue détention. Rendu à la liberté, il se dégoûta du séjour de Rouen, et vint se réfugier, en 1794, à Saint-Pierre-Azif, berceau de ses ancêtres, avec une fortune honorable. Il ne cessa pas pour cela de continuer sa profession, heureux de rendre des services et d'être encore utile à ses semblables. On se souvint longtemps dans ce village de ce bon vieillard tourmenté par la goutte, qu'on rencontrait à toute heure et en toute saison, chevauchant dans les campagnes, pour aller visiter sous son toit de chaume, quelque pauvre malade. Peu à peu sa santé s'altéra, la poitrine s'engagea de plus en plus, et il succomba, à l'âge de 68 ans.

Lepecq était d'une taille médiocre, d'un abord gracieux et d'un commerce facile ; il eût paru que sa forte constitution pût lui permettre d'espérer une plus longue carrière. S'il n'atteignit pas une

longue vieillesse, il laissa après lui de très utiles travaux et rendit d'éminents services.

Un portrait de ce médecin célèbre peint à l'huile par Lemonnier se trouve entre les mains de son petit-fils M. de la Glanville. Une copie a été donnée par lui à l'Académie de Rouen.

Le docteur Max Simon a donné dans son ouvrage le portrait de Lepecq. C'est lui que nous reproduisons.

Lepecq de la Cloture fut docteur régent et professeur royal de chirurgie en la Faculté de médecine de Caen ; agrégé au collège des médecins de Rouen ; médecin désigné de l'Hôtel-Dieu de la même ville ; médecin de la généralité pour les malades épidémiques ; associé à la Société royale de médecine de Paris ; membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, et de celle des belles-lettres de Caen.

P. — *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques :* ouvrage qui expose une suite de quinze années d'observations, et dans lequel les épidémies, les constitutions régnantes et intercurrentes, sont liées, selon le vœu d'Hippocrate, avec les causes météorologiques, locales et relatives aux divers climats, ainsi qu'avec l'histoire naturelle et médicale de la Normandie. On y a joint un appendice sur l'ordre des constitutions épidémiques. — A Rouen, de l'imprimerie privilégiée ; à Paris, chez Didot le jeune et Meguignon, MDCCLXXVIII, 2 vol. in-4°. Bel ouvrage, devenu rare. — Comme complément de cet important ouvrage, il convient d'ajouter, dit Frère, un recueil d'observations, rédigé dans le même plan, et qui s'étend de 1777 à 1791, en deux volumes. On ne connaît jusqu'alors l'existence que d'un seul exemplaire de ces deux volumes qui se trouvent à la Bibliothèque de Rouen. — *Le Précis de l'Acad. de Rouen,* t. V (1781-1792) renferme des notices de Lepecq, sur les maladies épidémiques observées en Normandie, durant les dernières années du XVIIIe siècle.

S. — L — F. — O. — B. U. M. — Boizard. *Acad. de Rouen,* 1804-1805. — *Notice* par Gosseaume. — *Éloge,* par M. Simon, lauréat de l'Acad. de Rouen, rapporteur Hellis, 1853. — *Notice hist.* de S. Fr. Herson, Caen, Poisson, 1805, in-8°. — *Notice* de M. Le Premagny de la Glanville, son gendre, 1805, in-8°. — Leudet. *Étude historique sur la médecine et sur les médecins de Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles,* Rouen, 1858, in-8°. — *Étude pratique rétrospective et comparée sur le traitement des épidémies au XVIIIe siècle,* appréciation des travaux et éloge de Lepecq de la Cloture, par le Dr Max Simon, avec un portrait de Lepecq.

BOUFFEY (Louis-Dominique-Aimable).

✱ 1748, 31 août, Villers-Bocage.
† 1820, 31 mars, Argentan.

Médecin à Argentan, lors de la Révolution, il en embrassa les principes, et fut, en 1790, l'un des administrateurs du district d'Argentan. Il fut le premier sous-préfet de cette ville. En 1808, le département de l'Orne l'envoya au Corps législatif. Il fut aussi médecin consultant de *Monsieur*, comte de Provence, frère de Louis XVI, depuis Louis XVIII. En 1815, Bouffey cessa de faire partie de la Chambre. Il avait été élu membre correspondant de la Société de médecine, lors de sa création, en 1776.

P. — Mémoire qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Nancy, sur la question suivante : 1° Assigner, dans les circonstances présentes (en janvier), quelles sont les causes qui pourraient engendrer des maladies; 2° déterminer quel sera le caractère de ces maladies à l'époque où le vent du midi et du couchant nous ramèneront un temps pluvieux ou moins froid; 3° indiquer les moyens préservatifs de ces maladies, Nancy, 1789, in-8°. — *Essai sur les fièvres intermittentes, l'action et l'usage des fébrifuges, et surtout du quinquina*, Paris, 1798, in-8°. — *Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies;* 1re part., Paris, 1799, in-8°; 2e édit., deux parties, Paris, 1813, in-8°. — Observations sur une épizootie, in *Mémoires de la Soc. royale de méd.*, t. XI, p. 249. — Observations sur le danger des crapauds employés comme topiques sur les cancers ulcérés; *Journal de méd.*, t. 62. — Observations pratiques et réflexions sur les facultés organiques, *ibid.*, t. 77.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — *Dict. hist. de la médecine* (Dezeimeris). — Boisard. — Quérard.

THOURET (Michel-Augustin).

✱ 1749, 5 septembre, Pont-l'Évêque.
† 1810, 19 juin, Meudon.

Frère du constituant qui mourut sur l'échafaud, le 22 avril 1794, et fils de Guillaume Thouret, notaire royal à Pont-l'Évêque, Thouret fit dans cette ville de brillantes études qu'il alla terminer à Caen. Il y fut reçu docteur en médecine, et vint à Paris, où il fut

agrégé à la Faculté de médecine, en 1774. Il obtint au concours le prix fondé par M. de Diest, pour la réception gratuite au doctorat. Ce fut à cette occasion qu'il soutint plusieurs thèses en latin.

Thouret eut l'honneur d'entrer l'un des premiers dans la Société royale de médecine. La Faculté de Paris crut son indépendance menacée par l'établissement de cette compagnie, et fit tout pour le faire échouer, s'arrêtant même peu au choix des moyens ; mais la Société royale de médecine poursuivit son but, dédaignant les menées et les pamphlets de ses adversaires, soutenue au reste par des hommes tels que Vicq d'Azyr, Jussieu, etc.

Thouret prit part à une réforme d'hygiène qui s'imposait depuis longtemps, et qu'il put mener à bien grâce à son savoir et à l'autorité dont il jouissait ; j'ai dit l'exhumation du cimetière des Innocents. Cette mesure avait été déjà réclamée en 1554. Ce ne fut qu'en 1785, que M. Thiroux de Crosne, lieutenant général de police de Paris, envoya à la Société royale de médecine un mémoire qui lui avait été adressé sur les moyens de convertir l'emplacement occupé par l'église, les charniers et le cimetière des Saints-Innocents en une place ouverte, et d'y transférer le marché aux herbes et aux légumes. La Société de médecine nomma une commission, et Thouret fut désigné comme rapporteur : « Longtemps, dit-il, le cimetière des Saints-Innocents avait été presque l'unique sépulture de la capitale. Les familles les plus distinguées de tous les ordres et de tous les rangs venaient y confondre leurs funérailles avec celles des citoyens de la classe la plus inférieure. Cette espèce d'hommage rendu au principe d'égalité que la nature établit parmi les hommes, devait flatter la multitude. La religion semblait avoir cherché dans les premiers temps à entretenir une aussi pieuse coutume, en honorant cette sépulture commune par les cérémonies les plus imposantes. Au milieu des solennités dont chaque année renouvelait le spectacle, le cimetière avait été longtemps pour le peuple un objet de culte public. C'était sous les yeux de ce même peuple que les opérations devaient s'exécuter. Attiré dans toutes les rues, dans toutes les places voisines par ses occupations, ou ses habitudes journalières, la nuit même ne devait pas l'en écarter. Sous les yeux de tant de témoins, en présence d'une multitude

aussi facile à céder aux impressions qu'on lui communique, la plus légère imprudence pouvait indisposer les esprits. Cette enceinte recélait, en outre, dans son sein, plusieurs des antiquités les plus curieuses et des plus intéressantes de la capitale, et d'honnêtes citoyens peu fortunés venaient chercher un asile parmi les morts dans cette lugubre retraite. Mais c'était surtout relativement aux dangers pour la salubrité de l'air, tant redoutés dans de semblables occasions, que les craintes devenaient excessives. » Des infiltrations du cimetière dans les caves et les fosses d'aisance avaient déterminé, à diverses reprises, de redoutables accidents, et avaient obligé le gouvernement à faire fermer l'église et cesser les inhumations dans le cimetière. Le travail exécuté nuit et jour, dura plus de six mois, laps de temps encore assez court, si l'on songe que le cimetière couvrait une étendue de dix-sept cents toises carrées. Il fut couronné du plus grand succès. L'honneur en revient surtout à Thouret qui sut là, recueillir d'utiles documents pour la science. Sur cet emplacement, on éleva le marché des Innocents, orné d'une fontaine jaillissante, aujourd'hui l'un des plus importants marchés de Paris. La Révolution est venue empêcher de publier sur cette grande opération un bel ouvrage pittoresque, dont les matériaux, consistant en dessins et en explications, étaient tout préparés. Si les documents originaux étaient retrouvés, on pourrait être assuré du succès d'une telle publication.

Colombier (1), en 1789, s'adjoignit Thouret en survivance et en exercice à la place d'inspecteur général des hôpitaux civils et maisons de force du royaume. Il était également membre du Conseil de santé des hôpitaux militaires, et médecin au département de la police. Peu après il recevait la mission d'aller éteindre en Lorraine et en Champagne la contagion qui désolait ces provinces depuis l'invasion des Prussiens. Thouret perdit ces places, qui furent supprimées en 1792. En 1794, la mort de son illustre frère l'atteignit, sans le décourager toutefois. Lorsqu'on rétablit la Faculté de médecine, sous le nom d'École de santé (2 décembre 1794), on lui en confia la direction. D'accord avec Fourcroy pour le choix des pro-

(1) Thouret épousa une de ses filles et devint ainsi le beau-frère du baron Desgenettes (V. ce nom).

fesseurs, il se donna les plus illustres collègues, Desault, Corvisart, Sabatier, Pelletan, Dubois, Baudelocque, etc., et malgré les difficultés éleva l'école à un haut degré de science, de prospérité. On a dit de lui avec vérité, qu'il estimait ses confrères, qu'il aimait sincèrement ceux qu'il estimait le plus, et qu'il plaçait l'intérêt de la Faculté avant celui des personnes.

Sa juste notoriété le fit entrer au Tribunat (27 mars 1802). Il fut le rapporteur, l'an XI, 11 ventôse, du projet de loi qui devait régir l'enseignement et l'exercice de la médecine : « Tribuns, dit-il, après une affreuse anarchie, pendant le long silence des lois, le désordre à gagné de toutes parts, et s'est établi dans le domaine de l'art de guérir. Des hordes d'empiriques assiègent les places dans les cités, se répandent dans les bourgs, dans les campagnes, et portent partout la désolation et l'effroi. Vous ferez cesser cette calamité publique, vous mettrez un terme au brigandage qui règne. A sa place, vous établirez la puissance salutaire de cet art qui éclaire les tribunaux, et prête même un appui à la morale, qui distribue sur tous les points de l'empire, des hommes éclairés, qui brave courageusement cet ennemi invisible dont le souffle est celui de la mort. Revivifié par les soins du gouvernement, il multipliera ses secours et doublera ses bienfaits. »

« Patriote sincère », il s'éleva contre l'élévation de Napoléon à l'empire, il s'opposa même à l'établissement de la Légion d'honneur. Toutefois, par un de ces actes d'illogisme et de faiblesse que tant de « patriotes sincères » montrèrent alors, il accepta d'entrer au Corps législatif, et fut nommé en décembre 1809, conseiller de l'Université et doyen de la Faculté de médecine. Il était aussi membre du comité de salubrité de la préfecture de police.

Lors de la découverte de la vaccine par Jenner, il se montra l'un des premiers à en reconnaître l'importance, et l'on forma un comité de vaccine dont Thouret fut nommé président.

Il succomba, le 19 juin 1810, à une affection cérébrale, dans une modeste maison de campagne qu'il avait au Bas-Meudon, et qui l'emporta en peu de jours. Sur sa tombe, Lesueur porta ce jugement sur son caractère : « Thouret avait de la fermeté, mais elle était tempérée par l'indulgence la plus vraie, par la complaisance

la plus remarquable, par cette politesse d'estime qui n'appartient qu'à un homme dont le cœur honnête ne lui permet point d'applaudir à tout, mais qui connaît le monde, qui sait quels égards les gens biens nés se doivent entre eux, qui sait se respecter lui-même en respectant les autres. Il était maître de lui, impénétrable dans les secrets, juste dans le parti qu'il prenait, actif dans l'exécution... Il possédait au suprême degré l'esprit conciliateur. Il a maintenu dans l'union la plus parfaite tous les membres de la Faculté ; et si la confraternité régnait dans une société, c'était à la Faculté de médecine qu'il fallait la chercher. »

La Faculté fit exécuter, par Debeine, en marbre, le buste de Thouret : « Sage et estimable modérateur de nos écoles, disait Percy en 1861, que la mort a si impitoyablement frappé au milieu de nos plus chères affections, nous avons voulu que votre image, devenue impérissable comme votre nom, attesta à la postérité, et votre dévouement, et notre gratitude. » Son portrait est dans la collection de la Bibliothèque de Rouen.

P. — *Sunt ne habiliores ad artem medicam qui imaginatione præpollent?* Négative. Paris, 1774, in-4°. — *An retina primarium visionis organum?* Affirmative. Paris, 1775, in-4°. — *An post langas defatigationes, subito instituta vita deses, periculosa?* Affirmative, Paris, 1775, in-4°. — *An affectibus soposoris emeticum?* Affirmative. Paris, 1776, in-4°. — *An fracta cronio semper admovenda terebra?* Négative. Paris, 1776, in-4°. — Observations sur les vertus de l'aimant ; *Soc. royale de méd.*, 1776. — Réflexions sur le but de la nature de la conformation des os du crâne particulière à l'enfant nouveau-né, ou Mémoire sur un nouvel avantage attribué à cette conformation ; *Soc. royale de méd.*, 1779. — Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine, un mémoire sur le magnétisme animal ; *Soc. roy. de méd.*, 1779. — *Recherches et doutes sur le magnétisme,* Paris, 1784, in-12°. — Extrait de la *Correspondance de la Société royale de médecine,* relativement au magnétisme animal, imprimé par ordre du roi, Paris, de l'Imprimerie royale, 1785, in-8°. — Mémoire sur l'affection particulière de la face à laquelle on a donné le nom de tic douloureux, lu le 5 oct. 1785 ; *Soc. roy. de méd.*, 1782 et 1783, publié en 1787. — Recherches sur les différents degrés de compression dont la tête du fœtus est susceptible, ou Mémoire sur les moyens de déterminer d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu ici les avantages des différentes méthodes fondées sur cette ressource de la nature dans les accouchements laborieux

dépendants de l'état de disproportion. *Soc. roy. de méd.*, 1782 et 1783, publié en 1787. — Rapport sur la voirie de Montfaucon et supplément à ce rapport; *Soc. roy. de méd.*, 1786, publié en 1790. — Rapport sur les inhumations du cimetière des SS.-Innocents, lu le 5 février 1786 et le 3 mars 1789 ; *Soc. roy. de. méd.*, 1789; à part, même année, in-12°. — Mémoire sur la nature de la substance du cerveau, et sur la propriété qu'il paraît avoir de se conserver longtemps après toutes les autres parties, dans les corps qui se décomposent au sein de la terre, lu le 23 février 1790; *Soc. roy. de méd.*, 1789; à part, même année, in-12°. — Mémoire sur la compression du cordon ombilical, ou Examen de la doctrine des auteurs sur ce point; *Soc. roy. de méd.*, 1780; à part, même année, in-12°. — Recherches sur la structure des symphyses postérieures du bassin et sur le mécanisme de leur séparation dans l'accouchement, lu le 2 mars 1784 ; *Soc. roy. de méd.*, 1787, publié en l'an VI. — Quelques travaux sur la rage, l'emploi de l'électricité, l'allaitement artificiel.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — B. M. P. — B. M. D. — Boisard. — *Essai sur l'histoire d'Honfleur et l'arrond. de Pont-l'Évêque*, par Labutte. — *Acad. de Rouen*, 1810, not. par Gosseaume, p. 53. — Quérard. *France littér.* — *Biogr. des contemporains.* — Leroux. *Moniteur universel* du 26 juin 1810.

LAUMONIER (Jean-Baptiste-Philippe-Nicolas-René).

✱ 1749, 30 juillet, Lisieux.
† 1818, 10 janvier, Rouen.

Fils de Philippe Laumonier, maître monier, et de Marie Desclos, Laumonier épousa Marie-Anne-Lacute Thouret, sœur de Michel-Augustin Thouret sus-nommé. Cette famille Thouret s'illustra donc par la valeur des membres de sa famille : Guillaume le Girondin, Michel le doyen de la Faculté, et François l'ingénieur des ponts et chaussées. Une autre fille épousa le baron Desgenettes.

Reçu à vingt-trois ans, maître ès arts de la Faculté de Paris et maître en chirurgie de la ville de Lisieux ; il fut nommé, en 1779, chirurgien major en second de l'hôpital militaire de Metz, et fut admis comme membre de la Société royale de Metz. David meurt en 1784, et Laumonier brigue de lui succéder comme chirur-

gien en chef de l'Hôtel-Dieu. Douze candidats, tous maîtres en chirurgie, se présentèrent à ce concours. M. de Crosne, intendant à Rouen, fut assailli de lettres en faveur de chacun des candidats. Il fut nommé par les administrateurs, à la majorité des voix, le 7 janvier 1785, et le 21 du même mois, il prêta serment devant le premier président. Il avait comme traitement 1,200 livres, plus deux muids de vin et un minot de sel par an, avec son logement à l'Hôtel-Dieu, et les droits et privilèges attribués à ladite place.

L'agrégation de Laumonier au collège des médecins de Rouen ne se fit pas sans quelque difficulté et eut lieu grâce à la protection du premier chirurgien (1785).

Malgré les protestations du collège des chirurgiens, qui demandait que la chaire d'anatomie et de chirurgie fût divisée et confiée à cinq professeurs de son choix, Laumonier, avec l'agrément du ministre contrôleur général, garda tous les privilèges antécédents, ceux de professeur et démonstrateur royal d'anatomie et de chirurgie, avec un traitement de 1,800 livres, et de lithotomiste pensionnaire avec 2,000 livres.

Il fut élu membre de l'Académie de Rouen en 1786, et directeur en 1792. Membre également de la Société d'émulation, il en fut nommé vice-président en l'an VIII et président en l'an IX.

Excellent physicien, il possédait un cabinet de physique remarquable, sans négliger pour cela les sciences naturelles. On connaît ses études intéressantes sur le système lymphatique des poumons des oiseaux et des mammifères.

Dès la fondation de l'Institut, en 1796, il en fut nommé correspondant dans la section d'anatomie et de zoologie.

A l'âge de soixante-six ans, il fut atteint de plusieurs attaques d'apoplexie. L'Académie, en raison de ses longs services, lui décerna le titre de « vétéran » ; et l'administration de l'hôpital qu'il desservait depuis trente ans lui adjoignit Cléophas Flaubert, ancien interne de l'hospice de l'Humanité et prévôt d'anatomie. Il conserva jusqu'à sa mort le titre de chirurgien en chef honoraire avec le traitement et le logement dont il avait joui jusqu'alors. Il écrivit une lettre à l'administration pour la remercier des faveurs qui lui étaient accordées : « En terminant ma carrière, disait-il,

il m'est doux de penser que vous avez conservé un souvenir de mon zèle et de mon dévouement. Vous m'en donnez une preuve qui m'impose la plus vive reconnaissance. »

Laumonier fut un chirurgien distingué. Son ablation de l'ovaire, faite alors « témérairement » (1781) chez une femme atteinte d'un abcès pelvien, qui lui permit, une fois ouvert, de reconnaître l'état de cet organe, lui fait honneur. C'était la voie ouverte pour tenter l'opération de l'ovariotomie, dont la priorité, trente ans plus tard, est encore attribuée à l'Américain Mac Dowal.

Il eut, dans un autre cas, le regret de n'avoir pas imposé son opinion à ses confrères. Une femme était entrée à la gésine pour une grossesse (?). Mais l'accouchement ne survient pas. Seize consultants sont appelés. Le diagnostic reste suspendu. Néanmoins sept votent pour une opération, neuf contre. La malade meurt et l'autopsie démontre l'existence d'un kyste de l'ovaire. En présence de ce résultat, Laumonier ne put s'empêcher d'exprimer la douleur dont il était pénétré, en pensant qu'il eût été possible de tenter l'opération et d'arracher cette femme à la mort. Peut-on songer au service rendu par un tel chirurgien pendant trente ans de vie active.

Laumonier fut aussi un anatomiste distingué. Nous avons déjà mentionné ses travaux heureux sur le système lymphatique, sujet alors fort mal connu, faits à l'hôpital de Metz, en 1780. Le 10 août 1791, il mit sur le bureau de l'Académie de Rouen, une pièce d'anatomie injectée montrant les parties extérieures et intérieures d'un hermaphrodite presque complet.

S'il ne publia pas ses recherches, nous avons, à défaut de livres, les admirables préparations anatomiques qu'il fit à ce sujet et qui figurent parmi les pièces les plus importantes du musée Orfila.

Au mois de février 1793, Laumonier communiqua à la Commission de l'hospice Humanité le premier plan d'organisation d'une école de médecine à Rouen. Son projet reçut l'approbation de l'autorité supérieure ; et le 11 juillet 1793, un arrêté maintenait Laumonier comme professeur public d'anatomie et de chirurgie, digne successeur des Lecat et Daviel. « C'était un professeur éloquent, lumineux, méthodique dans ses descriptions, plein d'en-

thousiasme pour les sciences et sachant communiquer l'ardeur dont il était lui-même animé. » Très écouté de ses élèves, il en faisait des sujets capables ; et, à l'occasion d'une distribution de prix, il put dire au Préfet : « Il faudrait les présenter presque tous à votre munificence. »

Comme toutes les intelligences d'élite, il avait des aperçus élevés, des pressentiments de l'avenir : « C'est dans les infiniments petits, disait-il, que la nature a placé les plus grands phénomènes de notre existence ; c'est là que la maladie exerce ses plus terribles ravages ; c'est par ces sentiers obscurs et presque inconnus qu'elle chemine furtivement et qu'elle échappe à l'activité mal entendue de l'empirique. » N'était-ce point prophétique ?

Laumonier s'est également révélé comme artiste de grand talent et la perfection de ses œuvres motiva la création à Rouen d'une école de cerisculpture ; aussi voyait-on dans son cabinet, une série de préparations artificielles d'une remarquable exactitude.

L'art fort ancien de modeler la cire qui se développa surtout au XVIIe siècle, resta longtemps le privilège de l'Italie. L'école française fut, au commencement du XIXe siècle, représentée par le médecin Desnoues, etc., et par Pinson et Laumonier. Ce dernier dépassa les artistes florentins, car il avait, à la fois, les talents du modeleur et ceux de l'anatomiste : « Exactitude dans les rapports, précision dans les formes, ressemblance parfaite dans le coloris ; ce n'est plus le chef-d'œuvre de l'industrie, c'est la nature que l'on doit admirer. » Aussi reçut-il, en 1795, une commande pour l'École de santé. Le Bureau de consultation lui accorda, la même année, le maximum de la première classe des récompenses nationales. En l'an IX, on renouvela les demandes pour les Facultés de Paris et de Montpellier, et il reçut une pension annuelle de douze mille livres. En 1805, il reçut des éloges très mérités de l'Institut, et le rapporteur affirmait « qu'il n'y avait, pour ainsi dire, que le tact et l'odorat qui avertissent que ce n'est point un cadavre que l'on voit » ; mais M. Laumonier « seul atteint ce degré de perfection ». Enfin, le 29 mai 1806, l'empereur signait, au palais de Saint-Cloud, un décret portant

« qu'il sera établi à Rouen une école destinée à l'enseignement de l'art des préparations anatomiques modelées en cire, sous la direction de M. Laumonier ». Cette école exista de 1806 à 1814. L'anatomie artificielle est donc d'un très réel secours, et les pièces en cire ont sur les pièces anatomiques naturelles l'avantage d'une plus longue conservation.

Si Laumonier fut un savant chirurgien distingué, un incomparable artiste en cerisculpture, et si son nom, trop oublié par les biographes, mérite d'être inscrit dans l'histoire, car, pour nous, il est bien, par sa valeur scientifique, au moins l'égal de Lepecq, on doit ajouter qu'il joua, sous la Révolution, un rôle qui ne nous montre pas, en Laumonier, ni un grand caractère, ni un politique avisé.

Après avoir, le 2 novembre 1791, juré fidélité à la Nation, à la loi et au roi, il va se prêter, pour se soustraire aux tracasseries du moment, à certaines manifestations politiques, où sa présence n'était certes pas indiquée ; mais son beau-frère Thouret venait de monter sur l'échafaud, et cette mort sinistre l'avait rendu craintif. Donc, un soir, sortant de la Société populaire, il fut interrogé par Saint-Amand le terroriste, qui avait provoqué la réhabilitation de Bordier et de Jourdain, pendus au bout du pont, en 1789 : « Arrête, lui dit-il, j'ai à te parler ; es-tu patriote? Si tu l'es, il faut que tu en fasses la preuve ; tu as les têtes de Bordier et de Jourdain, il faut que tu nous les apportes à la fête ; et on m'a dit que tu es professeur, que tu peux parler en public ; il faut que tu dises quelque chose, sans quoi j'aurai peu de confiance dans ton patriotisme. » Sous le coup de ces menaces, Laumonier s'exécuta, et apporta les deux têtes desséchées, couvertes du bonnet de la liberté, à la fête civique du tridi de frimaire, an II, et placées sur un autel dressé où avait eu lieu l'exécution. Il prit la parole pour rendre « hommage aux restes précieux des deux premiers martyrs de la liberté », ces victimes chez qui « les grands principes révolutionnaires avaient déjà fait de rapides progrès ».

Lors de la réaction thermidorienne, Laumonier fut poursuivi. Il fut dénoncé « comme terroriste, montagnard, patriote outré du 31 mai, l'un des zélateurs les plus chauds de la Société popu-

laire, ami intime des hommes de sang dont il partageait les principes ». On lui opposa même que « la mémoire de son beau-frère Thouret réclamait, elle-même, pour qu'il fût rangé dans la classe de ceux qui avaient coopéré au régime qui lui avait donné la mort ».

Il fit cette réponse, assez peu digne : « Vous avez changé les peureux en terroristes... J'avais, alors, mon malheureux beau-frère en arrestation, et je crus le sauver en cédant... Le fait que vous me reprochez est bien loin d'être un acte de terrorisme, il est bien plus sûrement un acte de terreur. » Il ne fut pas poursuivi.

« Il ne fut jamais un homme d'action ; mais ce n'est pas, je l'avoue, le propre d'un grand caractère de médire, ainsi qu'il le fit, sous l'empire de la crainte, d'un régime auquel il s'était, en maintes circonstances, montré publiquement favorable. » Il eût dû, pour que sa gloire restât pure et sans tache, ne pas incliner autant qu'il le fit, entraîné par des convictions libre-penseuses vers le mouvement révolutionnaire dont il dut, un moment, subir le joug honteux.

P. — On n'a de ce savant que divers travaux épars dans des recueils : voici les titres des principaux. — *Acad. de Rouen : Mémoire sur la possibilité de l'amputation de la matrice.* — *Essai sur la nécrose des os, ou fragment de théorie sur cette matière.* — *Essai physiologique sur la génération.* — *Aperçu mécanique de la nutrition.* — *Observations physiologiques sur l'union de l'homme moral et de l'homme physique.* — *Discours sur l'anatomie, 1791.* — *Mémoire sur une maladie de l'ovaire, 1790.* — *Discours sur l'anatomie, 1793.*

S. — L. — F. — O. — *Le chirurgien Laumonnir*, par Georges Pennetier, Rouen, Lecerf, 1887. — *Acad. de Rouen*, 1818. *Notice*, par Vigné, p. 111.

DUTRONE DE LA COUTURE (Jacques-François).

✱ 1749, ? Lisieux.
† 1814, 13 juillet, Paris.

Il embrassa avec ardeur les principes révolutionnaires. Il prit le parti des sections qui s'armèrent contre la Convention. Con-

vaincu d'avoir fait distribuer, dans les campagnes du département de la Seine, une circulaire pour convier les habitants à se joindre aux conjurés qui préparaient la dissolution de la représentation nationale, il fut condamné à mort par contumace. Revenu à Paris, après le règne de la Terreur, il reprit l'exercice de la médecine.

En 1785, étant à Saint-Domingue, il y fit faire l'essai d'une nouvelle méthode d'extraire le sucre de la canne, d'une exécution et d'une surveillance faciles pour tous.

P. — *Précis sur la canne et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel,* suivi de plusieurs mémoires *sur le vin de canne, sur l'indigo, sur les habitations et sur l'état actuel de Saint-Domingue*, Paris, 1790, in-8°. — *Ibid.*, 1792, in-8°, 3e édition, Paris, 1801, fig. — *Vues générales sur l'importance des Colonies, sur les caractères du peuple qui les cultive et sur les moyens de faire la constitution qui leur convient*, Paris, 1790, in-8°. — *Inviolabilité, principe et fin de la société et du commerce de l'homme, etc.*, Paris, 1800, in-8°. — *Lettre à M. Grégoire sur un ouvrage intitulé : De la constitution*, 1814, in-8°.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. M. P. — *Biogr. des contemporains.*

LA ROBERDIÈRE (Jean-Thomas-Guillaume Duboscq de).

✱ 1751, 17 février, Vire.
† 1807, 11 avril, Vire.

Docteur en médecine de la Faculté de Caen, il fut associé au collège des médecins de Nancy, membre correspondant de la Société royale de médecine. Il exerça à Vire, fut médecin des prisons et maire de cette ville.

P. — *Recherches sur la vaccine et sur la méthode de l'inoculer aux hommes pour les préserver de la petite vérole*, Vire, an XI, in-8°. — *Lettres sur deux petites véroles avec récidives*, Vire, 1780, in-8° de 6 p. — *Recherches sur la rougeole, le passage des aliments et des médicaments dans le torrent de la circulation, sur le choix des remèdes mercuriels pour les maladies vénériennes*, Paris, 1776, in-12°. — *Recherches sur la scarlatine angineuse, contenant l'histoire de l'épidémie scarlatineuse qui a régné à Vire, dans les années* 1800 et 1801, Vire, 1805, in-8° (Topographie et état statistique de la population de Vire pendant 24 années. In *Journal de Vandermonde et Roux. Observations sur la réplique de M. Peyrilhe*, octobre 1774. — *Lettre à M. Le Gendre*

de Chefdubois sur les suites d'une suppression de règles, 1773. — *Observation sur une pleurésie terminée le trentième jour par une expectoration critique*, 1774. — *Lettre à M. Odier sur la rougeole*, 1777. — *Lettre sur les avantages et les désavantages de l'allaitement maternel*, 1783. — *Avis au peuple des campagnes sur la dysenterie épidémique*, Vire, an VII. — *Adresse à la commission administrative des hospices civils*, an XI. — *Deux discours latins et une thèse*. — *Lettre adressée à MM. les doyens des collèges de médecine du royaume*, 2 mars 1791. (Bibliothèque de Vire, registre des médecins.)

S. — O. — D. M. P. — Morin-Lavallée. *Essai de bibliographie Viroise.*

JOUENNE DE LONGCHAMPS (Thomas-François-Ambroise).

✳ 1761, 30 novembre, Beuvron.
† 1818, 29 février, Bruxelles.

Il exerçait la médecine à Lisieux, lorsque éclata la Révolution. Il en adopta les principes et fut nommé, en 1791, officier municipal et représentant du peuple à la Convention. Bien que d'opinion modérée, il ne craignit pas de voter la mort de Louis XVI. Il se fit remarquer dans cette assemblée par la sagesse de ses vues sur diverses questions d'assistance publique, et fit divers rapports remarqués sur cette importante question. En 1795, il fut élu au Conseil des Cinq cents, nommé directeur des hospices civils de Paris. Il fut compris, plus tard, avec plusieurs de ses collègues, dans une proscription momentanée, après la journée du 18 brumaire. Il dut s'expatrier, en 1816, par suite de la loi de bannissement contre les régicides, et il se retira à Bruxelles où il exerça la médecine.

P. — *Méthode lencastérienne ou système d'éducation britannique*, Bruxelles, 1826, in-12°, planches. — *La goutte et le rhumatisme*, traduit de l'italien, d'après Granini, 1810. — *Lettre à M. Ch. H. Perry, relative à certains cas de maladie*, traduit de l'anglais d'après Jenner. — *Du courage et de la patience dans le traitement des maladies*, trad. de l'italien, d'après Parta, 1824. — *Manuel de l'accoucheur*, trad. de l'anglais, d'après Deumann, 1824. — *La médecine sans médecins*, trad. de l'italien, d'après Parta.

S. — L. — F. — O. — *Biogr. des contemp.* — Du Bois. *Hist. de Lisieux.* — Quérard.

SAINT-FRESNE (N.).

✱ 1762, ? Caen.
✝ 1844, 6 janvier, Caen.

Le diplôme de docteur en médecine de la Faculté de Caen ne donnait pas le droit d'exercer dans cette ville. Si on désirait s'y fixer, il fallait obtenir le titre d'agrégé. Désirant pratiquer la médecine à Caen, il se prépara aux épreuves de l'agrégation, et les subit avec succès.

Saint-Fresne reçu agrégé, acquit une légitime réputation. Il fut plusieurs fois chargé de missions importantes. En 1809, à l'occasion d'une maladie épidémique, fièvre maligne qui sévissait dans les communes de la Graverie et d'Etouvi (arrondissement de Vire), Saint-Fresne s'adjoignit M. Raisin, et ils recueillirent sur place des documents intéressants pour leur rapport au préfet.

Il fut un membre assidu de la Société de médecine, et prit une part active à ses travaux. Bel exemple, hélas! trop rarement suivi en province. Quoi pourtant de plus utile pour des praticiens que ces entretiens familiers où l'on se communique ses observations et où l'on trouve d'utiles et de pratiques remarques. Je n'en suis jamais sorti, disait Raisin, sans y avoir appris quelque chose et je puis dire à cette occasion ce que van Swieten disait de Boerhaave, son illustre maître: *Nunquam ad eum accessi quin doctiore dierim.*

Il prit une part active à provoquer des souscriptions pour la confection des routes dites de grande vicinalité. Ses concitoyens le récompensèrent de ses démarches en le nommant membre du conseil d'arrondissement.

Saint-Fresne, professeur de chirurgie et membre de plusieurs sociétés savantes et de l'Association normande eut, malgré son grand âge, une belle santé ; et il succomba en quelques jours à des accidents graves qu'on ne put conjurer.

P. — Saint-Fresne et Raisin. Rapport fait à la Société de médecine de Caen, dans sa séance extraordinaire du 1er juin 1809, sur une épidémie qui s'est manifestée au printemps dernier dans la commune de Graverie. *Journal génér. de méd.*, 1810, XXXVII. — Louis Dubreuil, anc. doct.

reg. de la Fac. de méd. de Caen, et professeur de chirurgie, Caen, F. Poisson, 1813, in-8° de 22 p.

S. — F. — *Ann. Normand*, 1845. *Notice* par Raisin.

AMELINE (Jean-François).

✱ 1763, 28 août, Caen.
† 1835, 3 décembre, Caen.

Il commença ses études médicales à dix-huit ans, avec Bénard, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen, et devint chirurgien interne dans cet hôpital. Il fit, à bord d'un bâtiment marchand, un voyage à Saint-Domingue, en qualité de chirurgien. De retour, il se rendit à Paris, et suivit les leçons de Desault. Il obtint au concours le premier tablier, dans le service Sabatier, à l'hôpital de la Charité.

Revenu à Caen, il entra, comme élève gagnant maîtrise, chez Amel, chirurgien, il y resta jusqu'en 1787, époque où il fut reçu maître en chirurgie par la corporation des chirurgiens, annexée à l'ancienne Faculté de médecine de Caen.

Une épidémie meurtrière, dont la rue de la Boucherie, à Caen, fut le principal théâtre, le mit en évidence. Il se dévoua jour et nuit et eut le bonheur de ne perdre aucun de ses malades. Par un hasard singulier, le seul qui mourut, dans la rue de la Boucherie, fut précisément celui qu'un autre avait soigné.

Les biographes louent la bonté de son cœur que n'excluait pas la fermeté de caractère. « Cet esprit de modération, de bonté n'empêchait point Ameline de se montrer énergique et ferme quand les circonstances l'exigeaient. C'est ainsi qu'ayant été envoyé comme chirurgien militaire à l'hôpital du Mans, dont les malades s'étaient révoltés, et avaient démonté leurs lits pour en faire des armes, il s'avança seul, armé d'une paire de ciseaux, et fit saisir au milieu du groupe l'instigateur du soulèvement, qu'il fit conduire en prison. »

Étant étudiant, Ameline, pour aider sa mémoire dans l'étude de l'anatomie, s'était fait différentes pièces d'anatomie. Nommé en 1808, professeur d'anatomie, il n'avait à sa disposition aucune

collection anatomique. Pour y suppléer, il se fit professeur et préparateur, et parvint ainsi à se créer un cabinet anatomique. Il ne fut pas satisfait de ces pièces anatomiques qui ne se conservèrent pas, et il revint à des essais d'anatomie artificielle. Il commença par faire des muscles, puis en vint à figurer les vaisseaux et les nerfs et vit ses tentatives couronnées de succès. Il entreprit, après, la plupart des appareils et organes des fonctions spéciales.

Il se rendit à Paris pour faire apprécier la valeur de ses pièces et en fit la démonstration publique, publiant une brochure où il montrait les avantages de sa méthode. Après plusieurs années de démarche, Ameline dut reconnaître qu'il perdait son temps et sa peine.

Au même moment, Auzou s'occupait de préparations analogues, et plus heureux, il fut écouté des sociétés, du gouvernement, et reçut diverses commandes. Cette préférence accordée à celui qui venait après lui était peu flatteuse pour M. Ameline. Auzou ne sut pas rester correct avec lui, et non content de vanter ses pièces il ne craignit pas de déprécier celles de son adversaire.

Ces ingénieux efforts, ses services nombreux dans sa carrière et dans le professorat attirèrent sur lui l'attention du gouvernement, et en août 1833 il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Une apoplexie pulmonaire le frappa dans la nuit du 3 décembre 1835. Il fut vivement regretté de ses élèves dont il était très aimé, et ils voulurent porter sa dépouille mortelle jusqu'au lieu de sa sépulture.

P. — *Observations sur les pièces d'anatomie* du Dr Auzou, Caen, 1826, in-8°.

S. — L. — F. — O. — *Ann. Norm.*, 1837. *Notice*, par Eudes-Deslongchamps. — Boisard.

DESBORDEAUX (Pierre-François-Frédéric).

✱ 1763, 16 mars, Caen.
† 1821, 25 juillet, Caen.

Reçu docteur à la Faculté de médecine de Caen, il en devint

plus tard professeur. Il signa, lors de la Révolution, avec les autres membres de l'Université une protestation motivée contre l'Assemblée constituante, et il fut emprisonné, comme contre-révolutionnaire, sous le règne de la Terreur. Mis en liberté, après la chute de Robespierre, il fut nommé, lors de la réorganisation de l'école secondaire de médecine, professeur de thérapeutique, et médecin en chef des hospices de la même ville. Il fut nommé membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, et de plusieurs société savantes.

P. — *Nouvelle orthopédie ou précis sur les difformités que l'on peut prévenir ou corriger chez les enfants*, Caen, 1805, in-8°. — *Dissertation sur la cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe et sur les moyens de s'y soustraire*, 1815, in-12. — *Éloge*, de M. Briar, prof. d'anat., à Caen, 1807. — *Éloge*, de M. Herson, prof. de clin., Caen, 1810.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — Faucon-Duquesnoy. *Not. biog. sur Desbordeaux*, 1822.

LE BOUCHER (Jean-Philippe).

✱ 1763, 12 octobre, Plessis-Grimoult.
† 1844, ? Caen.

Fils de médecin, Le Boucher vint à Caen suivre les cours de Bénard, en 1785. Il se fit bientôt remarquer par ses capacités et son travail, et, en moins de deux ans, obtint au concours une place d'interne dans l'hospice de Caen. Il se rendit ensuite à Paris, s'y fit recevoir maître ès-arts, et revint à Caen recevoir le bonnet doctoral. Il se rendit ensuite à Plessis près de son père, mais son savoir et son activité ne purent se contenter d'un tel milieu ; il revint à Caen ; et en 1791, il fut nommé professeur d'anatomie. Il enseigna cette branche importante de la science médicale pendant vingt-cinq ans; et dut, un jour, trop absorbé par sa clientèle, donner sa démission. Il fit preuve dans l'épidémie de 1796 d'un réel courage et d'une rare habileté professionnelle qui ne firent qu'accroître sa réputation.

Il fut aussi inspecteur des hôpitaux du département, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, et l'un des fonda-

teurs de l'Académie des sciences et de la Société de médecine de Caen. En 1808, lors de la réorganisation de l'enseignement médical à Caen, il fut chargé de professer la pathologie externe ; et plus tard il fut élu conseiller municipal.

Il fut du petit nombre des heureux. Il jouissait d'une fortune brillante acquise par ses travaux, de l'estime publique, de celle de ses confrères qui rendaient hommage à son savoir et à la loyauté de son caractère, et des joies du foyer domestique. Amère ou douce la vie doit s'arrêter un jour, et une pneumonie enleva ce beau vieillard après une carrière noblement et utilement remplie.

P. — *Not. biog.* sur Herson, prof. de clin. int., Académie de Caen, 18 mai 1810 ; Caen, Chalopin, *s. d.*, in-8° de 21 p. — *Variétés observées dans quelques parties du corps humain.* Acad. de Caen, 1811.

S. — L. — F. — O. — *Ann. Normand*, 1845. *Not.* par Étienne.

LALLEMAN (Nicolas).

✱ 1764, 22 juin, Vire.
† 1814, octobre, Laval.

Entré en 1786, comme chirurgien, au service de la marine, il revint à Vire après une campagne dans l'Inde, et une autre en Amérique. En 1792, il est nommé chirurgien-major du 7e bataillon des volontaires du Calvados qui venait de s'organiser à Vire. Il sert en cette qualité dans la Vendée, aux Antilles, en Corse, en Italie. Boiteux à la suite d'une fracture de cuisse, il est définitivement obligé de prendre sa retraite en 1801.

Rentré dans la vie privée, il s'était adonné à la culture des lettres, et avait composé un poème latin de 157 vers, intitulé : « *Ituvienses mendinae prope Viriam* — Foire d'Étouvy près de Vire ».

Le poète Castel mit cet ouvrage sous les yeux de Fontanes, ministre de l'instruction publique. Celui-ci donna aussitôt une chaire de rhétorique au collège de Laval à Lalleman. Pour remplir convenablement cette place, il fallait posséder la langue grecque. Lalleman qui ne l'avait jamais apprise se mit à l'étudier à 48 ans, et fut en état de la professer au bout de dix-huit mois.

Cet effort d'intelligence et de mémoire acheva de ruiner sa santé. Il se flatta de la rétablir en passant à Vire les vacances de 1814 ; mais il n'était pas guéri, retourna trop tôt à son enseignement, et mourut peu de jours après son retour à Laval.

Son poème *La Campenade*, composé en 1794, est une satire burlesque d'une expédition de la milice bourgeoise de Vire à l'époque de la Chouannerie. Elle n'est ni sans esprit, ni sans gaîté, bien qu'assez négligemment écrite. Ce fut une satire d'actualité, qui, pour les contemporains, n'est plus qu'un souvenir. Il faudrait avoir vécu, comme Lalleman, dit bien justement Boisard, avec les héros du poème pour apprécier le sel de ces plaisanteries.

Ce dernier, par contre, vante son « Ituvienses medinae », c'est le dernier chant de la muse latine dans nos contrées, et il est rare qu'elle y ait eu de plus heureuses inspirations.

P. — *La Campenade*, poème en trois chants, 1794. — *Ituvienses mendinæ prope Viriam* poème latin en 157 vers, 1811. — Ces deux poésies ont été réunies en un volume : *La Campenade*, poème héroï-comi-burlesque, suivi de *la Foire d'Étouvy*, Vire, 1820, in-8° de VIII et 130 p. Le volume se termine par le *Rendez-vous du départ*, comédie en 2 actes, en vers et en prose. — L'*Ituvienses mendinæ* a été traduit, en français, en 1841 par Gosselin père, de Vire (Vire, 1841, in-8° de 52 p.

S. — L. — F. — O. — Boisard. — Chereau. *Le Parnasse médical français.*

HÉBERT (Jean-Baptiste-Nicolas-Gabriel).

✱ 1769, 28 novembre, Caen.
† 1839, 20 avril, Caen.

Il fit ses études sous la direction de M. Moysant, son oncle ; et après avoir pris quelques-uns de ses degrés à Paris, il revint dans sa ville natale, où, à peine âgé de vingt et un ans, il fut reçu docteur en médecine. Dès ses débuts professionnels, un malade auquel il portait un vif intérêt mourut dans ses bras. Ce fait malheureux le fit abandonner pour toujours la carrière médicale.

Il prit auprès de son oncle, M. Moysant, nommé, en 1776, bibliothécaire de l'Université, le goût des recherches historiques et littéraires ; il y consacra le reste de sa vie. Il remplaça son oncle,

obligé de s'exiler, lors de la Révolution, mais lorsque celui-ci revint, en 1806, il sollicita lui-même pour le vieillard qui l'avait élevé, la place de conservateur de la bibliothèque de Caen, et se contenta du titre modeste et des appointements plus modestes encore de bibliothécaire adjoint. A la mort de M. Moysant, en 1813, il succéda à son oncle. Il avait toutes les qualités nécessaires à un bibliothécaire : il était à la fois érudit, bibliophile et d'une patience que rien ne pouvait lasser, et non seulement dans ses recherches, mais encore vis-à-vis du public quel que fût son rang et ses qualités.

Lorsque l'Académie de Caen rouvrit ses portes, en 1800, il fut élu secrétaire adjoint. On sait qu'il parvint à fixer d'une manière précise la date de la naissance de Malherbe. Il mourut secrétaire de l'Académie après avoir rempli ce poste pendant près de vingt-cinq ans.

P. — *Catalogue raisonné et systématique de la bibliothèque de Caen*, 6 vol. in-8°, manuscrit tout écrit de sa main. — *Traité de météorologie.* Mss. — *Annuaires du Calvados*, an XII et XIII, Caen, Lervy. — *Notice hist. sur M. Moysant*, Caen, Chalopin, 1814.

S. — L. — F. — O. — Boisard. — *Ann. Norm.*, 1840. *Not.*, par G. Mancel, p. 478.

SURIRAY (Jacques-Simon-Amand).

✱ 1769, 28 juillet ? (Calvados).
† 1845, ? Paris.

Suriray exerça au Havre, de 1815 à 1835 environ, il y avait été appelé par le Dr Lechevrel. Il s'y maria avec la fille d'un constructeur (Fouache). Il devint chirurgien en chef de l'hôpital du Havre, médecin des épidémies de l'arrondissement, et membre du conseil de salubrité. Il fut aussi l'un des membres fondateurs de la Société havraise d'études diverses. Une rue du Havre porte son nom. On se demande vraiment pourquoi : ce fut affaire de camaraderie, dit Vesque.

P. — Recherches sur la cause ordinaire de la phosphorescence marine et description du noctiluca miliaris, av. 2 pl. (*Mag. de zoologie,*

6e année). — Notions sur quelques parasites et produits organiques du lombric terrestre, av. 1 pl. (*Ann. de la Soc. nat.*, 2e série, t. VI, 1836). — Obs. physiologiques sur le rutifère de Spallanzani, faites dans l'hiver de 1826 à 1827. (*Soc. Lin. de Norm.*, 1826-1827.)

S. — O. — *Les rues du Havre*, Ch. Vesque.

LEPECQ (N.).

✱ 1772, ? près de Caen.
† 1807, ? Pologne.

Neveu de Lepecq de la Cloture, il fut chirurgien-major au 48e de ligne, fit plusieurs campagnes et mourut en Pologne.

P. — Rapport sur l'insalubrité du camp près d'Ostende, et sur les maladies qui ont régné pendant la fin de l'an XII et le commencement de l'an XIII. Cet article parut dans le *Journal de médecine* rédigé par Corvisart.

S. — L. — O. — B. U. M. — Quérard. — *Dict. univ. des Contemp.* — Boisard.

LE CHAPTOIS (Julien).

✱ 1773, 9 février, Saint-Sever.
† 1844, 4 janvier, Caudebec-en-Caux.

Médecin de l'hospice de Caudebec, maire de cette ville, conseiller d'arrondissement et chevalier de la Légion d'honneur.

P. — *Traité des maladies qui ont régné épidémiquement, en* 1828, *dans les cantons de Duclair, Bolbec, etc.*, Rouen, 1829, in-12. — *Hygiène des familles ou l'art de conserver la santé*, Bolbec, 1841, in-8o.

S. — F. — O.

SIMON (Thomas-René-Georges).

✱ 1774, 1er avril, Lisieux.
† 1847, 9 juin, Lisieux.

Docteur en médecine à Lisieux.

P. — *Mon testament*, opuscule médico-philosophique, Anon. Lisieux, 1837, in-8o.

S. — O.

TROUVÉ (Jacques-Athanase).

✱ 1779, ? Caen.
† 1837, 26 mars, Caen.

Fils d'honnêtes artisans, il sut par son travail et ses succès récompenser ses parents des sacrifices qu'ils durent s'imposer pour lui permettre de poursuivre ses études. Ses premiers pas dans la carrière médicale furent dirigés par Bénard et Hersant, alors chefs du service de santé à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il fut nommé interne à l'Hôtel-Dieu et poursuivit ainsi dans d'excellentes conditions ses études anatomiques et médicales. Il se fit recevoir officier de santé, mais Hersant vint à son aide, et le força à partir pour Paris pour compléter ses études.

Il revint à Caen. Ses succès furent rapides, et tels, que la place de médecin en chef des hôpitaux étant demeurée vacante par la mort de Desbordeaux, elle lui fut donnée, chose unique, sans qu'il l'eût demandée.

Il se donna alors tout entier à l'instruction des élèves; leçons, observations, autopsies étaient faites par lui avec le plus grand soin, maître et élèves rivalisaient de zèle.

Une piqûre anatomique mit un moment sa vie en danger et ébranla sa forte constitution.

Il n'eut pendant ses fonctions de médecin à l'Hôtel-Dieu que d'excellents rapports avec l'administration. Toutefois, il en reçut un refus qu'il supporta difficilement, lorsque celle-ci crut devoir lui refuser d'aller à Paris, comme il l'avait sollicité, étudier le choléra à Paris, en 1832. Il dut se résigner et rester à son poste.

Ce fut peu après son entrée à l'Hôtel-Dieu que le digne fondateur du Bon-Sauveur l'appela à diriger cet important établissement destiné aux aliénés. Il s'y donna avec autant de zèle.

Trouvé a eu une carrière médicale très brillante qu'il a due à son excellent jugement, à son tact infaillible, à son élocution facile, à son opiniâtreté pour l'étude. Il voulut que ses restes fussent déposés dans l'Hôtel-Dieu. Il était membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, et membre de plusieurs sociétés savantes.

P. — *Mémoire sur la topographie médicale de l'Hôtel-Dieu de Caen*, 1826, in 8°. — *Mémoire sur la jalousie des enfants*, lu à l'Acad. de cette ville, le 9 décembre 1825, Caen, Chalopin, 1826, in-8° de 47 p. Réimprimé avec quelques documents sur l'établissement du Bon-Sauveur. *Ann. Norm.*, 2e an. 1839. — *Manuel des bains de mer.* — *Soc. Lin. de Norm. Notes sur la population du Calvados*, 1828, etc. — Divers mémoires inédits.

S. — L. — F. — O. — *Ann. Norm. Not.*, par X.., 1838, p. 429.

DAN DE LA VAUTERIE (Pierre-Auguste).

✱ 1780, 31 janvier, Caen.
† 1868, 27 mai, Caen.

Il fit ses études à Caen, et y reçut le diplôme de docteur de la Faculté de Caen (1802). Plus tard il obtint celui de la Faculté de médecine de Paris. Il habita quelque temps Alençon, et vint en 1810 se fixer définitivement dans sa ville natale. Il fut chargé du service médical, du dépôt de mendicité, établi dans l'abbaye de la Trinité. Après les désastres de 1814, on dirigea sur Caen un grand nombre de blessés et de typhiques. On en plaça dans le dépôt jusqu'à 1,500 à la fois. Il eut le bonheur d'arracher à la mort un grand nombre de malades, et de ne point être lui-même atteint par le typhus.

Lors de la Restauration, il fut tenu à l'écart, comme protestant, mais, esprit juste et droit, il sut gagner la confiance du préfet, comte de Montlivault qui le nomma membre du jury médical et chirurgien de la garde nationale, et fut appelé au conseil municipal.

En 1830, il fit partie de la commission municipale qui se tint en permanence à l'hôtel de ville et sut maintenir l'ordre dans la cité.

Le choléra éclate à Paris, en 1832, et de la Vauterie n'hésite pas à quitter une riche clientèle pour aller étudier cette cruelle épidémie; il revient malade, mais par sa fermeté sut maintenir le courage parmi les siens.

De la Vauterie qui vécut 89 ans, était le seul survivant des docteurs reçus de l'ancienne Faculté de Caen. Il appartenait à l'Institut

des provinces et à toutes les sociétés savantes de Normandie. Carrière aussi longue qu'honorablement remplie.

P. — *L'apoplexie cérébrale* (thèse), 1807.
S. — O. — *Ann. Norm.*, 1869, p. 581.

MEYSEREY (Guillaume-Mahieu de).

✶ XVIIIe siècle, près de Bayeux.
† ? ?

Médecin des armées du roi en Italie, en Allemagne et à Minorque, correspondant de l'Académie des sciences, médecin à Étampes.

P. — *Méthode aisée pour guérir la suette*, 1752, in-12. — *Méthode aisée et peu coûteuse de traiter avec succès plusieurs maladies épidémiques*, Paris, 1752, in-12. — *La médecine d'armée, etc.*, Paris, 1754, 3 vol. in-12. — *Acad. des sciences*, Pont de Cordes, 1748. — *Description d'un enfant monstrueux*, 1761.
S. — F. — O.

JOURDAIN (N.).

✶ XVIIIe siècle, Bayeux.
† ? ?

Docteur en médecine à Bayeux.

P. — *Trente-neuf jours de réclusion dans la prison de Wilna, en* 1812, Bayeux, 1858, in-8°.
S. — O. — Pluquet. *Notes manuscrites.*

LECANUT (N.).

✶ XVIIIe siècle, Caen.
† ? ?

P. — Compte rendu des maladies qui ont régné pendant l'année 1781, sur les côtes de la Normandie, depuis la Rivière de Dives jusqu'au Vey. *Soc. roy. de méd.*, 27 août, 1782.
S. — F.

MAURICE (Jean-Baptiste-Philibert).

✶ XVIIIe siècle, Sainte-Marie.
† ? ?

Médecin militaire, membre de la Société d'émulation de Paris.

P. — *Essai sur la médecine*, an II, in-8°. — *Projet d'éducation nationale*, an II. — *Réfutation de la nouvelle doctrine des solidistes*, Paris, an IX, in-8°. — *Eléments de la science médicale*, 1802, in-8°. — *De l'électricité médicale*, Paris, 1810, in-12.

S. — F. — O. — Morel-Lavallée. *Essai de bibliogr. Viroise.*

DESMOUEUX (Charles-Nicolas).

✶ XVIIIe siècle, Caen.
† 1801, 15 janvier, Caen.

Il fut un élève distingué du professeur de botanique Blot. Reçu docteur, il revint dans sa ville natale, où il fut nommé, en 1764, professeur de médecine et de botanique à l'Université de Caen. Il était également professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du département du Calvados. Il avait voyagé en Italie et en Angleterre où il avait recueilli des notions nouvelles sur l'histoire naturelle et l'agriculture. Il est mort au moment où il préparait un ouvrage sur les vallées d'Auge et de Corbon. Il faisait partie de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen ; il en fut nommé directeur en 1771.

Il aimait à transporter en imagination, dit Boisard, ses élèves sur les Alpes et dans les vallons de la Suisse, qu'il avait longtemps explorés dans l'intérêt de la science. Jamais leçons ne furent plus profitables et plus intéressantes, et jamais professeur ne fut plus aimé de ses élèves. C'est à l'affection de ses disciples qu'il a dû le tombeau qu'on lui a élevé dans le Jardin des Plantes à Caen.

P. — *Catalogue du jardin des Plantes de Caen*, 1760. — *Analyses des eaux minérales de l'Hôtel-Dieu de Caen et de la rue du Moulin de cette ville*, lues le 7 février 1764 à l'Acad. de Caen ; mss. dans les arch. de cette Académie.

S. — L. — F. — O. — Boisard. — *Ann. Norm.*, *Not. biogr.* par Thierry.

LE SAUVAGE (Edme).

✱ 1778, 23 octobre, Caen.
† 1852, 10 décembre, Caen.

Après de brillantes études et un laborieux internat dans les hôpitaux de Paris, Le Sauvage revint à Caen. Il fut, dans la suite, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et professa, avec talent, à l'école secondaire de médecine. Il cultivait avec passion l'histoire naturelle, en collectant des coquilles, des insectes, des oiseaux et des plantes. Il avait à peu près recueilli tous les oiseaux indigènes de cette contrée, et il en publia le catalogue dans le sixième volume des mémoires de la Société Linéenne de Caen. Personne mieux que lui ne connaissait l'*habitat* des plantes dans le Calvados.

Comme médecin et chirurgien, Le Sauvage a laissé une réputation incontestée. L'anatomie, la physiologie comparées, l'embryogénie et la tératologie furent étudiées par lui avec non moins de succès.

A la suite de ses nombreux et intéressants travaux, il fut nommé membre correspondant de l'Institut. Il faisait partie de nombreuses sociétés savantes et il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1844. Il sut garder toujours l'estime et l'affection de ses concitoyens.

P. — *Recherches sur les effets du verre et des substances vitriformes portées dans les organes digestifs,* 1811. — *Mémoire théorique et pratique sur les luxations. Idem, sur le traitement physiologique de la variole.* — *Considérations sur les maladies syphilitiques.* — *Aperçu sur la révolution médicale qu'ont opérée les leçons et les ouvrages de Broussais.* — *Note sur les frères siamois.* — *Sur le vomissement d'un fœtus par un jeune grec.* — *Recherches sur le développement, l'organisation et les fonctions de la membrane caduque.* — *Mémoire sur les annexes du fœtus humain.* — *Sur les tumeurs éburnées du sein, dites tumeurs fibreuses.* — *Dissertation sur les phénomènes cadavériques.* — *Remarques sur le traité de tératologie* d'Is. Geoffroy Saint-Hilaire. — *Sur la castration des vaches.* — *Sur les monstruosités dites inclusives,* Caen, 1829, in-8°. — *Recherches sur les annexes du fœtus humain,* Caen, 1835, in-8°. — *Mém. sur un nouveau genre de polype fossile,* trouvé dans la falaise de Trouville, in *Acad. de Rouen,* 1823-24. Fragments inédits et ouvrages inachevés.

S. — L. — F. — O. — *Ann. Norm.*, 1854. *Not.* par GIRARDIN, reproduite dans le *Précis de l'Acad.* de Rouen, 1852-53. — Acad. de Caen, 1850-56. — *Not. biogr.*, par CHARMA, suivie de fragments inédits, d'ouv. inachevés du Dr LE SAUVAGE, Paris, Hachette, 1855, in-8° de 124 p., avec fac simile.

PIHOREL (Louis-Emmanuel).

✱ 1782, 6 décembre, Falaise.
† 1855, 1 janvier, Rouen.

Médecin militaire de 1803 à 1814, chevalier de la Légion d'honneur.

P. — *Dissertation sur le scorbut.* — *Obs. sur l'autopsie d'un lépreux.* — *Nouveau moyen de guérir la gale.* — *Nouvelle méthode pour traiter la syphilis.* — *Notice sur les enfants trouvés,* Rouen, 1826, in-8°. — *Obs. sur les serpents à sonnette et leurs morsures,* Paris, 1827, in-8° ; Troyes, 1835, in-12.

S. — O. — ARNAUD. *Biog. nouv. des Contemp.*, t. 26, p. 317. — QUÉRARD. *France litt., et Littér. fr. contemp.*, t. 6, p. 19.

DELABARRE (Christophe-François).

✱ 1784, ? Lisieux.
† 1862, ? Paris.

Docteur en médecine, il se distingua surtout par son habileté dans l'art dentaire qui lui valut une réelle notoriété. Le sirop du Dr Delabarre est encore usité.

P. — *Dissertation sur l'histoire des dents*, 1806. — *Odontalgie*, 1815. — *Traité de la seconde dentition*, 1819. — *Traité de la partie mécanique de l'art du dentiste*, 1820, 2 vol. in-8°.

S. — O. — DECHAMBRE. *Dict. méd.*

ÉTIENNE (N.).

✱ 1786, 8 août, Ver-sur-Mer.
† 18.., ? Caen.

Fils d'honnêtes et riches cultivateurs, il entra, ses études terminées, sous la direction d'un ecclésiastique fort érudit, à l'école de

médecine de Caen. Pendant dix années d'internat, il sut acquérir des notions médicales étendues à l'Hôtel-Dieu, et obtint facilement, à Paris, en 1819, le diplôme de docteur en médecine.

Désintéressé et charitable, il porta avec bonheur pendant près de quarante ans le titre de médecin du bureau de bienfaisance. Il fut un membre zélé de la Société de médecine de Caen dont il fut le secrétaire près de trente ans.

Il vit arriver la mort avec la stoïque fermeté du sage et la foi sublime du chrétien. « Soyez bon, aimait-il à répéter, pour ceux qui souffrent; quelle que soit la position du médecin vis-à-vis d'eux, il ne doit jamais penser qu'à leurs besoins. Avant toutes choses, soyez à eux ; car l'intérêt qu'ils inspirent doit être sacré. »

P. — Néant.
S. — *Ann. Norm.*, 1862. *Not.* par le docteur Postel, p. 541.

LAMARE-PICQUOT (François-Victor).

✶ 1787, 10 mai, Bayeux.
† 1865, 10 octobre, Honfleur.

Nommé chirurgien en sous-aide, en 1806, Lamare se rendit d'abord en Italie. Il assista au siège de Gaëte, et fit plus tard partie de la garnison de Corfou. Il fut promu, en 1813, au grade d'aide-major, attaché aux hôpitaux militaires et nommé le 4 mai 1814 aide-major au 2e régiment d'artillerie.

Lamare se trouvait à Corfou au moment de la chute de Napoléon. On reçut avec indignation la nouvelle de la capitulation; et nul ne voulait accepter et arborer le drapeau blanc. On ne parlait rien moins que de conserver l'île de Corfou et d'en faire une colonie et un établissement militaire. Lamare et deux capitaines du génie furent désignés pour aller trouver le général et lui soumettre les vœux des officiers et des soldats ; mais survint un fondé de pouvoir de Louis XVIII, avec ordre au gouverneur d'abandonner l'île. Il fallut se soumettre. Ce fait prouve une certaine énergie et l'attachement profond à la dynastie impériale malgré toutes les fautes et tous les revers. Lamare fut ensuite licencié, et revint en France après huit années de service militaire.

Après quelques mois de repos que les campagnes avaient nécessité, Lamare reprit ses études médicales et fut reçu docteur en 1822. Il vint aussitôt s'établir à Honfleur.

Il fut nommé, en 1832, médecin de l'hospice de Honfleur ; il ne cessa cette fonction qu'en 1862. Il occupa donc ce poste pendant trente années consécutives Son fils, le Dr Oscar Lamare, lui succéda. Il fut nommé par l'empereur Napoléon III, chevalier de la Légion d'honneur, autant pour ses services militaires passés que pour son dévouement professionnel à Honfleur.

Il fit partie du conseil municipal de 1828 à 1844, et remplit les fonctions d'adjoint au maire de 1835 à 1841.

Ses recherches sur l'apoplexie cérébrale, et un mémoire sur la curabilité de certaines affections cancéreuses du sein attira quelque temps sur lui l'attention des journaux scientifiques et de diverses Académies.

Esprit chercheur, homme d'étude et expérimentateur heureux, Lamare joignait à cela une fermeté d'âme qui frappait en lui, et une grande rectitude dans le jugement des choses de la vie. Causeur facile et agréable, il joignait à une mémoire heureuse et à une érudition réelle et variée, une imagination et une réelle facilité d'élocution. Il aimait à raconter, et racontait bien, pouvant prendre pour lui la devise : quiconque a beaucoup vu, peut avoir beaucoup retenu.

P. — *Mémoire sur un cas de chirurgie*, Caen, 1827, in-8°. — *Obs. faites sur le choléra morbus dans l'Inde, au Bengale et à l'île de France*, Paris, 1831, in-8°. — *Réponse pour servir de réfutation aux opinions et à la critique du rapport de M. Constant Dumeril sur mon Mémoire concernant les ophidiens*, Paris, 1855, in-8°. — *Recherches nouvelles sur l'apoplexie cérébrale, ses causes, ses prodromes*, Paris, 1860, in-8°. — *De la régénération des os*, Paris, 1862, in-8°. — *Études expérimentales de médecine et de chirurgie pratiques contenant les observations sur l'action dynamique du café, sur la régénération des os, et la curabilité de certaines tumeurs squirrheuses et cancéreuses du sein*, Paris, 1864, in-8°. — De l'acide arsénieux dans les congestions apoplectiques. Mém. communiqué à l'Acad. des sciences, le 12 mai 1856 (*Union médicale*, 1856, n° 62, p. 252).

S. — O. — N. B. G. — *L'Écho Honfleurais*, 11 octobre 1865. — *Littér. fr. contemp.*

BÉNARD (Pierre-François-Henri).

✱ 1788, ? Caen.
† 1870, avril, Caen.

Bénard suivit à Caen les cours de la Faculté de médecine, et son professeur Nicolas l'avait désigné comme préparateur de chimie. En 1811, il se rendit à Paris, et devint un des élèves favoris de Récamier. Se rendant à l'appel du ministre de la guerre qui demandait des chirurgiens, il s'engagea dans les ambulances de l'armée à titre de chirurgien aide auxiliaire. C'était en juin 1811.

Il fut d'abord dirigé sur l'Espagne ; mais, arrivé à Oléron, dans les Basses-Alpes, il fut désigné pour accompagner un convoi de prisonniers espagnols jusqu'au dépôt de Dijon ; de là, il rejoignit l'armée du Nord ; et après avoir séjourné particulièrement dans les places d'Anvers, de Bruxelles et d'Amiens, il fut envoyé à Caen vers la fin de 1813 pour concourir avec le major Vernet à l'organisation d'un hôpital militaire dans les bâtiments de l'ancienne abbaye Sainte-Trinité.

Il a raconté ainsi son départ de Paris, comme aide-chirurgien. « Pour la première fois je me trouvais à voyager seul, à peine âgé de 23 ans, petit, fluet, flottant dans un frac bleu à collet, parement, plastron, revers de velours cramoisi brodés en or, chapeau tricorne Napoléon : un demi-espadon suspendu à ma ceinture battait sur ma jambe gauche, pantalon bleu ou blanc à juste, bottes à la russe armées d'éperon ; je me semblais mal porter cet uniforme, je me trouvais travesti. A mon passage, à chaque étape, il fallait présenter ma feuille de route au visa du commissaire des guerres, homme assez souvent brutal ; cette feuille étant visée, prendre à la mairie le billet de logement, vrai billet de loterie. »

Lors de son retour à Caen, il se trouva aux prises avec des difficultés sérieuses. Blessés, fiévreux arrivaient par charretées ; et tout manquait : linge, matériel, etc. Le typhus venait de se déclarer à l'Hôtel-Dieu et rendait plus difficile la situation. Il sut faire face à tout, et sa conduite lui mérita des éloges et de l'avancement.

Il fut choisi, à cette époque, pour diriger un convoi de blessés à Saint-Lô où il devait contribuer à la création d'un hôpital militaire. Il eut à lutter contre un froid intense et des fatigues excessives qui lui laissèrent une double infirmité pour le restant de sa vie.

Sa carrière militaire se trouvait terminée. Il rapporta dans la vie civile une santé si délabrée qu'elle nécessita un long repos ; et il abandonna les études médicales pour se livrer aux études juridiques. Le 11 novembre 1819, il était reçu licencié en droit, et acquit plus tard la charge de greffier en chef de la Cour. Il montra là cet esprit d'organisation dont il avait donné de si éclatantes preuves ; et ce fut sous sa direction que l'on revisa, remit en place et classa toutes les pièces du greffe, amas de papiers avariés, méconnaissables, entassés dans les greniers de la cour.

On revient toujours, dit le proverbe, à ses premières amours, et retiré en 1843, il reprit à la campagne son rôle de médecin auprès des indigents. Dans la commune du Vieux-Fumé où il s'était retiré, il n'est pas de famille nécessiteuse qui n'ait reçu de ses bienfaits.

Son caractère gai et son intelligence le faisaient rechercher par ses amis. Il aimait la musique et la poésie. Il a composé des mélodies d'à propos, et a laissé un recueil de poésies pleines de sentiment et d'intérêt. Il fut, en 1826, l'un des premiers organisateurs de la Société philharmonique de Caen, et en fut longtemps le bibliothécaire-archiviste, puis le secrétaire.

Ses connaissances en botanique, son goût pour les fleurs, l'avaient amené à s'intéresser aux progrès de l'agriculture. Il fit de curieuses expériences sur les conserves alimentaires; et l'on trouva dans l'Annuaire normand de 1854, une intéressante communication sur les soins à donner aux pommes de terre malades et sur les moyens de les utiliser.

Il avait également entrepris quelques essais sur l'éducation des vers à soie en Normandie et sur leurs maladies.

Omnibus utilis et innoxius, pensée fort juste et qui résume une carrière longue et noblement remplie.

P. — Recueil des poésies (introuvable).
S. — O. — *Ann. Norm.*. 1871. *Not.* par Drouet, p. 583.

LECREPS (Jean-Baptiste).

1789, 7 juin, Vire.
1841, 10 septembre, Vire.

Son père, Germain Henri, sieur de Launay, avocat au Parlement et au bailliage de Vire, possédait une assez belle fortune qui fut assez fortement compromise par la banqueroute des assignats. Sa mère, Anne Lejeune, appartenait à une ancienne famille viroise.

Après avoir terminé ses études au collège de Vire, Lecreps quitta cet établissement, reçu bachelier, en 1810, et commença à Caen son cours de médecine. L'année suivante, il se rendit à Paris, afin d'y continuer ses études médicales. Il était né à une époque où la religion était proscrite et les églises fermées au culte, mais il avait des parents chrétiens qui ne négligèrent rien pour entretenir les sentiments de foi dans le cœur de leurs enfants. Chaque jour de dimanche et de fête, on lisait en commun, le matin, l'ordinaire de la messe et les psaumes de la pénitence. L'après-midi, on se rassemblait de même pour la récitation des vêpres. Ces pratiques pieuses furent observées par la famille Lecreps pendant toute la durée de la Révolution.

Arrivé à Paris, il s'établit dans une petite chambre garnie, rue des Maçons, à l'angle de la place de la Sorbonne. De grand matin, il commençait son travail. A six heures, il allait à la Charité et suivait la clinique de Fouquet et les cours de chirurgie de Richerand. Lecreps avait gardé le souvenir du foyer chrétien où il avait vécu et grandi, aussi sa vie d'étudiant fut-elle essentiellement une vie de travail et de bienfaisance. Il savait tout ce que la camaraderie présente parfois de danger ; aussi, tout en vivant en parfaite harmonie avec tous ses camarades d'école ou d'hôpital, il sut ne se lier intimement qu'avec quelques-uns. Il avait remarqué deux étudiants peu fortunés qui, l'hiver, soufflaient parfois dans leurs doigts, vu la cherté des combustibles. Il les invita à venir travailler dans sa chambre, pour éviter la rigueur de la saison. Il sut aussi, dans diverses circonstances, faire respecter ses croyances, sans forfanterie. Sa fermeté, unie à la douceur de son

caractère, lui ramena ceux qui avaient voulu tourner en ridicule sa vie exemplaire.

Lecreps soutint sa thèse de doctorat le 19 avril 1816 : *Essai sur les degrés de certitude de la médecine, sur son utilité et sa dignité.* »

Il fut sollicité de rester à Paris. Non, dit-il à sa mère, je refuse les brillantes propositions qui me sont faites, car « je t'aime trop pour te quitter » et il revint à Vire, le 10 septembre 1816.

Très profondément chrétien, et les ouvrages laissés par lui l'attestent, Lecreps vit surtout, je dirai presque avant tout, dans sa profession, un apostolat pour convertir ceux qui l'appelaient pour être soignés par lui. Il nous a laissé une série d'aphorismes, de réflexions, qui prouvent combien le préoccupait le salut des âmes : « Je dois, a-t-il écrit, en qualité de médecin chrétien et à l'imitation de Jésus-Christ, me proposer plutôt la guérison et le salut des âmes que celui des corps... C'est quand on est malade et surtout sur le point de quitter la vie, qu'un médecin chrétien peut le plus contribuer à sauver les âmes, tant en donnant de bons conseils au malade qu'en faisant avertir les ministres de la religion de le venir administrer à temps et avant qu'il soit à l'extrémité. C'est là le véritable amour du prochain. »

« La science et l'expérience, disait-il, sont deux choses que le médecin doit joindre ensemble.

« La médecine est une profession toute dévouée au service du prochain.

« La fin, le but de la médecine, ne doit pas être de s'enrichir, mais seulement de procurer du soulagement aux malades, de leur être utile et de les guérir.

« Obligé à un soin assidu, un médecin ne peut se charger d'un plus grand nombre de malades qu'il n'en peut traiter utilement.

« Les médecins sont obligés, par charité, de soigner les pauvres et de ne pas les laisser périr sans secours.

« Il faut, dans un médecin, de la science, de la prudence, des mœurs et de grands sentiments de religion. »

Outre les secours spirituels que le docteur Lecreps était heureux de distribuer à ses malades, il leur faisait encore d'abondantes aumônes.

Il voit un jour, chez une pauvre honteuse qui eût refusé tout secours d'argent, un vieux tableau. Il lui en offre un prix bien supérieur à sa valeur, et se retire après avoir ainsi procuré à son infortunée cliente le moyen de se soigner pendant quelque temps sans avoir froissé son amour-propre.

Une autre fois, il s'aperçoit de la situation précaire d'une de ses clientes à laquelle il avait fait un nombre considérable de visites, en partie déjà soldées. « Mademoiselle, lui dit-il, pourquoi ne m'avez-vous pas fait connaître votre position ? Voyez-vous, l'argent que vous me donnez, je le donne à d'autres qui n'en ont pas autant besoin que vous ; gardez-le plutôt pour vous aider à vous guérir. » Souvent même, plus tard, il glissait de temps en temps quelques pièces d'argent sous son oreiller.

L'épisode suivant mérite certes d'être rappelé : Lecreps se trouvait sur la route vers minuit, revenant de visiter des malades. Tout à coup un homme s'élance à la tête de son cheval, l'arrête, et demande au docteur, sur un ton habituel aux gens du métier, la bourse ou la vie. Lecreps ne voulant croire qu'au besoin de cet homme qui le poussait à cette action, met la main à sa poche pour prendre sa bourse, non sans lui faire remarquer toutefois que ce n'était pas ainsi, et à une telle heure, qu'on arrêtait les voyageurs pour solliciter des secours. Pendant ce court dialogue Lecreps naturellement ému éperonna involontairement son cheval ; et, celui-ci, aussitôt de s'élancer prompt comme l'éclair, renversant le voleur dans un ravin.

Le lendemain, de grand matin, on mande Lecreps pour aller voir un malheureux, blessé, dit-on, par accident, en tombant d'un arbre. Il se rend à l'appel, et trouve un individu atteint d'une luxation de l'épaule.

Touché du triste sort de cette famille, repoussant aussitôt quelques soupçons qui lui étaient venus, après son accident de la nuit, il panse le blessé, laisse une aumône et promet de revenir.

A la troisième visite Lecreps aperçoit un tout jeune enfant jouant avec sa bourse tombée au moment de l'emballement de son cheval. Fort de cette découverte, il fait sortir les personnes présentes, et s'adressant à son malade ! « Mon ami, lui dit-il, vous n'êtes

point tombé d'un arbre, ainsi que vous l'avez affirmé. Tel jour, à telle heure, à tel endroit, un voyageur a été arrêté sur la route. Ce voyageur, c'est moi, la bourse que voici m'appartient ; c'est mon cheval qui vous a renversé et vous a blessé. » Le malheureux fut obligé de s'avouer coupable et d'implorer son pardon. Lecreps lui donna l'assurance qu'il ne serait pas inquiété ; mais il lui fit promettre d'aller à confesse et de se réconcilier avec Dieu. Cet homme tint parole et mourut en bon chrétien. Lecreps continua ses visites à cette famille, et chaque année il lui fit une petite rente qu'il maintint jusqu'à son décès. Si la charité n'eût guidé Lecreps, qu'eût-il fait ?

Un autre trait mérite encore d'être rappelé : « Un jour le docteur Lecreps, en revenant de la campagne, aperçut à quelque distance de la route une jeune personne sur le bord d'une rivière. A plusieurs reprises, elle lui semblait prendre son élan pour s'y précipiter, et chaque fois, elle s'arrêtait, retenue, soit par l'horreur naturelle de la mort, soit peut-être par un reste de la crainte de Dieu. Aussitôt il descend de cheval, arrive sur les lieux, reçoit de la bouche de cette personne l'aveu que la position dans laquelle elle se trouvait, et la preuve que son honneur était à jamais perdu lui avaient fait prendre la résolution de mettre fin à ses jours. Il est assez heureux pour la détourner de son funeste dessein, la fait monter sur son cheval, et revient à pied à la ville. Cette jeune fille, grâce aux soins qu'il prit d'elle et aux encouragements qu'il continua de lui donner, devint par la suite un modèle de bonne conduite et de piété. »

Si j'arrêtais ici la notice biographique de Lecreps, je serais incomplet. Il semble pourtant qu'une telle vie ainsi dessinée soit complète et puisse encore être proposée comme modèle à beaucoup. Cela me paraît aussi ; mais si, suivant la remarque d'un judicieux auteur, beaucoup sont appelés à se sauver par l'observation des commandements, quelques âmes privilégiées prennent la route des conseils évangéliques ; et c'est celle que suivit Lecreps. Une telle conduite toutefois montre qu'une pratique médicale étendue n'est pas incompatible avec de telles coutumes.

Disons, toutefois, et sans vouloir accorder à cette remarque plus

d'importance qu'elle ne mérite, que Lecreps ne se maria pas. Le célibat facilite singulièrement l'accomplissement de certains engagements ; l'esprit acquiert ainsi une grande indépendance.

N'ayant ni femme, ni enfants à soutenir et diriger, vivant avec sa mère qu'il eut le bonheur de garder encore assez longtemps, il put et sut allier une vie mystique avec une vie médicale active.

Qu'y a-t-il à cela d'étonnant? Notre profession n'est-elle pas un véritable sacerdoce, et pour qui a le cœur chrétien, et qui est pleinement dégagé des soucis de la vie physique, quelle profession peut plus aisément porter les âmes élevées à l'exaltation des sentiments religieux. Est ce qu'il est si difficile au médecin religieux de détacher ses yeux du spectacle des douleurs qui accablent la pauvre humanité, pour les élever vers la croix qui explique comme elle justifie toute douleur, résume tout dévouement, tout amour et toute folie.

La vie intime de Lecreps fut une vie d'incessantes prières. Il y a quelques années à peine qu'il exerce à Vire, et déjà il est pris d'ardent désir de la mort. « Il demandait à Dieu par d'incessantes prières, et comme une faveur, de mourir à l'âge de Notre-Seigneur. » Ce fut dans cette intention qu'il entra dans la congrégation de la Sainte-Vierge, le 26 novembre 1820. « Si Dieu, ajoutait-il, ne m'accordait pas la grâce de quitter la vie à l'époque indiquée ci-dessus, j'ai l'intention de me séparer du monde et d'entrer pour toujours à la Trappe. » Un peu plus tard, il se fait recevoir de la confrérie de la Bonne mort établie à Saint-Étienne de Caen.

Dans toutes mes bonnes œuvres, écrit-il ailleurs, je demanderai à Dieu, au nom de Jésus-Christ, de faire la Pâque dans les cieux en 1822, et comme il le promit au bon larron qui sollicita cette grâce sur la croix.

Associé à la confrérie de la Passion, il avait une dévotion particulière pour le grand mystère de la Rédemption des hommes.

« Pour avoir toujours présent à l'esprit le souvenir des souffrances du fils de Dieu crucifié pour nous, il avait cousu lui-même en dedans de ses gants deux gros clous qui se trouvaient du côté de la paume de la main quand il les portait. C'est dans le même but

que sur deux petites bandelettes de toile, il en avait pareillement cousu deux autres ; et ces bandelettes pourvues de cordon, étaient destinées à envelopper chaque pied de manière que les clous se trouvassent sur le côté ou sur le dessus du pied, afin de ne pas rendre les mouvements impossibles. »

Ses vœux ne furent pas exaucés, il ne mourut pas. « Je veux employer, dit-il alors, la seconde moitié de ma vie à réparer et à expier les fautes de la première; mener une vie cachée, comme Jésus-Christ caché sous les voiles de l'Eucharistie. »

Agrégé à la confrérie du Saint-Rosaire, le 5 octobre 1823, il est, sous le titre de Jean de la Croix, agrégé à la confrérie de la Sainte-Trinité le 26 mai 1826; enfin le 8 mai de la même année, il est enrôlé dans la confrérie des Saints Anges Gardiens, érigée dans la commune de Roullaurs.

Et pour avoir une conduite conforme, il prend la résolution :

« 1° De vivre le plus possible dans la solitude ;

« 2° De se vêtir modestement, sans afficher le luxe ni la parure, le moins possible, ni sur moi ni en tout ce qui m'appartient ;

« 3° De prendre pour aliment tout ce que l'on me présentera de bon ou mauvais, et toujours avec sobriété et modération ;

« 4° De prier le plus souvent possible, et le jour et la nuit quand je m'éveillerai ;

« 5° De veiller à faire recevoir les sacrements par mes malades, afin de sauver les âmes. Ceci est l'un de mes plus grands et principaux devoirs. » (Toussaint, 1823.)

Il fait, en 1826, une grave maladie dont il guérit : « Croyez bien, dit-il à l'un de ses confrères, je ne voudrais pas pour dix mille francs n'avoir pas fait cette maladie, à laquelle je devais succomber sans la grâce de Dieu et vos soins charitables. C'est l'époque de ma conversion. »

Ce fut peu après qu'il fut nommé médecin des hospices et de la prison. Il ne vit là qu'un nouveau moyen de faire le bien et de conquérir des âmes à Jésus-Christ. Son traitement était entièrement consacré au soulagement des infortunes, et il se fit un devoir d'assister tous les matins après la visite des malades, à la messe de communauté de l'Hôtel-Dieu. Il donna sa démission en 1830,

lorsqu'on exigea le serment de fidélité de tous les fonctionnaires.

Ce fut lors de sa maladie, en 1826, qu'il conçut le projet d'ériger une chapelle en l'honneur de la Sainte-Vierge. Pour exécuter son dessein, il fit choix, sur l'une de ses propriétés, d'un terrain sis sur la paroisse de Reculays sur la grande route de Caen à Vire, à huit kilomètres de cette dernière ville. Un bosquet garni de sièges l'entoure, présente un abri au voyageur fatigué. Ce fut en 1828, qu'elle fut bénite et ouverte au public.

Quand Lecreps revenait de ses visites avant huit heures du soir, il se rendait à l'église paroissiale et y faisait le chemin de la croix.

Une fois rentré chez lui, il écoutait avec attention une lecture de piété que faisait sa vertueuse mère, puis on récitait en commun la prière du soir. Il se retirait ensuite dans sa chambre, et se livrait à des exercices de piété particuliers qui se prolongeaient jusqu'à onze heures du soir et au delà. Il fallait quelquefois que sa mère intervînt pour renfermer sa ferveur dans de justes bornes et l'empêcher de compromettre sa santé.

Ce fut le vendredi 10 septembre, vers trois heures après midi, que Lecreps rendit sa belle âme à Dieu qu'il avait servi dans ses pauvres, et aimé avec un zèle admirable, que, certes, l'on ne saurait assez méditer et essayer d'imiter. Elle prouve qu'une vie médicale très active, et Lecreps avait une réputation méritée, n'est pas incompatible avec une vie chrétienne très sérieuse ; et l'on peut affirmer sans crainte que la Foi, dans le cœur du médecin, est un levier puissant pour l'aider dans sa profession.

Lecreps est un saint, disait l'un de ses confrères, et plaisamment il ajoutait, *il l'est bien pour deux*. Le lundi 13 septembre, la dépouille mortelle du docteur Lecreps fut transportée au Reculays, pour y être inhumée près de sa chapelle conformément à ses intentions.

P. — *Pensées du docteur Lecreps sur les vertus et les pratiques de la vie chrétienne*, Lille, 1857, in-12, autres édit. 1859 et 1864. — *Sentiments du Dr Lecreps, ou amour à Jésus et à Marie*, ouvrages publiés par F. C. Dollé, 3e édit., Lille, 1865, in-12.

S. — O. — Otto-Lorenz, — l'abbé Dollé. *Le médecin chrétien ou Vie du docteur Lecreps*, Lille, Lefort, 1859, in-8° de 143 p. avec un portrait de Lecreps.

POLINIÈRE (Auguste-Isidore-Pierre baron de).

✱ 1790, 15 décembre, Vire.
† 1857, ? Lyon.

Petit-fils de Polinière Pierre, né en 1671, il exerça la médecine à Lyon, où il fut président de la Société de médecine de cette ville. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

P. — *Essai sur la puberté*, Paris, 1815, in-4°. — *Études cliniques sur les émissions sanguines artificielles*, Lyon, 1827, 2 vol. in-8° (ouv. cour. à Marseille en 1826). — *Rapport sur la fabrique d'eaux minérales artificielles de M. Bourgeois*, Lyon, 1832. — *Rapport sur le choléra morbus de Paris*, Lyon, 1832, in-8°. — *De l'éducation et de ses rapports avec la médecine*, Lyon, 1833, in-8° de 16 p. — *Hygiène de la ville de Lyon*, Lyon, 1845, in-8°. — *Traité de la salubrité des grandes villes*, Lyon, 1846, in-8°. — *Éloge du docteur A. Botteux*, Lyon, 1850, in-8°. — *Éloge du docteur Mermet*, Lyon, 1853, in-8°.
S. — O. — Morin-Lavallée. *Essai de bibliogr. viroise.*

DEBOISE-LAROCHE (Michel-Auguste).

✱ 1791, 9 octobre, Vire.
† 1871, 16 mai, Vire.

Médecin-major dans les armées du premier empire.

P. — *Réflexions sur le choléra morbus*, Vire, 1831, br.in-8°.
S. — O. — Morin-Lavallée. *Essai de bibliogr. viroise.*

RAYER (Pierre-François-Olive).

✱ 1793, 7 mars, Saint-Silvain.
† 1867, 8 septembre, Paris.

De son enfance et de sa jeunesse nous savons peu de chose. Étudiant en médecine et à peine âgé de dix-neuf ans, il sollicitait comme un honneur, la périlleuse mission d'aller à Dijon, soigner les prisonniers espagnols décimés par le typhus. Interne des hôpitaux, Rayer passa sa thèse le 7 août 1818. Il dut au titre de lauréat de l'École pratique l'exemption complète de ses frais d'étude. En

1821, Rayer fut adjoint par le ministre de l'intérieur à Parizet et à Mazet pour aller étudier, dans l'Oise, une épidémie de suette dont il a laissé une relation encore consultée avec fruit. En 1824, il fut nommé médecin du Bureau Central ; l'année suivante, il était chef de service à l'hôpital Saint-Antoine, et en 1832 il passait à la Charité qu'il n'a quitté qu'à la limite d'âge fixée par les règlements.

Non seulement il sut instruire les élèves en les habituant à observer et à rédiger les observations, mais il comprit l'importance des sciences accessoires, instruments ou méthodes particulières de recherches, pour ajouter à l'intelligence de nos vues et pour y suppléer. De plus il fit faire des analyses chimiques et biologiques, et contribua à faire entrer dans la pratique l'usage du thermomètre, du microscope, etc. Ici, il fut vraiment un précurseur, et il est juste de lui rendre hommage.

On peut s'étonner que Rayer si heureusement doué sous bien des rapports n'ait pas ambitionné le professorat. M. Rayer, toutefois, se fit inscrire au concours de l'agrégation, « mais alors le clergé tout-puissant (l'abbé Frayssinous étant ministre) voulait des professeurs catholiques et bien pensants. Il n'y avait pas de place à l'École de médecine pour un *protestant*. On refusa à M. Rayer le droit de concourir. Ne pensant pas que la Faculté valût bien une messe, M. Rayer se le tint pour dit » (V. Frond). Voilà certes une assertion étrange ; car Rayer fut enterré à l'église Saint-Louis-d'Antin, avec messe en musique ; et dans la même église un service anniversaire y fut célébré. A. Latour qui le mentionne dans l'*Union médicale* est attristé en voyant combien peu avaient répondu à l'invitation. Rayer s'était-il converti ? Hoefer, dans la biographie générale, dit qu'on lui tint rancune pour son mariage avec une protestante !

Il put croire un moment que ce professorat rêvé par lui dès sa jeunesse allait s'ouvrir à lui. Le 19 août 1862, un décret de Napoléon III nommait Rayer professeur de médecine comparée et doyen de la Faculté. Les élèves, émus par ce coup d'État, résolurent de faire échec au nouveau professeur. Menacé par les élèves, outragé par leurs clameurs dans un de ses cours d'ouverture, 17 novembre

1862, Rayer ne voulut pas être une cause de trouble à l'école, ne reparut pas à son cours et, le 10 janvier 1864, il donna sa démission de doyen. Le décret qui acceptait sa démission le nommait grand officier de la Légion d'honneur. Si, comme les anciens doyens, il ne le fut que deux ans, il sut s'y rendre utile, en créant deux chaires nouvelles : six cours complémentaires, de nouveaux laboratoires, et le rétablissement du concours pour les places de chef de clinique. Un trait qui l'honore montre qu'il sut ne pas garder rancune aux élèves de leur sotte protestation, car Rayer était un homme de très haute valeur. L'un d'eux pour manifestation trop bruyante, lors d'une représentation théâtrale, était cité devant le conseil académique qui pouvait annuler d'un mot les quinze inscriptions prises par l'élève et briser ainsi sa carrière. « Accordez-moi, dit-il, à ses collègues, la grâce de cet élève ; c'est la première fois que je siège parmi vous, je serais heureux que cette première séance fût marquée par un bienfait. » L'élève fut sauvé, grâce au doyen de la Faculté de médecine. Noble trait de générosité qui laisse voir la grandeur d'âme de Rayer.

Rayer entra jeune à l'Académie de médecine, en 1823. En 1843, il fut nommé membre de l'Académie des sciences, dans la section d'économie rurale et d'art vétérinaire. Il fut, dit Payen, le premier qui, d'une main assurée, porta la lumière dans des questions ardues alors très controversées ; le premier qui ait démontré clairement que certaines affections graves, non seulement sont contagieuses entre les animaux, mais encore sont transmissibles à l'homme. On sait quelle est la valeur de sa monographie de la morve et du farcin chronique. En 1848, Rayer avait créé et fondé la Société de biologie, œuvre de prédilection de toute sa vie. « La Société de biologie, disait Ball, doit tout à Rayer ; il lui a donné l'impulsion scientifique et l'existence légale ; il lui a imprimé un caractère indélébile ; il lui a fait conquérir la place qu'elle occupe dans le monde moderne ; et s'il ne l'a pas créée de toutes pièces, on peut affirmer du moins qu'il en a résumé, je dirai presque personnifié les tendances. Pendant vingt ans il l'a dirigée, et jusqu'aux derniers instants de sa vie il nous est resté fidèle, présidant encore une des séances deux jours avant sa mort.

Un des titres, et non des moindres, à la reconnaissance de la postérité, est celui que portait Rayer au moment de sa mort, celui de président général de l'Association des médecins de France.

On sait l'hostilité que rencontrèrent quelques médecins lorsqu'ils voulurent faire de l'Association centrale de la Seine une association plus étendue. Ce fut alors que l'on songea à créer une association, en dehors de toute société existante.

Rayer accepta la présidence de l'œuvre à un moment où elle commençait à peine ; il connut l'heure des difficultés, et, en mourant, il la laissait grandissante et prospère. Sur sa tombe A. Latour s'exprimait ainsi : « Je ne cache, ni mon émotion, ni mes larmes, ni mes inquiétudes, ni mes appréhensions. Dans toute son étendue funeste, je vois, je sens notre perte et j'en suis accablé de douleur..... C'est un devoir pieux qui m'attire près de cette tombe : j'y viens pleurer le *courageux et généreux fondateur* de cette grande et belle institution qui, si ses destinées s'accomplissent, aura parmi nous reconstitué la famille médicale ; c'est-à dire la pitié, la piété, le respect pour l'infortune, l'assistance efficace et durable pour la vieillesse et l'infirmité.... et bien mieux encore la mutualité confraternelle s'étendant sur la profession tout entière... ne laissant nulle part une souffrance honorable sans secours, un grief légitime sans réclamation..... Cher et vénéré maître, nous avons souvent ensemble monté la voie douloureuse des difficultés, et non sans meurtrir nos mains et nos pieds aux ronces du chemin ; eh bien, votre courage a soutenu le courage de tous ; votre conviction a ramené la conviction de tous, votre énergie a donné confiance et résolution à tous, et l'œuvre est devenue ce que vous la laissez : nombreuse, honorée, riche, bienfaisante, protectrice, et désormais à l'abri de toute éventualité fâcheuse » ; grandes et nobles paroles que le temps n'a fait que consacrer. Rayer mérite assurément que la famille médicale ne l'oublie jamais.

Roger a, en peu de mots, donné comme une synthèse de la valeur de ses œuvres : « œuvres, dit-il, vraiment magistrales, basées sur les faits cliniques et recommandables aussi par l'érudition, et dans lesquelles l'observation du passé est éclairée et contrôlée par l'observation présente ; ces œuvres ont marqué dans la

médecine contemporaine, elles resteront, longtemps consultées et également appréciées par la médecine de l'avenir ».

Et le professeur Henri Roger qui devait, avec tant d'éclat, succéder à Rayer, comme président général de l'Association des médecins de France, terminait par ces mots son adieu funèbre, où l'on retrouve unies la grâce et la douceur, hôtes aimées du regretté maître : « Talent consommé du praticien, savoir élevé et profond, esprit incomparable aussi pur et vif, qu'étendu, honorabilité et dignité professionnelles, remarquable union des plus nobles qualités morales, cœur sympathique, ardent, dévoué, M. Rayer eut tous ces mérites :

A qui donner le prix? Au cœur, si l'on m'en croit,

répondrai-je avec le poète. »

Rayer eut une haute situation médicale due à son talent et à ses relations. Il fut, en effet, médecin du roi Louis-Philippe, en 1832 ; et en 1852, compris dans le service médical de la maison de l'empereur Napoléon III. Son titre de médecin du banquier Aguado lui assura aussi une riche clientèle. Sa bibliothèque personnelle a été offerte par sa fille à la ville de Caen.

P. — *Sommaire d'une histoire abrégée de l'anatomie pathologique*, Paris, 1818, in-8°. — *Mém. sur le delirium tremens*, 1819, in-8°. — *Note sur le coryza des enfants à la mamelle*, Paris, 1828, in-8°. — *Histoire de l'épidémie de suette miliaire qui a régné en* 1821 *dans les départements de l'Oise et de Seine-et-Oise*, Paris, 1822, in-8°. — *Rapport avec une carte topographique sur la fièvre jaune qui a régné à Barcelone, en* 1821, Paris, 1822, in-8°. — *Choléra morbus*, 1832, in-8°. — *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*, 2e édit., Paris, 1835, 3 forts vol. in-8°, avec un atlas de 26 planches, grand in-4°, gravées et coloriées et représentant en 400 figures les différentes maladies de la peau. Prix du texte, 3 vol., 23 fr.; atlas seul, 70; les deux ouvr. 88 fr.

De la morve et du farcin chez l'homme, Paris, 1837, in-4°, avec deux planches gravées et coloriées, 9 fr. — *Traité des maladies des reins et des altérations de la sécrétion urinaire*, avec un atlas in-folio, 3 vol. in-8°, Paris, Baillière, 1839. — *Archives de médecine comparée*, Paris, 1842, in-4°. — *Cours de médecine comparée*, Paris, 1863, in-8° (l'introduction seule a paru). — *Nouveau Journal de médecine*. Mém. sur les inflammations non virulentes de la membrane muqueuse des organes de la géné-

ration chez les enfants, t. X, 1821. — *Mém. sur l'ossification morbide*, t. I, 1823. — *Arch. génér. de méd.* Obs. sur les maladies de l'appendice sus-sphénoïdal du cerveau, t. III, 1823. — *Cas mortel d'entérite et de péritonite*, 1824. — *Obs. sur les hémorrhagies veineuses du foie*, 1824. — *Sur un moyen économique de conserver les sangsues*, t. VII. — *Obs. cliniques*, t. XVII, 1828. — *Gazette médicale*. Note sur une épizootie de poissons, 1832. — *Examen comparatif de l'air inspiré par des hommes sains et cholériques*, 1832. — *Bull. de l'Acad. des sciences*. Sur l'application du calcul à la médecine, t. I. — *Dict. de méd. et de chir. prat.* Aconit, antimoine. — *Description des maladies de la peau, érysipèle, éléphantiasis, etc.*

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — Quérard. *Fr. litt.* — Vapereau. — Sachalle. *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres.* — *Panthéon des Illustrations françaises au XIXe siècle*, sous la direction de V. Frond, Paris, Plon, s. d. avec un portrait que nous reproduisons. — *Union médicale*, 14 septembre 1867 (obsèques et discours).

FILLOLET (Benjamin).

✱ 1794, ? Honfleur.
† 1868, ? Elbeuf.

Fillolet commença ses études médicales en 1812. Il fut appelé, à cette époque, sous les drapeaux et assista aux sanglantes affaires de 1814. Revenu dans ses foyers, il se rendit à Paris, pour y continuer le cours de ses études médicales. Elles furent interrompues par un voyage qu'il fit dans l'Inde, à bord de l'*Auguste*, trois-mâts du port d'Honfleur, en qualité de médecin du bord. Malgré les offres brillantes qui lui furent faites aux colonies, où l'on manquait de médecins, il revint en France après ce voyage d'agrément, comme il se plaisait à le dire. Il retourna à Paris pour achever ses études, reçut le diplôme de docteur en médecine, et vint ensuite se fixer à Elbeuf, vers 1822 ou 1823. Il fut nommé médecin en chef de l'hospice d'Elbeuf, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil municipal, président de la Société médicale, membre de l'Association normande. Quand on a vécu comme M. Fillolet, disait Monsaint, on peut mourir en paix, confiant dans le respect des hommes et la justice de Dieu. *Bonam Causam assumpsit, miserebitur Deus.*

P. — Néant.
S. — *Ann. Norm.*, 1869. *Not.* par Monsaint.

DELAPORTE (Jacques-Guillaume).

✱ 1794, 19 août, Lisieux.
† 18.. ? Vimoutiers.

Médecin militaire, il fut attaché à ce titre à divers hôpitaux, et notamment au Val-de-Grâce Il fut reçu docteur en 1817. Retiré à Vimoutiers (Orne) dont il devint maire, il fut nommé correspondant de l'Académie de médecine.

P. — *Mém. sur les hernies étranglées guéries par application de ventouses*, 1836. — *Mém. sur une mort subite occasionnée par la rupture des vaisseaux de la rate*, 1836. — *Rapport sur la variole et la vaccine* (Gr. méd. d'argent). — *Hydrologie médicale ou étude sur les eaux minérales ferromanganifères, et salines thermales.*

S. — O. — Vapereau. *Dict. de* 1858-70-80. — Glaeser. *Biogr. nat. des contemp.*

LONDE (Charles).

✱ 1795, ? Caen.
† 1862, 15 octobre, Paris.

Aussi modeste que savant, tel nous apparaît Londe. Aussi sa vie toute de travail, ne présente au biographe aucun fait saillant ; mais Londe a laissé d'importants ouvrages encore consultés avec fruit.

Une grande illustration médicale vient de s'éteindre, disait le Dr Postel en annonçant à l'Académie de Caen le décès de son confrère et ami.

En 1831, Londe présida la commission médicale envoyée en Pologne pour y étudier le choléra. Lorsqu'il eut fait invasion en France, Londe fut nommé médecin de l'hôpital de la Réserve, fonction qu'il remplit avec un admirable dévouement.

Fidèle à ses amitiés, ferme dans ses principes, fixe dans ses convictions, il portait très haut le drapeau de ses doctrines médicales et philosophiques. Il sentait vivement et répliquait de même ; et c'était son esprit qui se défendait quand on croyait voir un emportement de caractère. Résigné depuis longtemps aux volontés

de Dieu, Londe s'est éteint conservant jusqu'à la fin les lumières de sa libre et admirable intelligence.

Il fut bibliothécaire au Luxembourg, membre du conseil supérieur de santé, de l'Académie de médecine, correspondant de l'Académie de Caen et de la société de médecine de cette ville, etc. Il fut l'un des fondateurs des Archives générales de médecine. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

P. — *Nouveaux éléments d'hygiène*, 3e édit., Paris, Baillière, 1847, 2 vol. in-8o. (Cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.) — *Gymnastique médicale, ou de l'exercice appliqué aux organes de l'homme, etc.*, 1821, in-8o. — *De l'influence des événements et des commotions politiques sur le développement de la folie.* — *De l'influence de l'exercice sur les organes et sur leurs fonctions dans l'état de santé,* 1819. — *De l'uréthrite et de ses principales variétés*, Paris, 1823, in-8o. De nombreux travaux dans divers journaux de médecine. — *Revue du progrès social; Dict. de méd. et de chir. pratiques; Encyclopédie méthodique, journal compl. du grand Dict. des sciences médicales; Revue des spécialistes; Biographie médicale,* avec le concours du Dr Lachaise; *Revue scientifique de l'Indépendance belge.*

S. — F. — O. — N. B. G. — *Ann. Norm.*, 1863. *Not.* par le Dr Postel. — Sachalle. *Les médecins de Paris.* — De Chambre. *Répert. encyclopédique.* — Vapereau. *Dict. de* 1870.

LE BIDOIS (Joseph-Isidore).

✱ 1795, 15 novembre, Caen.
† 1864, 8 mai, Caen.

Après de brillantes études au lycée de Caen, Le Bidois n'hésita pas à suivre la carrière de son père, accoucheur renommé. Élève de Chaussier et de Dupuytren, il fit à Paris de rapides progrès. A son retour, après sa thèse (18 août 1821), il se créa lui-même une réputation d'accoucheur. Cette réputation se justifia par des leçons remarquables qu'il fit, comme chirurgien adjoint à l'Hôtel-Dieu (31 oct. 1821), et comme chirurgien du dispensaire (25 mai 1825). Il dut à sa réelle valeur d'être nommé correspondant de l'Académie de médecine en mai 1824. Le Bidois fut chargé des délégations judiciaires, fonction délicate qu'il a remplies pendant plus de trente-neuf ans, avec un réel talent. Le 22 août 1831, il avait

été nommé professeur d'accouchement à l'École de médecine.

Pendant vingt-sept ans Le Bidois fut chirurgien de la maison centrale de Beaulieu. Blessé de certaines exigences administratives, il donna sa démission. En juin 1837, il faillit périr sous le couteau d'un misérable détenu dont la rancune était le seul mobile. Il ne reçut que peu de temps avant sa mort, par la voie du ministère de l'instruction publique, la décoration de la Légion d'honneur dont il était si digne et qui fut un tardif dédommagement à l'inimitié calculée de quelques ennemis qui avaient joué un rôle dans l'affaire de Beaulieu.

P. — *De l'enseignement médical secondaire et de l'utilité des deux ordres de médecine.* — *De la constatation par toute la France des causes de décès.* — *De la viabilité de l'enfant naissant.* — *De la salubrité des viandes de boucherie et des remèdes à y apporter.* — *Des morts subites spontanées.* — *Rapport à propos de la topographie médicale de l'arrondissement de Caen.*

S. — O. — *Ann. Norm.*, 1865. *Not.*, par le Dr Postel.

LUARD (François).

✱ 1795, 27 septembre, Ifs,
† 1869, 21 septembre, Caen.

Il commença ses études médicales en 1810, par un internat de sept années à l'Hôtel-Dieu de Caen. Il fut reçu docteur à Paris, en 1817, et nommé en 1829, médecin du dispensaire pour la section de Vaucelles. Pendant vingt années, il fut également médecin de la commune d'Allemagne.

Lors de l'épidémie cholérique de 1832, Luard ne craignit pas d'aller étudier cette redoutable maladie à Paris. Il y resta plusieurs semaines, et sut utiliser pour ses concitoyens l'expérience qu'il avait acquise.

Membre de la Société Linnéenne de Normandie (1824) et de la Société de médecine de Caen (1844), il eut l'honneur mérité de présider ces deux compagnies à plusieurs reprises.

Il fit à la Société Linnéenne d'assez nombreuses communications, et dans ses fouilles géologiques, il eut le bonheur de découvrir (1818) un magnifique ichtyosaure dont il fit hommage au musée de Caen.

Il fut élu conseiller municipal, en 1848, et continua à faire partie de cette assemblée jusqu'en 1865.

P. — Néant.
S. — O. — *Ann Norm.*, 1870. *Not.*, par CAMPION.

VIMONT (Joseph).

✱ 1795, 27 mars, Caen.
† 1857, 1 juin, Paris.

Médecin à Paris.

P. — *Mémoire sur le système des vertèbres.* (Ment. honor. au concours de la Faculté, 1827.) — *Tratié de phrénologie humaine comparée,* Paris, J.-B. Baillière, 1833-36, 2 vol. in-4° avec atlas, in-5°. (Savant et magnifique ouvrage composé d'après les doctrines de Gall que Vimont avait professées à Paris.) — *Discours sur la tombe du Dr Frappart*, Paris, 1842, in-8°.
S. — F. — O. — QUÉRARD. — VAPEREAU.

BURET (Jacques).

✱ 1795, ? Langannerie près Falaise.
† 18.., ? ?

Reçu docteur à Paris, en 1824, il échoua au concours de l'agrégation en 1827. Les étudiants protestèrent contre son échec, et lui offrirent une médaille d'or.

P. — *Mémoire sur le cancer de la verge*, 1827. — *Item sur le broiement de la pierre chez la femme,* 1828. — *Item sur les métastases de la blennorrhagie.* — *Item sur le choléra* en 1832.

BAZIN (A.).

✱ 1796, ? Bonneville.
† 1865, ? Bordeaux.

Médecin à Bordeaux, il fut professeur de physiologie à la Faculté de médecine de cette ville. Il fut également médecin en chef de l'asile des aliénés de Bordeaux.

P. — *Du système nerveux, de la vie animale et de la vie végétative, de ses*

connexions anatomiques, etc., 1841, in-4°. — Nombreux mém. de méd. et d'anat. contenus dans les *Mém. de la Société des sciences nat. et phys. de Bordeaux*.

S. — O. — Otto-Lorenz. — *Cat. génér. de la librairie franç.*

GAUBERT (Pierre-Marcel).

✱ 1796, 2 novembre, Blandamville.
† 1839, 21 mai, Paris.

Docteur en médecine à Paris, il propagea les doctrines de Broussais, dirigea les Annales de la médecine physiologique, et rédigea les cours de Broussais sur la pathologie et la thérapeutique générales.

P. — *Réponse à une lettre intitulée Louis-Jacques Begin à F.-Jos.-Victor Broussais*, Paris, 1825, in-8°. — *Cours de pathologie et de thérapeutique générale, professé à la Faculté de médecine de Paris*, Paris, 1838-35, 3 vol. in-8°.

S. — O. — Dechambre. *Dict. encyclop.*

MURY (Narcisse-Désiré).

✱ 1797, 22 décembre, Vire (1).
† 1853, 24 mars, Vire.

Ses parents, fabricants de draps, furent atteints par des revers de fortune alors que Mury n'avait point terminé ses études ; mais la fermeté de son caractère n'en fut point ébranlée. Il voulait être médecin, il fallait qu'il le fût.

Il put acquérir assez de connaissances médicales pour être agréé comme officier de santé des navires de commerce. Il fit ainsi plusieurs voyages qui lui permirent de faire quelques économies, et il put ensuite se rendre à Paris pour suivre les cours de la Faculté de médecine.

Par son zèle et son assiduité, Mury sut se faire distinguer de Lisfranc et de Marjolin, satisfaits de la dextérité que leur élève apportait toujours dans les préparations, souvent délicates et difficiles.

(1) C'est à tort que Frère le fait naître à Paris.

A peine reçu docteur, il s'empressa de revenir dans sa ville natale, où le rappelaient ses affections et ses souvenirs. Observateur judicieux, opérateur habile, Mury ne tarda pas à se créer une haute situation que ne firent qu'accroître sa bonté et sa bienfaisance naturelles.

Membre de la Société des Antiquaires de Normandie, il leur présenta divers objets d'art assez remarquables trouvés par lui dans l'arrondissement de Vire. L'Association normande, heureuse de le posséder, le nomma inspecteur de l'arrondissement de Vire en remplacement de son ami d'Isigny. Après la révolution de 1830, il rentra au conseil municipal. Il succomba à une attaque de congestion cérébrale.

P. — *Soc. des Antiq. de Norm.* Note sur des objets antiques en bronze trouvés près de Vire, t. IX, 1835. — *Note sur quelques objets antiques, de l'arr. de Vire*, t. X, 1840, avec une planche. — *Ann. Norm.*, not. par Dubourg d'Isigny, 1842.

S. — O. — F. — *Ann. norm.*, 1854. *Not.*, par Le Normand. — *Not.*, par G. de la Renaudière. *Le Siècle*, 3 avril 1853.

DUDESERT (Paul-Denis).

✱ 1798, 4 mai, Condé-sur-Noireau.
† 1851, 12 juillet, Clécy.

Ses études classiques terminées, Dudesert alla suivre à Paris les cours de l'École de médecine. Sa thèse pour le doctorat est une critique raisonnée des aphorismes d'Hippocrate. Après sa soutenance il revint à Condé. Là il devint médecin de l'hospice.

Il avait un frère qui, mû par les mêmes sentiments, consacrait tout son temps à l'éducation des sourds-muets. De leurs communs efforts, ils aboutirent à cette conclusion que pour mettre les sourds-muets en relation d'idées précises avec nous, il fallait absolument les accoutumer à substituer à la pantomime dont le sens est presque toujours ambigu, l'expression du mot lui-même, au moyen de signes conventionnels.

Ces idées furent développées dans une brochure publiée, en 1827, sous le nom de Ch. Dudesert, et plus tard, en 1834, dans un nouveau travail signé Paul-Denis Dudesert.

Après quelques années de pratique, il vint se retirer à Caen. Il aimait l'agriculture et, libre de son temps, il s'y consacra. Il monta une petite exploitation sur une terre dont il était propriétaire, dans la commune de Clécy, et se livra à des expériences multipliées et put ainsi vérifier et préconiser les théories des agronomes les plus célèbres.

Il faisait partie de l'Association normande, de l'Institut des provinces et de la Société d'agriculture de Caen.

Le pressentiment d'une fin prochaine l'engagea à se retirer à Clécy, où il avait trouvé de bien douces jouissances. C'est là qu'il mourut le 12 juillet 1851, avec la résignation et le calme d'un chrétien, fortifié et consolé par la religion qui l'avait guidé dans sa jeunesse et consolé à la fin de sa carrière.

P. — *Appréciation des aphorismes d'Hippocrate* (thèse). — *De l'éducation des sourds-muets*, Caen, 1834, broch. in-8°. — *Traité pratique d'agriculture*, A. Hardel, Caen, 1849, in-12 de 327 p.

S. — F. — O. — *Ann. Norm.*, 1852. *Not.*, par Roger ; et Caen, Delos, 1853, in-8° de 8 p.

LECLERC (N.).

✱ 18.., ? Caen.
† 1868, ? ?

Docteur en médecine.

P. — Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le Calvados, Caen, 1849, in-8°. — Flore prairiale de la vallée de l'Orne. *Mém. de la Soc. Lin.*, t. VII, 1842.

S. — O.

HARDOUIN (L.).

✱ 1800, ? arrondissement de Falaise.
† 1858, ? Évreux.

Médecin à Caen, il se livra avec passion à la botanique.

P. — Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département du Calvados, 2e édit., Francfort-sur-le-Mein, 1843-44, Caen, 1849, gr. in-32. Ext. des *Mém. de la Soc. Lin. de Norm.*, 1849.

S. — O.

LIÉGARD (Alfred-Pierre-Auguste).

✱ 1801, 19 janvier, Caen.
† 1875, 3 juin, Caen.

Médecin à Caen, membre de la Société de médecine de Caen, de la Société Linéenne de Normandie. Il avait été surnommé le « médecin des pauvres ».

P. — *Mélange de médecine et de chirurgie pratiques*, Caen, 1837. — *Mém. sur les tranchées utérines et les hémorrhagies après l'accouchement*, 1849, in-8°. — *Mém. sur l'emploi du chloroforme dans les accouchements*, Bruges, 1855, in-8°. — *Quelques nouvelles considérations sur l'emploi du chloroforme dans les accouchements*, Bruges, 1855, in-8°. — *Quelques sujets de médecine et de chirurgie pratiques*, 1856, in-8°. — *De la fièvre typhoïde et de son traitement*, Paris, 1857, in-8°. — *Dissertation sur la nature et le traitement des affections rhumatismales*, 1860, in-8°. — *Innocuité du chloroforme*, Paris, 1861, in-8°. — *Notice sur quelques stations marines du Calvados, et spécialement Trouville. Luc*, Paris, 1864, in 8°. — *De la fièvre typhoïde et de son traitement*, Paris, 1869, in-4°. — *Tribune médicale*, innocuité du chloroforme, 1872. — *Du choléra et de son traitement*, 1873. — Étude critique sur Broussais (*Congrès médico-chirurg. de Rouen*, 1868).

S. — O. — Otto-Lorenz. *Cat. de libr.*

LEPRESTRE (Ferdinand).

✱ 1801, 22 août, Caen.
† 1872, 17 août, Caen.

Reçu docteur en médecine en 1825, il fut nommé chirurgien adjoint des hôpitaux de Caen, en 1829, et professeur de clinique chirurgicale, en 1835. Conseiller général, il était également chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique. Il avait reçu diverses médailles pour ses travaux.

P. — *De la pierre chez la femme* (thèse). — *Mém. sur les affections syphilitiques*, 1836. — *Note sur l'antilope Nilgau*, 1858. — *Études sur la reproduction et sur la domestication de l'émeu ou casoar de la Nouvelle-Hollande.* — Discours sur les dangers des boissons alcooliques (*Congrès scientifique de Bruxelles*). — Mém. et notes dans divers journaux.

S. — O.

FOURNEAUX (Alexandre-Armand).

✳ 1802, 3 janvier, Grentheville.
† 1868, 2 mai, Paris.

Son père, docteur régent de la Faculté de médecine de l'ancienne université de Caen, s'était retiré dans le petit village où naquit Fourneaux, et qu'il vint habiter lui-même, vers la fin de sa vie.

Reçu bachelier le 14 août 1819, après d'excellentes études au lycée de Caen, Fourneaux alla étudier la médecine à Paris en 1820 ; et fut admis à l'internat après un brillant concours en 1823. Le 7 juillet 1826, il était reçu docteur, et revenait aussitôt s'établir à Caen, fiancé à une jeune fille qui devait être sa femme le lendemain du jour où il aurait passé sa thèse.

L'un des chefs militants du parti libéral, jouissant d'une certaine réputation de radicalisme, Fourneaux fut nommé à la révolution de février adjoint à la municipalité de Caen. Après le coup d'État, il démissionna et ne se mêla plus en rien de luttes politiques. Il renonça même peu après à la médecine, et se démit de ses fonctions de médecin inspecteur des aliénés et de médecin du bureau de bienfaisance.

Il se livra après avec divers naturalistes à l'étude de la flore prairiale de la vallée de l'Orne, depuis Louvigny jusqu'à la mer, et en compagnie d'Eudes Deslonchamps à l'étude des terrains de cette contrée au point de vue géologique. Ils firent ensemble de nombreux voyages en Angleterre, en Italie, en Espagne. Il mourut pendant un voyage qu'il faisait à Paris. Il fut enterré à Grentheville.

P. — Néant.
S. — O. — *Ann. Norm.*, 1871. *Not.*, par le Dr Fayel-Deslongrais. — *Bullet. de la Soc. Lin. de Norm.*, t. IV, 2e série.

MARIE (Joseph-Léon).

✳ 18.., ? Caen.
† 18.., ? ?

Né à Caen, Marie passa sa thèse le 5 juillet 1832. Il a laissé un

volume de poésies. « Rien qu'en jetant les yeux sur ce volume, on se sent pris d'angoisses et de frissons... Sa couverture noire et lugubre comme l'entrée du tombeau, dit assez ce qu'il y a là d'amertumes profondes, de grandes douleurs. » Des vers déchirants ont été inspirés à Marie par la mort d'une sœur chérie.

Sauvez-la ! sauvez-la ! Comblez dans sa poitrine,
Les vides épuisants, la sanglante piscine !
A sa paume brûlante, arrachez ces feux lents !
Qu'on éteigne la toux, les sueurs homicides !
Vous vous taisez, docteur ! Mais !... Vos lèvres livides !...
Est-ce qu'on meurt à dix-sept ans !
. . . . . .
Et l'art se vante encor ! L'art ! vanité stérile
Qui ne sait qu'exhaler une plainte inutile !...
Hélas ! je la voyais s'éteindre chaque jour !
Fleur de magnolia séchée en ta racine.
Oh ! comme tristement sur la tige s'incline
Ton calice mort sans amour !
Ma pauvre sœur !... Déjà les belles boucles blondes
Traînent sur la dentelle inertes, rares d'ondes !
Les doigts s'affaissent, las d'un languissant effort !
Ton œil est gros de pleurs !... Quelle affreuse pensée,
Quel sombre écho murmure à ton âme blessée
Que tu te pares pour la mort.
. . . . . .

P. — *Les matinées du Reclus de la vallée de Montmorency,* Paris, 1859, in-8° de 243 pages.
S. — Chereau. *Parnasse médical français.*

GERVAIS, de Caen.

✱ 1803, 6 mai, Caen.
† 1867, ? Paris.

Médecin à Paris, préfet de police en 1848. Il fut l'associé de Blanqui dans la direction de l'École supérieure du commerce, et directeur de cet établissement, en 1854 ; membre du conseil supérieur de l'Algérie et des colonies.

P. — Néant.
S. — O. — Vapereau. *Dict. univ. des contemp.*, 1858-70.

LECŒUR (**Jules.-J.-B.**).

✱ 1803, 26 septembre, Caen.
† 1866, 23 février, Caen.

Médecin à Caen, professeur adjoint des travaux anatomiques à l'école de médecine de Caen.

P. — *Des bains de mer.* Guide médical et hygiénique du baigneur, Paris, 1846, 2 vol. in-8°. — *Mém. sur les convulsions de l'enfance*, 1847. — Mém. et notices divers.
S. — F. — O. — *Not.*, par le Dr Fayel-Deslongrais (source non indiquée).

LABBEY (**Théodore**).

✱ 1804, 26 janvier, Bayeux.
† 1873, septembre, Asnelles-sur-Mer.

Docteur en médecine, Labbey exerça à Bayeux. Il fut maire d'Asnelles, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Bayeux.

P. — *La suette miliaire.* — *Le jésuitisme et la phrénologie.* — *Asnelles et ses environs.* — Divers mém. (*Soc. d'Agric. de Bayeux.*)
S. — O.

AUBER (**Théophile-Charles-Emmanuel-Édouard**).

✱ 1804, ? Pont-l'Évêque.
† 1873, 8 juin, ?

Docteur en médecine et chevalier de la Légion d'honneur.

P. — *Traité de philosophie médicale*, 1839, in-8°. — *Hygiène des femmes nerveuses*, 1841-42, in-12°. — *Traité de la science médicale*, 1853, in-8°. — *Esprit du vitalisme et de l'organicisme*, 1855, in-8°. — *De la fièvre vespérale devant l'Académie impériale*, 1858. — *Institutions d'Hippocrate*, 1861, in-8°, etc. — *Coup d'œil sur la médecine*, 1875.
S. — O. — Vapereau. *Dict. des contemp.*

THIBAUT DE LA FRESNAYE.

✱ 1805, ? Martigny.
† 1861, 2 avril, Caen.

Reçu docteur en médecine en 1830, Thibaut, issu d'une famille ancienne et estimée de Falaise, vint se fixer dans cette ville. En 1834 Thibaut se maria à Caen, et après cette union il vint exercer dans cette ville.

Au cours de ses études, il eut la pensée de filer le caoutchouc pour le faire entrer dans les tissus. Ceci se passait en 1828, à une époque où la gomme élastique, comme on appelait alors le caoutchouc, était à peu près sans emploi. Il fit part de son idée à trois de ses amis. Ils réunirent leurs maigres épargnes d'étudiants, louèrent un local où ils montèrent un appareil mû par un vieux cheval, et destiné à filer le caoutchouc. C'est ainsi qu'a pris naissance et débuté une des plus grandes industries modernes.

Les trois jeunes gens se mirent bravement à l'œuvre et parvinrent à faire des tresses et des tissus élastiques; mais leurs faibles ressources ne leur permirent pas de donner de l'extension à leur petite fabrication, encore moins de payer un brevet d'invention. Puis la fin des études arriva, et nos trois jeunes gens n'osèrent pas tenter la fortune, et ils se quittèrent pour aller exercer la médecine. *Audaces fortuna juvat.* On peut le répéter ici.

Thibaut passa sa thèse sur *l'emploi du caoutchouc comme élastique dans la confection des divers bandages*. Le passage suivant de cette thèse mérite certes d'être cité : « J'ai cherché un corps qui, avec tous les avantages des élastiques modernes, n'aurait que peu ou point de leurs inconvénients. J'ai trouvé que le caoutchouc pourrait remplir le but que je me proposais depuis longtemps. En effet, avec cette gomme résine, recouverte de fil de soie ou de coton, je suis parvenu à faire une toile élastique à laquelle on pourra faire prendre toutes les formes qu'exigeront les divers appareils ; et j'ai, de plus, réussi à faire des bandages compressifs pour alléger ou guérir certaines maladies. »

Voilà un droit de priorité incontestable, et la thèse de Thibaut en fait foi (1830).

Rappelons encore que le premier corset en caoutchouc, sorti du modeste atelier de Thibaut, a été porté, en 1829, par une princesse de sang royal.

Thibaut n'abandonna pas son idée, et aidé par l'un de ses amis, pharmacien à Falaise, il réussit à trouver un moyen pour dissoudre le caoutchouc. Ils prirent, en leur nom collectif, un brevet d'invention (1838) « pour un procédé d'imperméabilité des tissus du fil, coton, etc., au moyen de la viscine et du caoutchouc combinés ». A l'appui de leur demande les inventeurs déposèrent plusieurs échantillons de tissus, et des chaussures en cuir, rendus imperméables par le procédé décrit au brevet. Mais ils ne donnèrent pas suite à leurs travaux. Ils avaient semé, d'autres ont depuis eux abondamment récolté.

Lorsqu'il vint se fixer à Caen, il eut l'occasion de donner un côté pratique à ses recherches. Les dames de l'orphelinat de la Délivrande conçurent le projet de créer un établissement orthopédique. Elles en confièrent la direction à Thibaut. Celui-ci saisit avec bonheur l'occasion qui s'offrait à lui de mettre en pratique une idée qu'il caressait depuis longtemps. Il s'y donna tout entier, et fit grandir la réputation de cette maison. Thibaut installa à Caen un autre établissement pour y recevoir en traitement les enfants et les jeunes gens atteints de difformités et de vices d'organisation réclamant des soins spéciaux. Il fut assez heureux pour voir ses efforts couronnés de succès, et ce fut à lui que l'on dut à Caen l'introduction raisonnée de la science orthopédique.

Vers 1841, il fixa son attention sur les opérations heureuses faites pour corriger le strabisme, et après avoir vu à Paris opérer les maîtres, il tenta le premier et avec succès à Caen, ce genre d'opération.

Comme d'autres, j'allais dire comme tous, Thibaut au moment de la terrible épidémie cholérique de 1832 sut noblement faire son devoir et, jeune médecin, se mit à la disposition des hôpitaux. En 1848, au moment des troubles de la capitale il n'hésita pas à s'engager comme chirurgien, aux volontaires de Caen, et d'offrir à qui aurait à les réclamer les secours de son art.

Il fut pendant vingt-cinq ans médecin du dispensaire, et il sut ne

jamais faire de distinction entre le pauvre et le riche réclamant ses soins, que pour les donner à celui qu'il jugeait en avoir le plus pressant besoin. C'est le dernier mot et le meilleur sur cet homme de bien et de talent. Aussi vit-il arriver, bien que jeune encore, avec le calme que donne une conscience pure et une foi sincère, le terme d'une vie si complètement et si dignement remplie.

P. — *De l'emploi du caoutchouc comme élastique dans la confection des divers bandages*, Paris, 1830.
S. — O. — *Ann. Norm. Not.*, par ***, 1863.

VILLEROY (Edmond).

✱ 1808, 5 janvier, Balleroy.
† 1860, 14 janvier, Balleroy.

Après de brillantes études, il se livra avec ardeur à celles de la médecine, et fut reçu docteur à l'âge de 22 ans.

Il revint, en 1830, s'établir dans son pays natal, aidé par l'un de ses oncles, médecin lui-même, et fort estimé dans la contrée.

A la mort de son oncle, il vit sa clientèle s'accroître, et la confiance de ses concitoyens lui valut les fonctions de maire (juin 1842).

En 1847, il fut nommé conseiller d'arrondissement, et le 27 août 1848, conseiller général. Démissionnaire en 1851, il fut néanmoins réélu membre du conseil municipal en 1855. De 1849 à 1855, il fut inspecteur de l'Association normande pour le canton de Balleroy.

Il mourut encore jeune, victime d'un accident. Son cheval s'étant emporté, la voiture dans laquelle il était monté versa et la violence de la chute détermina sa mort.

P. — *De l'apoplexie* (thèse), Paris, 1830.
S. — *Ann. Norm.*, 1861. *Not.*, par G. Mancel.

JAMES (Constantin).

✱ 1813, 13 décembre, Bayeux.
† 1888, 11 mars, Paris.

Docteur médecin à Paris. Son traité des eaux minérales, concis

et pratique, lui donna une certaine réputation. Il la dut aussi à un événement assez tragique. Il revenait à Paris de Marseille, et se trouva avec un compagnon au départ auquel il ne fit aucune attention. C'était le soir. Il s'était enveloppé dans ses couvertures pour prendre du repos, et s'était endormi. Lorsqu'il fut brusquement réveillé par une violente douleur à la tête. Au même moment il vit, debout devant lui, l individu qui occupait avec lui son compartiment de première classe, et qui venait de le frapper. Une lutte s'engagea, mais James enroulé dans ses couvertures et surpris dans son sommeil ne put aisément se défendre, et roula par terre entre les deux banquettes. Dans cette lutte, il parvint, sans l'avoir cherché au reste, à mordre le médius de son lâche agresseur qui voulait le tuer pour le voler. Cet incident fit prolonger la lutte, James ne lâchait pas, malgré les efforts faits par son adversaire, et il put ainsi gagner un peu de temps. L'assassin avait mal combiné son temps, et soudain le train siffle, en vue d'une station. Notre agresseur fait un violent effort; James, la figure couverte de sang et épuisé, ne peut le retenir ; aussitôt celui-ci ouvrant la portière descend du train avant l'arrêt complet. James était sauvé. A grand'peine, il se relève, et appelle du secours. On le descend à la gare où on le soigne. Il raconte brièvement la lâche agression dont il vient d'être victime, et aussitôt on fait jouer le télégraphe. A cette époque les crimes étaient plus rares qu'aujourd'hui, et un tel fait émut toute la presse.

Après quelques jours James put être reconduit à Paris où son attentat défrayait toutes les conversations. Une fois guéri, l'empereur le fit venir au palais des Tuileries, et voulut entendre le récit de son agression. Tout le monde voulut voir James : et cet événement ne lui fut que favorable même au point de vue professionnel. Nous avons mieux que cela aujourd'hui, et c'est à peine si l'on s'arrêterait à pareil événement.

On fut pendant quelques jours sans découvrir le coupable. Il lui arriva malheur à Marseille. Il avait précédemment volé une montre dont il voulait se défaire. Il vint chez un horloger qui eut quelques soupçons. Aussitôt celui-ci, pendant qu'il débattait le prix, fit venir un agent en bourgeois. Pour dépister notre assassin, celui-ci

demanda à acheter une montre, mais pendant qu'il regardait celle dont le voleur voulait se défaire, il demanda à l'individu ce qui lui était arrivé au doigt pour l'avoir ainsi enveloppé. A une réponse évasive de ce voleur, l'agent lui mit la main au collet, en lui disant : « au nom de la loi, je vous arrête. » Il fut traduit aux assises et condamné à vingt ans de travaux forcés. Nous tenons ce récit du docteur James lui-même qui vint au Havre faire, rue Clovis, une conférence sur le Darwinisme, conférence très scientifique, très documentée, mais James manquait de talent oratoire.

En 1841, James fit à l'Athénée des cours de médecine, et fut l'un des collaborateurs de Magendie, professeur de physiologie à la Faculté de Paris. Il fut par le gouvernement chargé d'une mission pour inspecter les eaux minérales, en 1853, et en profita pour réunir les éléments de son ouvrage. Il était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, chevalier des ordres de Léopold de Belgique, de Charles III d'Espagne, du Christ de Portugal, de Frédéric de Wurtemberg, d'Adolphe de Nassau, de Saint-Michel de Bavière, d'Ernest de Saxe, de François I des deux Siciles, de SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, et de plusieurs académies et sociétés savantes.

P. — *Des névralgies et de leur traitement*, 1841, in-8°. — *Voyage scientifique à Naples*, 1844, in-8°. — *Études sur l'hydrothérapie*, 1846, in-8°. — *Guide pratique aux eaux minérales, aux bains de mer et aux stations thermales, augmenté d'un traité sur les éruptions de la face*, Paris, Masson, 1877, 2e édit. avec une carte itinéraire des Eaux, 716 p. — *Rapport sur les eaux minérales de Corse*, 1854. — *De l'emploi des eaux minérales*, Paris, 1856, in-8°. — *Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste, et conseils à une Parisienne sur les cosmétiques*, Paris, 1865, in-12. — *Souvenirs de voyage, les Hébreux dans l'isthme de Suez*, 1872, in-12. — *Des causes de la mort de l'empereur*, 1873, in-18. — *Acné, couperose et leur traitement*, Paris, 1874, in-8°. — *Premiers soins à donner avant l'arrivée du médecin*, Masson, Paris. — *Du Darwinisme ou l'homme singe*, Paris, Plon. — Rédaction de deux ouvrages de Magendie. *Leçons sur les phénomènes physiques de la vie*, 1836-37, 3 vol. in-8°. — *Leçons sur le système nerveux*, 1839, 2 vol. in-8°. — *Obs. phys. et psycholog. sur l'homme*, Paris, 1824-26, 2 vol. in-8°.

S. — F. — O. — Vapereau. — Quérard.

LUCAS (Louis).

✱ 1816, ? Condé-sur-Noireau.
† 1863, 9 janvier ?

P. — *Acoustique nouvelle*, in-18. — *Chimie nouvelle*, in-18. — *Le roman alchimique*, in-18. — *Médecine nouvelle*, Paris, 1862-63, in-12.
S. — O. — Morin-Lavallée. *Essai de bibliographie viroise.*

PORQUET (Marc-Hyppolite).

✱ 1816, 27 mai, Vire.
† 1885, 25 juin, Vire.

Docteur en médecine à Vire, officier d'Académie. Reçu docteur en 1841.

P. — *Année médicale du Calvados.* Rétention d'urine, 1er février 1877. *Ablation complète et reproduction de la clavicule*, 2 mai 1877. — Discours prononcé sur la tombe de Morin-Lavallée, *le Virois*, 11 janvier 1877. — *Union médicale*, passim.
S. — O. — Morin-Lavallée.

MARGERIE (N.).

✱ 1827, 17 novembre, Honfleur.
† 1880, 30 janvier, Bernay.

Après de brillantes études, tant au collège de Lisieux qu'à la Faculté, Margerie passa sa thèse de doctorat, le 21 avril 1835, Nélaton montra un jour le cas qu'il faisait de son élève. Appelé en consultation à Bernay, le docteur Nélaton retenu à Paris, envoya l'élève Margerie, en disant à la famille du malade : « Tranquillisez-vous, je vous envoie un autre moi-même. »

Il vint se fixer à Bernay. Il sut justifier la confiance de Nélaton et occupa une haute situation médicale.

Vers la fin de la guerre 1870-1871, plusieurs engagements eurent lieu aux portes de Bernay. Les boulets tombaient dans la ville, mais Margerie fut malgré tout sur pied, courant aux ambulances pour soigner les blessés français ou allemands, sans distinction. Sa noble conduite attira l'attention du commandant prus-

sien Trapp qui lui adressa ses remerciements et lui donna un sauf-conduit pour sa famille.

De son côté, la Société de secours aux blessés militaires lui décerna la croix de bronze avec un diplôme d'honneur. Margerie fut l'un des membres fondateurs de la Société des médecins de l'Eure, vice-président du conseil d'hygiène, médecin du parquet, etc., chevalier de la Légion d'honneur (1874).

P. — *Gazette des hôpitaux*, passim.
S. — O. — *Ann. Norm.*, 1881. *Not.*, par Féret.

LIÉGARD (Léon-Aimé-Adrien).

✳ 1827, 25 octobre, Caen.
† 1872, 12 novembre, Caen.

Fils de Liégard (Alfred), il fut professeur de thérapeutique à l'école de cette ville, et nommé officier d'Académie, et membre de l'Académie de Caen.

P. — *Deux problèmes de physiologie*, Caen, 1863. — *Vents d'Est et d'Ouest*, Caen, 1870, in-8°. — *Ann. de la Soc. de méd.* Études sur les manifestations de syphilis héréditaire, 1860. — *Mém. de l'Acad. de Caen.* La gale et les galeux, 1865. — *Étude sur l'accommodation de l'œil*, 1867. — *Bullet. de la Soc. des Antiq. de Norm.* Études sur la restauration des églises, 1868.
S. — O.

PÉPIN (Jules).

✳ 1830, 10 juillet, Notre-Dame-de-Fresnay.
† 1884, 22 juillet, Paris.

Docteur en médecine.

P. — *De l'influence de la chaleur sur la production des maladies* (thèse). — *Recherches sur l'épigraphie campanaire méd.*, 1865. — Rapports et mém. sur des questions d'hist. loc. et d'arch. *Bull. monum.* et *Bull. de l'Ass. Norm.*, *Almanach de l'arch.* — *Notices sur la paroisse de Saint-Ouen; sur la paroisse de Saint-Martin; sur la paroisse de Saint-Julien; sur la paroisse de Saint-Gilles.*
S. — O. — Suppl.

POSTEL (Eugène).

✱ 1833, 4 juillet, Isigny.
† 1873, 10 avril, Caen.

Médecin à Caen.

P. — *Études et recherches philosophiques et historiques sur les hallucinations et la folie jusqu'à la fin du siècle dernier*, 1859. — *Étude philosophique, hist. et critique sur le magnétisme des médecins spargiristes au XVIe siècle*, Caen, 1860. — *Notice sur le docteur Le Bidois*, Caen, 1865, in-8°.
S. — F. — O. — *Journal de Caen*, 14 et 17 avril 1873.

LEPRÉVOST (François-Bazile).

✱ 1857, 10 février, Port-Bail (Manche) (1).
† 1892, 24 décembre, Le Havre.

Issu d'une famille de petits commerçants de la Manche, Leprévost se trouva, par la mort subite de son père, dans une situation difficile. A sa mère qui l'engageait néanmoins à poursuivre ses études, il répondit :

« Je voudrais être médecin, car il me semble que c'est l'état où l'on peut faire le plus de bien ; mais je n'ose y penser, car les études sont longues et coûteuses. »

A quinze ans, il entra comme élève chez un pharmacien, mais il ne put résister à sa vocation. Lorsqu'en 1875, la mort de sa mère le fit chef de famille et protecteur de ses trois sœurs, il n'hésita plus et abandonna la pharmacie pour la médecine.

« Il osa avec le modeste pécule laissé par les siens, dix mille francs environ, commencer ses chères études, et telles furent l'ardeur, l'activité, l'intelligence qu'il sut déployer, qu'en trois ans il obtint son diplôme de bachelier et la médaille d'or du prix « Le Sauvage ». Cependant pour épargner ses ressources et se réserver l'avenir, il avait accepté la place de secrétaire du président de la Chambre de commerce qu'il remplit pendant trois ans avec une assiduité constante sans négliger ses études médicales.

(1) Une omission typographique nous a obligé à placer ici la biographie du docteur Leprévost.

« Dès 1878, il arrive à Paris et deux ans lui suffisent pour se faire nommer au concours interne des hôpitaux. »

Interne de Tillaux qui trouvait en lui un compatriote d'un rare mérite, celui-ci lui confia la préparation du cours d'anatomie des hôpitaux Interne de Guyon, il se chargea à cette époque des conférences chirurgicales à l'hôpital de la Charité. Enfin en 1884, au sortir du service de l'hôpital Necker, il fut reçu docteur.

Ses débuts au Havre furent heureux et rapides. Des conférences sur l'hygiène attirèrent sur lui l'attention. Nommé chirurgien de l'hospice général, il ne tarda pas à montrer qu'il était dans sa voie.

Leprévost n'a laissé aucun ouvrage important; mais des communications déjà faites à la Société de chirurgie de Paris, dont il était membre correspondant, et au congrès de chirurgie, permettent d'affirmer que s'il eût vécu, il eût traduit par des travaux sérieux ses aptitudes chirurgicales qui étaient remarquables.

Il fit diverses communications à la Société d'études diverses dont il fut vice-président, en 1892; il était officier d'académie.

Pour perpétuer le souvenir de ce médecin distingué, ses clients unis à sa famille ont fourni aux Sœurs de Charité, installées rue Renouf, les fonds suffisants pour établir là une polyclinique. Elle fut inaugurée le 9 juin 1894, sous la présidence de M. l'abbé Varin, archiprêtre du Havre, avec le concours de toutes les dames de charité; et en termes émus notre confrère Powilewicz a retracé la vie de Leprévost dont les débuts de la carrière furent si méritants et si pénibles. Le buste de Leprévost a été placé dans la salle d'attente de la **Polyclinique Leprévost**.

Son portrait se trouve également joint à la notice que lui a consacrée le Président de la Société d'études diverses (30 juin 1894).

P. — Hôpitaux, dispensaires et soins à domicile; *Soc. d'études div.* 1893. (Il proposait un droit des pauvres sur les cabarets). Rapport sur la question relative à l'Assistance publique; *Soc. d'ét. div.*, 1891, etc.

S. — *Soc. havraise d'études diverses*, 1er août 1893. — *Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure;* Rouen, Dehays, 1893. — Discours du docteur Powilewicz à l'inauguration de la Polyclinique Leprévost.

MANCHE

LEFEBVRE (Robert).

✱12.. ? Supp. Normand.
† 1312 (vers l'an), Thorigny.

Robert Lefebvre inaugura ses fonctions d'archiâtre sous Philippe III en 1280 et les continua sous Philippe le Bel, qui lui confia spécialement la santé de Jeanne de Navarre. Il fut chanoine de Bayeux, et archidiacre d'Avranches, un des légataires testamentaires de la reine de France, et le fondateur d'une abbaye.

La célèbre congrégation de Cîteaux, créée en 1098 par saint Robert, possédait dans le diocèse de Bayeux plusieurs monastères, celui d'Aulnay, entre autres, qui avait été fondé le 15 juillet 1131, par Gicard du Humet. Notre médecin conçut le projet de fonder un second couvent, espèce de succursale du couvent d'Aulnay. Il possédait à Thorigny (Manche) une maison connue sous le nom de *Fabries;* plus, pas mal de rentes, de droits, de dîmes, etc. Par acte du 15 décembre 1307, il se dessaisit de tous ses biens, et les consacra à construire dans son manoir de Fabries, une abbaye sur les fondements de l'ordre de Cîteaux, sous le vocable de la Vierge Marie, et dans laquelle les voyageurs pauvres et infirmes seraient reçus « misericorditer » et hébergés. Cet acte fut approuvé par Henri, abbé de Cîteaux, par Guillaume, évêque de Bayeux, et assuré par lettres patentes de Philippe IV, du mois d'août 1308.

Robert Lefebvre eut le bonheur d'assister aux premières ébauches de son œuvre, et mourut vers l'année 1312.

Il fut enterré selon son désir dans l'église de son monastère. Au siècle dernier, on pouvait encore voir la statue de l'archiâtre royal qui le représentait sous les habits de l'ordre.

S. — Chereau. *Union méd.*, 1874, t. 24, p. 579.

AYMART (Guillaume).

✱ 12.. Supp. Normand.
† 1340 (vers) ?

Guillaume Aymart, physicien de Charles le Bel, après l'avoir été de Louis X, était, en 1327, curé de Sainte-Marie-du-Mont. Aymart prit sous sa protection l'église qu'il desservait, et profita de son influence à la cour pour la faire doter de biens temporels. Depuis trente ans la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont avait reçu ou acheté une foule de petites rentes ou redevances : avoine, chapons, poules, pains, etc. Mais tout cela, qui représentait environ 15 livres de rentes, ne pouvait être possédé par des gens de main-morte sans des lettres royales d'amortissement. Aymart les obtint aisément du roi de France (juillet 1327). Charles le Bel y mit, comme condition que l'on célébrerait, tous les ans, durant sa vie, à son intention, une messe du Saint-Esprit, et, après sa mort, une messe *de defunctis*.

S. — Chereau. *Union méd.*, 1864, p. 610.

DENNEVILLE (Robert et Gilles du).

✱ 1... ? Denneville (arrondissement de Coutances).
† 13.. ? ?

Originaires tous deux de Denneville, Robert et Gilles furent l'un et l'autre commensaux de la cour, le premier en qualité de médecin du roi lui-même (Philippe VI), le second, comme plus spécialement attaché à Jean, duc de Normandie.

Robert de Denneville fut anobli par lettres patentes données à Mancel près de Pont-Saint-Maxence, au mois de décembre 1338 « à cause de ses bons et agréables services et aussi parce qu'il était de bonne lignée et de bonnes gens ». Gilles n'eut pas les bénéfices de l'écusson armorié, mais il put, moyennant patente (février 1334) se rendre possesseur, conjointement avec son frère, d'une rente de 60 livres parisis. Thomas, parent de nos archiâtres,

fut nommé *oublaier*, autrement dit pâtissier, grâce à la haute position de ces derniers.

S. — Chereau. *Union méd.*, 1864, p. 624. Les médecins de six rois de France.

PANIS (Nicolas).

✱14.. ? Carentan.
† 1490 ? Lyon.

Docteur en médecine à Lyon, Panis a traduit en français l'ouvrage de Guy de Chauliac. Le dernier feuillet contient la suscription suivante :

« Jai finist le livre appelé Guido de la practique en cyrurgie de maistre Guigon de Calliac (sic) excellent docteur maistre en médecine, et cyrurgie, a esté veu corrigé sur le latin par Nicolas Panis maistre en ars et docteur en médecine, natif de Carentan en Normandie diocèse de Coustances habitat de la cité de Lion sur le Rosne, laquelle correction a été faicte en l'honneur de Dieu à la requeste du prudent et discret home maistre Bartholomy Buyer, imprimeur cytoyen et habitat de la dicte cité de Lion. 1478, in-8°.

P. — Le livre appelé *Guidon de la pratique de cyrurgie*, par de Chauliac, Lyon, 1478, in-8° (trad. franç.).
S. — F. — O. — Brunet. *Manuel des libr.*

ROGIER (Jacques).

✱XVe siècle, Basse-Normandie.
† XVIe siècle, ?

Docteur en médecine, recteur de l'Université de Caen, en 1522. Il eut à cette date l'honneur de recevoir en sa qualité de recteur le roi François Ier, aux fêtes de Pâques de ladite année, ainsi qu'il appert d'un opuscule dont suit le titre et à la fin duquel se trouve narrée ladite réception.

P. — *La loi salicque*, premiere loy des Français faicte par le roi Pharamond, par laquelle est démontrée comme les femmes ne peuvent être héritières de la couronne de France. Item est pareillement démons-

tré comme les Anglays ne peuvent demander ne prétendre aucune droicture au royaume de France... finalement vous trouverez la réception et harangue faicte par M. le recteur de l'université de Caen au très noble roy de France François premier de ce nom, et M. le dauphin son filz régent en Normandie; Rouen, Michel Augier, s. d., vers 1522, pet. in-8°, goth., n° 64-55, non chiff. signat. a. j. Au verso du dernier ft. se trouve la marque de Michel Augier (Saint Michel terrassant le diable) avec la Harangue. Les autres éditions ne la renferment pas.

S. — F. — O.

BROHON (Jean).

✱15.. ? Coutances.
† 1575 (vers), ?

Médecin et botaniste distingué, il fut recteur de l'Université de Caen.

P. — *De stirpibus et plantis ordine alphabetico digestis epitome.* Caen, 1541, in-8° (biblioth. de Joseph Banks à Londres) : ne serait qu'une réimpression de l'*épitome in Buellium*, publié, en 1539, par Leger Duchène. — *Description d'une merveilleuse et prodigieuse comète, et apparition effroyable d'hommes armés et combattants en l'air sur l'horizon, Coutances, en Normandie et autres lieux circonroisins;* plus un *Traité présagique des comètes, et autres impressions de la nature du feu,* Paris, Mathieux le Jeune, 1568, in-8°. — Almanach ou *journal astrologique*, avec les jugements pronostiques pour l'an 1572, Rouen, 1571.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — Masseville. *Hist. de Normandie*, t. VI. — Eloy. *Dict. hist., de la méd.*

PAULMIER (Julien de).

✱1520, ? Près de Saint-Lô.
† 1588, décembre, Caen.

Julien de Paulmier et non Le Paulmier, dit de Grentemesnil par quelques-uns, était d'une famille noble et ancienne. Il fit ses études de philosophie et de médecine à Paris où il suivit, pendant dix ans, les leçons de Fernel. Reçu docteur à l'Université de Caen, ensuite à la Faculté de Paris, il se livra à la pratique de son art, et acquit une certaine notoriété. De la religion réformée, il se retira, pendant les guerres civiles, dans une maison de campagne près de Rouen.

Il profita de sa retraite pour rédiger quelques écrits médicaux. Il fut tiré de sa retraite, appelé par Charles IX que tourmentaient des insomnies continuelles. Il eut le bonheur de le guérir, disent les historiens, ce qui lui valut les faveurs de la cour, et accrut sa réputation. Julien de Paulmier fut attaché comme médecin au duc d'Anjou et suivit aussi le maréchal de Matignon, à plusieurs sièges où il sut se montrer à la hauteur de sa réputation.

Il épousa Marguerite de Chaumont, femme d'un esprit distingué à qui Michel Montaigne adressa un exemplaire de ses essais.

Sur la fin de ses jours, il se retira avec elle à Caen ; car, depuis le massacre de la Saint-Barthélemy où il avait vu périr un grand nombre de ses amis, il était affecté de palpitations de cœur et d'hypocondrie, dont il sut se guérir, dit-on, par l'usage du cidre. Voici comment Jacques de Cahaignes raconte le fait : « Durant la première guerre civile, de Paulmier prit le loisir de revoir la Normandie, dont il estait natif, espérant que l'air marin, plus grossier que celuy de la France, lui pourrait apporter quelque changement à sa maladie. Or, estant de séjour, et voyant ceux qui usaient de sidre, estre pour la plupart bien nourris et en bon poinct, il pensa qu'il luy pourrait aussi beaucoup aider, en modérant la chaleur de son foyer, et reprenant les vapeurs du sang qui luy semblaient fournir de nourriture à sa fluxion, et estre la première cause et vraye source de tout mal. En quoi il ne fut deceu de son opinion, car il n'eut pas plus tost changé le vin en sidre, qu'il aperceut la défluxion se diminuer peu à peu et tout le corps reprendre sa nourriture et son premier embonpoint. »

Il vécut après encore longtemps, « jusques ce que, d'une extrémité en l'autre, par trop de réplétion. une apoplexie nous l'osta, au grand regret de ses amis, car, de son art il était fort secourable, et, pour ce, on luy peut donner ce tesmoignage :

Le médecin Paulmier fut heureux en ses cures,
A, vivant, obligé infinies créatures ;
Ore combien que mort, ne peut mourir sa gloire,
Des humains les bienfaits continuent leur mémoire.

Les ouvrages que nous a laissés de Paulmier sont très inégaux en valeur. Son traité *De la nature et de la curation des*

plaies est le plus important ; ce n'est peut-être pas le plus connu.

Il eut avec A. Paré quelques difficultés que Malgaigne résume ainsi : dans un petit livre sur la *nature et le traitement des plaies de pistolle* (Caen, 1569), il copiait Paré et Maggi, sans nommer ni l'un ni l'autre. A l'occasion du traitement, il critiquait sans ménagement celui que Paré avait conseillé et lui attribuait la mortalité qui avait sévi sur les blessés de Dreux et de Saint-Denis, comme sur ceux du siège de Rouen. Paré répondit vertement à cette attaque, et ajouta à ses cinq livres de chirurgie une apologie touchant les plaies faites par arquebuses. Il releva les plagiats de Paulmier, combattit sa thérapeutique et finit par lui conseiller de corriger au plus tôt son livre, attendu que les plus courtes folies sont les meilleures.

De Paulmier, continue Malgaigne, ne voulut pas se compromettre jusqu'à signer sa réponse, et sous la marque d'un compagnon barbier anonyme, il se donna une ample satisfaction et termina ainsi : « J'ay traicté M. le chirurgien apologique plus honnestement qu'il ne mérite, parce que ie cognoy le naturel de celuy auquel il en veut le désirer ainsi. Mais s'il retourne plus aux calomnies et menteries si impudentes, ie me licentieray de respondre au fol selon sa folie : aussi bien qu'a fait un sien amy et compagnon, je lui garde une estrille. J'ai encore en mon boîtier à un liard d'antidote pour guérir ceux qui seront boursouflés de vaine gloire et d'outrecuidance intolérable, et qui auront oublié leur devoir envers ceux auxquels ils doivent quelque respect. » Il est bon de dire que de Paulmier était docteur régent et que Paré n'était que chirurgien. Néanmoins, Paré, ajoute Malgaigne, ne répondit point, son apologie avait porté coup. Ce livre de de Paulmier mourut à sa première édition (1568). Notre auteur conteste la deuxième édition de 1569.

Son traité *De vino et pomaceo* fut certes plus répandu. Ce curieux opuscule renferme des faits utiles. Le premier livre traite du vin, de son origine, de ses propriétés médicinales, de ses diverses qualités dues aux divers lieux d'origine. Dans le second livre, l'auteur traite du cidre et du poiré : comment se fait le cidre ? le gros, le petit. Quand doit-on recueillir les pommes ?

quel fut l'inventeur du cidre? Les Costentinois, dit Jacques de Cahaignes, son traducteur, « ont cogneu premièrement l'usage par de ça, ce qu'on peut entendre par les plus vieilles et antiques fieffes de leurs terres, faites avec charges et conditions de cueillir les pommes et faire les sidres ». Et de Paulmier disait : « Quelle paresse serait-ce aux hommes de se priver d'un boire si bon, qui peut croistre sur les chemins et es ceintures de leurs closages, sans despence et sans fraiz, avec bien peu de diligence. » L'ouvrage de de Paulmier est curieux et intéressant, il pourrait même encore être aujourd'hui consulté avec fruit, mais assurément notre auteur en a vanté outre mesure les propriétés et qualités, et il nous plaît de croire que « l'air marin de la Normandie, plus grossier que celuy de la France », ne fut pas un des moindres facteurs pour tempérer les palpitations et l'hypocondrie de notre auteur.

P. — *Traité de la nature et curation des plaies de pistolle, arquebuse et autres bastons à feu*, Paris, 1568, in-8°; Caen, 1569, in-4° (opuscule très rare). — *De morbis contagiosis*, libri VII, Paris, 1578, in-4°; Francfort, 1601, in-4°; La Haye, 1664, in-8° (les deux premiers livres traitent de la maladie vénérienne; le troisième du mercure; le quatrième de l'éléphantiasis; le cinquième de l'hydrophobie, et les deux derniers de la peste. Trad. fr. par DE CAHAIGNES, imprimé à Caen, chez Pierre Le Chandelier, en 1580. — *De vino et pomaceo*, libri duo, Paris, 1588, in-8°. Ce traité, copié par La Framboisière, conseiller et médecin du roy, Lyon, MDCLXIX, in-folio, p. 84 et suivantes, a été traduit par J. DE CAHAIGNES, Caen, 1589, in-8°; voici le titre latin du livre de Julien de Paulmier : *Juliani Palmarii de vino et pomaceo libri duo;* la traduction est intitulée : *Traité du vin et du cidre*, par JULIEN DE PAULMIER, docteur en la Faculté de médecine à Paris; à Caen, chez Pierre Le Chandelier, 1589. Cette traduction est sans nom d'auteur, mais Huet nous a fait savoir qu'elle était de Jacques de Cahaignes : « Il traduisit, dit-il, du latin en français, le livre de Julien de Paulmier sur le cidre. » Ce n'est donc pas, comme le disent quelques biographes, de Paulmier qui traduisit son ouvrage. Réimprimé cette année par des bibliophiles.

S. — L. — F. — O. — D. H. D. — B. M. P. — *Annuaire du département de la Manche*, 1850; *not. biog.* par V. E. PILLET. Société de l'agric. des sc. et arts de Bayeux, 1850. — HUET. *France protestante*, t. VI, p. 557. — MASSEVILLE. *Hist. de la Norm.*, t. VI. — HUET. *Origines de Caen.* — MALGAIGNE. *Œuvres d'A. Paré*, Baillière, 1840.

PERRON (Julien Davy du).

✱ 1528 (vers), ? Saint-Lô.
† 1583, ? Paris.

Médecin à Saint-Lô, dit Mme Oursel, qui le fait mourir à Paris, alors que Lebreton dit qu'il termina ses jours à Berne (Suisse), du Perron fut, écrit Guillaume Duval, historiographe du temps, un homme « de grande science, cultivant tout à la fois, la théologie, la philosophie, les mathématiques et la médecine. Après avoir embrassé la Réforme, il remplit pendant quelques années les fonctions de ministre, à Vire, ensuite à Saint-Lô. En présence des nouvelles guerres religieuses, Davy se retira en Suisse, rapporte Lebreton, et aurait terminé ses jours à Berne. Il fut le père du cardinal du Perron.

P. — *Traité de la goutte.* — *Traité sur l'origine des fontaines.*
S. — L. — F. — O. — Masseville. *France protestante*, t. IV, 1854. — *Ann. de la Manche*, 1829. *Not. biog.*, par Pluquet.

HEROARD (Jean).

✱ 1551, 21 juillet, Hauteville-la-Guichard.
† 1628, 8 février, Paris.

Heroard et non Herouard, fut reçu docteur en médecine à Montpellier, mais n'y est point né, ainsi que le mentionne, par erreur, la nouvelle biographie générale. Après son doctorat (1575), il vint à Paris, et se fit une telle réputation que Henri IV, en 1601, le nomma premier médecin du Dauphin, depuis Louis XIII. A la mort de Henri IV, il devint premier médecin du roi. Il assista à l'autopsie du roi Henri, et fut l'un des signataires du rapport fait à cette occasion, le 15 mai 1610 à 4 heures du soir. Ce dernier l'avait chargé d'écrire jour par jour, tout ce qui concernait la santé, le tempérament et les inclinations du jeune prince.

Guillemeau, l'un des chirurgiens qui avaient également assisté à l'autopsie du roi, et qui avait désiré la charge d'Heroard, ne cessa de blâmer le régime que Heroard prescrivait au roi, mais il

ne parvint pas à ébranler la confiance que Louis XIII et le cardinal de Richelieu avaient en lui. Heroard continua jusqu'en 1628 cette espèce de journal manuscrit formant 6 vol. in-f°. Il acquit une fortune considérable, et devint seigneur de Vaulgrineuse.

P. — *Hippostéologie ou discours des os du cheval*, Paris, Mamert-Palisson, 1589, in-4°. — *De l'institution du Prince*, Paris, Harlin, 1609 et 1617. — *Ludovicotrophie*, ou journal de toutes les actions et de la santé du dauphin, depuis le moment de sa naissance, septembre 1601, jusqu'au 29 janvier 1628, 6 vol. in-folio restés manuscrit dans la Bibliothèque nationale.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — *Ann. de la Manche*, 1830. *Not.* par Pluquet. — *Union méd.*, 1864, t. 22, p. 164. — Astruc, p. 364 des *Mém. pour servir à l'hist. de la Faculté de méd. de Montpellier*, 1767.

RENOU (Jean de).

✱ 1568	?	Coutances.
† 1620 (vers),	?	?

Il étudia la médecine à Paris, et y fut reçu docteur. Il s'appliqua d'une manière particulière à la matière médicale, et fut un des premiers qui rejetèrent une foule d'erreurs populaires touchant les vertus des plantes et des minéraux. Il admit trop aisément toutes les préparations que l'empirisme se plaisait à décorer du nom de remèdes. Ce dispensaire galéno-chimique, est accompagné d'un traité de pharmacie qui a joui alors d'une grande faveur. Il est ce qu'était aux XVIe et XVIIe siècles la thérapeutique et la physiologie. Il fut conseiller de Henri IV et l'un de ses médecins. Son portrait a été gravé par L. Gaultier, en 1608.

P. — *Dispensatorium galeno-chymicum continens institutionum pharmaceuticarum*, libros V, *de materia medica*, libros III, et *antidatorium varium et absolutissimum*, Paris, 1608, in-4°. — Francfort, 1609, in-8°. — *Ibid.*, 1615, in-4°. — Paris, 1623, in-4°. — Hanan, 1631, in-4°. — Genève, 1645, in-4°, trad. en anglais, à Londres, 1657, in-folio. — Trad. en français (*Œuvres pharmaceutiques;* Lyon, 2e édit., 1637, in-fol.), par Louis de Serres.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. M. P. — Guiot. *Le Moreri des Norm.* — L'abbé Rivière. *Éloge des Norm.* — Servin. *Hist. de Rouen*, t. II.

RENOUF (Jean).

✱ 15.., ? Théville.
† 1616, ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Dispensaire galénique et chimique*, Paris, 1608, in-8°.
S. — O. — Pluquet. *Notes manuscrites.*

GROULT (Jean).

✱ 1591, 18 mai, Cherbourg.
† 1688, 21 février, ?

Médecin et chirurgien de Louis XIII qui l'anoblit

S. — O. — Ouvrage manuscrit, sans titre.

DU PLESSIS (Charles-Arthur).

✱ 1592, ? Avranches.
† 16.., ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Promptuarium Hippocratis in locos communes ordine alphabetico, nec sine impendio digestum : Rotomagi.* Viduæ Jac. Lucas, 1683, in-4° de 607 p. et 6 feuillets prélim., avec un portrait de Du Plessis à l'âge de 68 ans (biblioth. de Rouen).
S. — F. — O.

GUIFFART (Pierre).

✱ 1597, ? Valognes.
† 1658, ? ?

Docteur en médecine à Rouen. Il fut agrégé au collège des médecins de cette ville.

P. — *Discours sur les expériences de M. Paschal*, et le *Traité de Monsieur Pierius*, auquel sont rendues les raisons des mouvements des eaux, de la génération, du feu et des tonnerres, de la violence et des

effets de la poudre à canon, etc.; Rouen, Jac. Besongne, 1647 et 1648, in-8° de 266 p. avec fig. plus la table et 17 feuillets prélim.

Guiffarti vallomiani medici in collegio Rothomagensi, aggregati, cor vindicatum, seu tractatus de cordis officii; item, tractatus de proxima lactos materia, Rothomagi, Du Mesnil, 1652, in-4°. — *Les dix raisons proposées aux Académies d'Angleterre sur les matières de foi* (trad. du latin de Campion), Rouen, 1651, in-8°. — *La sainte liberté des enfants de Dieu et frères en Christ,* Rouen, 1656, in-8°.

S. — F. — O. — Ad. Pluquet.

GABOREAU (Louis de).

✱ 15.., ? Heussé (près Avranches).
† 1682, 13 octobre, Paris.

Ce médecin fut regardé, avec raison, comme l'un des plus habiles chirurgiens de son temps pour l'opération de la pierre. Il exerça pendant plusieurs années dans les hôpitaux de Paris, puis il fut appelé par Christine de Suède qui se trouvait alors à Rome ; et demeura près de sept ans près de cette princesse en qualité de premier chirurgien.

Revenu en France, Gaboreau se fixa de nouveau à Paris, et devint prévôt de sa corporation.

S. — L. — O. — Moreri (*Dict. de*).

FORSTER (Thomas).

✱ XVIe siècle, ? Avranches.
† ? ? ?

Après beaucoup de voyages dans différents pays d'Europe, il se fixa à Rouen, et il publia, dit Le Héricher, un mémoire sur le Tétanos et un traité de la Peste.

P. — *Regimen pauperum contra pestilentiam, fluxum ventris dysentericum et tenesmum*, Rouen, 1590, in-4°.

S. — F. — O — Moreri. — Le Héricher. *L'Avranchin*, t. I. — Desroches. *Hist. du Mont-Saint-Michel*, t. II.

QUESTIER (Georges).

✱ 1610, ? Valognes.
† 1680, ? Rouen.

Il vint exercer à Rouen, et s'acquit quelque réputation.

P. — *De naturalibus et legitimis matrimonii dissolvendi causis medica decisio;* authore Georgio Questier, Valloniensi doctore medico, in collegio Rothamagi coaptato ; Rothamagi apud Claudium Grivet et apud Thomam Ovin ; 1660, pet. in-8° de 90 p., plus 2 feuillets prélimin.
S. — L. — F. — O.

HAMON (Jean).

✱ 1618, 2 janvier, Cherbourg.
† 1687, 22 février, Port-Royal.

Dès sa plus tendre jeunesse, Hamon lisait des ouvrages de piété dont il cherchait à comprendre le sens. Il fut envoyé à Paris, pour y terminer ses humanités, et les progrès qu'il fit dans les langues grecque et latine furent si rapides qu'il fut choisi pour faire l'éducation d'Achille de Harlaigne qui, par la suite, devint premier président du Parlement de Paris.

Hamon, quelque temps après, se livra tout entier à l'étude de la médecine ; il se présenta à la licence en 1644, fut reçu bachelier dans la même année, prononça en 1645 l'oraison funèbre d'Hamelot, et en 1646, il soutint sa thèse intitulée : *An lienis excisio, verberatio, explodenda ?*

Ses connaissances, son habileté, son crédit semblaient lui assurer un riche avenir, mais élevé par Singlin, dirigé par Arnaud il refusa un riche bénéfice que lui proposa l'aïeul de son élève, renonça aux satisfactions mondaines, vendit ses biens pour les donner aux pauvres, en gardant ce qui lui était nécessaire pour vivre et se retira dans la solitude de Port-Royal. Il avait 33 ans.

Là, pendant trente-cinq ans, il pratiqua les plus austères pénitences, ne continuant sa profession que pour soigner les pauvres, et ne cessant de vaquer à la prière et à la méditation.

Ainsi chaque jour, il allait à pied de village en village visiter

les malades pauvres. Il se fit un devoir par esprit de pénitence de traverser souvent Paris, vêtu des habits les plus grossiers. Il couchait sur les planches et ne se remettait jamais au lit après matines. Il choisissait ce moment pour écrire, afin de s'empêcher de dormir. Il jeûnait presque toujours, ne buvait que de l'eau et prenait ses repas debout. Il passait la plus grande partie de ses nuits à composer des ouvrages qui respirent partout l'amour de Dieu.

Il avait pris l'habitude de tricoter, afin d'être toujours occupé et préférait ce travail à tout autre parce qu'il ne le détournait pas de ses méditations.

Une de ses maximes était que « pour vivre parfaitement chrétien, on n'avait qu'à persévérer étant sain dans les bonnes dispositions où l'on se trouve quand on est malade. »

Le poète Jean Racine, qui avait été l'élève de Jean Hamon, désira, par son testament, d'être inhumé à ses pieds (en date du 10 octobre 1698).

Boileau Despréaux a fait le portrait de ce vertueux solitaire.

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité,
Aux pauvres consacra son bien et sa science,
Et trente ans dans le jeûne et dans l'austérité,
Fit son unique volupté,
Des travaux de la pénitence.

Bacot a fait ce distique malicieux :

Pauperibus gratis medicinam exercuit, unus
Inter tot medicos, res nova, sanctus obit.

Au bas du portrait de ce célèbre docteur, portrait qui est à la bibliothèque de Cherbourg, on lit ces vers :

Ce docteur si fameux par ses rares vertus,
A bien mieux appliqué sa science profonde
A prolonger notre vie en ce monde
Qu'à nous montrer pourquoi nous y sommes venus.

En l'année 1687, Hamon fut obligé d'aller à Paris pour présider une thèse de médecine soutenue par Dodart. Il y parut avec tant d'éclat, malgré son humilité, qu'il fut admiré, et que la Faculté

voulut avoir son portrait après sa mort pour le mettre dans ses écoles ; « perle de cette galerie, dit Chereau, et peint par Philippe de Champagne, c'est, en effet, admirable ». Autour du portrait est une longue inscription latine rappelant les mérites du défunt.

P. — *Divers traités de piété,* 2 vol. in-12, 1675. — Deux recueils, sur *la prière et les devoirs des pasteurs*, 2 vol. in-12, 1689. — *La pratique de la prière continuelle, ou sentiments d'une âme vivement touchée de Dieu,* Paris, 1702, trad. en fr. par Duret. — *Ægræ animæ et dolorem levire conantis pia in psalmum CXVIII soliloquia*, en Hollande, 1684, trad. en fr. par Fontaine en 1685, par Goujet en 1732. — *Explication du cantique des cantiques*, Paris, 1708, 4 vol. in-12. — *Apologia patris celotii*, Paris, 1648, in 12. — *Recueil d'instructions pour les religieuses de Port-Royal,* 1727 et 1730, 2 vol. — *Convivium Lemovix*, Paris, 1648. — *De la solitude des épouses*, in-12. — *Instructions sur les sacrements, sur le jubilé*, Paris, 1734, in-12. — *Opuscules et lettres,* Paris, 1735, in-12, et *explication de l'oraison dominicale*, Paris, 1735. — Trois thèses recherchées par les érudits : *Sana, Sanis ; — An actio sine spiritu ? — Cur in tanta multitudine medentium medici pauci ?* — Hamon avait composé la plupart des épitaphes latines que contient le nécrologe de Port-Royal. — Il est auteur de plusieurs ouvrages de médecine qui n'ont pas été imprimés (medicinæ principia). Un dictionarium medicum græco latinum se trouve dans la bibliothèque de Dodart, premier médecin du roi.

S. — F. — O. — N. B G. — B. U. M. — B. M. P. — *Nécrologe de Port-Royal-des-Champs*, in-4°, Amsterdam, 1723. — *Hist. de Port-Royal*, par Dufossé. — Mémoires de Fontaine. — Dupin. *Hist. ecclésiastique du XVIIe siècle.* — *Ann. de la Manche*, 1844, Le Sens (*not.* par). — *Relation de plusieurs circonstances de la vie de J. Hamon*, faite par lui-même, 1734, in-12. — *Vie du même*, par Jérome Besoigne. — Guérard. *France littér.* — *Notice* de Du Rozoir, dans les *Portraits des hommes utiles,* 1837-38 ; in-8° avec un portrait de M. V. — *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, t. IV, p. 279.

LA CRESPELIÈRE (Philippe-Sylvestre Dufour de).

✱ 1625,	?	Saint-Lô.
† 1680,	?	Paris.

Versificateur et traducteur d'Ovide, de l'école de Salerne, des épigrammes des plus fameux auteurs. Bel esprit, s'il en fût, dit Chereau.

Dans l'Antidote de la mélancolie, un mauvais plaisant s'adresse ainsi à un médecin.

Stercus et urina, hæc medicorum fercula bina.

Et le disciple d'Esculape de répondre:

Sicut nobis signa et vobis sunt fercula digna.

Ce que Dufour a traduit librement ainsi :

Le Plaisant.

Les gros excréments et l'urine,
Ce sont des mets très précieux
Pour les docteurs en médecine,
Puisqu'ils les flairent en tous lieux

Le Médecin.

L'urine et les gros excréments
Sont pour nous seulement des signes.
Mais pour vous ce sont mets insignes
Qui sont tous dignes de vos dents.

P. — L'*Art d'aimer, d'Ovide, avec les remèdes d'Amour*, nouvellement traduits en vers burlesques, Paris, 1662, in-12. — *Recueil d'épigrammes des plus fameux poètes latins*, Paris, 1669, in-12, 1re partie. — *Noëls nouveaux de cour*, ou *cantiques spirituels de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur les plus beaux airs de cour de ce temps*, Paris, 1670, in-8°, portrait. — *Commentaires en vers sur l'école de Salerne*, Paris, 1671, in-12, 452 vers. — *Paraphrases sur les hymnes du Saint-Esprit, de la Trinité et du Saint-Sacrement*, Paris, 1668, in-12. — *Récréations poétiques, amoureuses et galantes*, Paris, 1669. — *Les fous amoureux*, Paris, 1669, in-12. — *Contes facétieux tirés de Bocace*, Paris, 1672, in-12. — *La décade de la médecine*, Paris, 1672, in-12. — *Le poète goguenard*, Paris, 1673, in-12. — *Poésies amoureuses*, Paris, 1673, in-12.

S. — L. — F. — O. — Chereau. *Le Parnasse médical français.* — Guiot. *Le Moreri de Norm.* — Brunet. *Man. du libr.*

ANGUEHARD ou ENGUEHARD (André).

✱ 1640, ? Coutances.
† 1710, 1er février, Paris.

Lebreton le fait, par erreur, naître à Vire. Il est indiqué de Cou-

tances, sur sa thèse soutenue à Paris, en 1676. Il fut professeur royal à la Faculté de médecine de Paris.

S. — L. — O. — L'abbé Goujet. *Mém. sur le Collège royal de France.*

LAMY (Guillaume).

✱ 1644, ? Coutances.
† 1682, ? ?

Il fut reçu docteur à Paris, en 1672, et pratiqua dans cette ville. Il fut l'un des premiers à s'élever contre les partisans de la tranfusion et adopta sur l'âme l'opinion des organiciens. Il soutint que l'homme n'était pas le roi de la nature et que les bêtes, chacune dans leur espèce, étaient aussi bien organisées que lui. Haller s'éleva contre de telles doctrines, et ne craignit pas de le traiter d'impie.

Doué d'une organisation ardente et féconde qui le portait aux innovations surtout dans la science médicale, il eut à ce sujet de fréquents démêlés avec ses confrères qui l'appelaient « le fléau de la médecine ».

P. — *Lettre à M. Moreau contre les prétendues utilités de la transfusion*, Paris, 1668, in-4°. — *Seconde lettre pour confirmer les raisons apportées dans la première lettre contre la transfusion*, Paris, 1668, in-4°. — *De principiis rerum libri tres*, Paris, 1669, in-12. — *Discours anatomiques*, Paris, 1675, in-12; Bruxelles, 1679, in-12; Paris, 1685, in-12. — *Explication méchanique des fonctions de l'âme sensitive, où l'on traite de l'organe des sens, des passions et du mouvement volontaire, avec une dissertation sur la génération du lait; une dissertation contre la nouvelle opinion des animaux engendrés d'un œuf; une réponse aux raisons de M. Galatheau et une description de l'oreille*, Paris, 1677, in-12; *ibid.*, 1681. — *Ibid.*, 1687, in-12. — *Dissertation sur l'antimoine*, Paris, 1682, in-12.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. M. P. — Masseville. *Hist. de la Normandie*, t. VI.

LA MOTTE (Guillaume-Mauquest de).

✱ 1655, 27 juillet, Valognes.
† 1737, 27 juillet, Valognes.

Lamotte est un exemple rare d'un homme arrivant à une haute situation médicale dans une petite ville de province. On reste

étonné des résultats obtenus par ce confrère distingué dans un milieu où lui manquaient à la fois et le concours des confrères instruits qui vous éclairent et stimulent votre zèle, et le nombre même des malades pour que l'observation porte sur un grand nombre de cas, ressources que l'on trouve dans les grandes villes. Ainsi, selon nous, s'explique cette remarque de Sabatier :

« Il est regrettable que l'auteur n'ait pas embrassé dans ses ouvrages toutes les parties de son art. On y cherche en vain ce qui concerne les affections des yeux, le bec-de-lièvre, le polype des narines, l'anévrisme, etc. » La Motte fournit lui-même l'explication de cette lacune : « J'ai observé avec beaucoup de soins, dit-il, pendant vingt-cinq années, ensuite j'ai écrit mes observations, et enfin j'ai fait mes réflexions sur ce que j'avais observé. » Il ne pouvait donc vraisemblablement parler, en observateur très consciencieux, que de ce qu'il avait pu voir et bien étudier. Or si étendue que fût sa clientèle, dans un tel milieu, elle était forcément restreinte.

Après de brillantes études faites à Paris, et l'étude suivie de la chirurgie à l'Hôtel-Dieu pendant cinq ans, il se décida à revenir dans sa ville natale. Une grande réputation et une immense clientèle l'y attendaient. La chirurgie et surtout les accouchements furent les branches de l'art de guérir qu'il cultiva. La biographie médicale ne porte pas un jugement très favorable sur ce médecin. « Doué de beaucoup de sagacité et d'une grande aptitude pour l'observation il avait des connaissances bien restreintes en théorie, et manquait presque entièrement d'érudition. Cet écrivain n'a que très faiblement contribué aux progrès de la chirurgie. » Voilà un jugement sévère et qu'infirme Sabatier : « Un traité de chirurgie, publié pour la première fois, en 1722, semblerait ne pas mériter d'être mis sous les yeux du public, après les découvertes sans nombre, dont l'industrie et la sagacité des chirurgiens de nos jours ont enrichi la théorie et la pratique de l'art qu'ils exercent. Mais celui de de Lamotte n'a point vieilli, et son utilité est toujours la même. » Voilà un jugement plus favorable et qui nous semble vraiment équitable. Nul ne mettra en doute l'autorité de celui qui le porte.

Sa réputation d'accoucheur n'est pas contestée. L'art des accouchements lui doit de réels services. Son traité d'accouchements a toujours été regardé comme un des meilleurs ouvrages qui aient paru en ce genre, et Loret le citait comme un *digne modèle à suivre*. Il insistait sur la nécessité de confier à la nature la terminaison de la plupart des accouchements et rapporte plusieurs exemples des effets funestes qu'entraîne une trop grande précipitation. Dans le cours de sa longue pratique, il n'avait eu recours que deux fois aux instruments tranchants ou au crochet. Les accoucheurs trouvèrent en lui un zélé défenseur contre les critiques exagérées d'Hecquet, qui voulait interdire les accouchements aux médecins.

Il considérait l'accouchement par les pieds comme le plus naturel, et voulait qu'on y ait recours dans presque tous les cas où la parturition normale est rendue difficile : ceci est une erreur incontestable.

P. — *Traité des accouchements naturels, non naturels, et contre nature,* expliqué dans un grand nombre d'observations et de réflexions sur l'art de guérir, Paris, 1715, in-4°; 2e édit., 1725, in-8°, 2 vol. revue et avec fig. en tailles douces; réimprimé à la Haye et à Leyde, 1726-1729; trad. en allemand, Strasbourg, 1732, in-4°. — Dissertation sur la génération et sur la superfétation, et réponse intitulée : *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et sur l'obligation aux mères de nourrir leurs enfants*, Paris, 1718, in-8°. — *Traité complet de chirurgie,* contenant des observations et des réflexions sur toutes les maladies chirurgicales et sur la manière de les traiter, Paris, 1722, 3 vol. in-12. — *Ibid.*, 1732, 3e édit., revue, corrigée et augmentée de notes critiques, par Sabatier, etc., Paris, 1771, in-8°, 2 vol.

S. — L. — F. — O. — B. M. P. — B. H. D. — N. B. G.

DUBOIS (Jean-Baptiste).

✱ 1696, 1er juin, Saint-Lô.
† 1759, 5 avril, Saint-Lô.

Poète délicat et aimable, médecin distingué, il en faudrait moins certes pour mériter le souvenir de la postérité.

Il fit ses études au collège d'Harcourt, où il était entré en qualité de boursier. Par son intelligence et son assiduité, il sut se faire

remarquer de Burette, célèbre médecin de l'hôpital de la Charité. Celui-ci, satisfait de son studieux élève, lui ouvrit sa maison, et le traita comme son propre fils.

Dubois, reçu docteur, en 1727, fut nommé, la même année, premier médecin de la princesse de Conti, fille de Louis XIV, puis ensuite médecin de la Charité, et de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. En 1730, il devint professeur des écoles de la Faculté et du Collège royal. Après la mort de la princesse de Conti, en 1744, il cessa de professer, et se retira dans sa ville natale où il cultiva la littérature et la poésie.

Quelques-unes de ses chansons, dit Chereau, sont restées dans la mémoire des amateurs. Il avait un véritable talent pour la poésie. Bordeu parle de lui et le critique par ces mots empruntés à Freytaz : *Exiguunt carmina festivum ingenium ; quamobrem a medicis raro optima panguntur*. Liron (*Singularités historiques*) est moins sévère : « Il continue, écrivait-il en 1731, à cultiver de temps à autre la poésie française, et nous avons vu de lui en ce genre plusieurs pièces remplies de sentiment et versifiées avec beaucoup d'aisance. » La Mettrie (*Politique du médecin de Machiavel*), dit de Dubois : « Ce médecin était une espèce de bel esprit ; je ne sçais si ceux qui l'ont vu familièrement s'en sont aperçus ; mais il est certain qu'il a mis la chirurgie en vers et en musique.... Il eût mis Hippocrate en madrigaux. »

P. — Questio medica : *an gracilibus pomaceum vino salubrius?* — *Propugnata*, an. 1725, in *Universitate Parisiensi*, 1725, in-4°. — *An calicis figulis venæ sectio?* — Thèse sur les *coliques des peintres*. — Chansons et poésies inédites. (Avis aux chercheurs.) — Manuscrit contenant des leçons faites au Collège royal.

S. — L. — O. — L'abbé Gouget. *Mém. sur le Collège royal.* — Chereau. *Le Parnasse médical.* — Guiot. *Le Moreri des Norm.*

SAINT-ANDRÉ (François de).

✱ 16.., ? Coutances.
† 1730 (vers), ? ?

Médecin ordinaire du roi.

P. — *Entretien sur l'acide et l'alcali*, Paris, 1680, in-12. — *Réflexions nouvelles sur les causes des maladies*, Paris, 1687. — *Praelectiones in Hippocratis librum de internis affectionibus*, in publicis medicor. scholis, celeber. Cadomensis cademiæ pro solemni cathedræ vacantis disputatione habitæ, etc. ; Cadomi, Cavelier, 1687, in-12. — *Réflexions sur la nature des remèdes, leurs effets, leur manière d'agir*, etc., Rouen, Gaultier, 1700, in-12. — *Lettres au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers*, Paris, 1725, in-12.

S. — F. — O. — Masseville, t. VI. — *Réponses à ces lettres*, par Boissier. — Guiot.

LA RACHE ou LAVACHE DE PRÉVILLE (Pierre).

✱ 16.., ? Villedieu-les-Poêles.
† 1760, ? ?

Le Héricher, dans l'*Avranchin*, écrit La Rache. La savante notoriété de cet auteur nous fait admettre cette orthographe. On ne sait rien de sa vie.

P. — *Méthode pour conserver la santé*, 1752. — *Traité de la théorie et de la pratique des accouchements*, 1754, in-8°. — *Observations sur les accouchements*, 1756, in-12 (ces trois d'ouvrages sont traduits de l'anglais).

S. — L. — O. — Le Héricher. *L'Avranchin*, p. 273, t. II. — Dubois. — *Itinér. en Normandie.*

DE LA MOTTE (N.).

✱ XVIIe siècle, Valognes.
† ? ?

Chirurgien.

P. — *Traéit de la génération*, 1718. — *Traité complet des accouchements*, 1765, 2 vol. in-8°.

S. — O. — Guiot. *Le Moreri des Normands.*

THIPHAIGNE DE LA ROCHE (Ch. Fr.).

✱ 1729, ? Montebourg.
† 1774, ? Montebourg.

Médecin et littérateur, président en l'élection de Rouen, membre

des Académies de Rouen et de Caen. Il s'était également adonné à l'étude des mathématiques.

Ses ouvrages consistant principalement en romans critiques et satiriques sont anonymes.

P. — *L'amour dévoilé, ou système des sympathistes*, 1749, in-12. — *Amiler ou la graine des hommes*, s. l., 1753, pet. in-12 ; dito s. l., à *Somnopolis chez Morphée*, 1754, pet. in-12, et 3e édit. Lunéville *Eugène*, s. d., 1754, pet. in-12. — *Les bizarreries philosophiques*, 1759, 2 vol. in-12. — *Questions relatives à l'agriculture et à la nature des plantes*, La Haye, 1759, ouv. réimpr. sous le titre de : Obs. physiques sur l'agriculture, les plantes, les minéraux et les végétaux, Lahaye, Paris, Delalain, 1765, in-12. (La 1re part de cet ouv. renferme un mémoire lu par lui, le 9 janvier 1758, à l'Acad. de Caen sur la culture de la vigne en Normandie.) — *Essai sur l'histoire économique des mers occidentales de France*, Paris, 1760, in-8o. — *Giphantic*, Babylone, Lahaye, Paris, in-12. — *L'empire des Zazirés sur les humains*, Pékin, Paris, 1761, in-12. — *Hist. des Galligènes ou Mém de Duneau*, Paris, 1765, in-12. — *Laufrein ou mon dernier séjour à la campagne*, Paris, 1765, in-12 ; ouv. réimp. en 1770, in-12, sous le titre de : la Girouette ou sans frein, histoire dont le héros fut l'inconséquence même.

S. — F. — Manuel. *Étud. bibliogr.; Journal des savants de la Normandie*, 1844. — Barbier. *Dict. des anonymes.*

BONTÉ (Pierre-Joseph-Marie).

✱ 1730, 16 avril, Coutances.
† 1806, 2 août, Coutances.

Il alla étudier la médecine à Montpellier, et fut reçu docteur de la Faculté de cette ville. Il eut avec Lecat d'ardentes polémiques sur l'art médical. Esprit distingué et médecin laborieux, il sut acquérir une notoriété légitime que vint consacrer le titre de membre correspondant de l'Institut. Il fut aussi correspondant de l'Académie de Rouen. Celle-ci lui accorda même un accessit, en 1769, pour un mémoire d'histoire naturelle

La Société royale de médecine avait mis au concours cette question : S'il y a des spécifiques reconnus en médecine ? Bonté obtint le prix et fut reçu membre de cette société.

Médecin de l'hôpital de Coutances, il remplit ses fonctions avec un zèle et un désintéressement dignes d'éloges.

Son principal mémoire, qui fit un certain bruit en son temps, eut pour objet les coliques déterminées parfois par l'usage du cidre, et qu'il appela du titre de « coliques végétales ».

P. — *Mémoire sur les coliques dites végétales.* — *Mém. sur l'hist. nat. de Coutances*, Le Roy, 1769, in-12 de 64 p. (mém. couronné par l'Acad. de Rouen). — *Réflexions théoriques et pratiques sur plusieurs médicaments chimiques*, 1774.

S. — L. — F. — O. — *Ann. de la Manche*, 1829. *Not.*, par Le Testre. — *Acad. de Rouen*, t. IV, p. 92. — *Sur les diarrhées des femmes en couches*, 1768. — *Accidents occasionnés par des mauvais champignons*, 1760. — *Sur la chenille des pommiers*, 1768. — *Obs. anatomiques*, 1770.

ÉLIE DE LA POTERIE (Jean-Anthime).

✶ 1733, ? Carentan.
† 1794, 23 mai, Brest.

Il eut dès ses jeunes années le goût des sciences naturelles, et il se fit recevoir docteur régent près de la Faculté de médecine de Paris. Il fut médecin de la marine à Brest.

P. — *Examen de la doctrine d'Hippocrate sur la nature des êtres animés, sur les principes du mouvement et de la vie, sur les périodes de la vie humaine pour servir à l'histoire du magnétisme animal*, Brest, 1784, in-8°. — *Recherches sur l'état de la médecine dans le département de la marine*, Brest, 1791, in-4°. — *Recherches sur l'état de la pharmacie considérée dans ses rapports avec la médecine, etc.*, Brest, 1791, in-4°, etc.

S. — L. — F. — O. — *Mém. de la Fac. de méd.* et de la *Soc. roy. de méd.* — Quérard. — *Biogr. univ.*

JUMELIN (Jean-Baptiste).

✶ 1745, 12 septembre, Saint-Germain-la-Gaillarde.
† 1807, 25 septembre, Paris.

Docteur régent de l'ancienne Faculté de médecine, professeur de physique et de chimie au lycée.

P. — *Œuvres diverses concernant les sciences et les arts*, Paris, 1800, in-8°. — *Traité élémentaire de physique et de chimie*, Paris, 1809.

S. — F. — O. — *Notice*, par Desessarts, en tête de l'ouvrage de physique et de chimie sus-nommé.

VICQ D'AZYR (Félix).

✱ 1748, 28 avril, Valognes.
† 1794, 20 juin, Paris.

Ce fut le plus illustre de nos confrères de la Manche. Anatomiste et littérateur distingué, tel nous apparaît Vicq d'Azyr. Ces qualités ne semblent-elles pourtant pas s'exclure. L'étude et la recherche patiente du fait paraîtrait mieux s'allier avec l'état d'âme qui fait de l'homme un penseur, un homme précis, grave et froid. Vicq d'Azyr fut tout autre. Il eut, en plus, le don de l'éloquence qui implique la chaleur, la sensibilité.

Esquissons la vie de ce médecin distingué, nous examinerons ensuite ses œuvres scientifiques et nous terminerons par un aperçu sommaire de ses éloges.

Son père était médecin, mais ses premières pensées ne se tournèrent pas vers la profession médicale. Les lettres furent ses premières amours, et pour leur donner tous les jours de sa vie, il songea à embrasser l'état ecclésiastique qui lui eût donné plus de loisir pour les cultiver, mais les conseils de son père, médecin estimé, triomphèrent de ses hésitations. Il partit à Paris, il avait dix-sept ans (1765), après avoir terminé ses études à Caen, où il fut le condisciple de Laplace, le grand géomètre. Il disait avec une certaine malice, en entendant son professeur de philosophie, M. Adam, se vanter de l'avoir eu pour élève ainsi que Laplace : il ne sait pas combien nous nous sommes donné de peine, Laplace et moi, à oublier ce qu'il nous a appris.

« La nature, disait Lafisse, en 1797, l'avait doué d'une taille avantageuse, d'une figure agréable, intéressante et modeste. Son œil était spirituel, son regard noble, sa parole douce ; il avait le maintien réservé, l'abord honnête et quelquefois un peu froid. A beaucoup de pénétration il joignait une grande justesse de jugement, une mémoire excellente, des vues élevées et de vastes conceptions. Il exprimait ses idées avec clarté parce qu'il les disposait avec ordre. Quoiqu'il eût de la fermeté dans le caractère, il s'y mêlait quelque faiblesse : aimant les louanges, il paraissait les négliger ; sensible aux contrariétés, il avait l'air de se contraindre, mais sa

rougeur le trahissait, et les impressions étaient durables. Insinuant sans flatterie, souple sans bassesse, adroit sans artifice, il sut toujours habilement profiter des circonstances, et ne se compromit jamais. Les affections de son cœur étaient douces, les mouvements de son esprit impétueux. Deux grandes passions avaient en lui subjugué toutes les autres : l'une était celle de s'instruire, et l'autre de se distinguer. »

L'anatomie et la physiologie le captivant davantage, il les étudia avec une ardeur particulière, et lorsqu'il eut passé sa licence, en 1778, il fit des cours particuliers d'anatomie humaine éclairée par l'anatomie comparée. Il s'y distingua et par la richesse du fonds de son enseignement, et par l'éclat et l'élégance de sa parole. Il n'en fallut pas davantage pour lui susciter des envieux, et quelques médecins parvinrent à lui faire interdire l'usage de l'amphithéâtre de la Faculté. Antoine Petit, professeur d'anatomie au jardin du roi, le désigna pour le suppléer, il espérait l'avoir pour successeur. Son talent ne put rien contre la faveur, et Portal, appuyé par Buffon, lui fut préféré. Il eut l'âme assez haute pour ne pas s'en souvenir lorsqu'il hérita du fauteuil de cet académicien.

Réduit à donner des leçons dans sa propre demeure, il ne fût peut-être jamais sorti de l'oubli sans un léger incident qui lui apporta à la fois et le bonheur pour quelques jours, et les circonstances qui lui permirent de faire connaître sa valeur.

Une nièce du naturaliste Daubenton vint à s'évanouir en passant devant la maison de Vicq d'Azyr. Il accourt, s'empresse de prodiguer ses soins, mais ses services rendus furent récompensés ; et cet accident fut l'origine d'une liaison qui se termina par un mariage. Ce ne fut qu'un moment de bonheur, car dix-huit mois après, il perdait sa jeune femme ; mais Daubenton procura à Vicq d'Azyr les moyens d'étendre ses recherches d'anatomie comparée dont les résultats méritèrent au jeune savant l'honneur d'être admis à l'Académie des sciences (1774); il avait vingt-six ans. De Lassone, premier médecin du roi, sut apprécier les rares qualités de son jeune collègue, et l'envoya, en 1775, porter des secours à quelques provinces du Midi que désolait une épizootie meurtrière.

Il proposa l'isolement des villages, et l'abatage des animaux contaminés, moyens excellents trop vivement combattus.

Ces fatigues, ces luttes premières portèrent atteinte à sa santé assez débile malgré les apparences. Il fut pris de crachements de sang, et revint au pays natal pour goûter quelque repos qu'il employa au reste à faire l'étude anatomique des poissons et des oiseaux.

De Lassone meurt, et Marie-Antoinette choisit Vicq d'Azyr pour son médecin. La fortune lui souriait, et à peine âgé de quarante ans, il se voyait au sommet de la plus belle et de la plus enviable des carrières. La scène va changer, les ombres vont s'introduire et par degrés remplir de tristesse et d'amertume les dernières années de la vie de Vicq d'Azyr. Il ne sera pas à la hauteur de la situation, il avait pour lui une intelligence d'élite, il manquait de caractère. Il est toutefois difficile de pénétrer dans l'intimité de sa sa vie de cette date où il entre à la cour jusqu'au 10 août. Il fut un intermédiaire obligeant et fidèle entre la reine et ses amis, et réciproquement. Aussi en janvier 1790, il fit parvenir au roi, un billet de Morrès, ministre américain en France, où l'on désapprouvait l'idée du roi de se rendre à l'Assemblée pour y déclarer qu'il se met lui-même à la tête de la Révolution, ce qui paraît à Morrès « d'une faible et dangereuse politique ».

Sa situation était réellement fausse : ses relations avec Condorcet et d'autres philosophes le rendirent néanmoins suspect à la cour ; et au fond, nous le verrons, il inclinait, par ses principes, bien plus vers eux que vers Louis XVI. L'ambition seule ne l'avait pas conduit là, mais sa réelle valeur, et en servant la reine il obéissait à l'affection et au respect qu'il professait pour elle. Elle ne lui en attira pas moins l'animadversion du parti qui renversa le trône. Au reste, l'on ne se faisait point d'illusion à la cour, et la reine l'appelait d'un ton d'aimable reproche : « mon philosophe ».

Puis encore lié avec un grand nombre de meneurs de la Révolution, d'un esprit qui embrassait mal les vues politiques, il restait optimiste, et ne se rendait à l'évidence qu'à la dernière extrémité. Il ne savait pas voir les choses au point où elles étaient, il ne voulait pas désespérer. Confiance aveugle que des occupations incessantes

et multiples ne pouvaient dissiper. La rapidité des événements finit par lui donner de sombres pressentiments et dans son éloge de Franklin (14 mars 1791) qui fut le chant du cygne de l'orateur, il débuta ainsi : « Un homme est mort et deux mondes sont en deuil », parole quasi-prophétique vraiment, car ne s'applique-t-elle pas aussi bien à Louis XVI dont la mort a entraîné d'incalculables malheurs qui ont rejailli sur les deux mondes. Après le 10 août ses craintes ne cessèrent de croître ; très courageux en face des épidémies, très ferme en présence des railleries, des quolibets ou de sourdes intrigues, il se trouva dans cette société, où toutes les passions étaient déchaînées, faible et sans défense.

A la fin de juin 1793, Vicq d'Azyr était chancelier de l'Académie française que le décret du 8 août supprima. Il fallut pourvoir à l'inventaire de la remise des registres et des papiers ; « Marmontel (secrétaire perpétuel) était absent ; le chancelier Vicq d'Azyr, frappé d'une terreur extrême, assez bien fondée sur l'aversion des patriotes pour la reine dont il était le médecin, ne se serait pour rien montré au monde. La corvée retombait donc sur moi, dit-il, et e me rendis au Louvre. »

Une pièce reproduite par Sainte-Beuve qui la tenait de Dubois (d'Amiens) montre la terreur de Vicq d'Azyr, elle est trop intéressante pour ne pas être reproduite.

On sait que la Convention nationale avait invité tous les citoyens à recueillir eux-mêmes dans leurs caves le nitre ou le salpêtre nécessaire pour la fabrication de le poudre de guerre. Membre de la commission chargée de la surveillance de la préparation du salpêtre, et désireux de faire oublier sa position et ses services rendus à la cour, il écrivit ce qui suit : (On a retrouvé quantité de brouillons de sa main, ne trouvant pas le style à *la hauteur* de la situation, ce qui montre, dit justement Sainte-Beuve, à quel point ces grands mots cachent souvent de timides pensées.)

« Citoyens représentants, écrivait Vicq d'Azyr, vous avez dit un mot et le sol de la liberté, labouré d'une manière nouvelle, produit une abondante moisson de salpêtre. Le sol s'est soulevé tout entier contre les tyrans. Dans chacun de ses points reposait une portion du feu vengeur qui doit les frapper, et de chacun de ses

points aussi s'élève le tribut redoutable dont la foudre républicaine va se grossir. Semblable à ce météore terrible qui, formé de mille courants divers, menace du haut de la nue les sommets escarpés et semble être destiné par la nature à maintenir l'égalité physique sur le globe, la poudre révolutionnaire qui est en vos mains, et que dirige habilement votre génie, continuera de renverser les trônes, fera tomber les têtes superbes qui voudraient s'élever au-dessus du niveau que vous avez tracé ; elle établira l'égalité politique et (l'égalité) morale, qui sont les bases de notre liberté sainte. »

Voilà, continue Sainte-Beuve, jusqu'où l'exaltation de la peur, et l'espoir de se faire pardonner de Couthon, de Saint-Just et consorts, pouvaient conduire le ci-devant médecin de la reine, un écrivain académique élégant. Pardonnons ici à la faiblesse humaine et passons.

Vicq d'Azyr ne vit pas la chute de Robespierre. Obligé d'assister à la fête de l'Être suprême, il y contracta une pneumonie dont il mourut, il avait 46 ans. Son âme brisée par tout ce qu'il avait vu ne soutint pas un corps délicat, et il eut dans sa fièvre de sinistres visions du tribunal révolutionnaire; « le délire d'un mourant montra ce qu'était alors en France, le sommeil des gens de bien » (Lemontey).

Les travaux scientifiques de Vicq d'Azyr sont nombreux et importants ; ils embrassent des sujets très divers de médecine, d'art vétérinaire, et surtout d'anatomie tant humaine que comparée. Nous l'avons vu, dès 1773, présenter à l'Académie, lors de son retour de la Manche, ses mémoires pour servir à l'histoire anatomique des poissons et des oiseaux, comparée à celle de l'homme. Élu académicien, il y joignit un mémoire sur les usages et la structure des quatre extrémités dans l'homme et les quadrupèdes. Il établit d'après Aristote le parallèle des membres supérieurs et inférieurs chez l'homme, et démontre qu'ils ne diffèrent que suivant leur position opposée et le raccourcissement ou prolongement des parties semblables les uns plus délicats, plus souples que chez les animaux, destinés à la préhension, les autres à la locomotion seulement.

En 1776, il publia un mémoire sur l'organe de l'ouïe, dans les quatre classes d'animaux vertébrés : en 1779, deux sur les organes de la voix ; en 1781, une anatomie du mandrill et de quelques autres singes, et, en 1784, des observations sur les clavicules et sur les os claviculaires, sur la myologie des oiseaux, sur leur génération, sur le jaune d'œuf après l'incubation, des descriptions sur les organes génitaux du canard, etc.

Vers la même époque Vicq d'Azyr poursuivait ses travaux sur l'anatomie de l'homme. En 1777, il avait donné une description des nerfs de la deuxième et de la troisième paire et sur leurs rapports, il donna l'explication de plusieurs affections sympathiques. En 1781, il lut quatre mémoires sur la structure du cerveau et de la moelle épinière, et sur l'origine des nerfs, où il ajouta plusieurs faits à ce que l'on connaissait déjà de ces organes compliqués.

Vicq d'Azyr s'était proposé de publier un traité complet d'anatomie et de physiologie ; il ne put en livrer que la première partie. Deux discours servent d'introduction : il s'attache à saisir le rapport de la conformation avec les habitudes en général ; il n'admet que deux classes d'êtres dans la nature, les êtres organisés et les êtres inorganiques. On y retrouve ces pensées élevées, ce style clair et brillant qui fut l'un de ses rares mérites. Il avait formé le projet de créer pour l'anatomie une nomenclature nouvelle, projet qui, depuis, a été réalisé par plusieurs médecins distingués et entre autres par Dumas et Chaussier.

L'organe encéphalique attira l'attention de cet habile anatomiste qui lui consacra plusieurs mémoires. Il fut un des promoteurs des recherches faites depuis sur cet organe. Son nom figure avec honneur dans les traités d'anatomie classique.

Il donna encore plusieurs mémoires sur la chirurgie, l'article *Abus* dans le dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie, une notice historique sur les Académies, le nouveau plan de constitution pour l'enseignement de la médecine, plan présenté à l'Assemblée nationale, des recherches d'anatomie pathologique, une traduction du traité de Scipion Piatolli sur les lieux et dangers des sépultures, etc., autant de titres brillants qui témoignent de l'incontestable supériorité de Vicq d'Azyr.

Si nous l'avons vu se courber un peu trop servilement devant la Convention, il sut, dans d'autres circonstances moins graves, il est vrai, garder une dignité très ferme et très louable. Nous avons résumé dans nos *Médecins*, *Chirurgiens* et *Barbiers* l'histoire de la Société royale de médecine, nous devons y revenir à cause du rôle considérable de Vicq d'Azyr qui fut, avec Lassone, le promoteur de cette utile institution, aïeule de l'Académie de médecine.

La lutte des *Facultaires* et des *Sociétaires*, comme on disait alors, nous étonne, et nous pouvons difficilement la comprendre. En s'y arrêtant un peu, on pressent un renouveau pour les siècles futurs. Qui ne saurait regretter cette mésentente? Qui oserait nier que les révolutionnaires n'aient trouvé dans ce désaccord entre honnêtes gens ce qui leur était nécessaire pour pouvoir apporter partout la ruine et la mort? Combien regrettable cet entêtement du vieux parti? Quelle vérité dans ce jugement de Vicq d'Azyr. « Semblable aux vieillards qui racontent avec enthousiasme ce qu'ils ont vu dans leur jeunesse et qui refusent d'apprendre ce que les modernes ont découvert, la plupart des anciens corps enseignants prodiguent des éloges aux corps qui les ont précédés, et se traînent péniblement après le leur. Est-il donc impossible de prévenir cette décadence qui est un produit lent, mais assuré du temps, et dont l'homme semble communiquer le germe à tout ce qui sort de ses mains... Les fondateurs de plusieurs républiques ont eu raison d'exiger qu'elles revissent à certaines époques, leur code de législation et qu'elles y fissent des changements prescrits par les circonstances. Il devrait en être de même de l'enseignement, et, cependant, d'un bout de l'Europe à l'autre, notre enfance est gouvernée par de vieux usages, par des lois surannées qui ont été faites par d'autres hommes en d'autres siècles. »

Dans cette lutte des *Facultaires* et des *Sociétaires*, Vicq d'Azyr eut le beau rôle. Il fut avec de Lassone le promoteur de cette utile institution qui faisait ainsi un pas vers le progrès, et il soutint, nous l'allons voir, la lutte avec une dignité calme qui naissait de son bon droit. L'origine première de la Société royale de médecine fut dans la mission confiée à Vicq d'Azyr, en 1774, pour aller étudier une épizootie terrible qui ravageait les provinces du

Midi. A son retour on jugea indispensable de maintenir des correspondances, de recueillir et de comparer les observations tant sur ce sujet que sur tout autre. La Faculté s'en émut, nous l'avons vu, et à ce point qu'elle en vint, par désespoir, à suspendre ses fonctions pendant trois mois, et que l'on vit éclore une nuée de pamphlets et de pasquinades, dignes des beaux jours où Guy Patin et consorts luttaient contre Renaudot.

Donnons quelques fragments :

Dialogue entre Pasquin et Marforio :

Pasquin raconte ce qu'il a vu et entendu à l'une des premières séances de la Société royale des médecins.

PASQUIN

Au-dessus de Vicq d'Azyr était un puits sur lequel on avait placé un écusson en massue avec un couteau en sautoir (souvenir des hécatombes des bestiaux) ; appuyés sur un bel échantillon de mine d'argent. Dans le fond du puits qui était transparent, on apercevait le bouc de la fable, dont les cornes très prolongées formaient une échelle, au haut de laquelle était une fortune que le renard poursuivait ; chaque échelon portait une légende.

MARFORIO

Les as-tu retenues ?

PASQUIN

Oui, je crois m'en souvenir. On lisait : *Maladie dangereuse, soins de l'amour et de l'amitié, ingratitude.* Premier degré de ma fortune.

Prosecteur qui m'instruit, libelle infâme dont il se charge, expiation de l'iniquité. Deuxième degré.

Tendresse d'un professeur, réputation élevée à l'ombre de la sienne, oubli, morsures cruelles. Troisième degré.

Poissons disséqués, mémoires, lauriers académiques. Quatrième degré.

Commission pour consulter et guérir, massacre, compilation épidémique. Cinquième degré.

Compagnie écumée, bon grain mêlé à l'ivraie. Société établie, sixième degré.

Intrigue, calomnie, etc..., jusqu'à la fortune.

Vicq d'Azyr ne répondit pas. « La critique amère elle-même,

disait-il, est une arme absolument inutile pour la conviction, et qui est presque toujours plus dangereuse pour celui qui s'en sert que pour ceux contre lesquels elle est dirigée. » Il avait l'âme trop haute pour s'attarder à de telles pasquinades. Rien ne le prouve mieux que le passage suivant extrait de l'éloge de l'académicien Bouillet : « Où peut-on trouver un plus grand nombre de médecins savants et vertueux, que dans cette capitale, où une Faculté respectable par son antiquité, recommandable par la pureté de sa doctrine, célèbre par les grands médecins qu'elle a produits et par ceux qu'elle possède aujourd'hui dans son sein, continue de s'occuper avec la plus grande activité du soin de former des sujets dignes d'une école aussi illustre. » Et pourtant c'était un médecin de ladite Faculté, le baron des Tillets, qui était l'auteur du pamphlet précité.

Dans l'éloge du médecin portugais Sanchez, il donne encore une irréfutable preuve de son heureuse perspicacité. « Il n'avait point trouvé dans ses écoles cet enseignement dont la précision peut seule satisfaire un esprit juste..... Si l'on y avait connu la nature aussi bien que les livres, M. Sanchez n'aurait pas cherché ailleurs les principes qui lui manquaient.... La lecture la plus assidue, les recherches les plus profondes ne sont que des moyens d'instruction dont l'application seule fait le mérite. » N'était-ce pas un coup droit à ces argumentations stériles et sans mesure qui régnaient encore à la Faculté. On connaissait les livres ; on ignorait la nature.

Les nombreux éloges de Vicq d'Azyr ne portent pas tous sur des sujets importants, ni sur des hommes supérieurs ; mais dans tous, « même dans les plus tempérés, on sent des parties vives, l'art de connaître et de faire aimer les hommes ».

On trouve dans ces éloges des qualités diverses qui ne servent qu'à mieux mettre en relief la vivacité et l'étendue de cette intelligence. Ici il fait un tableau de genre, et Sainte-Beuve l'accuse de « sacrifier à la fausse sensibilité », le jugement n'est-il pas un peu sévère ? « Un jour, dit-il, après avoir épuisé leur force dans une herborisation très pénible, Gessner tomba de fatigue et s'endormit au milieu d'une atmosphère glacée. M. de Haller vit avec

inquiétude ,son ami livré à un sommeil que le froid aurait pu rendre funeste : il chercha comment il pourrait le dérober à ce danger. Bientôt ce moyen se présenta à sa pensée où plutôt à son cœur : il se dépouilla de ses vêtements, il en couvrit Gessner, et le regardant avec complaisance, il jouit de ce spectacle sans se permettre aucun mouvement, dans la crainte d'en interrompre la durée. Que ceux qui connaissent les charmes de l'amitié se peignent le réveil de Gessner, sa surprise et leurs embrassements. » On ne dit bien que ce que le cœur est toujours prêt à accomplir.

« Quels furent les sentiments de Vicq d'Azyr sur la mort, sur la vie, sur Dieu, sur la Providence. Toutes questions que les hommes de son temps étaient si prompts et si décisifs à trancher. Rien n'autorise à penser qu'à cet égard il se séparât bien nettement de la plupart des médecins et des savants du XVIIIe siècle ; mais ce qui ressort de ses discours, c'est que du moins il ne prenait aucune part au fanatisme négatif dont plus d'un était atteint, et que Condorcet, par exemple, professait. » Ces réflexions justes de Sainte-Beuve sont corroborées, par ce qu'on lit dans son éloge de Gaubius : « C'est une sorte de miracle que de voir les médecins placés dans le foyer de la contagion, tout couverts, pénétrés même de ses miasmes, échapper souvent à ses coups. Ces différents virus étant du nombre de ceux qui agissent sur les nerfs, n'est-il pas vraisemblable que ces organes raffermis par le courage et fortifiés par un bon régime s'accoutument peu à peu à leurs impressions, de manière enfin à parvenir à les braver ? Oui, si cette raison ne paraît pas suffisante, *pourquoi se refuserait-on à croire que la Providence couvre de son égide* une classe d'hommes qui sont les instruments de sa bienfaisance au milieu des fléaux de l'humanité. » Et Sainte-Beuve ajoute : « il y a ici un faux respect humain qui tient en échec et qui arrête l'instinct naturel de Vicq d'Azyr. Dans un temps où le souffle général et le cri d'alentour eussent été pour la Providence, il n'eût pas pris tant de précautions, et il n'eût pas hésité ». Remarque peu flatteuse, mais hélas ! trop vraie ; et que n'a fait que corrober l'attitude de notre confrère en face de la Convention. C'est la brèche du mouton de Panurge, que d'hommes y passent. Le génie pâlit devant les défaillances du caractère.

« Ne touchons point, dit-il ailleurs, aux illusions de l'espérance ; sans elles, que resterait-il, hélas ! à la triste humanité. » L'espérance n'est-elle pas le sol d'où jaillit la foi qui l'entretient. Finesse et sentiment, fertilité, force et énergie, tels sont les qualités littéraires de ses éloges qui le placèrent au premier rang comme savant et comme écrivain. Il avait ici des modèles redoutables, Fontenelle, d'Alembert, Condorcet, il les égale toujours et les dépasse parfois. Il avait leurs qualités sans avoir leurs défauts. Il l'emporte sur Condorcet par la grâce du style et montre qu'il peut l'égaler par la profondeur. Il rend la science si claire et si simple que l'on s'étonne de saisir aussi facilement des vérités si sévères. Dans chacun d'eux, il a su donner, avec un rare bonheur qui témoigne de sa sagacité, d'excellents conseils sur la manière d'étudier. Il nous fait connaître la passion qui a été le mobile de la direction morale et des travaux de ceux qu'il a loués.

Le Tout-Paris élégant et mondain allait entendre ses éloges avec autant d'élan qu'il allait au Lycée applaudir les leçons de La Harpe. Quoi d'étonnant que l'Académie française l'appelât dans son sein. Il avait la renommée justifiée par le mérite. L'éloquent médecin fut appelé à succéder au roi des naturalistes. Nul ne pouvait mieux que lui faire l'éloge de Buffon.

Ce jour, pour Vicq d'Azyr, fut certes l'un des plus beaux de sa vie. Ce fut une des dernières fêtes brillantes de l'ancienne société française. La réception eut lieu le jeudi 11 décembre 1788. Malgré la rigueur de l'hiver, l'affluence fut considérable au Louvre. Saint-Lambert, directeur de l'Académie, recevait Vicq d'Azyr et lui répondait. Sainte-Beuve l'accuse de manquer d'originalité, mais il eut de l'éclat, dit-il, et en quelques endroits sut s'élever sur les pas de son modèle ; mais il n'a pas de jugement personnel, et se montre ouvert à tous les courants d'opinions et de jugements de son siècle. Talent brillant, étendu et flexible, tel est le jugement qui convient en présence de ses éloges académiques.

La science doit à Vicq d'Azyr des travaux remarquables, et ils eussent suffi pour lui assurer le souvenir reconnaissant de la postérité. On peut toutefois affirmer que sans ses éloges il eût été singulièrement plus oublié. Il a prouvé une fois de plus combien peu

sont exclusives les études médicales. Au reste à quoi ne touchent-elles pas ? Quel est le repli du cœur ou de l'intelligence qui reste ignoré du médecin. Joignez à cela une vive sensibilité, une vaste imagination, ou un esprit calme et recueilli, et l'on se fera une facile idée des travaux de toutes sortes qui peuvent naître de l'intelligence du médecin. Qui sera alors étonné de voir apparaître sous sa plume ou dans son langage ces éclairs de raison, ou ces flots d'éloquence qu'engendrent tant de faits qui se déroulent sous ses yeux? Puis encore la science est sans cesse en évolution, vérité aujourd'hui, erreur demain, et la lecture des œuvres scientifiques d'antan a sa curiosité mais au fond un intérêt rare. Il en est tout autrement du jugement d'un homme sur ses semblables, sur leur valeur morale ; cela reste éternellement jeune et d'actualité Si la science se transforme, et si c'est sa loi d'être ainsi, l'homme n'a pas à subir cette évolution, il reste toujours un. Il présente et présentera toujours ce va et vient de faiblesse et de grandeur qui lui ont mérité le surnom d'ange déchu ; et à voir ce qu'ont été les hommes, nous nous intéressons infiniment plus qu'à suivre les évolutions de la science pure. Ici c'est l'humanité tout entière qui regarde ce spectacle, là ce n'est qu'un très petit nombre qui sait s'intéresser à cette évolution de la science.

P. — *Observations que l'on peut employer pour préserver les animaux sains de la contagion et pour arrêter ses progrès,* Bordeaux, 1774, in-12. — *Table pour servir à l'histoire anatomique et naturelle des corps vivants,* publiée le 12 novembre 1774, dans la séance de l'Académie des sciences, in-8°. — *Recueil d'observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir la maladie épidémique des bêtes à corne, ibid.,* 1775, in-4°. — *Consultation sur le traitement qui convient aux bestiaux attaqués de l'épizootie,* Bordeaux, 1775, in-8°. — *Différents mémoires et recueils d'observations sur les maladies des bestiaux,* par Vicq d'Azyr et autres, 1775 et suivantes, in-4°. — *Exposé des moyens curatifs et préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes,* 1776, in-8°. — *Instruction sur la manière de désinfecter les cuirs des bestiaux morts de l'épizootie et de les rendre propres à être travaillés dans les tanneries sans y porter la contagion,* Paris, 1778, in-8°. — *Essai sur le lieu et les dangers des sépultures,* trad. de l'italien, 1778, in-8°. — *Eloges lus dans les séances publiques de la Société royale de médecine,* 1778-82-86-88, in-8°. — *La médecine des bêtes à corne,* 1781, 2 vol. in-8°. — *Traité d'anatomie et de physiologie avec des planches coloriées,*

ou planches anatomiques avec des explications très détaillées, Paris, 1786, gr. in-fol. — *Eloge de M. le comte de Vergennes*, lu en séance publique, 1778, in-8°. — *Eloge de Buffon*, discours de réception à l'Acad. franç., 1788, in-4°. — *Œuvres de Vicq d'Azyr*, par Moreau, de la Sarthe, 1805, in-8°, 6 vol. et atlas, in-4°. (Ce recueil contient les éloges et une partie des mémoires anatomiques et physiologiques de Vicq d'Azyr, ainsi que l'ouvrage sur le cerveau.) — *Mémoire instructif sur l'établissement fait par le roi d'une commission ou société de correspondance de médecine*, Paris, 1776, in-4°. — *Nouveau plan de constitution sur la médecine en France*, 1790, in-4°. — *Système anatomique des quadrupèdes*, 1792. — *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences, etc.*, Paris, 1794. — *Eloges historiques*, 1805, 3 vol. in-8°. — Acad. des sciences, divers mémoires depuis 1772. — Cours d'anatomie, mss., biblioth., not. n° 2314. Son portrait est dans les archives de la Bibliothèque nationale.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — B. H. D. — Quérard. — Moreau. *Eloge hist.*, Paris, 1797, in-8°. — Lemontey, *idem*, Paris, 1825, in-4°. — Cuvier. *Eloges*. — Maury. *Hist. de l'Acad. des sciences*. — Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, t. 18, 1855, Paris, Garnier frères.

QUÉNAULT (Pierre-Étienne).

✱ 1754, 26 mars, Golleville.
† 1834, 11 février, Coutances.

Resté orphelin à l'âge de douze ans, son oncle maternel, M. Vicq, chirurgien à Cherbourg, le recueillit et le dirigea dans ses premières études médicales. Ce dernier était lui-même l'oncle de Vicq d'Azyr. Il partit ensuite à Paris pour poursuivre ses études médicales. De retour dans la Manche, il remporta au concours, après cinq années de pratique, la place de chirurgien en chef de l'hôpital de Coutances, place restée vacante par la mort de Deslandes, l'un de ses maîtres.

Il professa, avec talent, en 1789, un cours d'accouchement. Voilà un fait qui peut paraître assez étrange. Devant qui et pour qui devait être fait un tel cours? Inquiété, en 1793, à cause de ses opinions modérées, il prit le parti de s'embarquer comme chirurgien de marine, et fit un voyage de deux ans. Il revint à Coutances, en 1795. et reprit la pratique médicale. Il vit sa réputation grandir, comme chirurgien, et fit très heureusement l'opération de la cataracte.

Il fut délégué par le préfet de la Manche pour examiner une femme qui, depuis plusieurs années, disait-on, vivait sans prendre de nourriture, Marie-Françoise Fouchard, femme de Nic. Lecapelain, de la commune de Livry. Il résulta de son rapport que la femme Lecapelain en a imposé à la crédulité publique et qu'elle n'a jamais observé une abstinence absolue, qu'elle y voit très bien, quoi qu'elle en dise, et qu'elle n'a jamais perdu la faculté de se servir de ses membres.

Il fut élu conseiller municipal en 1795, et fut maintenu dans cette fonction jusqu'après la Révolution de 1830.

P. — *Rapport adressé à M. le Préfet de la Manche sur l'état de santé de la femme Lecapelain.*

S. — L. — F. — O. — *Ann. de la Manche. Not.* par LETERTRE. — *Acad. de Caen*, 1807.

FLEURY (Jean-André).

✱ 1758, 30 novembre, Cherbourg.
† 1844, juillet, Toulon.

Médecin en chef de la marine à Toulon, président du conseil de santé, membre de l'Académie de médecine de Paris, officier de la Légion d'honneur.

Toulon lui éleva une statue en souvenir des services qu'il avait rendus à la marine. Voici une notice bien courte. Est-il supposable qu'un homme qui a mérité l'hommage d'une statue, n'ait laissé aucun témoignage posthume de tels services.

S. — F. — O.

ROUSSEL (Gilles).

✱ 1765, ? Brecey.
† 1806, 1er janvier, Vienne.

Il vint terminer ses premières études sous les yeux de son oncle maternel, le chanoine Charles Gadbled, professeur de mathématiques et d'hydrographie dans l'Université de Caen. Roussel y étudia la médecine et fut reçu docteur dans cette Faculté. Il fut

nommé peu après médecin militaire et désigné comme surnuméraire à l'hôpital de Lille. En 1792, Roussel fut envoyé comme médecin ordinaire à l'armée des Alpes, d'où il passa à l'armée d'Italie, au titre de médecin principal. Il en remplissait les fonctions au troisième corps de la Grande Armée, quand il mourut à Brunn, à la fin de 1805. Il fit preuve, en maintes circonstances, d'une réelle énergie pour obtenir les secours que l'on refusait parfois aux malades.

P. — *Topographie rurale, économique et médicale de la partie méridionale des départements de la Manche et du Calvados,* connus ci-devant sous le nom de Bocage, suivie d'un exposé de quelques moyens propres à fertiliser cette contrée, et à rendre ses relations commerciales plus faciles, Paris, an VIII in-8°. (Dans les notes, on trouve une longue liste des hommes remarquables que cette contrée a produit. — Limphæ circulatio. *Caput* XXX ex decade prima seu ratione clinices ultimis decem abhinc annis extractum, Parme, an XII.

S. — L. — O. — B. M. P. — *Biogr. univ. suppl.* — L. Du Bois. *Itinér. descript. hist. et monum. des cinq départ. de la Normandie.*

LEVERDAYS (Jean-Germain).

✱ 1772, 31 août, au Rocher, près de Mortain.
† 1849, 11 avril, Mortain.

Leverdays exerça la médecine à Mortain, et en fut maire, en 1830. Élu député, en 1831, il ne remplit que peu de temps ce mandat.

S. — L. — O. — *Recherches sur l'arrondissement de Mortain,* par Sauvage.

BIENVENU (René).

✱ 1774, ? Genets.
† 1840, ? ?

Chirurgien de la marine, Bienvenu fit toutes les guerres de la Vendée. Prisonnier pendant dix ans en Angleterre, il écrivit ses mémoires (mém. in-8° de 320 pages, avec 7 dessins).

S. — O. — *Mémoire de la Soc. Acad. du Cotentin,* 1874. *Not.*, par S.-A. Pigeon.

DUDOUYT (Jean-Baptiste).

✱ 1778, ? Prétot.
† 1845, 25 octobre, Coutances.

Son père, notaire, homme d'esprit et de probité, sut habilement diriger Dudouyt. Aussi, lorsqu'à l'âge de 19 ans il partit à Paris pour faire ses études médicales, après d'excellentes humanités au collège de Coutances, il sut rester en dehors de la politique et des clubs qui étaient trop alors le souci de la jeunesse. Il loua une chambre dans un hôtel rue de la Harpe, et comme il était venu pour étudier la médecine, il étudia la médecine. Quelquefois on le voyait sous les arbres du Luxembourg, promener ses idées paisibles au milieu de l'orage qui soufflait de toutes parts.

Un tel étudiant devait être remarqué de ses maîtres, aussi Desault le pressa de rester à Paris. L'amour de sa mère et l'attrait du pays le ramenèrent à Coutances.

L'enseignement médical, et nous l'avons dit, était loin de briller par la simplicité; la thérapeutique s'en ressentait singulièrement, aussi fut-ce l'âge d'or de ces pharmacopées interminables; et nos pères étaient vraiment doués d'une heureuse mémoire pour l'art de formuler. Il fallait des formules sacramentelles, et lesquelles, si on voulait espérer le salut et la guérison. Mais les idées de l'école se modifiaient déjà, et on procédait déjà à une élimination nécessaire. Aussi, à peine eut-il vu quelques malades à Coutances qu'il devint la bête noire de tous ses confrères, un seul excepté. Le bon et sagace M. Quénault, que nous venons de citer, ne se trompa jamais ni sur le talent de son jeune confrère, ni sur l'avenir qui lui était réservé. Dudouyt n'avait conservé de ces luttes aucun amer souvenir, et il aimait à dire en souriant : « Les malheureux avaient beau faire, avec quelques feuilles de sauge et de bons conseils, je guérissais plutôt mes malades qu'ils ne guérissaient les leurs avec tous leurs juleps et tous leurs sirops. »

D'un esprit délicat et orné, Dudouyt fut l'un des préférés de cette société coutançaise qui voulut imiter les salons du Directoire qu'avait lancés Mme Tallien et Mme Bonaparte. Coutances avait

suivi ce mouvement, et Dudouyt était l'âme de ces réunions. Chargé d'une nombreuse clientèle, il n'arrivait que tard à ses réunions, mais son entrée n'en faisait que plus sensation. On se groupait autour de lui, car nul ne savait conter la nouvelle du jour avec autant d'apparente bonhomie et plus d'aimable finesse. Son esprit nourri à la fois de Beaumarchais et de Rivarol était un véritable diamant à facettes ; aussi les succès ne lui manquèrent pas, succès de tous genres, dont il profita sans être jamais indiscret. M. Dudouyt avait un joli pied et une jolie main ; vieux, il aimait encore à se l'entendre dire; la louange délicate, ce mets réservé, dit Lafontaine, pour la table des dieux, ne le trouvait pas insensible.

Rien d'étonnant qu'un tel médecin eût une réputation méritée et étendue. Il usa noblement et de sa belle fortune personnelle et des honoraires qui lui arrivaient abondants, mais ses libéralités s'étendaient surtout à ceux qui, à la qualité de travailleur joignaient celle de se bien conduire.

Les circonstances beaucoup plus que ses goûts et ses aptitudes, le lancèrent dans la politique. En 1830, il fut élu député de l'arrondissement de Coutances. Son amour-propre fut flatté, mais là ne l'appelaient pas ses goûts. Aussi refusa-t-il successivement d'être préfet, et plus tard la pairie, parce que, disait-il, il voulait « revenir mourir dans son nid ». Son nom est resté en mémoire au palais Bourbon comme celui d'un homme probe, spirituel et capable.

Quoique député, il ne pouvait se désintéresser des études médicales, et chaque matin le professeur Dance le prenait en passant pour se rendre à l'hôpital Cochin.

Après l'expiration de trois législatures, Dudouyt estima sa tâche remplie, et pensant que l'heure de la retraite était sonnée pour lui, il revint vivre au milieu des siens. Il resta ce qu'il avait été, médecin zélé et dévoué, ayant sa bourse et sa porte ouvertes à tous. « Les rides qui viennent, dit-on, plutôt à l'esprit qu'au visage, l'avaient respecté ; il était toujours aussi aimable, toujours aussi spirituel que dans la force de l'âge ; un délicieux tatillonnage succédait souvent chez lui aux affaires les plus sérieuses, et quand quelques-uns s'en étonnaient, il avait coutume de dire : qu'il ne

connaissait pas de petites choses, et que c'était l'un de ses privilèges de vieux garçon ». Il fut enlevé par une attaque d'apoplexie foudroyante.

S. — L. — F. — O. — *Ann. de la Manche*, 1846 (extrait du *Journal de Coutances*, 26 octobre 1845). — *Le Moniteur*, 1845.

LEVERDAYS (Siméon-Anne-Mathurin).

✱ 1783, 16 octobre, Mortain.
† 1854, 20 novembre, Mortain.

Après ses études classiques, il partit à Paris, pour étudier la médecine, et le XI messidor an XI, il prit sa première inscription. Il avait 19 ans. Peu après, il s'engagea.

Le 21 messidor an XII, il fut nommé chirurgien sous-aide au 25e régiment d'infanterie légère, et fut attaché en cette qualité à l'armée des côtes de l'Océan.

Le 17 novembre 1807, nommé aide-major dans la grande armée, il fut retenu 28 jours à Leipzig, par une fièvre pernicieuse.

Il fit avec ce titre la campagne d'Espagne, en 1808, et fut attaché, le 29 mai 1809, au 115e régiment de ligne.

Le 29 mars 1812, il fut nommé chirurgien-major, et fit avec ce grade la campagne de Russie. A son départ de Moscou, il avait emporté une provision de sucre et une gourde bien remplie, qui lui sauvèrent la vie et lui permirent de ranimer des camarades à demi-morts de faim et de froid. Au célèbre passage de la Bérézina, il se leva le matin avec un autre chirurgien (28 avril 1812), pendant que la majeure partie de l'armée dormait encore, choisit un cheval vigoureux et passa le pont un des premiers. Son activité le sauva. Cependant malgré tout son courage, il ne put braver impunément les rigueurs de ce fatal hiver ; ses pieds et ses mains furent attaqués par la gangrène, ses jours furent en danger, et il perdit la première phalange des doigts.

Le 9 juillet 1813, dans la campagne d'Allemagne, le baron Larrey le chargea de la direction des hôpitaux de la place de Targau, et le ministre de la guerre le nomma chevalier de l'ordre de la Réunion.

Le 30 août 1814, il revint en France chargé d'une mission auprès du ministre de la guerre. Le 4 janvier 1815, par ordonnance du roi il fut mis à la retraite pour services et blessures.

Revenu à Paris, il reprit ses études interrompues depuis plusieurs années, et fut reçu docteur le 9 juin 1815.

De retour à Mortain, il exerça sa profession avec un dévouement sans bornes. Le 24 novembre 1824, il fut nommé membre du conseil municipal, malgré ses attaches bonapartistes, mais grâce à sa situation médicale.

En 1830, il fut délégué pour aller complimenter le roi au nom de l'arrondissement. Nommé maire provisoire en 1831, une ordonnance royale du 24 février l'y confirma. Désintéressé et tenant avant tout à rester dans sa ville natale, Leverdays resta modestement maire de Mortain, et reçut successivement la croix de chevalier et d'officier de la Légion d'honneur.

La ville de Mortain lui doit la vie et la prospérité de son collège et l'organisation de sa bibliothèque.

En 1848, il cessa d'être maire ; il fut réintégré dans ce poste, le 29 juillet 1849. Il salua avec joie le retour de l'empire cher à ses premiers ans, et assista au mariage de l'empereur, en qualité de maire de Mortain et de conseiller général de la Manche.

Il mourut frappé d'une apoplexie foudroyante, et sur la chaise curule de l'édilité.

S. — L. — F. — O. — *Ann. Norm.*, 1856. *Not.*, par Moulin.

BONNISSENT (Louis-Auguste-Florentin).

✱ 1786, 7 septembre, Cherbourg.
† 1847, 20 juin, Tamerville, près de Valognes.

Reçu chirurgien militaire, il fut, le 21 août 1806, attaché à la cinquième division militaire et se rendit à Strasbourg. Après l'éclatante victoire d'Austerlitz, où il prodigua ses soins avec un dévouement sans bornes, il se rendit à l'armée d'Italie. L'état de sa santé l'obligea de rentrer dans ses foyers, et il revint à Cherbourg, 23 septembre 1809. Après quelque temps de repos, il

retourna à Paris et fut reçu docteur, le 22 mai 1812. Il revint exercer à Cherbourg.

En 1814, il fut un de ceux qui allèrent en Angleterre pour prier Louis XVIII de rentrer en France par Cherbourg. Le roi ne put accéder à ce désir, mais Bonnissent fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Après 1830, il fut nommé sous-préfet de Cherbourg et dut, par raison de santé, donner sa démission, en 1842, après avoir ainsi administré l'arrondissement avec activité et zèle pendant douze ans. Il mourut dans la maison de campagne où il s'était retiré depuis assez longtemps.

S. — *Ann. Norm.*, 1848. *Not.*, par Noel-Agnès.

PIROU (Jean).

✱ XVIIIe siècle, Mortain.
† ? ? ?

Docteur en médecine, il est l'auteur présumé d'un *mémoire sur le comté de Mortain*, composé en 1737, et dont le manuscrit a appartenu à M. Lemoine de Villeneuve. Ce manuscrit, publié par les soins de du Bois, Paris, Dumoulin, 1843, est aussi attribué à Julien Pitard.

S. — L. — O. — *Hist. de l'arrond. de Mortain*, par Sauvage.

POSTEL (de Francius).

✱ 17.. ? Normandie.
† ? ? ?

Médecin à Barentin.

P. — *Journal de méd.* Mém. sur le tænia, 1763. — Mém. sur la catalepsie, 1764

S. — O. — Pluquet. *Bibliogr. du départ. de la Manche.*

GISLOT (Constantin).

✶ 17.. ? Meautis.
† ? ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Dissertation sur la fièvre muqueuse.* — *Considérations hygiéniques sur Carentan et ses environs*, Paris, 1813, in-4°.
S. — F. — O. — Pluquet. *Notes manuscrites.*

SALLES (Marie-Charles).

✶ XVIIIe siècle ? Valognes.
† ? ? ? ?

Médecin à Valognes.

P. — *De la variole ou petite vérole, de la vaccine ou cow-pox d'après l'importante découverte des propriétés vitales, des principes varioliques et vaccinifères*, Valognes, 1811, in-12.
S. — F. — O.

RENAULT (N.).

✶ 17.. ? Sourdeval-la-Barre.
† 1835 ? Fougères.

Je ferai remarquer que Madame Oursel le fait mourir en 1830, à Édimbourg, et Frère, à Fougères, en 1835. Nous adoptons cette version; il fut reçu, en effet, docteur en médecine, à Édimbourg, où il se réfugia pendant l'émigration de 1797, mais après, agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Il exerça la médecine pendant la Révolution et remplit pendant plusieurs années les fonctions de médecin des hospices de la ville de Fougères, où il remplissait les fonctions de prêtre habitué. Il fut plus tard médecin des épidémies et de l'arrondissement de Fougères.

P. — *Traduction du traité des signes, des causes et de la cure des maladies aiguës*, par le célèbre médecin grec Celse Arétée, Paris, 1834, in-8°. — Quelques poésies. (Chereau ne le mentionne pas.)
S. — L. — O. — *Bibliogr. du départ. de la Manche.* — A. Pluquet.

HOUSSARD (N.).

✶ 1789, 9 août, Teilleul.
† 1870, 28 octobre, Avranches.

Reçu docteur en 1818, il vint se fixer aussitôt à Avranches. Il exerça donc la médecine dans cette ville pendant plus d'un demi-siècle. Il eut à la fin de sa carrière un très grave accident de voiture. Se rendant à Genets pour voir un malade, il ne put maîtriser son cheval qui venait de s'emballer. Il eut l'imprudence de se mettre debout, espérant ainsi mieux maîtriser son cheval, mais les rênes se brisèrent, et il tomba en arrière sur le sol. On le ramena à Avranches dans l'état le plus grave. Il fut assez heureux pour guérir et reprendre même l'exercice professionnel, mais à dater de ce jour, il perdit beaucoup de son activité.

En écrivant cette notice biographique je paie une dette de reconnaissance, car Houssard fut le médecin de ma famille. Il assista mon père à sa mort, et il m'opéra de la pierre à Avranches, en 1845. Mes parents ne quittèrent Paris pour venir habiter Avranches qu'en 1848.

Houssard était petit de taille. La physionomie était vive, animée, mais un accident en avait détruit la symétrie. Son activité ne connaissait pas de bornes, et il put lui donner libre cours dans une clientèle très étendue. Il était causeur infatigable, et défendait avec énergie et conviction toutes ses idées. Brusque mais très chaud de cœur, il sut corriger ainsi la vivacité naturelle de son tempérament. Chrétien convaincu et pratiquant, il s'éleva toujours plus haut que la philanthropie, connut et pratiqua la charité.

Houssard avait une intelligence distinguée, et son succès à l'internat de Paris en est un garant ; il eut l'honneur, et certes c'en était un alors, d'être admis par Dupuytren comme l'un de ses internes. Il aimait à rappeler cette année de jeunesse si féconde pour ses études, si flatteuse pour lui. Il était impossible de vivre un an avec ce maître difficile sans démêlés, il en eut parfois, mais s'en tira toujours avec honneur. Avec un tel maître on devenait quelque chose; Houssard sut profiter de ce temps d'étude, et acquit à Avranches

une réputation méritée de chirurgien. J'en suis un témoin. Ce fut un titre pour excuser et justifier sa rudesse.

S'il mérita par ses qualités de praticien, la haute situation qu'il occupa à Avranches, il sut aussi attirer sur son nom l'attention des savants. A l'Académie de médecine il captiva l'attention des membres de ce corps savant par une lecture intitulée : *Observations et réflexions sur l'apoplexie pulmonaire par congestion.* Véritable monographie de quatorze pages. Ce travail d'une grande clarté d'exposition rappelle combien dans de tels cas la saignée rend de réels services. Elle est encore ici conseillée de nos jours, et peut-être trop rarement employée. La congestion est presque toujours déterminée par une affection organique du cœur. Houssard eut l'honneur d'être nommé membre correspondant de l'Académie de médecine.

Un mémoire d'hygiène sur l'organisation pour ce qui a trait à la vérification des décès parut dans l'*Union médicale* les 12 et 19 janvier 1860. Houssard demandait : 1° La vérification des décès pour établir une police régulière dans les inhumations ; 2° La constatation de leurs causes pour arriver à une bonne statistique mortuaire et médicale. Dans les grandes villes, les vœux d'Houssard ont été depuis longtemps exaucés ; mais dans un trop grand nombre de localités, ils n'ont point encore reçu d'exécution.

Dans ce travail très intéressant, Houssard demandait encore la construction d'une chapelle mortuaire, établie dans le cimetière et où les défunts séjourneraient de un à quatre jours avant l'inhumation. Il demandait aussi qu'à côté de la chapelle fût construit une petite villa où pourraient être pratiquées les autopsies. Un réglement en dix articles spécifiait les conditions du fonctionnement de cette organisation générale approuvée depuis par maints conseils d'hygiène, et restée lettre morte en bien des localités.

Dans une autre communication à l'Académie, il proposait l'infusion de quinquina contre les accidents d'alcoolisme chronique. Il le considérait comme un véritable spécifique. C'était une affirmation enthousiaste et hâtive, que l'expérience n'a point confirmée.

A. Latour dans l'*Union médicale*, 3 février 1863, avait soulevé la délicate question du secret professionnel en face d'un projet de mariage. Le médecin consulté, doit-il se taire ? Doit-il parler ? S'il

connaît la famille, restera-t-il muet s'il est au courant de maladies graves, contagieuses ?

A. Latour disait : « La seule chose que je combatte est la doctrine du silence absolu. Je crois que, sans divulguer en aucune façon le secret médical, le médecin peut et doit, quand il y est formellement invité, éclairer les familles. De quelle façon ? Par quelles formules? Par quel langage ? Cela est affaire de tact, d'esprit, de cœur. » Houssard s'élève contre une telle doctrine et « a pris, dit-il, pour règle invariable de conduite de ne pas répondre aux questions qui nous seraient faites, à l'occasion du mariage ». Il soutient cette thèse et la développe très habilement. Nous n'y souscrivons pas, sans réserves, et nous estimons avec A. Latour que, sans divulguer le secret médical, le médecin peut avec tact, esprit et cœur, parler sans rien dire et être compris assez, sans nuire pourtant à la réputation d'aucune des parties ; et nous pensons avec lui, que le secret « absolu n'est ni social, ni humain », et qu'il « n'est pas impossible de concilier l'inviolabilité du secret médical avec le devoir social ». Enfin, comme dernière citation de Houssard, et la meilleure, nous trouvons encore dans l'*Union médicale* une lettre de notre auteur adressée à A. Latour et que celui-ci avait intitulée, en y ajoutant quelques mots : « La tradition et le progrès ».

Nous nous plaisons à la citer presque en entier. Houssard y fait preuve d'un bon sens médical des plus droits, et défend avec cette vivacité que nous lui avons connue, ce vieux maître qu'il aimait à louer. Je ne perdais aucune de ses paroles, car dès mes jeunes ans je voulais être médecin, et j'écoutais toutes les paroles tombant de la bouche d'un disciple d'Esculape.

« Avranches (Manche), le 29 septembre 1869.

« Très cher et très honoré confrère,

« Permettez-moi de venir le répéter encore une fois avant de quitter ce monde, j'admire toujours votre juste appréciation des hommes et des choses. Vous nous en donnez une nouvelle preuve.....

« Qui donc a dit et a prétendu que, dans l'étude, et peut-être même dans la pratique de notre art, il fallait mépriser, ou même négliger absolument les données, les ressources que le microscope peut offrir à la science ? Personne, assurément.....

« Ce n'est donc pas l'emploi, l'usage discret et raisonnable du microscope, qu'on a voulu blâmer, c'est l'abus. C'est la diversion qu'a faite et que fait encore trop le microscope à la clinique. Ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qu'il faut dire bien haut et proclamer envers et contre tous, c'est que le microscope et la connaissance la plus intime de la cellule n'apprendront pas à l'élève, au médecin, au chirurgien, à établir un pronostic, à traiter, à guérir une maladie aussi sûrement que la clinique..... L'élève studieux, bien inspiré, bien conseillé, bien dirigé, après avoir acquis une connaissance suffisante de tous ces moyens ingénieux (microscope, oroscope, laryngoscope, etc.) et propres à l'aider, à le guider quelquefois dans la recherche de la vérité ou de l'inconnu, se rendra, surtout, tous les jours, et avec persévérance, à la clinique, cette source intarissable et infaillible de la bonne médecine, de la chirurgie pratique. ., car le médecin et le chirurgien sont appelés à être des praticiens plutôt que des naturalistes. » Oui, dirons-nous, les secours accessoires ont trop envahi la médecine, et nous pourrons trouver des médecins capables de trouver le bacille de Koch dans des crachats de phtisique mais qui sauront mal, s'ils ne les trouvent pas, diagnostiquer la phtisie. Non, il ne faut pas que le progrès étouffe la tradition, on construirait ainsi sur des fondrières.

Enfin, dans la dernière partie de sa lettre, Houssard prend à parti le professeur Verneuil qui l'avait peu édifié sur la manière dont ce dernier avait parlé de « notre chirurgien Dupuytren ». « Pour moi, dit Houssard, vieil octogénaire qui l'ai suivi assidûment pendant plusieurs années au temps de sa gloire et de ses triomphes, je vois bien que M. Verneuil ne l'a ni vu ni connu..... Sa gloire à lui, gloire vraie, non empruntée et toute personnelle, c'est d'avoir été :

« Par sa pratique immense, féconde en beaux résultats;

« Par ses procédés ingénieux et heureux;

« Par ses opérations nouvelles et ses découvertes précieuses;

« Par son habileté exceptionnelle, son courage, son impassibilité ;

« Par son haut enseignement, aussi profond que méthodique et régulier ;

« Par son dévouement constant à ses malades ou à ses élèves ;

« Le plus grand chirurgien des temps modernes, un véritable homme de génie chirurgical, n'en déplaise à ceux qui, ne l'ayant vu ni à l'œuvre, ni connu dans sa gloire, ne parlent que de ce qu'ils voient ou entendent dire, de ce qui les flatte ou les intéresse, ou de ce qui peut les rendre plus singuliers qu'illustres.

« Ah ! ce n'était pas ainsi que le jugeait, il y a plus d'un demi-siècle, dans une circonstance solennelle, la jeune génération médicale en masse ; ...j'ai vu toute cette jeunesse, aussi sérieuse alors que studieuse, assistant à un tournoi célèbre dans nos annales médicales, se lever spontanément comme un seul homme, applaudir unanimement ce noble et vigoureux athlète qui combattait si vaillamment devant elle et remportait une victoire d'autant plus éclatante, qu'elle était mieux disputée par de savants et redoutables rivaux ; luttes, combats, victoires, hélas ! que nous ne voyons plus de nos jours, où, sans offenser personne, il est permis de dire, avec le poète :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Et il termine cette remarquable lettre par cette forte pensée digne d'un beau caractère comme le sien :

Amicus Plato, sed magis amica veritas.

Houssard fut, pendant sa vie, membre correspondant de l'Académie de médecine, président de la société locale des médecins des arrondissements d'Avranches et de Mortain, secrétaire du conseil d'hygiène de l'arrondissement d'Avranches, médecin des épidémies. On peut s'étonner qu'un confrère aussi distingué qui exerça longtemps la médecine ne portât point les insignes de la Légion d'honneur. Très fidèle aux Bourbons, et il fallait l'entendre, lorsqu'il abordait ce sujet, il était l'adversaire déclaré du régime impérial.

P. — Plan d'organisation générale pour tout ce qui regarde la vérification des décès, la constatation de leurs causes, la statistique mortuaire, et les inhumations. *Union méd.*, t. V, et 19 janvier 1860. — Observations et réflexions sur l'apoplexie pulmonaire par congestion, lecture faite à l'Académie impériale de médecine. Extrait du *Bulletin de l'Acad.*, 1860, t. XXVI, Paris, Baillière. — Observations pratiques sur l'usage et l'abus du cidre et des liqueurs alcooliques; la colique végétale et le tremblement des buveurs, lecture faite à l'Académie de méd., le 28 octobre 1862. *Union méd.*, t. XVI, 30 octobre 1862. — Lettre à A. Latour, *Union méd.*, t. XVII, 3 février 1863. — *La tradition et le progrès*, lettre à A. Latour, 12 octobre 1869. — *Les empoisonnements causés par les vases d'étain* (broch.).

SURSOIS (N.).

✱ 1792, 4 février, Vergoncey.
† 1865, 17 mars, Saint-James.

Docteur en médecine à Saint-James, maire de cette ville, de 1847 à 1849, membre et président du Conseil général, en 1848. Chevalier de la Légion d'honneur.

S. — O.

DES ALLEURS (Charles-Alphonse-Auguste).

✱ 1796, 23 août, Avranches (1).
† 1854, 5 avril, Rouen.

Les parents de des Alleurs se rendirent à Rouen, peu de temps après sa naissance. Il fit ses études au lycée de Rouen et y obtint de brillants succès. Il composa une espèce de pot-pourri en vers, où il attaquait avec l'inexpérience d'un écolier la tyrannie impériale. En 1815, il partit comme volontaire royal avec le premier détachement qui se dirigeait vers la capitale. En 1830, il se plaça parmi les royalistes nationaux.

Il commença ses études médicales à Rouen, alla ensuite étudier

(1) L'indication, ou à Rouen, faite par Lebreton et par Chereau, est une erreur. M. Duprateau, ancien professeur d'histoire et bibliothécaire à Avranches, m'a fourni des documents authentiques.

à Montpellier, et, en 1820, il passa ses examens avec toutes boules blanches. Sa thèse des *Apnées en général* forme un volume de plus de 500 pages.

Il vint ensuite s'établir à Rouen, et, au bout de deux ans, il fut nommé médecin de la Société de charité maternelle. A son installation, il prononça un remarquable discours sur la vaccine. L'expérience n'a fait qu'en confirmer les aperçus. L'Académie royale de médecine lui décerna, en 1836, une médaille d'or.

Des Alleurs fut nommé successivement membre du jury médical ; membre, secrétaire et plus tard vice-président du comité de vaccine ; médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur à l'École de médecine de Rouen. Membre de l'Académie de Rouen depuis 1822, il en fut nommé président en 1842.

Dans son remarquable discours d'inauguration, prononcé le 9 août 1842, des Alleurs dit : « Il m'a semblé opportun d'examiner brièvement si l'Académie de Rouen, pendant le premier siècle de son existence, au sein des commotions qui ont retenti dans le monde entier, est restée toujours fidèle au principe de son institution, et si ce principe est susceptible de développement dans l'avenir. » Il développe sa thèse avec un rare bonheur d'expression et reste assuré que le passé est un sûr garant de l'avenir.

Dès ses jeunes années, des Alleurs donna un libre cours à son ardente imagination, et composa, étant étudiant à Montpellier, en collaboration avec son camarade Cicéron, une bluette en un acte, mêlée de vaudevilles : *Le gros lot* ; ou, *Il faut tenir sa parole*, par MM. Charles D... et Auguste C...

Devenu plus tard membre de l'Académie de Rouen, il lut à la savante compagnie plusieurs pièces de vers pleines de franchise et de verve.

Des Alleurs fut non seulement remarquable comme médecin, mais encore il mérite d'être cité comme littérateur. Il eut un grand mérite, celui d'être profondément religieux. Il ne craignait pas d'affirmer que les tendances matérialistes ont constamment fait rétrograder l'art lui-même, au lieu de le servir.

D'un caractère loyal et chevaleresque qui l'entraînait parfois un peu loin, d'un tempérament plus méridional que normand,

des Alleurs prit toujours le parti de ceux qu'il croyait opprimés. C'est ainsi qu'à Montpellier, il protesta contre la révocation d'un des professeurs de l'école : « Il n'est plus professeur pour l'autorité, dit-il, mais il l'est toujours pour ses anciens élèves ; la reconnaissance brave les arrêts du pouvoir. »

Dans une autre circonstance, il laissa voir toute la noblesse de son caractère. En 1836, la *Revue de Rouen* avait publié un petit poème satirique et badin dirigé contre l'Académie et où M. Des Alleurs était tourné en ridicule sous le nom d'Ajax.

« Après cette escapade, on aurait pu croire que l'auteur de ce poème, qui disait, au mois d'août 1835 : « Je n'ai ni le désir d'être de l'Académie, ni le regret d'en avoir été repoussé », se tiendrait à jamais éloigné de ce corps, qu'il avait si vivement attaqué. Eh bien! il n'en fut pas ainsi. Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis la publication de l'*Académiade*, qu'on parlait déjà de la possibilité de voir M. Richard siéger à l'Académie, et, pour comble de singularité, c'est à M. des Alleurs lui-même, alors président, qu'il alla faire sa demande, en lui présentant quelques-uns de ses opuscules. M. des Alleurs y ayant jeté un coup d'œil rapide, s'écria : « Mais il en manque un, et, sans doute, le meilleur de tous, l'*Académiade!* Il nous le faut absolument! » — « Monsieur, j'avais assez présumé de votre bon esprit pour espérer que vous me feriez la demande de cette bagatelle, la voici », dit M. Richard, en lui présentant sa brochure qu'il avait tenue cachée sous son habit. Le candidat fut élu le 18 mars 1842.

Il eut pendant sa présidence à l'Académie, à recevoir six candidats et répondre à leurs discours de réception, par des discours non moins variés. M. des Alleurs sortit avec honneur de ce travail d'Hercule. Il faut, à ceux-ci, ajouter son discours d'ouverture de la séance publique du 9 août 1842, et l'éloge du docteur Vigné (voir ce nom, *Les Médecins normands*, Seine-Infér.).

Ces douze discours ont été tous imprimés et forment un recueil précieux qui atteste la fécondité de des Alleurs et la souplesse de son talent oratoire.

Grand amateur de musique, il sut, avec un rare bonheur, organiser plusieurs brillants concerts au profit de la Société mater-

nelle. Connaisseur en peinture, il en parlait en professeur, et sut, avec vigueur et réel coloris de style, faire la critique des tableaux représentant les funérailles de César, « Boissy d'Anglas, saluant la tête sanglante de Férand ; Corneille accueilli au théâtre par le grand Condé ».

P. — *Apméologie méthodique,* 1820. — Du génie d'Hippocrate et de son influence sur l'art de guérir, 1824 (Mém. récompensé par la *Soc. roy. acad. des sc. de Paris*). — *Discours prononcé à la Soc. maternelle de Rouen,* 2 janvier 1824. — *Rapport général fait au comité central de vaccine,* 20 oct. 1831, Rouen, Périaux, in-8°. — *Discours à l'Acad. de Rouen le 9 août* 1842. — *Manuel de vaccine pour la S.-Infér.,* Rouen, 1836, in-8°. — *Histoire de la Soc. maternelle de Rouen,* Rouen, Périaux, 1854 ; Ballin y a joint une notice nécrologique. — *Notice sur Vitalis,* Acad. de Rouen, 1832. — *Notice sur Le Pasquier, ancien préfet,* 1839. — *Le gros lot ; ou, Il faut tenir sa parole,* Montpellier, 1817, in-12. — *Les révélations d'un journaliste* (scène extraite d'une comédie inédite). Acad. Rouen, 1825, p. 339 (84 vers). — *Les deux habits* (apologue). — *Mémoire justificatif pour les étudiants en médecine de la Faculté de Montpellier ;* Martel, Montpellier, 1817. — *Obs. sur l'emploi des préparations d'iode fait avec succès dans une affection scrofuleuse,* 1824. — *Obs. sur un empoisonnement causé par le solanum mammosum de Linné,* 1825. — *Description du tableau des funérailles de César,* 1828. — *Discours prononcé à la distribution des récompenses aux vaccinateurs du département,* 1829. — *Description du tableau de Corneille accueilli au théâtre par le grand Condé,* 1830. — *Précis de l'Acad. de* 1831 *à* 1839, *passim.* — *Description et gravure au trait du beau et vaste tableau de Boissy d'Anglas saluant la tête de Férand,* Périaux, Rouen, 1835. — *Discours sur la tombe de Gaillard, secrétaire de l'Acad.,* 6 nov. 1836. — *Discours sur la tombe de Le Vieux, commissaire du Roi,* 24 déc. 1836. — *Rapport sur un ouvrage de Civiale,* 1837. — *Réceptions à l'Acad. de Rouen de* 1841 *à* 1842, faites sous la présidence de des Alleurs. — *Discours prononcé à la rentrée de l'École de médecine,* 4 nov. 1848.

S. — L. — F. — O. — *Encyclopédie biographique du XIXe siècle* (8e catégorie, Médecins célèbres). — Chereau. *Le Parnasse médical français.* — *Journal de Rouen,* 9 avril 1854. — Huit discours prononcés sur sa tombe.

VASTEL (Charles-Edouard).

✱ 1796, 26 novembre, Theville-Hague.
† 1873, 22 septembre, Caen.

Notre société moderne, si profondément agitée, tourmentée,

inquiète, se doute peu du calme heureux de la vie d'autrefois, alors « que le fils succédait au père dans sa fortune, dans ses travaux, naissant et mourant sous le même toit, sans autre ambition que celle d'arrondir le petit héritage ». C'était alors la coutume. Quelques-uns pourtant doués d'une intelligence plus vive, plus précoce, dérogeaient à ces habitudes sédentaires, et la famille était toujours prête à tous les sacrifices en faveur de ce jeune audacieux. Vastel fut de ceux-là.

Il appartenait par sa mère à la petite noblesse du pays qui avait un souci particulier de l'éducation et de l'instruction. Il fut placé au collège de Valognes qu'ont illustré Vicq d'Azyr, Léopold Delisle et tant d'autres. Vastel trouva là des études sérieusement poursuivies ; il sut en profiter.

Ce fut à Caen qu'il commença ses études médicales; mais, un jour, il fallut abandonner la vie calme et régulière de cette studieuse cité pour aller compléter ses études à Paris.

C'était l'époque où Broussais,par sa puissante parole « ébranlait la vieille Faculté jusque dans ses fondements ». Comme beaucoup, Vastel subit l'influence de « l'éloquence entraînante du maître », et, plus tard, quand nommé professeur de pathologie interne, il aura à apprécier l'œuvre et la doctrine de Broussais, il tiendra à son tour ses auditeurs sous le charme de ses récits, en racontant toutes les ruses, tous les efforts, tous les sacrifices auxquels il fallait se résoudre si l'on voulait conquérir une place « au haut d'une échelle ou sur le bord d'une fenêtre » pour saisir quelques paroles tombées des lèvres du grand agitateur, alors relégué au petit amphithéâtre de l'étroite rue Foin-Saint-Jacques ».

Mais sa droiture, son bon sens n'avaient pas éteint chez lui le sens critique ; et il sut reconnaître que le novateur, le révolutionnaire Broussais avait dépassé le but, qu'il y avait d'autres maladies que l'irritation, et d'autres remèdes que la diète et les sangsues. Son intimité avec Trousseau, l'élève et l'ami si dévoué de Bretonneau, le seul qui eût alors dans sa province conservé sa complète liberté, sut le préserver des excès de la doctrine de l'irritation.

Pour ne pas s'exposer à l'entraînement des luttes doctrinales, il prend pour sujet de thèse une question en dehors des luttes

passionnées du jour : *L'Histoire de la chaleur animale.*

Netteté, clarté, style sobre et facile, sobriété dans l'exposition des faits, prudence dans l'appréciation des faits exposés, telles sont les qualités que sut déployer Vastel. Elles promettaient pour l'avenir, on ne se trompa point. « A mon âge, dit-il, le parti le plus sage est d'énoncer seulement l'exposé des faits, après m'être assuré de leur exactitude... attendant pour émettre mon opinion, qu'elle ait été suffisamment mûrie par les années et par l'expérience. »

Il résista aux sollicitations pressantes de Trousseau, et revint à Caen; s'il ne connut pas des luttes quelquefois glorieuses, il se préserva ainsi des déceptions et des déboires. « Là, au moins, il fut le premier » sans exciter autour de lui ni haine, ni envie.

Il y avait au reste laissé d'excellents souvenirs ; c'était encore quelque chose autrefois que d'arriver dans une ville où l'on n'était point un inconnu. On aimait à savoir à qui l'on avait à se confier. Où sont ces mœurs aujourd'hui? On tient si peu de compte de la valeur morale de l'homme. On va au plus habile, au plus malin, et l'on n'en demande pas davantage.

Ses maîtres l'accueillirent avec bonheur, heureux d'avoir près d'eux un jeune confrère qu'ils avaient su apprécier ; puis d'heureuses relations de famille évitèrent à Vastel les difficultés et les incertitudes d'un laborieux début.

Attaché à l'École de médecine dès 1829, en qualité de professeur de médecine légale, il fut, bientôt après, nommé médecin du lycée, mais sa santé délicate l'obligea d'aller aux Eaux-Bonnes. Il y trouva la santé, et utilisa ses loisirs en écrivant son *Guide des voyageurs et des malades aux Eaux-Bonnes.* « Être utile et plaire, tel est le but que se proposa Vastel, il l'a pleinement atteint. » On y trouve encore un réel et vif intérêt.

Il fut deux ans absent ; il se croyait oublié, il le craignait ; il était attendu avec impatience ; et il retrouva ses succès des premiers jours.

Il fut nommé successivement professeur à l'École de médecine, médecin en chef des hôpitaux, vice-président du Conseil départemental d'hygiène et de salubrité, président du Jury d'inspection

des pharmacies, membre du conseil général de l'Association des médecins de France, directeur de l'École de médecine. Aux attaques, pour l'ordinaire odieuses ou ridicules, à l'envie impuissante ou confuse, il répondit en marchant droit à son but, tranquille, à l'abri de sa conscience.

Élocution claire et simple, exposition nette et méthodique, telles étaient les qualités du professeur, soit qu'il traitât de pathologie interne ou mentale. Sa réputation comme médecin aliéniste avait même dépassé les limites de son département. Il put même, en 1836, soustraire à la peine capitale un condamné dont il suspectait la responsabilité morale. Vastel fit surseoir à l'exécution, fit un long rapport motivé, qui fut écouté, et le malheureux mourait quelque temps après atteint de folie furieuse.

En 1855, il fut chargé du cours de clinique chirurgicale, couronnement de sa noble et laborieuse carrière. Très dévoué à ses élèves, il eut la satisfaction d'avoir parmi ses internes deux chirurgiens éminents de Paris, MM. Labbé et Tillaux.

Nommé directeur de l'école, en 1830, il sut y apporter de nombreuses et heureuses modifications, et il contribua pour une large part à donner à l'École de médecine de Caen une notoriété justifiée, inconnue avant lui.

Enfin il eut l'honneur de présider l'Association médicale du Calvados, et d'être désigné pour faire partie du conseil général de l'association où il alla siéger à côté de son illustre fondateur Rayer (voir ce nom).

Ses services éminents lui avaient valu la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Après avoir combattu cinq fois contre l'épidémie cholérique, il devait y succomber lui-même.

« Un soir qu'il rentrait, vers sept heures, de l'Hôtel-Dieu, où il avait, comme de coutume, passé plusieurs heures près des mourants, il prit le lit avec des symptômes qui ne nous laissèrent aucun doute. A huit heures, tout espoir était perdu. Vers minuit, ses lèvres étaient glacées, ses yeux éteints. »

Vastel ne laisse que son « Guide » et quelques rapports officiels. Esprit fin et juste, causeur habile et charmant, dit Fayel, qu'on

pouvait ne pas aimer, mais qui, véritable type de la vieille politesse française, *savait* l'art de guérir, autant que l'art de plaire.

P. — *Guide des voyageurs et des malades aux Eaux-Bonnes*, 1838, in-18. — *Histoire de la chaleur animale* (thèse). — Rapport fait par le Dr Vastel à la rentrée solennelle des Facultés, le 15 novembre 1852, Caen, Delos, 1853, in-8° (journal *L'ordre et la liberté de Caen*).

S. — F. — O. — *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1876. *Not.*, par le Dr Denis-Dumont.

LE CHAPTOIS (Désiré).

✱ 1803, 31 décembre, Bois-Yvon.
† 1869, 8 novembre, Bolbec.

Docteur en médecine à Bolbec, conseiller général.

P. — *Notice sur le choléra à Lillebonne* de 1849, Fécamp, 1850, in-8° de 12 p.

S. — F. — O. — *Association des médecins de la S.-Infér.*, 1870.

DANCEL (Jean-François).

✱ 1804 ? Saint-Germain-de-Tournebut.
† ? ? ?

Docteur en médecine.

P. — *De l'influence des voyages sur l'homme et sur ses maladies*, 1846, 3e édit., Paris, in-8°. — *Préceptes fondés sur la chimie organique pour diminuer l'embonpoint sans altérer la santé*, Paris, 1850; 4e édit., 1860, in-12. — *Traité théorique et pratique de l'obésité*, Paris, 1863, in-8°. — *Physiologie appliquée*, Paris, 1865, in-8°.

S. — O.

GOLLEVILLE (Marie-Joseph-Pinel de).

✱ 1811 ? Sainte-Mère-Église.
† ? ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Considérations générales sur l'histoire de la médecine et sur le traitement des maladies chroniques et des maladies nerveuses*, Paris, 1841, in-8°. — *Remarques sur les maladies réputées incurables*, Paris, 1862, in-8°.

S. — F. — O. — Otto-Lorenz.

MOREL-LAVALLÉE (N.).

✱ 1811, 24 août, Mortain.
† 1865, 29 avril, Paris.

Chereau le dit né à Bion. *Rara avis*, dit cet auteur ; et de fait, il est rare de trouver un homme de science conserver de ses études universitaires le goût de la poésie latine. Le 12 février 1854, il portait un toast en vers latins à un banquet de la Société de médecine du Ier arrondissement. Il était ici au moins d'un siècle en arrière.

Il fut, à Paris, chirurgien de l'hôpital Beaujon.

P. — *Essai sur les luxations de la clavicule*, Paris, 1844, in-8°. — *Sur les rétractions accidentelles des membres*, Paris, 1843, in-8°. — *Moyen nouveau et très simple pour prévenir la raideur et l'ankylose dans les fractures, bandage articulé*, Paris, 1860, in-8°. — *Décollements traumatiques de la peau et des couches sous-jacentes*, Paris, 1863, in-8°.

S. — O. — Otto-Lorenz. — Chereau. *Le Parnasse médical français*, Paris, 1874.

PINEL (Michel-Joseph).

✱ 1811 ? Sainte-Mère-Église.
† 18.. ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Considérations générales sur l'histoire de la médecine et sur le traitement des maladies chroniques et les maladies nerveuses*, Paris, Rouvier, 1841, in-8° de 132 p.

S. — F. — O.

TABOREL (Joseph).

✱ 1812, 24 octobre, Saint-Brice-de-Landelles.
† 1884, 25 juin, Juvigny-le-Tertre.

Après de fortes études au collège d'Avranches, Taborel voulut embrasser la carrière militaire. Il entra à l'école de cavalerie de Saumur, et, pour ses débuts, eut trois *duels d'école*, dont il se

tira avec honneur. En présence d'une carrière qui ne lui présentait guère d'avenir, il y renonça et partit à Paris pour faire ses études médicales. Il fut reçu docteur, le 24 août 1840 et vint se fixer à Juvigny-le-Tertre, aimant mieux, comme César, être le premier dans une bourgade que le second dans Rome. Avec une activité sans égale, il se dépensa pendant quarante ans, se faisant tout à tous.

Maire de Juvigny de 1846 à 1884, il fut, en outre, suppléant de la justice de paix et médecin des épidémies (1852). Il était à la veille d'être décoré, lorsque éclata la guerre de 1870.

Homme de zèle et de devoir, il n'est pas étonnant de le voir ferme et résolu en face de la mort prochaine que le plus souvent nul ne peut dissimuler au médecin. « Mon cher curé, disait-il, quand vous le croirez bon, ne craignez pas de m'offrir l'extrême-onction, surtout n'attendez pas que je sois sans connaissance pour me l'administrer. » — « Mon Dieu, dit-il, peu de temps avant de mourir, en baisant le crucifix, je vous ai bien offensé, mais je ne vous ai jamais ni insulté, ni méprisé. » Très belle mort, que précéda une très belle vie, quel puissant et noble exemple.

S. — O. — *Not. biogr.*, Henri Moulin, broch. de 6 p. — *Ann. de la Manche*, 1885.

DUMESNIL (Bernard-Jean-Baptiste).

✱ 1812, 1er décembre, Coutances.
† 1884, 24 octobre, Paris.

Médecin aliéniste à Rouen, inspecteur général honoraire des établissements d'aliénés et du service sanitaire des prisons de France, lauréat de la Société de médecine de Bordeaux, membre de l'Académie de Rouen, du conseil, d'hygiène, etc., officier de la Légion d'honneur, etc.

P. — *De la lithéménie ou destruction des calculs vésicaux par les irrigations extra-membraneuses*, Paris, 1846, in-8°. — *Les aliénés et les enquêtes médico-légales*, Rouen, 1859. — *Les tumeurs sanguines du pavillon de l'oreille chez les aliénés*, Paris, 1860. — *Discours d'ouverture à la Soc. d'émul. de Rouen*, 18 juin 1863, Rouen, 1865. — *Quelques aperçus comparatifs sur*

les soins et l'assistance donnés aux aliénés en France et ailleurs, Rouen, 1869. — *Rapport sur le service de l'établissement des aliénés*, 1874; Paris, 1878, avec planches. — Divers rapports et mémoires dans la *Soc. d'émul.*, dans l'*Académie de Caen*, et les *Annales médico-psychologiques*.

S. — O.

GODEY (Louis-Luc).

✱ 1813, 8 septembre, Saint-Lô.
† 1873, 15 janvier, Balleroy.

Docteur en médecine.

P. — *Étude sur diverses questions de botanique.*
S. — O. — *Ann. de la Manche*, 1875.

LOYSEL (François-Alexandre-Gervais).

✱ 1815, 27 avril, Cherbourg.
† 1877, 5 juin, Hainneville.

Docteur en médecine à Cherbourg.

P. — *Essai sur les eaux ferrugineuses du Roule et des Fourches*, Cherbourg, 1845, in-16. — De la situation sanitaire de l'arr. de Cherbourg en 1845-46, et en particulier du choléra. (Mém. de la *Soc. Acad. de Cherbourg*, 1871.)
S. — O.

VALLÉE (Hippolyte).

✱ 1816, .. mars, Cherbourg.
† 1885, 25 décembre, Paris.

Inventeur d'une méthode pour l'éducation des idiots et fondateur à Gentilly d'un établissement pour l'application de cette méthode. — *Cherbourg et ses environs*, 1840. — *Journal de Cherbourg*, en collab. avec Jean Fleury.

S. — O. — *Le Temps*, 27 décembre 1885.

NIOBEY (Pierre-Alphonse).

✶ 1816, 16 février, Hambye.
† 18.., ? ?

Médaillé en 1848-1849 et 1854, pour son dévouement aux cholériques. Chevalier de la Légion d'honneur en 1855.

P. — *Propositions de médecine et de chirurgie*, 1848. — *Hist. médicale du choléra morbus épidémique qui a régné dans la ville de Gy (Haute-Saône), en* 1854-58.
S. — O. — Glaeser. *Biogr. nat. des contemp.*

ROULLAND (François-Gabriel-Victor).

✶ 1817, 5 août, Saint-Vaast-la-Hougue.
† 1875, 4 mai, Caen.

Son père, reçu docteur à Strasbourg, était chirurgien de la marine quand il se maria, et vint se fixer à Saint-Vaast-la-Hougue, comme médecin civil. Il le perdit jeune, il avait dix ans, et sa mère dut, avec une modeste aisance, pourvoir à l'éducation de son fils. Il fit ses premières études au collège de Valognes, et vint les achever au lycée de Caen. Bachelier ès lettres, le 9 août 1836, il se faisait recevoir bachelier ès sciences le 6 juillet 1837, et presque aussitôt après commençait ses études médicales. Reçu interne des hôpitaux de Paris, en 1839, il fut, en 1842, lauréat de la Faculté de Paris. Il était membre de la Société anatomique lorsqu'il passa sa thèse (11 avril 1844). Elle avait pour sujet : *Du traitement des amputés*. Vers la fin de 1844, il arrivait à Caen; il avait alors à redouter de sérieux concurrents ou d'anciens confrères dignes de leur renommée, Le Sauvage, Leprêtre, Lafosse, Bourienne, Le Bidois, Vastel, Buret, Remusat.

« Béni dans l'asile du pauvre, vanté autant qu'aimé par de riches et nobles clients, son nom jouissait d'une certaine notoriété. » Il sut la mériter, et déjouer les méfiances sceptiques de quelques-uns.

La doctrine physiologique avait fait son temps, et se mourait

de ses excès doctrinaires. A la lancette, à la sangsue et à l'eau gommeuse, il y avait à opposer la matière médicale, qui fut entre les mains de Bretonneau et de Trousseau une arme puissante de succès et de rénovation médicale. Son arsenal thérapeutique était bien garni, il y puisa sans réserves, et dut à cela ses légitimes succès dans la médecine et dans la chirurgie, car il fut l'un et l'autre, plus pour son profit personnel que pour l'utilité de la science.

Le 21 novembre, il allait débuter à l'école de Caen, comme professeur adjoint chargé du cours de physiologie. Il sut se montrer à la hauteur d'un enseignement difficile.

« Nature impressionnable, dit Fayel, qu'aiguillonnait à bon droit un certain amour de l'approbation, voire même de la célébrité, — et elle lui était venue par les moyens les plus dignes et les plus louables ; — dans sa pratique médicale, par les services rendus, ses lumières, son dévouement ; dans son administration, par la sagesse de ses vues, la pureté de ses intentions et la haute probité de ses actes; enfin, dans le professorat, par le succès d'un enseignement solide, réclamant des connaissances variées, et qui nous montre, sous une de ses faces les plus saillantes, la riche organisation scientifique de Roulland, affrontant sans péril, et avec un bonheur presque égal des chaires essentiellement diverses, sinon disparates. »

Nous le verrons successivement se livrer à des recherches sur l'étranglement dans les hernies (1846), étudier les tumeurs blanches, et préparer un mémoire resté inachevé; et, en 1854, la question de « la diathèse purulente » mise au concours par l'Académie de Bordeaux. Il ne remporta ici qu'une mention honorable et le titre de membre correspondant. Ce mémoire, communiqué en 1856 à la Société de médecine de Caen, fut vivement combattu.

Le 14 mai 1857, il quitta la physiologie pour devenir adjoint de clinique externe, et le 14 juillet suivant, il fut nommé chirurgien adjoint des hôpitaux. Mais ici il eut de tels loisirs, qu'il put répondre sans réserve aux appels incessants qui étaient faits au médecin. Il semblait même qu'il dût ne désirer que la chaire de clinique interne ; mais, le 15 juillet 1854, il est nommé professeur de patho-

logie chirurgicale, et il saura s'y montrer professeur habile et savant, tant était grande chez lui la facilité d'assimilation, si remarquable dès le début ; son cours sut pendant huit ans garder une valeur incontestable. En 1872, à la mort de Leprêtre, il refusa de quitter cette chaire, pour celle de clinique externe, et se contenta de passer chirurgien en chef des hôpitaux.

Une année s'était à peine écoulée que Vastel mourait et laissait vacante la charge de médecin du Bon-Sauveur, aussitôt offerte à Roulland et acceptée par lui.

Il ne garda pas cette place pour pouvoir rester médecin inspecteur des aliénés, à la mort de Vastel.

Le 1er octobre 1873, il était nommé médecin du Lycée, et le 6 novembre, directeur de l'École de médecine. Il quitta alors la chirurgie, ou plutôt son enseignement, et devint médecin en chef le 30 septembre et professeur de clinique interne. Il se surmena à cette époque pour répondre aux exigences de sa nouvelle fonction, et rester à la hauteur de sa réputation : « La justesse, la clarté de ses expressions répondaient à la netteté, à la précision de ses idées, et sa pensée, rendue souvent d'une manière originale, frappait fortement par les déductions toutes pratiques qu'il savait inculquer dans l'esprit de ses élèves. » L'école lui dut de notables améliorations, et notamment la construction d'un amphithéâtre d'anatomie.

Peu d'hommes ont joué un rôle aussi considérable dans leur cité. Maire de Caen, conseiller général, président de la Commission des hospices, directeur de l'école, médecin en chef de l'hospice, médecin expert des tribunaux, inspecteur des aliénés, médecin du Lycée, de Sainte-Marie, professeur de clinique interne, médecin du dispensaire, du Conseil d'hygiène, membre du Conseil départemental de l'instruction publique, d'un nombre considérable de sociétés savantes locales et départementales, il put suffire à tout, et l'on reste étonné qu'un homme ait pu répondre à tant d'exigences.

A ces titres, il vit s'ajouter un jour celui de président de l'Association des médecins du Calvados ; et six mois après, il était appelé à siéger parmi les membres du bureau du Conseil général à Paris. Ce fut pour lui ce qu'il aimait à appeler le couronnement de l'édi-

fice. Il s'estimait heureux d'être, de par la seule volonté de ses confrères, sans intervention d'aucun pouvoir, le *Primus inter pares*.

Tant de labeurs devaient user une constitution, si forte fût-elle; et son cerveau, toujours en état de tension élevée, devait succomber sous le faix de tant de travaux. Il eut, un jour, une première attaque, légère il est vrai, mais c'était un grave avertissement. Il prit du repos, et alla voyager en Suisse et en Italie. Il revint, et reprit sa vie d'incessant labeur, et quand on le vit épuisant ses forces, on voulut modérer son zèle, mais il répondait : « Bah! j'aime mieux mourir de fatigues que d'ennui ».

Un grave accident de voiture survenu à Domfront à sa fille et à son gendre, l'avait profondément ému. Il revint et reprit sa vie laborieuse. Le 4 mai, avait lieu au théâtre la représentation annuelle au bénéfice de l'Association des artistes, il voulut y assister. Rentré à huit heures pour dîner, il se hâta de gagner sa loge, et il s'entretenait avec son adjoint Lenard des détails de l'exposition régionale, lorsque tout à coup Roulland balbutie quelques mots et s'affaisse dans ses bras. On l'emporta chez lui, il reprit un peu de connaissance, assez même pour se rendre compte de son état, soulevant son bras paralysé qui retombe sur son lit, puis le coma survient; à six heures du matin il expirait.

« Et le citoyen dévoué, le maire intègre, le grand praticien, le professeur éminent, l'homme honnête, Roulland avait vécu. »

Nous n'avons pas à insister sur ce que fut Roulland, comme maire de Caen. Ses opinions libérales l'avaient fait, après le coup d'État, abandonner la politique, mais après les événements de septembre 1870, il répondit à l'appel qui lui avait été fait. Il porta dans l'administration de cette cité, cette intelligence, cette activité, cette probité qui furent les qualités maîtresses de sa vie; et l'on reste vraiment étonné en voyant ce qu'a pu entreprendre et mener de front, et bien, cet homme qui avait, outre sa prodigieuse activité, une étonnante assimilation, en face des questions souvent les plus disparates, les plus opposées.

Roulland s'est trop dépensé dans la vie pratique pour pouvoir écrire : *Spiritus ubi vult spirat*. Chacun cède au courant de ses

dispositions naturelles, et cet homme semblait ne se mouvoir que dans la vie active ; et l'étude silencieuse, calme, réfléchie du cabinet n'eût pas convenu à cette agitation fiévreuse qui le dévorait.

S. — O. — *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1875. *Biogr.*, par le Dr Fayel. — *Ann. Norm. Not.*, par Campion.

LA GARANDERIE (Paul-François-Jacques Payen de).

✳ 1818, 14 novembre, Quettreville.
✝ 1871, 7 janvier, Coutances.

Sa mère Marie-Aimée Le Pigeon de Boisval avait épousé Désiré Payen de la Garanderie qui fut longtemps juge de paix du canton de Montmortin-sur-Mer. Il tenait par sa parenté aux plus nobles familles d'Avranches et du Cotentin.

Il fit ses études au petit séminaire de Coutances. Il les terminait en 1838. Il fut reçu bachelier ès lettres le 20 décembre 1842, et bachelier ès sciences physiques le 17 novembre 1843. Aussitôt après de la Garanderie commença ses études médicales à la Faculté de Caen, où il se distingua parmi les plus laborieux et les plus rangés. Vers la fin de 1846, il vint à Paris, et y était encore lors de la révolution de février. Il assista avec plus de dignité que de joie à la chute d'un trône qui n'avait pas ses sympathies, et tout en préparant sa thèse qu'il soutint en août 1849, il se livrait sur les hommes et sur les événements de l'époque à des observations en vers et en prose inconnues, car elles n'ont jamais été publiées.

A tout cœur bien né le foyer est cher, et de la Garanderie revint là où il avait passé ses premières années d'études. Il n'eut plus alors qu'un désir, comme il le disait à un ami d'enfance : « se bien marier, bien vivre et bien mourir. » Ce triple vœu digne d'un jeune homme chrétien qui comptait bon nombre de ses aïeux parmi les preux des croisades, devait être exaucé. En février 1852, il épousait mademoiselle Hélène d'Argouges.

Nature réservée, modeste jusqu'à l'insouciance, il s'oubliait volontiers lui-même, et était, comme homme, tout à sa famille.

Comme médecin, il était tout à son art. Avec ses malades, il

était autant une sœur de charité qu'un docteur. Il aimait la science et la cultivait sans cesse. Il écrivait, en 1857, un mémoire très étendu sur l'utilité des exutoires dans le traitement des maladies chroniques, ce qui lui valut une mention honorable de l'Académie de médecine.

Son nom, ses qualités personnelles, son savoir lui créèrent une clientèle d'élite, dont une mort prématurée ne lui permit de jouir qu'un moment.

P. — *Mémoire sur l'utilité des exutoires dans les maladies chroniques*, 1857 (Ment. honor. de l'Acad. de méd.).

S. — O. — *Ann. Norm.*, 1871. *Not.*, par Refuveille.

BLANCHET (Alexandre-Paul-Louis).

✱ 1819, 16 janvier, Saint-Lô.
† 1867, 21 février, Paris.

« Enfant d'une apparence délicate, le teint blanc et rose, les yeux bleus, les cheveux blonds, la taille mince et souple », Blanchet fit ses études au lycée de Caen, et fixa, dès les débuts, l'attention de ses maîtres par sa précoce intelligence et son insatiable curiosité.

Bachelier, il partit aussitôt pour Paris, et dut le choix de ses études à un souvenir d'enfance. Il avait alors fait une visite, dans un asile de sourds-muets, il en fut vivement ému. Son attention se fixa de plus en plus sur ce sujet, et simple élève des hôpitaux, il faisait paraître une brochure intitulée : *Du développement des organes des sens et de celui de l'ouïe en particulier* (1837). A 23 ans, il soutenait sa thèse : *De l'influence de l'âge dans les résultats et les applications de la lithotritie.*

Dès ses débuts les pauvres vinrent à lui, il les accueillit avec bienveillance, se souvenant de ce mot de Boerhaave : « Les pauvres sont nos meilleurs clients, c'est Dieu qui paie pour eux. » Dans ce milieu, les maladies de l'oreille et de l'œil sont fréquentes, il en fit l'objet d'une étude spéciale. En 1842, il publia divers mémoires tous relatifs à ce sujet, d'une réelle valeur et qui permettaient de bien augurer pour l'avenir.

Peu après, il soumettait à l'Académie ses belles et ingénieuses études sur *la gymnastique vocale et auditive* considérée comme moyen d'opérer chez le sourd-muet le développement de l'ouïe et de la voix. Ce qu'il y avait de tout à fait neuf dans cette méthode, c'était l'emploi des instruments de musique pour l'éducation de l'oreille. Il avait alors vingt-quatre ans, et ses traits juvéniles accusaient un âge moindre encore.

Inventer était bien, mais vulgariser n'est pas moins utile ; il ouvrit donc des cours, à la porte de l'école, pour traiter des maladies des yeux et des oreilles. Élèves et vétérans avides de s'instruire y vinrent en foule.

Il faisait sur place les petites opérations, à domicile les grandes, sans jamais réclamer ni même accepter d'honoraires ; et ses faits de générosité ne se comptent pas.

Il fit heureusement réformer des règlements en vigueur qui n'acceptaient dans les écoles créées pour ces infortunés que ceux qui étaient déclarés incurables. Il demanda qu'on s'occupât aussi de ceux qui paraissaient guérissables, et de ceux qui paraissaient aussi susceptibles de soulagement. Le ministre entendit son appel, et en 1845, une commission fut nommée pour examiner ses propositions et les cures obtenues par lui. Le rapport fut affirmatif et concluant, et le ministre créa pour lui la place de chirurgien de l'Institut des sourds-muets pour le traitement de la surdi-mutité. Il eut aussi la mission de traiter à l'Institut des jeunes aveugles, les enfants susceptibles de guérison ou d'amélioration.

Le 11 décembre 1848, le ministre de l'intérieur, à la demande de Blanchet, soumit à l'appréciation de l'Académie une série de questions relatives à la surdité. En 1852, seulement, le rapporteur Prosny donna lecture d'un rapport très concluant et des plus favorables.

Dès 1849, il fondait en faveur des sourds-muets et des aveugles cette société d'assistance et de prévoyance qui a pris en peu d'années un si grand développement. Aucun service plus signalé ne pouvait être rendu à ces déshérités qui trouvaient travail, instruction morale et religieuse.

Ce fut vers cette époque qu'il reçut du gouvernement la mission

d'aller en Belgique et en Allemagne étudier le fonctionnement des écoles des sourds-muets et d'aveugles. Blanchet s'appuyant sur l'autorité de faits incontestables prouva qu'au lieu de laisser tant de pauvres infirmes croupir dans l'ignorance et la paresse, il était très facile de les instruire. Il démontra également l'utilité de donner aux jeunes sourds-muets des professeurs parlants qui exerceraient, selon les méthodes allemandes, ceux qui auraient de l'aptitude à l'articulation et apprendraient à tous à lire la parole sur les lèvres.

Dès 1847, il avait commencé, sans bruit, dans une modeste école de la rue Saint-Lazare, l'application de sa méthode d'enseignement mixte. La tentative réussit, et, en 1852, il ouvrait une nouvelle école, laquelle recevait, parmi les enfants voyants, entendants et parlants, les petits aveugles et les petits sourds-muets du quartier. Deux ou trois ans après, quatre écoles fonctionnaient à Paris d'après ce système.

Le conseil municipal, saisi de la question, éleva, en présence des succès obtenus, au rang d'écoles municipales les établissements privés qui avaient pris cette heureuse initiative.

Le succès était trop évident pour que la méthode ne se généralisât pas. Le ministre Delangle exposa, dans une circulaire motivée, la simplicité et les avantages de ce mode d'éducation, et invita les préfets à solliciter des conseils généraux une allocation destinée à envoyer à Paris, pendant les vacances, quelques instituteurs et institutrices pour venir étudier la méthode et l'appliquer dans leurs départements. L'appel fut entendu, de nombreux délégués arrivèrent, et ce fut Blanchet lui-même qui se chargea de leur développer ses idées et sa méthode dans l'école de la rue d'Argenteuil.

De France, elle passa en Russie, et les sœurs de charité se chargèrent de la faire pénétrer au cœur même de l'Orient. Enfin par une circulaire, en date du 11 mars 1866, Duruy, ministre de l'instruction publique, signala à tous les recteurs de l'Académie, comme un fait d'expérience à l'abri de toute atteinte, le devoir impérieux d'humanité pour le corps enseignant, de s'approprier les méthodes créées par Blanchet et d'en étendre l'application par-

tout où les besoins l'exigeraient. Il avait atteint l'apogée de sa gloire.

« Au physique, M. Blanchet, dit un de ses biographes, avec son collier de barbe blonde encadrant une physionomie expressive, ses cheveux frisés naturellement, son front large et intelligent, son œil bleu, ressemblait assez à un Anglais élevé à Paris. Il avait la distinction sans la raideur britannique, la réserve de nos voisins s'unissant chez lui à la cordialité française.

« Il connaissait tout Paris et tout Paris le connaissait. » Chaque jour son cabinet était pris d'assaut, ses amis les plus intimes devaient recourir à mille stratagèmes pour pouvoir lui serrer la main.... Son désintéressement égalait son mérite. »

Il avait alors la plus brillante et la plus opulente clientèle de Paris, était officier de la Légion d'honneur, décoré de plusieurs ordres étrangers, et membre de la plupart des académies ou sociétés savantes de l'Europe. Et il n'avait pas 48 ans !

Il eut un moment l'idée de rendre aux aveugles les services qu'il avait rendus aux sourds-muets. L'opération qu'il avait imaginée à cet égard et dont il entretint l'Académie des sciences par une lettre en date du 16 juin 1866, reçut le nom d'*hélioprothèse*. Elle n'était applicable qu'aux aveugles chez lesquels la cécité était produite par l'opacité de la cornée transparente et non par la paralysie de la rétine. Si elle donna quelques succès, elle fut suivie de graves échecs, et est finalement tombée dans l'oubli.

P. — *Du développement des organes des sens et de celui de l'ouïe en particulier*, 1837. — *De l'influence de l'âge dans les résultats et les applications de la lithotritie* (thèse). — *Des maladies de l'oreille interne; de l'amaurose, des yeux et des oreilles; de la cataracte; de la perforation du tympan et des moyens curatifs à opposer à cette grave lésion*, 1842. — *Traité philosophique et médical de la surdi-mutité*, Paris, 1852. — *Moyens de généraliser l'éducation des sourds-muets et des aveugles sans les séparer de la famille et des parlants*, Paris, 1855. — *Des aveugles*, Paris, 1866.

S. — F. — O. — Vapereau. — *Ann. Norm. Notice*, par le Dr Constantin James.

SCELLES DE MONTDÉZERT (Octave).

✱ 1835, 31 mars, Carentan.
† 1867, 7 janvier, Carentan.

Fils d'un médecin distingué qui s'était livré à de savantes recherches sur la fièvre paludéenne fréquente en ces contrées, et qui le premier avait attiré l'attention sur l'emploi à haute dose du sel marin, Scelles fut envoyé comme interne à l'école supérieure de Carentan. Sa constitution délicate avait subi les influences fâcheuses de la malaria, et son père voulut le conserver près de lui. Il termina ses études au collège de Saint-Lô, et fut reçu bachelier ès lettres devant la Faculté de Caen. Après deux ans passés à Caen à l'école de médecine, il alla terminer ses études à Paris, et fut reçu docteur en médecine en 1859, après avoir soutenu une thèse sur la philosophie médicale, « sujet très vaste et très abstrait, qui pourrait donner l'idée d'une classification raisonnée des maladies dont s'occupe la médecine, mais que de Montdézert envisage principalement comme une application des différentes doctrines médicales, parmi lesquelles il s'attache à la doctrine spiritualiste de Montpellier ». Ses autres publications sont un traité sur la goutte, un traité d'hygiène, reproduction de leçons faites à l'Association polytechnique de Paris, et un mémoire sur les propriétés médicales de l'ozone.

Ce fut peu de temps après avoir été reçu docteur que de Mondézert obtint au concours, la place de professeur d'hygiène de l'Association polytechnique. Ses leçons imprimées dans « *La Science pour tous* » furent réunies par lui et parurent sous le titre de *Traité d'hygiène*. Le premier volume a seul paru.

Ses travaux sur la goutte qui sont encore aujourd'hui consultés avec fruit lui valurent à Paris une réputation et une fort belle clientèle, ainsi qu'un riche mariage. Il épousa en effet la fille unique d'un de ses clients que lui devait le retour à la santé. Il ne devait pas profiter longtemps de cette belle existence. Un bain de mer trop prolongé détermina une pneumonie. On le ramena à Carentan, où il finit par une mort chrétienne, à l'âge de

31 ans, une vie trop courte, mais déjà signalée par d'utiles travaux.

P. — *Thèse sur la philosophie médicale,* 1859. — *Traité sur la goutte.* — *Traité d'hygiène.* — *Mém. sur l'organe.* — *Une suite de leçons insérées dans la « Science pour tous ».*

S. — O. — Note par Amédée Desbordeaux, in *Mémoire de l'Acad. de Caen,* 1868.

ORNE

CHÉRADAME.

✱ 14.. ? Séez ou Argentan, ou Caen.
† 1540, (vers), ? ?

Savant français, dit Hoefer, d'une famille originaire d'Argentan, on lui donne quelquefois le nom d'Hippocratès et celui de Charmurius. Il fut un des premiers professeurs de grec au collège royal fondé par François Ier.

P. — *Grammatica isagogica,* Paris, 1521, in-4°; un abrégé de cet ouvrage fut publié par l'auteur, sous le titre d'*Introductio alphabetica*, Lyon, 1537, in-8°. — *Lexicon græcum*, Paris, 1523. — *In omnes Erasmi chiliades epitome per ad Barlandum cum additamentis et accurata Cheradami recognitione*, 1526. — *Alphabetum linguæ sanctæ mystico intellectu refertum,* 1532, in-8°.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — Saxe. *Onomasticum litt.* — Duverdrei. *Biblioth. fr.* — Guiot. *Le Moreri des Norm.*

GOEVROT ou GOUËVROT ou GOEUTOT ou GOVEUROT (Jean).

✱ 14.., ? Bellème.
† 1550, ? ?

Originaire du Perche et du duché d'Alençon, Goevrot, vicomte du Perche, fut médecin de François Ier et de Marguerite de Lorraine.

Une femme charmante, l'honneur de son siècle par les qualités du cœur et par celles de l'esprit, Marguerite de Valois, sœur de François Ier, la Marguerite des Marguerites prit Goveurot sous

sa protection. Avec un tel patronage notre médecin devait vite arriver aux honneurs et à la fortune. Durant de longues années, il eut le suave bonheur de pouvoir approcher la princesse accomplie, de vivre dans son intimité, dans le féodal château d'Alençon. Il fut même choisi par elle pour être avec Jean Bignou, premier président au Parlement de Normandie, comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il devint aussi un des médecins ordinaires de François Ier, et conserva cette charge sous Henri II. Il mourut après avoir été anobli et fait vicomte du Perche et chatelain de Sables.

Voici le titre d'un ouvrage, le seul croyons-nous (A. Chereau), qu'il ait jamais écrit :

P. — *Sommaire très singulier de toute médecine et chirurgie, spécialement contre les maladies survenantes quotidiennement au corps humain*, composé et approuvé et par M. Goeurot, docteur en médecine, médecin du très chrestien roy de France, François Ier de ce nom. Item, un régime singulier contre la peste. Item y a esté adjousté une table pour plus facilement trouvé le contenu du dit sommaire. Petit in-8°, goth., 97 feuillets, 1530. (C'est le même que celui signalé par la *Croix du Maine* sous le titre de sommaire et entretiennement de santé.) Ce livre, qui eut un réel succès aux XVIe et XVIIe siècles, peut être considéré comme l'un des premiers sortis des presses d'Alençon.

S. — L. — F. — O. — Chereau. *Les médecins des rois de France.* — Odolant-Desnos. *Hist. d'Alençon*, t. II, p. 512. — Fret. *Antiq. et chroniques Percheronnes*, t. III.

MARTEL (François).

✱ 15.., ? Alençon (1).
† 1612, ? Paris.

Il étudia la chirurgie et devint chirurgien de Henri IV. Il le suivit dans les guerres du Dauphiné, du Languedoc et de Normandie. Au siège de la Garnache, il essuya tant de fatigue qu'il fut pris, le soir même, d'une violente douleur de côté, avec fièvre intense et difficulté de respirer. Il appela Martel et lui dit : « Je n'en puis plus, n'attendez pas les médecins, ouvrez-moi le côté, que je sens

(1) La nouvelle biogr. génér. d'Hoefer le fait naître par erreur à Périgueux.

plein d'apostume, ou tirez-moi tout à l'heure du sang. » Il fut saigné, la respiration devint libre; et, le septième jour, le blessé était guéri.

Pendant le siège d'Alençon, Henri IV se trouva fort incommodé d'une constipation rebelle. Il eut recours à Martel qui l'en débarrassa au moyen d'un bouillon de choux; ce qui donna lieu à une mauvaise plaisanterie lorsque le roi lui accorda sa noblesse. Dans un acte de 1599, il se nomme chirurgien du roi. Henri en considération de ses services lui fit encore don de l'office de son procureur en la vicomté d'Alençon. Martel en fit la dot d'une de ses filles.

Il raconte dans ses ouvrages plusieurs de ses guérisons faites à la cour, sous les yeux des médecins et des chirurgiens nommés pour examiner sa capacité.

P. — *Apologie pour les chirurgiens contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler de remettre les os rompus et déviés, et plusieurs paradoxes en forme d'aphorismes très utiles pour la pratique de la chirurgie*, Lyon, 1601, in-12. — *Discours sur la curation des arquebusades.* (Ses œuvres furent imprimées avec la chirurgie de Flasselle, médecin à Paris, chez Pierre Trichard, en 1635, in-8°.)

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. H. D. — B. M. P. — Odolant-Desnos. — *La Croix du Maine.* — *France protestante*, t. VII.

PICARD (Louis Le).

✱ XVIe siècle, Alençon.
† ? ?

Il se livra à l'étude de le médecine, mais avec autant de zèle à l'astrologie judiciaire, science que Catherine de Médicis par superstition et par politique avait mis à la mode. Il cultiva aussi l'astronomie.

P. — *Révolutions calculées sur le méridien de Paris et lieux circonvoisins*, Paris, 1547.

S. — L. — F. — O. — Odolant-Desnos.

EUDES (Isaac).

✱ XVIe siècle (seconde moitié du), Ry, près d'Argentan.
† ? ?

Il épousa Marthe Corlein. On ne sait rien de son épouse, si ce n'est qu'elle fut charitable et pieuse, et qu'elle partagea sa vie modeste entre les pratiques assidues de la dévotion et le soin de son ménage.

Isaac Eudes était un catholique non moins fervent. Il disait son bréviaire tous les jours, sauf pour en interrompre souvent la récitation pour faire de la chirurgie. Mais, à ses yeux la religion n'imposait point de politique, et la nuit de Noël 1589, pendant le siège de Falaise, il fit réveillon à Argentan avec un convive protestant, Henri IV en personne.

Ils eurent six enfants : Jean Eudes, le frère aîné, se distingua par de grandes qualités morales, accomplit des prodiges de vertu et de charité. Il fut le fondateur de la congrégation des Eudistes. François Eudes de Mézeray a écrit les œuvres historiques qui ont porté son nom à la postérité. Le troisième, Charles Eudes d'Houay, resta fidèle aux traditions de la famille dont il garda le foyer, exerçant la profession de son père, et acceptant les fonctions de premier échevin d'Argentan. Il se dévoua particulièrement dans la peste de 1638. On cite de lui cette parole : « Nous sommes trois frères adorateurs de la vérité, l'aîné la prêche, le second l'écrit et moi, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. » Il décéda à Argentan, le 13 septembre 1679, âgé de 69 ans.

Les trois filles se marièrent à de riches bourgeois, et eurent une postérité nombreuse. L'une d'elles, Magdeleine Eudes, épousa son cousin Azor Corlein, en 1630, après dispenses régulières du Pape. De ce mariage descend M. Henri Frère, l'auteur de l'étude sur François de Mézeray et d'un autre normand, le baron Adam.

S. — F. — Odolant-Desnos. — *Not.*, par G. Levavasseur.

SOREAU (Marin).

✱ XVe siècle, ? Séez.
† ? ? ?

Médecin astrologue, il a laissé un curieux livret d'une grande rareté qui a pour titre :

P. — *Le Pronostic fatal pour l'année* 1548, Rouen, 1548.
S. — L. — O. — *La Croix du Maine.*

BOIREL (Antoine).

✱ 1625, ? Argentan.
† 1680, ? Argentan.

Il fut l'un des chirurgiens habiles de son temps. Il sut se pénétrer des préceptes d'A. Paré, et fut le lieutenant du premier chirurgien du roi à Argentan.

P. — *Traité des plaies de la tête,* Alençon, 1677, in-18.
S. — L. — O. — B. M. P. — Larousse.

BOIREL (Pierre et non Nicolas).

✱ 16.. ? Argentan.
† ? ? ?

Fils du précédent. Boirel est supérieur à son père. Il reprochait aux médecins de son temps de prendre l'excoriation du verumontanum pour une « *carnosité* ». Il niait que la gonorrhée virulente soit le résultat d'un ulcère des épididymes et de la prostate. Il distingue une gonorrhée, et des chancres bénins, et recommande dans la blennorrhagie, l'usage intérieur de la térébenthine et du sel de saturne.

P. — *Nouvelles observations sur les maladies vénériennes*, où l'on apprend en quoy consistent et d'où procèdent la grosse vérole, et tous les accidents qui l'accompagnent et qui la suivent, avec les moyens de la guérir, soit par la salivation, soit sans salivation, et sans être obligé de garder la chambre, Paris, 1707, in-18.
S. — L. — F. — O. — B. M. P. — N. B. G.

FIERABRAS (Hervé, sieur du Motté).

✶ XVIIe siècle, Alençon.
† ? ? ?

La nouvelle biographie générale d'Hoefer, en le faisant naître à Rouen, vers le milieu du XVIe siècle, soulève un point d'histoire intéressant. Hervé Fierabras dont il parle est-il celui que mentionnent Frère, Oursel, Lebreton, Odolant-Desnos, qui tous le font naître à Alençon, au cours du XVIIe siècle ? Avis aux chercheurs. Les éléments nous font défaut pour résoudre le problème, et nous pensons que Hoefer fait erreur, et nous acceptons la version des auteurs précités.

Hervé Fierabras, trop oublié des biographes, était un praticien instruit, écrivant poliment en latin, et qui, voulant servir dans les principes généraux de leur art les jeunes chirurgiens, se décida à publier pour eux ses principes dans la langue peu scientifique, mais vraiment charmante, qu'employaient à cette époque Bernard de Palissy, A. Paré et le docte Belou.

Fierabras appartient à cette école des grands observateurs qui étudièrent les anciens, mais sans être asservis à leurs principes, et qui substituèrent l'expérience aux vaines théories. Il était l'ennemi déclaré des charlatans, et après avoir dit en quelques mots ce que sont les empiriques de son siècle, il s'écrie : « Voilà les vertus dont tels insolents se introduisent en la faveur du peuple, blâment la secte rationale ou logicale ou par fables, ou mensonges des belles cures qu'ils parjurent avoir faites auxquelles faict adjouter foy leur simulée périce et déceptive simplicité. Les autres plus effrontez se ingèrent traiter tous malades, et (comme qui rien ne sait de rien ne doubte), d'une effrénée témérité et impudente arrogance, promettent santé toute frétée. Mais leurs drogues sont chères, parquoy convient advancer grand argent. O l'astuce audacieuse, ils enveniment tout premier les oreilles, puis la bourse et finalement le corps. Vistes-vous oncques intoxiceurs plus rusez. »

P. — *Méthode briefve et facile pour aisément parvenir à la vraie intelli-*

gence de la chirurgie, en laquelle est déclarée l'admirable construction du corps humain, le symbole du corps avec l'âme, régime de vivre très singulier, la manière de garder sa santé et d'éviter maladie, avec anciens secrets de l'âme non encore mis en lumière. A Paris, s. d. — La première édition serait seule datée d'après Hoefer, et il la fixe à 1550, ce qui contredirait la date de sa naissance. — *La vraye méthode de la parfaite chirurgie*, divisée en trois livres, revue par Jean de Montigny, Paris, 1683, in-12.

S — L. — F. — O. — N. B. G. — Odolant-Desnos. — Jean de Montigny, préface de la 3e édit., corrigée en 1647.

HOMMEIUS DE LA BOURDONNIÈRE (Antoine).

✱ XVIIe siècle, Séez.
† ? ? ?

On lui doit une traduction en vers des aphorismes d'Hippocrate. Hommeius a rendu ainsi le premier précepte de Cos :

Vita brevis, ars longa, praxis nova plena periculis;
Tempus præceps est, judicium haud facile.
Propterea, medicus, præsentes, pallidus æger,
Omniaque oppugnent exteriora malum.

Le texte grec est en regard. Il y a un quatrain de Cattier, médecin de Montpellier.

P. — *Aphorismi Hippocratis versibus grecis et latinis translati*, Paris, 1640, in-12 de 115 pages.

S. — Chereau. *Le Parnasse médical.*

ESTARD (Michel).

✱ 16.. ? Argentan.
† 1752, ? Rouen.

Médecin du roi, Estard fut agrégé au collège des médecins de Rouen.

P. — Dissertation ou lettre écrite à M. Poirier, premier médecin de Sa Majesté, par Michel Estard, agrégé au collège des médecins de Rouen, touchant *la nature et les effets des eaux médicinales et minérales de Saint-Paul de Rouen;* Rouen, F. Vaultier, 1717, in-12 de 80 pages, plus 2 feuillets d'approb. et 2 pl.

S. — L. — F. — O. — *Biogr. manuscr.* de Pasquier. — Guiot.

BOISDUVAL (Pierre de Chauffour de).

✱ 1705, 2 mai, Ticheville (Orne; ancien diocèse de Lisieux).
✝ 1772, 21 septembre, Rouen.

Fils d'un médecin distingué, de Boisduval fit ses études de médecine à l'Université de Caen, et y soutint sa thèse de bachelier le 11 novembre 1728. Il vint ensuite à Paris pour y compléter ses études. L'évêque d'Évreux venait de perdre son médecin, M. Nervet, il fit mander de Boisduval pour le remplacer. Il quitta Paris, revint à Caen où il soutint sa thèse de licencié et de docteur, et vint se fixer à Évreux, où la confiance du prélat lui assura aussitôt une situation honorable. Tout semblait concourir à affermir sa réputation naissante, lorsque l'évêque d'Évreux vint à mourir. Cette mort l'affligea beaucoup, et il résolut de venir se fixer à Rouen. Il y soutint sa thèse d'agrégation les 2 et 3 août 1734.

Le hasard lui ayant procuré l'occasion de secourir un malade de l'Hôtel-Dieu, presque moribond et de le rappeler à la vie, il fut appelé, peu après, à remplacer M. Néel, frappé d'apoplexie. Il fut nommé pour le remplacer, le 24 mars 1741. De ce moment et pendant les trente-sept années qui le suivirent, il se consacra spécialement au service des pauvres, leur donnant chaque jour les premières heures de son travail. Il visitait ensuite ses malades, et de deux à quatre heures donnait des consultations gratuites à tous les malheureux qui venaient en foule le consulter.

En 1753, la ville de Rouen fut affligée d'une fièvre putride, et de Boisduval, avec ses collègues du collège de Rouen, déclara que « cette maladie n'avait rien de pestilentiel ». Boisduval était alors revêtu de la dignité temporaire de médecin du roi.

En février 1754, une maladie analogue sévissait à Pressigny, près de Vernon, et de Boisduval fut chargé d'aller porter les secours nécessaires.

En 1762, Oissel fut atteint d'un fléau analogue, et Boisduval partagea, avec M. de la Roche, la gloire et le bonheur d'en arrêter les ravages.

Bon ami, bon médecin, bon maître, il se voyait entouré de la

considération générale, lorsqu'il fut atteint d'une pneumonie qui l'enleva en quatre jours.

P. — Plusieurs dissertations sur les eaux minérales des environs de Rouen, sur la situation et le climat de Rouen, etc., restées manuscrites dans les arch. de l'Acad. de Rouen.

S. — L. — F. — O. — *Acad. de Rouen*, t. IV, 1819, *Éloge*, par D'AMBOURNAY. — Notice sur de Boisduval, *Archives des hommes du jour*, Paris, s. d. in-8°.

ODOLANT-DESNOS (Pierre-Joseph).

✱ 1722, 21 novembre, Alençon.
† 1801, 11 août, Alençon.

Il fit ses études à Paris et eut, à cette époque, l'occasion d'aller porter les secours de son art dans les provinces ravagées par une fièvre contagieuse. Revenu plus tard dans sa ville natale, il s'y livra à l'exercice de sa profession avec toute l'intelligence et l'activité qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait. Ses travaux de médecine sont peu nombreux, mais ses travaux d'érudition sont considérables. Dans la seconde moitié de sa vie, Odolant-Desnos s'occupa exclusivement de travaux d'histoire locale.

La collection des portefeuilles de ce laborieux écrivain offre une centaine de volumes in-4°, où l'on trouve les renseignements les plus précieux sur l'histoire, les antiquités et les familles de la Normandie, du Maine et du Perche, dont Alençon est le centre. Ces matériaux sont d'autant plus précieux que ces documents, dont ils sont la copie, la critique ou l'extrait n'existent plus depuis longtemps.

P. — *Sur un cancer de l'estomac.* — Sur le danger de manger la chair des animaux dont on ne connaît pas le genre de mort (*Journal de méd.*). — Plusieurs articles à la collection d'obs. sur les maladies épidémiques de Lepecq de la Cloture. — *Dissertation sur Serlan, évêque de Séez et Raoul, mort archevêque de Cantorbery, et primat d'Angleterre*, Alençon, 1785, in-8° de 81 p. — *Dissertation sur Raoul Descures, abbé de Saint-Martin.* — *Dissertation sur les héritiers de Robert IV, comte d'Alençon.* — *Mémoires hist. sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs*, Alençon, Malassez le jeune, 1787, 2 vol. in-8°, avec pl. et vign. gravées; le tome deux est

terminé par une biographie alençonaise, d°, 2e édit. Poulet-Malassis et Broisse, 1853, 3 vol. in-8°, tirés à 410 exempl. dont 60 sur papier vergé. Un grand nombre d'articles fournis à la *Chronologie des grands baillis de Caen*, au *Dict. du Maine*, au *Dict. de la noblesse*, à la bibliothèque hist. de Fontelle, à l'*Art de vérifier les dates*, au *Dict. des hommes illustres*, au *Dict. géographique*, de l'abbé D'ENPOLLY.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — LOUIS DUBOIS. *Notice biogr. et littér. sur Odolant Desnos*, Alençon, 1810, in 8° de 8 p. — *Statistique du département de l'Orne*, par ODOLANT-DESNOS, 1834, in-8°.

CHERADAME (Jean-Pierre).

✱ 1738, ? Argentan.
† 1834, 24 août, Argentan.

Il fut membre de l'Académie de médecine et trésorier de l'école de pharmacie de Paris. Il travailla à la rédaction du *Codex medicamentarius*.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — *Biogr. univ. suppl.*

LEFEBURE ou LEFEBVRE DE SAINT-ILDEPHONT (René-Guillaume, le baron).

✱ 1744, 25 septembre, Sainte-Croix-sur-Orne.
† 1809, 27 juillet, Augsbourg.

Médecin et littérateur français, tel nous apparaît Saint-Ildephont. Singulière existence que celle-là, et qui mériterait assurément plus qu'une simple notice biographique. Si l'on pouvait se procurer les nombreux ouvrages de ce médecin, il y aurait, je le répète, une très curieuse étude à poursuivre. Baron, médecin, historien, écrivain politique, ancien médecin de Monsieur, professeur des maladies vénériennes et des accouchements... tels sont les titres que prend notre auteur.

Fils d'un gentilhomme, Saint-Ildephont entra, en 1769, dans la compagnie des chevau-légers ; mais attiré par l'étude des sciences naturelles, il abandonna l'armée et se fit recevoir docteur en médecine. Au retour de plusieurs voyages en Hollande et en Allemagne, il fut nommé médecin du comte de Provence, en 1785.

Il émigra à la Révolution, parcourut la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, pratiquant la médecine. Rentré en France, en 1801, il dut, en désaccord avec le gouvernement, s'expatrier de nouveau. Il habita successivement Munich, Augsbourg, Francfort-sur-le-Mein, continuant d'exercer sa profession. Le 8 mai 1809, il fut nommé médecin en chef des hôpitaux d'Augsbourg. Après les batailles d'Essling et de Ratisbonne, il reçut avec zèle ses malheureux compatriotes blessés, mais il fut atteint du typhus qui l'emporta.

Nous allons donner séparément ses productions littéraires et médicales.

P. — *Les orphelins,* comédie en trois actes et en prose, Genève, 1771, in-8°. — *Sophie ou le triomphe de la vertu,* comédie en cinq actes en prose; Stockholm, 1771; Avignon, 1791, in-8°. — *Le connaisseur,* comédie en trois actes et en vers, Genève et Paris, 1773, réimprimée sous ce titre : *M. de Fintac ou le faux connaisseur,* comédie par l'aveugle de Ferney, Genève, 1774, in-8°. — *L'art de régner,* poème présenté au concours des jeux floraux, Lausanne, 1773, in-8°. — *Éloge historique de Pierre-le-Grand,* 1780, in-4°. — *Prolixène,* tragédie en cinq actes et en vers, Utrecht, 1785, in-8°. — *Description et itinéraire hist., politique et géographique des sept provinces unies des Pays-Bas et de leurs colonies,* La Haye, 1782, 1790, in-8°. — *Macbeth,* tragédie en cinq actes, Utrecht, 1783, in-8°. — *République* fondée sur la nature physique et morale de l'homme, Francfort, 1790, 1798, in-8°. — *Le roi voyageant incognito, ou l'école des voyageurs,* comédie en trois actes et en prose, 1795, in-8°. — *Médecin de soi-même ou méthode simple pour guérir les maladies vénériennes avec un chocolat aussi utile qu'agréable,* Paris, 1775, 2 vol. in-8°. — *Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes,* Paris, 1775, 2 vol. in-8°. — *Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte, manifeste ou ulcéré,* Paris, 1775, in-8°. — *État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe, et principalement en France* (avec L.-A. Cezan), Paris, 1777, in-12. — *Manuel des femmes enceintes et de celles qui sont en couches et des mères qui veulent nourrir,* Paris, 1777, in-12; 1782, 1799, in-8°. — *Mémoires cliniques sur les maladies vénériennes,* Utrecht, 1781, in-12. — *Observations pratiques, rares et curieuses sur divers accidents vénériens,* Utrecht, 1783, in 8°. — *Le guide des personnes de l'un et de l'autre sexe qui sont affligées de hernies ou de descente,* Francfort, 1798, in-8°. — *Traité sur la paralysie du nerf optique, vulgairement nommée goutte sereine,* Paris, 1801, in-8°. — *Recherches et documents sur la nature du fluide nerveux, ou de l'esprit vital, principe de vie, etc.,* Francfort, 1801, in-8°. — *Histoire anatomique, physiologique et optique de l'œil,* Francfort et Paris, 1803, in-8°. — Saint-

Ildephont a en outre écrit quelques mémoires de médecine en allemand, et des ouvrages politiques et polémiques sur les troubles de la Hollande.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Quérard. — Bourquelot et Marly. *La littér. fr. contemp.* — Chereau. *Le Parnasse médical.*

ROUSSEL (Henri-François-Anne de).

✱ 1748, 11 juillet, Saint-Bomer-les-Forges.
† 1812, 17 février, Caen.

Dans la nouvelle biographie générale, il est ainsi qualifié *Roussel*, Henri-Pierre-Anselme). Frère, Mme Oursel et Lebreton le désignent ainsi que nous l'avons fait. Ces auteurs ne mentionnent rien de particulier quant à la vie de ce confrère. On sait qu'il succéda à Demoueux, à Caen. Ses écrits sont nombreux et importants.

P. — *Dissertatio de herpetum variis speciebus, etc.,* Caen, 1773. Mém. couronné, en 1775, par la Soc. de méd. de Lyon; Caen, 1776, 1810, in-4°. — *Réflexions sur la nutrition des corps organiques,* Caen, 1776, in-8°. — *Tableau des maladies épidémiques qui ont régné en France, depuis plusieurs siècles,* Caen, 1776, in-8°. — *Dissertation sur la nature du gaz inflammable,* Caen, 1778, in-12. — *Obs. sur l'épidémie d'Amfreville,* 1779. — *Obs. sur la dysenterie,* 1779. — *Dissertation sur le scorbut,* couronnée en 1781, par la Soc. roy. de méd. de Paris, Caen, 1781, in-4°. — *Recherches sur la petite vérole, sa marche, ses nuances, etc.,* Caen, 1781, in-8°. — *Tableau des plantes usuelles rangées par ordre,* Caen, 1792, 2e édit., 1796, in-8°. — *Flore du Calvados et des terrains adjacents suivant la méthode de de Jussieu,* Caen, 1795, 2e édit. 1806, in-8°. — *Éléments de chimie et de physique expérimentale,* Caen, 1797, in-8°. — *Obs. sur les maladies qui résultent de la température des saisons de l'année,* Caen, 1803, in-8°. — *Rapport sur les productions du conseil de santé du département du Calvados,* Caen, an XI, in-8° de 51 p.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — Lange et Raisin. *Not. hist. sur Roussel*, Caen, 1812, in-8°. — Caillebote. *Essai sur l'hist. de Domfront*, 1840, in-12. — Quérard. *Biog. univ. suppl.* — *Journal de méd. et de pharm.*, t. LX, 1783.

SAINT-MARTIN (Georges-François de).

✱ 1750 (vers), ? Domfront.
† 1... ? ?

Médecin à Domfront.

P. — *Mémoire sur la rage,* 1781, in-8°. Ment. honor. de la Soc. roy. de méd., 1778. (Hist. de cette société, 1779, t. III, p. 4.) — *Pierre philosophale ou plan d'un projet d'administration convenable à la France,* 1789, in-8°.
S. — O. — Pluquet. *Not. manuscr.* — Dechambre. *Dict. encyclopéd. des sc. méd.*

SAINT-MARTIN (de).

✱ XVIIIe siècle, Domfront.
† 18.. ? ?

Fils du précédent, et médecin à Domfront, première médaille d'or du cercle médical de Paris.

P. — *Thèse sur la rage,* in-4°. — *Monographie sur la rage*, Paris, 1823, in-8°.
S. — O. — Dechambre.

BLANCHE DUPARC (Antoine-Louis).

✱ 1753, 25 décembre, Courgeron.
† 1816, 3 mars, Rouen.

Frère le dit né à Villedieu (Orne); et Lebreton au Havre. Voici un extrait des actes de l'état civil qui tranche la question : « Antoine-Louis Blanche Duparc, maître en chirurgie, rue des Bons-Enfants, n° 7, âgé de 62 ans, né en la commune de Courgeron (Orne) le 25 décembre 1753; fils de Jean Blanche et de dame Françoise Bourdon, époux de Dᵉ Marie-Élisabeth-Sophie Bourdon, mariés à Rouen, paroisse Saint-Jean, le 27 avril 1780, décédé le 3 mars 1816. » Ce renseignement qui, au reste, ne saurait être mis en doute, est confirmé par ce qui suit. Sur un atlas de 1770, Courgeron se trouve marqué sur la route d'Argentan à Exmes. Le nom de cette commune ne se retrouve plus dans les dictionnaires géographiques modernes.

Officier de santé, ancien membre et prévost de chirurgie de Rouen, il fut, pendant la Révolution, chirurgien en chef des hôpitaux militaires, établis alors dans la maison d'Ernemont. Après la suppression de ces hôpitaux, il s'occupa avec beaucoup de zèle de la propagation de la vaccine. Il fut le père des trois Blanche dont les biographies se trouvent dans le tome premier des Médecins Normands (Seine-Inférieure).

P. — *Recherches historiques sur l'ancienneté de la vaccine et son application à l'espèce humaine comme moyen préservatif de la petite vérole, avec la méthode de l'inoculation.* — Rouen, an X (1801), in-8° de VIII et 114 p.

S. — L. — F. — O. — Pasquier. *Biogr. mss.*

LANGE (Grégoire-Jacques).

✱ 1754, ? Mortagne.
† 1840, 6 janvier, ?

Fils d'un notaire de Mortagne, Lange fit ses études à Alençon, au collège des jésuites et vint les terminer à l'Université de Caen.

Il se fit recevoir docteur, agrégé à la Faculté de Caen, et exerça quelque temps la médecine.

Partisan de la Révolution, il entra dans l'administration départementale, en qualité de membre du directoire du Calvados (1789). Esprit modéré, il sut rendre des services à beaucoup d'émigrés, et faillit être victime de la fureur populaire en voulant arracher à la mort son ami et collègue Bayeux.

Pendant la Terreur, il se retira à la campagne, remplissant les fonctions de juge de paix. Sous le Consulat il revint à Caen, et se livra à l'étude des sciences et des lettres. Il fut l'un des fondateurs de la Société des Antiquaires de Normandie, et remplit les fonctions de trésorier pendant six ans.

Consciencieux, exact, dévoué, franc et loyal, telles sont les qualités qui ont toujours été la devise de ce savant estimable.

P. — Histoire des comtes du Perche (t. IV de la *Soc. des Antiq. de Norm.*). — Description de la Brèche au Diable (t. I, d°). *Notice, histoire de M. de Roussel* (voir ce nom), Caen, 1812, in-8°. — *Mémoire sur le port de Caen*, Caen, Poisson, 1818, in-8° de 36 p. — *Mémoire contenant quel-*

ques éclaircissements sur les différents projets qui ont paru pour la navigation supérieure et inférieure de l'Orne, Caen, 1821, in-8°. — Mémoires sur l'état primitif de la vallée de l'Orne, comprise entre Louvigny et la mer et sur l'ancienne capitale des Viducassiens. *Arch. de la Norm.*, 1re année 1824. — *Notice historique sur le jardin botanique de Caen*, Caen, 1825, in-8°. — *Ephémérides normandes, ou recueil chronologique, historique et monumental sur la Normandie,* Caen, Bonneserre, 1832-34, 2 vol. in-8° (recueil un peu confus mais curieux). *Obs. sur les chemins vicinaux*, Caen, Bonneserre, 1829, in-8°. — *Quels sont les véritables besoins de Caen*, Caen, 1838, in-4° de 20 p.

S. — L. — F. — O. — *Ann. Norm.*, 1841. — *Notice sur Lange*, par X. — Quérard.

LABILLARDIÈRE (Jacques-Julien Houton de).

✱ 1755, 3 octobre, Alençon.
† 1834, 3 janvier, Paris.

Après avoir terminé ses études à Montpellier, il passa en Angleterre, où il resta dix-huit mois. Il se consacra dès lors exclusivement à l'étude de la botanique. Les riches collections de plantes de toutes les parties du globe que cette île possède lui offrit de riches sujets d'étude. Il revint en France et se dirigea vers les Alpes et les montagnes du Dauphiné où il fit avec Villars d'utiles recherches. Peu après il reçut une mission du gouvernement (1786) et partit pour le Levant. De Chypre il se rendit en Syrie où la peste et la guerre lui créèrent de sérieux obstacles. Il parcourut les forêts du Liban, recueillit quelques plantes et fit des observations sur la culture et les mœurs des habitants. Puis, il se rendit à Damas, et revint en France (1789), avec une riche collection de plantes, par Candie, la Sardaigne et la Corse. Quelque temps après, il commença la publication de ses *Icones*, travail qu'il ne put achever qu'en 1812. En effet, à peine la première livraison parue, Labillardière se rendit à Brest, en 1791 et partit avec l'amiral d'Entrecasteaux, à la recherche de La Pérouse. L'expédition partit le 28 septembre, relâcha à Ténériffe, prit terre au cap de Bonne-Espérance et à la Nouvelle-Hollande. Labillardière recueillit un grand nombre de plantes dans toutes ces contrées, ainsi que dans les îles de la mer du Sud et de la Sonde. Il par-

vint ainsi à se former un herbier de plus de quatre mille plantes. Dépouillé par les Anglais à Java, il ne parvint qu'à grand peine à regagner l'Europe. Cependant Banks lui fit restituer son herbier. On a donné son nom à un genre de plantes de la famille des apocynées (Billardiera).

P. — *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse, fait en* 1791-1792; Paris, 1800, 2 vol. in-4° (et 2 vol. in-8°, avec atlas in-fol.). — *Icones plantarum Syriæ variarum, descriptionibus et observationibus illustratæ. Decades quinque, Lutetiæ,* Paris, Huzard, 1804-1806, 2 vol. in-4° avec 265 pl. — *Novæ Hollandiæ plantarum specimen*, Paris, 1806, 2 vol. in-fol.; Parisiis, Huzard, 1824-1825, in-4° de 85 p. avec 80 pl. — Nombreux mémoires : *Ann. du Muséum d'hist. natur.*, *Recueil de l'Acad. des Sc.*

S. — L. — F. — O. — B.M.P. — *Éloge hist.*, lu par Flourens. Acad. des Sc., 2e série, Paris, 1857, in-12.

HERSAN (Jacques-François).

✱ 1756, 1er mai, Chambois.
† 1809, 5 décembre, Caen.

Il commença ses études à Caen, et alla les terminer à Paris. Revenu à Caen, en 1784, il se fit recevoir agrégé des médecins de cette ville, et reçut le titre de docteur régent. La thèse présentée par lui, à cette occasion, fut remarquée à cause des observations judicieuses qu'il avait présentées sur l'hydropisie de poitrine et la paracentèse, qu'il conseillait comme pouvant dans certains cas amener la guérison de cette maladie. Il fut, en 1786, nommé professeur de pathologie à la Faculté de Caen.

P. — *L'hydropisie de poitrine* (thèse d'agrégation). — *Not. hist. sur Lépecq de la Clôture*, Caen, 1805, in-8°.

S. — L. — F. — O. — N.B.G. — Desbordeaux. *Éloge de Hersan*, Caen, 1810, in-8°. — Leboucher. *Not. sur Hersan*, Caen, 1810, in-12.

DUVAL (Jacques-René).

✱ 1758, 12 novembre, Argentan.
† 1854, 16 mai, Paris.

Il fit ses études à Caen au collège du Mont, à une époque où l'on

cultivait encore avec un soin particulier la langue latine et la poésie française. Il conserva de cette forte et excellente instruction, un véritable culte pour l'antiquité médicale, ses poètes et prosateurs immortels. Il leur consacra les loisirs de sa vieillesse, et l'on était étonné de la facilité avec laquelle il les lisait et les commentait.

A dix-neuf ans, il était à Paris. Il étudia avec Desault, Chopart, Luciès, et se fit remarquer de ces maîtres éminents. L'un d'eux, Chopart, lui confia le soin de veiller sur les jours de d'Alembert, et les impatiences de l'ami de Voltaire ne purent le rebuter.

Le 12 juin 1786, Duval est reçu maître en chirurgie. Sa thèse, *De anevrismate varicoso*, dédiée à de Laporte, a toujours été consultée avec fruit par ceux qui ont traité de cette importante question des anévrysmes variqueux.

Les 22 et 23 décembre 1787, Duval lut à l'Académie royale de chirurgie, un mémoire sur cette question : Doit-on pratiquer la bronchotomie dans l'angine que l'on observe pendant le cours de la petite vérole? Il se prononçait pour la négative.

Après de fortes études médicales, Duval est vraiment préparé à faire un excellent spécialiste, et il va consacrer sa longue carrière à l'art dentaire.

Ce fut dans la séance publique de l'Académie royale de chirurgie que Duval lut sa remarquable étude : *Recherches historiques sur l'art du dentiste chez les anciens*. Duval consulte tous les écrivains qui peuvent l'éclairer sur l'histoire de l'art des dentistes et met à contribution poètes, orateurs, historiens et médecins.

Son mémoire, *Des accidents de l'extraction des dents*, montre une érudition sérieuse, des connaissances générales en médecine et en chirurgie, et des préceptes basés sur la pratique la plus éclairée. Avec des idées générales aussi saines, est-il étonnant de le voir rattacher les maladies des dents aux affections générales de l'organisme qui, convenablement traitées, disparaissaient sans recourir aux opérations douloureuses.

Son important travail, le *Dentiste de la jeunesse*, outre ses judicieux préceptes hygiéniques, est enrichi de nombreuses recherches historiques et de citations pleines d'intérêt. On retrouve ce goût de saine érudition due à de fortes humanités. Jamais on

n'entretenait Duval d'une découverte récente, qu'à l'instant même il ne s'empressât de saisir, dans sa bibliothèque, un volume, et de faire reculer, souvent de quelques siècles, et avec une jovialité déconcertante, la prétendue découverte.

Duval fut le premier qui fit sortir l'art dentaire des étroites limites dont le font trop rarement encore sortir les hommes qui l'exercent de nos jours.

Duval, dit Londe, était la bonté la plus parfaite, la modestie la plus vraie, l'enjouement le plus inaltérable, la gaieté la plus franche. Sa vie si pure, si remplie de travaux et d'actes de bienfaisance a été récompensée au delà de ce qu'on peut imaginer.

« Duval n'a jamais connu les enivrements de l'ambition, il n'en a jamais non plus connu les tourments. Par son frère qui fut le confident du comte d'Artois et qui, plus tard, devint aumônier du roi, par ses propres amis dont quelques-uns étaient puissants, Duval eût pu facilement obtenir une distinction souvent prodiguée. Jamais il ne lui en vint un moment la pensée. Contraste étrange ! Toujours bon et modeste, il aimait et respectait chez les autres ces distinctions auxquelles il ne songeait pas pour lui, et jamais, à l'égard de ceux qui les obtenaient, on ne surprit sur ses lèvres un mot d'envie, de dénigrement ou de convoitise. »

Il eut encore un bonheur, celui d'avoir pour gendre, « le savant, le bon, le loyal, l'excellent Marjolin, et le jour où il recevait son gendre, sa fille, ses petits-fils, était pour lui un jour de fête ; et il faut, pour se faire l'idée de ce qu'il éprouvait alors, avoir été, comme moi, le témoin de sa joyeuse et turbulente agitation ».

Au congrès scientifique de France fondé par de Caumont, et qui tint à Caen sa première session, Duval fut élu président de la section de médecine.

P. — *De anevrismate varicoso* (thèse), 12 juin 1786. — *Doit-on pratiquer la bronchotomie dans l'angine que l'on observe pendant le cours de la petite vérole.* (Mém. présenté à l'Acad. roy. de chirurgie, 22 et 29 déc. 1787.) — *Recherches historiques sur l'art du dentiste chez les anciens,* 1808. — *Des accidents de l'extraction des dents au X.* — *Réflexions sur l'odontalgie considérée dans ses rapports avec d'autres maladies,* 24 nivôse an XI. — *Dentiste de la jeunesse,* 1804. — *Sur les fistules dentaires,* trois opuscules, 1814. — *Notice sur les serments en médecine,* 1818. — *Notice sur la vie et les ouvrages*

DESGENETTES (René-Nicolas Dufriche, baron)

✱ 1762, 23 mai, Alençon. — † 1837, 2 février, Paris.

Médecin en chef de l'armée d'Italie (1793)
Médecin en chef de l'armée d'Orient (campagnes d'Égypte et de Syrie)
Médecin en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce (1801)
Inspecteur général du service de santé des armées (1804)
Médecin en chef des Invalides (2 mars 1832)

de Jourdain. — Commentaire médical sur l'épitaphe de Canacée, insérée dans les épigrammes de Martial. — *Mémoire sur l'arrangement des secondes dents,* 1820. — *Notice des travaux entrepris sur les dents en France depuis* 1790 ; 1825. — *Observations pratiques sur la sensibilité des substances dures des dents,* lues à l'Acad. roy. de méd., 1833. — *Des observations anatomiques sur l'ivoire pour servir à l'étude de l'organisation des dents, item.* — *Notice historico médicale sur les Normands,* Paris, J.-B. Baillière, 1834, in-8° de 17 p. — *Not. sur la vie et les ouvrages de M. Jourdain, dentiste,* Paris, 1816, in-8°.

S. — L. — F. — N.B.G. — *Ann. Norm.,* 1855. *Not.,* par Londe. — Discours prononcé à ses obsèques par M. Larrey, au nom de la Soc. de chirurgie, Paris, Plon, 1854, in-8° de 8 p. (Extr. de la *Gaz. des hôpitaux.*) — Quérard. — Chereau. *Le Parnasse médical.*

DESGENETTES (René-Nicolas Dufriche, baron).

✱ 1762, 23 mai, Alençon.
† 1837, 2 février, Paris.

Une des gloires les plus pures de la médecine militaire francaise, Desgenettes, fils d'un avocat au Parlement de Rouen, fit ses études à la communauté Sainte-Barbe, au collège Duplessis, et s'adonna avec ardeur à l'étude de la médecine. En 1782, il se mit à voyager, il visita l'Angleterre et toute l'Italie. En 1789, il fut reçu docteur à la Faculté de médecine de Montpellier. Il publia quelques mémoires intéressants, et se vit accorder le titre de correspondant de l'Académie de médecine. En 1793, il part pour l'armée d'Italie et reçut quelque temps après le titre de médecin en chef qu'il garda jusqu'en 1796. Son dévouement, son talent connus et appréciés de Napoléon, lui valurent d'être attaché comme médecin en chef à l'armée d'Orient. Il fit aussi les campagnes d'Égypte et de Syrie, et y montra un zèle, un dévouement au-dessus de tout éloge. Arrivée en Égypte, l'armée ne tarda pas à être atteinte et décimée par la peste, d'où une terreur qui aggravait la maladie en déprimant toute force morale. Desgenettes donna alors l'exemple d'un dévouement héroïque : par une double piqûre faite dans l'aine et au voisinage de l'aisselle, il s'inocula à Jaffa, en présence des soldats, le pus d'un bubon pestilentiel. Cet acte de généreuse témérité rassura les soldats, et les guérisons s'obtinrent plus facilement.

« Suivant Desgenettes, dit Parizet, la peste est comme attachée au sol de la Basse-Égypte; elle est endémique, mais elle peut se transmettre par voie de contagion. Un jour Berthollet venait de lui exposer ses spéculations sur les voies que prend le miasme pestilentiel pour pénétrer dans l'économie. Selon Berthollet, la pluie en est le premier véhicule. Ce même jour, un pestiféré que traitait Desgenettes et qui allait mourir, le conjura de partager avec lui un reste de la potion qui lui avait été prescrite. Sans hésiter, Desgenettes prend le verre du malade, le remplit et le vida, action qui donna une lueur d'espoir au pestiféré, mais qui fit pâlir et reculer d'horreur tous les assistants : seconde inoculation plus redoutable que la première, de laquelle Desgenettes lui-même semblait tenir si peu de compte. »

Revenu en France, vers la fin de 1801, Desgenettes fut nommé médecin en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et ensuite, en 1804, inspecteur général du service de santé des armées. En 1805, il fut envoyé en Espagne, revint à Paris pour suivre l'armée en Prusse et fit la malheureuse campagne de Russie, en 1812. Pris par l'ennemi dans la retraite de Russie (10 décembre 1812), il demanda sa liberté à Alexandre, comme un droit acquis pour ses soins donnés aux soldats russes. Un ukase impérial lui rendit non seulement la liberté, mais lui accorda une escorte d'honneur, composée de cosaques de l'avant-garde, qui l'amena jusqu'aux avant-postes français (25 mars 1813).

Après la bataille de Leipzig, il dut s'enfermer dans Torgau, et ne put revenir à Paris qu'en mai 1814. Il eut alors à souffrir quelques persécutions, et la chaire de professeur adjoint de physique médicale et d'hygiène à la Faculté, que le Directoire lui avait donnée en l'an VII, en récompense de sa belle conduite à Jaffa, faillit lui être retirée. Dans les Cent jours, il reprit les fonctions qu'il avait occupées sous l'Empire, et se trouva à Waterloo en qualité de médecin en chef de l'armée et de la garde impériale. Au retour définitif des Bourbons, il perdit cette place, mais fut nommé, en 1819, dans le conseil des armées. Destitué, en 1823, de sa place de professeur, il fut l'objet d'un léger tumulte à l'occasion d'un discours prononcé par lui à une distribution de prix de l'école pratique. Le 4 novem-

bre 1830, Desgenettes fut nommé maire du dixième arrondissement puis médecin en chef des Invalides, 2 mars 1832.

Cet homme dont la vie fut si active, si remplie, et qui, sur environ trente ans de service, en a passé vingt-cinq aux armées actives ou en mission, a laissé néanmoins un nombre considérable de travaux.

Son portrait peint par Gallet se trouve au musée de Versailles. Il se trouve dans le complément du Dictionnaire des sciences médicales; c'est celui que nous reproduisons. Son médaillon a été fait par David d'Angers.

P. — *Tentamen physiologicum de vasis lymphaticis* (thèse), Montpellier, 1789. — Obs. sur une phtisie calculeuse. *Journal de médecine*, de Bacher, 1790. — Obs. sur la faculté d'absorber que conserve le système des vaisseaux lymphatiques après la mort des animaux, *ibid.*, 1790. — Testicules passés de l'abdomen dans le scrotum à l'âge de seize à dix-sept ans, et verge mal conformée, *ibid.*, 1791. — *Analyse du système absorbant ou lymphatique*, Paris, 1792, in-12. — *Mich. Girardi Prolusio, de origine nervi intercostalis*, Paris, 1792, in-8°. — Obs. sur l'enseignement de la médecine pratique dans les hôpitaux de la Toscane. *Journal de méd.*, 1792. — Précis d'une dissertation de M. Girardi et des recherches de M. Félix Fontane sur l'origine du nerf intercostal, *ibid.*, 1793. — Réflexions générales sur l'utilité de l'anatomie artificielle, et en particulier sur la collection de Florence et la nécessité d'en former de semblables en France, *ibid.*, 1793. — Lettre de M. R. D. Desgenettes aux rédacteurs du *Magasin Encyclopédique* sur le rapport fait au Bureau de consultation des Arts et Métiers à l'occasion des travaux anatomiques et des pièces artificielles de Laumonier. *Mag. Encycl.*, t. III, 1795. — *Médecine militaire, notes pour servir à l'histoire de l'armée d'Italie*, Paris, 1797, in-8°. — Obs. sur un phthiriasis ou maladie pédiculaire; *Mag. Encycl.*, t. III. — *Avis sur la petite vérole régnante, adressé au divan du Caire*, Le Caire, 1800, in-4°. — Opuscules, Le Caire, 1800, in-4°. Extrait de la *Décade égyptienne* dont il fut le fondateur. — *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, Paris, 1802, in-8°, 3e édit., avec notes, Paris, 1835, in-8°. — Indications des principaux ouvrages sur la fièvre jaune. *Journ. de méd. de Corvisart*, t. XI, an XIV. — *Discours prononcé le* 9 *novembre* 1809, *pour l'ouverture des cours de la Faculté de méd. de Paris*, 1810, in-4°. — Des parotides dans les maladies aiguës. *Journal de Corvisart*, 1810, t. XX et XXI. — *Éloges des académiciens de Montpellier*, Paris, 1811, in-8°. — *Discours prononcé le* 7 *novembre* 1814, *pour l'ouverture des cours de la Fac. de méd.*, 1815, in-4°. — Essais de biographie et de

bibliographie médicales; environ cent dix notices extraites de la *Biographie médicale de Panckouke*. — *Notice biographique sur D. Cahigno*, 1825; — *Id. sur le chevalier M. Rossa*, 1829. — *Id. sur P. Moscati*, 1830. — *Études sur le genre de mort des hommes illustres, de Plutarque et des empereurs romains*, Paris, 1833, in-8°. — *Souvenirs de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième, ou Mémoires de R. D. G.*, Paris, 1835-1836, 2 vol. in-8°; l'impression du tome III a été interrompue par la mort de l'auteur. — Desgenettes a en outre fourni divers articles à la *Biographie universelle des frères Michaud*, au *Journal complémentaire des sciences médicales*, au *Journal hebdomadaire de médecine;* enfin il a rédigé l'article Peste dans l'*Encyclopédie moderne*, de Firmin Didot.

S. — L. — F. — O. — N.B.G. — B.M.D. — *Biogr. des contemp.* — *Dict. de la conversation.* — Moreau. *Eloge de Desgenettes*, séance publique de la Faculté de Paris, 1837. — Davret. *Eloges de Desgenettes*, lus à la séance publique annuelle de l'Acad. de méd. de Paris, 1838, in-8°. — Obstuary of.... (*British and foreign medical Review*, 1838, VI, 290. — Reveillé-Parise. *Galerie médicale*, n° 9; *Gazette médicale de Paris*, 1839, VII, 273. — *Not.*, par Peiss; *les Médecins contemporains*, Paris, 1847.

POUQUEVILLE (François-Charles-Hugues-Laurent).

✱ 1770, 4 novembre, Merleraut.
† 1838, 28 décembre, Paris.

Après ses études faites à Caen, il vint à Paris suivre les cours de médecine. Il accompagna Antoine Dubois dans l'expédition d'Égypte comme membre adjoint de la commission scientifique. Forcé, pour raison de santé, de quitter le pays, il fut pris le 25 novembre 1798, sur les côtes de la Calabre, par un corsaire barbaresque, et amené enMorée, où il subit pendant dix mois une rude captivité à Tripolitza. Grâce à ses connaissances médicales il put jouir d'une certaine liberté, et se procurer quelques ressources. Cet événement fut l'origine de sa fortune. Il étudia la Grèce et la Turquie, pays alors mal connu, et en fit l'objet de travaux importants qui lui valurent sa célébrité. Transféré, en 1799, à Constantinople, il fut enfermé dans le château des Sept tours; et pendant cette captivité qui dura deux ans, il se mit à étudier le grec moderne. Remis en liberté en 1801, il revint à Paris, et passa sa thèse, en 1803 : *De febre adeno-nervosa seu peste orientali,*

travail remarquable, qui fut présenté au concours pour les prix décennaux.

Il abandonna toutefois l'art médical, et se consacra exclusivement à des travaux d'érudition extra-médicales.

Il publia son *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*, qui fut bientôt traduit en allemand et en anglais, et attira sur lui l'attention du gouvernement.

Nommé par l'empereur consul à Janina, ayant sous son administration consulaire toute la Macédoine et l'Illyrie, il résida près du fameux Aly jusqu'en 1815. Rappelé sous la Restauration, remplacé par son frère Hugues, il fut envoyé comme simple consul à Patras, où il résida jusqu'en 1817.

Il revint, ensuite, en France et publia d'importants ouvrages. Son nouveau *Voyage en Grèce*, en 5 volumes in-8°, est d'un intérêt considérable. Dans *l'Histoire de la régénération de la Grèce*, Pouqueville éleva la voix en faveur de la Grèce opprimée. Il le fit avec un courage, une constance et un désintéressement qui honorent son caractère.

Des travaux si importants devaient ouvrir à Pouqueville les portes de l'Institut. Il y fut admis, en 1827, en remplacement du comte Lanjuinais, section des inscriptions et belles-lettres. Dès lors sa santé s'altéra, et il fut forcé de renoncer à tout travail assidu.

Très attaché à sa Normandie, Pouqueville s'intéressa toujours au succès de ses compatriotes. Ce fut sur ses instances que de Caumont fut, en 1830, admis comme candidat pour la correspondance de l'Académie ; en 1838, il appuya vivement encore l'élection de Le Prévost dans la classe des membres libres. Il ne pouvait plus qu'à grand'peine se rendre aux réunions de l'Institut, et il disait, en octobre 1838, à M. de Caumont : « Je vais bien mal, vous ne me verrez plus à l'Académie quand vous y viendrez. »

P. — *De febre adeno-nervosa seu peste orientali*, 1803, in-8° (thèse). — *Voyage en Morée*, en Grèce, *et en Albanie*, 1805. — *Voyage en Grèce*, Paris, Didot, 1820-1822, 5 vol. in-8° et 1826-1827, 6 vol. in-8°. — *Histoire de la régénération de la Grèce*, Paris, 1824, 4 vol. in-8°, fig. — *Notice sur la fin tragique d'Al. de Tebelen, vizir de Janina*, 1822, in-8°. — De l'histoire

et description de la Grèce, dans l'*Univers pittoresque*, 1835, in-8°. — Plusieurs mémoires insérés dans le *Recueil de l'Acad. des ins.*, 1835, in-8°. — Un nombre considérable d'articles presque tous sur la Grèce dans les journaux, de 1821 à 1830.

S. — L. — F. — O. — N.B.G. — *Ann. norm.*, 1839. *Not.*, par N. — *Monit. Univ.*, 30 décembre 1838. — *Biogr. des contemp.*

LE PRIEUR (Louis-Jacques-Léonard).

✱ 1775, 11 juin, Vimoutiers.
† 1845, 1er juillet, Saint-Germain, près de Pont-Audemer.

Docteur en médecine, il exerça à Pont-Audemer. Il fut médecin des épidémies.

P. — *Traité de la maladie muqueuse*, trad. de Rœderer, 1805. — *L'homme considéré dans ses rapports avec l'atmosphère*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. — Dissertation sur les marais Vernier. *Soc. d'agric. de l'Eure*, t. III, 1832. — *Tannage accéléré des cuirs forts*, Pont-Audemer, 1832, in-8°.

S. — L. — F. — O. — *Soc. Acad. d'Évreux.* — *Not.*, par Canel. — Quérard.

GIRET-DUPRÉ (Louis-Pierre-Nicolas).

✱ 1776, 22 octobre, Séez.
† 1823, 14 mai, Rouen.

Docteur en médecine à Rouen.

P. — *Rapport sur les vaccinations opérées dans plusieurs communes des environs de Rouen*, Rouen, 1815.

S. — F. — O. — *Société de médecine de Rouen*, 1825.

DUVAL (Henri-Auguste).

✱ 1777, 22 avril, Alençon.
† 1814, 16 mars, Paris.

Médecin et botaniste.

P. — *Démonstrations botaniques ou analyse du fruit considéré en général*, Paris, 1808, in-12. — *Supplément à la double flore parisienne de Dupont*, 1813. — *Essais scientifiques, manuscrit.* — Traduction des ouvrages d'Arétée de Cappadoce, manuscrit inachevé.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — Quérard.

OLIVIER (Alexandre).

✱ 1778, 6 janvier, Alençon.
† 1819, ? Le Mans.

Médecin et littérateur à idées bizarres. Parmi ses publications, Olivier avait commencé une publication en forme de dictionnaire, sous le titre de : *le Trépied étymologique*, dont il n'a paru qu'une seule livraison contenant la lettre A. La suite, restée à l'état de manuscrit, en un volume in-4°, a été donnée par l'auteur à la bibliothèque impériale, sous la condition expresse que ce manuscrit serait déposé à côté du dictionnaire de l'Académie.

P. — *Discours sur l'éducation, le travail et la religion*, Paris, 1805, in-8°. — *Instruction sociale de la jeunesse*, Le Mans, 1818, in-12. — *Le Trépied étymologique*, Paris, 1809, in-8°, 1re livraison; ces ouvrages ne portent que les initiales O. A.
S. — L. — F. — O. — Quérard.

LEFAVERAIS (Julien-François-Henri).

✱ 1790, 21 octobre, Lonlay-l'Abbaye.
† 1869, 26 février, Lonlay-l'Abbaye.

Philanthrope, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de Sainte-Hélène, membre du conseil général, député de l'Orne, en 1849.

S. — F. — O. — *Journal d'Alençon*, 2 mars 1869.

LIBERT (François-Jacques).

✱ 1792, 6 mai, Alençon.
† 1836, 21 novembre, Alençon.

Après d'excellentes humanités faites au lycée de Caen, il se décida à embrasser la carrière de son père, médecin distingué. Il obéit ici, plus au désir de son père qu'il ne fût poussé par goût vers cette carrière. Son penchant pour les lettres se dessinait déjà et il eût été heureux de s'y consacrer entièrement ; mais obéir, pour lui, c'était encore être heureux.

Aussi, bien qu'étudiant à Paris la médecine avec assiduité, il consacrait ses quelques loisirs à la littérature. Ce fut à la poésie qu'il sacrifia d'abord, et il composa un certain nombre de pièces spirituelles et gracieuses sur des sujets différents.

En 1815, il revint à Alençon pour y exercer la médecine. Il délaissa alors la poésie, et consacra son temps à l'archéologie et à la médecine. Il sut arriver à conquérir promptement une légitime renommée. Il fut successivement directeur de la vaccination du service de santé, médecin des hospices d'Alençon et du lycée. Sa notoriété n'avait fait que s'accroître avec les années, et ses concitoyens le nommèrent député du département de l'Orne, le 24 juin 1834.

Bien que soucieux de ses devoirs de législateur, il aimait à revenir dans sa ville natale, consacrer ses soins à l'humanité souffrante. Il sut profiter de sa situation pour enrichir la bibliothèque d'Alençon d'importants ouvrages, don du ministre. Il avait su collectionner pour lui-même, diverses publications ayant trait à la Normandie, et dont une partie venait de la bibliothèque d'Odolant-Desnos. Chercheur et érudit infatigable, il était en rapport avec de nombreuses sociétés savantes. Il fut l'un des fondateurs de la Société des Antiquaires de Normandie, et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Peu après avoir présidé la quatrième section de l'Association normande en septembre 1836, il vit tout à coup sa santé décliner, et le 21 novembre 1836, il mourut dans la foi chrétienne et avec les secours de la religion. Son corps fut inhumé dans sa terre de Colombiers, à une lieue d'Alençon.

P. — Description du cérémonial qui eut lieu dans les XIVe, XVe, XVIe et XVIIIe siècles à la réception et à l'installation des évêques de Séez; *Société des Antiq. de Normandie*, t. X, 1836. — Note sur le caveau des ducs d'Alençon, à Alençon. *Soc. des Antiq. de Norm.*, t. X. — *Histoire de la maison de Montgomery* (inédite).

S. — L. — F. — O. — *Ann. Norm.*, 1837. *Not.*, par X. — *Acad. Ébroïcienne*, 1837. *Not.*, par DE LA SICOTIÈRE.

BLOT (Frédéric).

✱ 1795, 16 janvier, Colleville-sur-Orne.
† 1845, 5 mars, Colleville-sur-Orne.

Frère le fait par erreur naître à Caen.

Médecin distingué, habile et zélé naturaliste, agriculteur et horticulteur très heureux, tel nous apparaît Blot qui savait utilement occuper ses loisirs, ce qui est le fait d'un trop petit nombre de médecins.

Il vint, à l'âge de dix-neuf ans, étudier la médecine à l'école de Caen, puis se fit recevoir docteur à Paris. Il étudia avec passion l'entomologie, héritier des goûts de son aïeul Sébastien Blot, ancien professeur de botanique à Caen. Comme lui, il légua une rente de 500 francs pour l'entretien du jardin botanique.

Reçu docteur le 16 juin 1818, il revint à Colleville où il se fixa pour toujours. Médecin des douanes, de la santé, etc., il vit une clientèle nombreuse honorer son mérite. Il consacrait le temps qu'elle lui laissait à l'étude de l'histoire naturelle, à des essais de culture de plantes, ou à l'examen des méthodes préconisées pour l'agriculture. Élevé par son père dans les doctrines de Jean-Jacques Rousseau, il se livra à la fin de sa vie avec ardeur à des études de métaphysique ; assez singulier rapprochement.

Il fut l'ami de Bernard de Jussieu et, son collaborateur dans ses recherches sur les polypes d'eau douce.

Il mourut d'une maladie de cœur, et, suivant sa volonté, son ami Eudes Deslongchamps fit son autopsie. Il trouva un *fongus hématode* implanté à l'oreille droite du cœur. La relation de cette nécropsie a été faite par Eudes Deslongchamps, et elle fait suite à une notice biographique de ce dernier (Société Linéenne de Normandie, t. VII).

P. — Cat. descrip. des oiseaux du Calvados. *Soc. Lin. de Norm. mss.* — Mém. sur les causes présumées de la diminution du poisson sur certaines parties des côtes du Calvados. *Soc. Lin. mss.* — Mém. sur les propriétés des insectes des environs de Caen. *Soc. Lin.*, t. I. — Mém. sur les hyménoptères du Calvados. *Soc. Lin. mss.* — Mém. sur un nouvau genre et une nouvelle espèce de diptère, le myopite de l'aunée.

Soc. Lin., t. III. — Mém. sur le puceron lanigère, ou myzoxyle du pommier. *Soc. roy. d'agric. de Caen*, t. III. — Obs. sur la culture du colza. *Journal des trav. de l'Acad. de l'ind.*, février 1832. — Obs. sur la culture du sain foin, *ibid.* — Obs. sur une maladie des feuilles du poirier et sur un insecte qui la produit, *ibid.*, mars 1832. — Obs. sur la culture de l'ajonc (ulex europeus), *ibid.*, juin 1832. — Obs. sur plusieurs insectes qui attaquent les poiriers et les pommiers, *ibid.*, octobre 1832. — Obs. sur une maladie du blé, *ibid.*, octobre 1832. — Du malaise actuel de l'agriculture, *d°*, *mss.* — Mém. sur quelques usages du sable de mer en agric., *d°*, *mss.* — *Manuel des bains de mer, leurs avantages, leurs inconvénients*, Caen, 1828, in-8°, Manoury. — *Recherches sur les facultés intellectuelles de l'homme*, mss.

S. — L. — F. — O. — *Annal. normand*, 1842. *Not.*, par Eudes Deslongchamps. *Soc. Lin. de Normandie*, t. VII.

BOURDON (Jean-Baptiste-Isidore).

✱ 1795, 26 août, Merri.
† 1861, ? Paris.

Il vint faire ses études médicales à Paris et fut reçu docteur, en 1833. Il avait, étant étudiant, publié plusieurs mémoires remarquables. En 1832 et en 1849, il se distingua particulièrement lors des épidémies de choléra. Écrivain spirituel et brillant, il s'est fait surtout remarquer dans le *Dictionnaire de la conversation*. Bourdon était membre de l'Académie de médecine et médecin en chef des épidémies du département de la Seine. Ses ouvrages sont nombreux et quelques-uns vraiment remarquables. Son mémoire sur le vomissement amena une vive discussion à l'Académie de médecine, où malgré l'opposition de quelques membres, il fut accueilli favorablement. Ce mémoire avait pour but de démontrer que l'estomac est actif et non inerte.

P. — *De l'influence de la pesanteur sur quelques phénomènes de la vie.* — *Recherches sur le mécanisme de la respiration et sur la circulation du sang.* — *Sur le vomissement*, Paris, 1818. — *Principe de physiologie médicale*, Paris, 1828, 2 vol, in-8°. — *Principes de physiologie comparée ou histoire des phénomènes de la vie dans tous les êtres qui en sont doués, depuis les plantes jusqu'aux animaux les plus complexes*, Paris, 1830, in-8° (inachevé). — *Guide aux eaux minérales de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie*, Paris, 2e édit., 1837, in-8°. — *La physiognomonie et la phrénologie*

ou connaissance de l'homme d'après les traits du visage et les reliefs du crâne : examen critique du système d'Aristote, de Porta, de Camper, etc., ibid., 1842, in-12. — *Lettres à Camille sur la physiologie, ibid.*, 2e édit., 1843. — *Illustres médecins et naturalistes des temps modernes*, Paris, 1844, in-12. — *Notions d'hygiène pratique*, Paris, 1844, in-8°. — *Cours complet d'éducation pour les filles*, Paris, 1844. — Nombreux rapports et mémoires.

S. — F. — O. — N. B. G. — *Dict. de la conversation.* — Quérard. — Sachaille. *Les médecins de Paris.* — Otto-Lorenz. *Cat. génér. de librairie.*

BOUGON (N.).

✱ 1799, 14 août, Alençon.
† 1851, 15 août, Venise.

On écrit de Venise, dit l'*Union médicale*, 17 août 1851, que M. le docteur Bougon vient de mourir auprès de M. le comte de Chambord. M. Bougon avait été nommé professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, par suite d'un acte de dévouement lors de l'assassinat du duc de Berry. A la Révolution de 1830, il suivit en exil les princes de la branche aînée et ne les a pas quittés depuis. M. Bougon était aussi membre de l'Académie de médecine.

S. — O. — *Union médicale*, 17 avril 1851.

MAZIER (Marie-Pierre-Amaranthe-Ferdinand).

✱ 1799, 16 octobre, Soligny-la-Trappe.
† 1868, 18 octobre, Laigle.

Reçu docteur en médecine en 1822, il vint aussitôt après s'établir à Laigle. Doué d'une rare adresse et du génie d'inventeur, il inventa et perfectionna beaucoup d'instruments de chirurgie. Il composa également sur l'hygiène de l'enfance un petit ouvrage très pratique.

En 1832, lors de l'invasion du choléra, il n'hésita pas, quoique marié et père de famille, à aller à Paris pour étudier cette maladie et aider à la combattre. Après un mois de séjour, il revint à Laigle où le fléau venait de faire son apparition. L'épidémie quitta le pays, mais il ne fut pas épargné. Ses confrères suivirent ses prescriptions, et il eut le bonheur de guérir.

Frappé de l'unanimité des plaintes que faisaient les cultivateurs sur le manque de bras dans les campagnes, il conçut le projet de construire une moissonneuse. Il se fit un petit atelier dans sa maison, prit deux ou trois ouvriers et fit exécuter en grand un petit modèle qu'il avait fait lui-même après de nombreux tâtonnements et des nuits sans sommeil. En 1853, il prit ses brevets à l'étranger et en France et produisit sa machine à Paris en 1856. Il obtint une première médaille et vendit sa première moissonneuse. Il suivit dès lors tous les concours. En 1859, à Fouilleux, il eut le premier prix, une médaille d'or et 1,000 francs. L'empereur qui avait vu fonctionner sa machine lui en acheta une, et lui commanda deux petits modèles pour le Conservatoire des Arts et Métiers. Il remporta encore une nouvelle médaille d'or, 1,000 francs, puis 5,000 francs comme récompense exceptionnelle.

Il perfectionna encore sa moissonneuse; mais d'autres constructeurs s'emparèrent des principes de son instrument. De là de nombreux procès qui, finalement, furent gagnés à son avantage. Mais tous ces travaux, toutes ces occupations altérèrent sa santé et hâtèrent sa mort.

S. — O. — *Ann. normand*, 1871. *Not.*, par X

LECOCQ (Jacques).

✱ XVIIIe siècle, Tinchebray.
† ? ? ?

P. — Divers ouvrages sur la chirurgie.
S. — O. — F. — L. (suppl.). — L. du Bois. *Biog. norm.*

DELAHAYE (Pierre-Come).

✱ 1801, ? (Orne).
† 1872, 13 août, Séez.

Une assez longue notice dans l'*Ann. normand* de 1871 permet de résumer cette vie du praticien : dévouement, bonté, charité. C'est un éloge assez banal, et à combien d'entre nous ne peut-il s'appliquer. Mais Delahaye avait dans l'esprit et dans le cœur des

sentiments élevés, chrétiens qui aident singulièrement dans la vie pénible de chaque jour et permettent de comprendre cette parole admirable : sacerdoce médical. Cet humble praticien, toujours par monts et par vaux, a laissé un petit opuscule anonyme où toute son âme se révèle, laissant ainsi connaître à tous les mobiles secrets de ses actions. « Dieu est charité, dit-il, et c'est ce précieux sentiment qui est le père de la médecine. » Et « cette foule de praticiens plus obscurs, répandus dans les campagnes, dit-il ailleurs, qui les soutiendrait dans leurs efforts, dans leurs fatigues, dans leurs désintéressements, dans leurs déceptions? Le sentiment du devoir? La conscience? Mais qu'est-ce que le sentiment du devoir et la conscience, sinon la pensée d'une autre existence, la croyance profonde dans un Dieu, et la foi dans la récompense future.

P. — *Réflexions d'un vieux médecin* (anonyme).
S. — *Ann. norm.*, 1874. *Not.*, par X.

BOISDUVAL (J.-B.-Alphonse Déchaufour de).

✱ 1801, 17 juin, Ticheville.
† 1879, 30 décembre, Ticheville.

Médecin, Boisduval fut surtout botaniste et naturaliste, il était, en outre, docteur ès sciences et docteurs ès lettres.

P. — *Flore française*, 1828, 3 vol. in-18. — *Essai sur une monographie des zygénides*, 1828-40, in-8°. — *Les coléoptères de l'Europe*, 1829, 5 vol. in-8°. — *Hist. des lépidoptères et des chenilles de l'Amérique septentrionale*, 1829-1847, in-8°. — *Icones, hist. des lépidoptères nouveaux*, 1832-41, 3 vol. in-8°. — *Species général des papillons*, 1836, in-8°. — *Essai sur l'entomologie horticole*, 1866, in-8°. — *Hist. natur. des insectes*, 1874, in-8°.
S. — F. — O. — Vapereau. — Quérard. — *Manuel du lib.*, t. I. — *Dict. des Contemp.*, 1858-70-80.

JOUSSET (Pierre-Gratien).

✱ 1802, 18 ocobre, Longny.
† 18.., ? ?

Jousset a exercé la médecine à Bellême, et fut médecin de l'hôpital de cette ville.

P. — *Notice sur la fontaine de la Herse, située dans la forêt de Bellême (Orne); sur la propriété médicinale de ses eaux employées à la guérison des affections nerveuses*, Mamers, 1853, in-8°. — *Le protestantisme à Bellême et à Montgoubert*, Mortagne, 1854, in-8°. — *Documents historiques sur la Herse, forêt de Bellême*, Mortagne, 1855, in-8° de 16 p. — *La croix de la feue Reine*, par abréviation, croix-feue-reine, croix-furène, chronique percheronne, Mortagne, 1855, in-8° de 12 p. (La croix-feue-reine fait allusion à Blanche de Castille, mère de saint Louis). — *Beaucoup de bien avec peu d'argent*, Mortagne, 1856, in-12. — *Archéologie percheronne*, Mortagne, 1867, in-8° de 16 p. — *Les silex taillés primitifs*, Mortagne, 1868, in-8° de 8 p. — *Bellême, âge antéhistorique*, Caen, 1868, in-8° de 10 p. — *Le vieux Bellême*, Mamers, 1870, in-8°. — *Hygiène des épidémies*, Paris, 1873, in-12. — *De l'assistance publique par le prieuré et la paroisse du Saint-Martin du vieux Bellême dans les temps anciens depuis l'an mil jusqu'en* 1793, Mortagne, Lancin, 1844, in-8° de 28 p. — *Chronique de la chapelle de Saint-Gilles de Bellême et de ses chapelains*, Mortagne, Lancin et Daupeley, 1854, in-8° de 28 p.

S. — F. — O. — N. B. G. — Otto-Lorenz.

DUCHESNE-DUPARC (Louis-Victor).

✱ 1805, 31 mai, Moulins-la-Marche.
† 1870, 21 novembre, Paris.

Docteur en médecine à Paris, professeur de clinique pour les maladies de la peau, chevalier de la Légion d'honneur.

P. — *Nouveau manuel des dermatoses*, Paris, 1840, in-18. — *Traité complet des gourmes chez les enfants*, Paris, 1844, in-8°. — *Examen des doctrines médicales qui ont dominé jusqu'ici l'étude et le traitement des maladies de la peau*, Paris, 1845, in-12; 2e édit., 1846. — *Nouvelle prosopalgie*, Paris, 1847, in-8°. — *De l'efficacité du traitement anti-cholérique d'Alibert, à l'hôpital Saint-Louis pendant l'épidémie de* 1832, Paris, 1840, in-8°. — *Tableau synoptique des maladies de la peau.* — *Du fucus vesiculosus*, Paris, 1862, in-8°, 1863, in-12.

S. — O. — Otto-Lorenz.

GALLOT (Michel-Marin).

✱ 1810, 16 octobre, Ranes.
† 18.. ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Parallèle entre l'accouchement prématuré artificiel et la symphyséotomie,* thèse, Paris, 1836. — Divers articles dans *le Siècle,* 1871, et l'*Écho de l'Ouest*, 1879-84.

S. — O. — Le Vavasseur et le comte de Coutades. *Essai de bibliogr. cantonale du canton d'Écouché.*

MASSE (Joseph-Nicolas).

✱ 1811, ? Moulicent.
† 18.., ? Paris.

Professeur libre d'anatomie à Paris.

P. — *Petit atlas complet d'anatomie descriptive,* 1843, in-12, 5e édit., Paris, 1862, in-12. — *Anatomie synoptique ou Résumé complet d'anatomie descriptive du corps humain,* Paris, 1844, in-12. — *Traité théorique et pratique d'anatomie descriptive,* Paris, 1858, in-12. — Compte rendu du service médical de l'ambulance étudiée dans l'ancien trésor, à l'époque du choléra. *Journal des savants*, 1832.

S. — O. — Otto-Lorenz.

BILLON (Jean-Baptiste).

✱ 1812, 21 mai, Vimoutiers.
† 1864, 14 mai, Lisieux.

Un vieux religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Evroult fut son premier maître, il avait été prieur claustral. La robe monastique que portait encore ce religieux, les grands souvenirs du passé évoqués, le contraste qu'il ne manquait pas de faire entre les temps écoulés et le régime étroit et mesquin où il voyait s'engager la France, tout contribua à frapper vivement l'imagination du jeune Benjamin. Il dut à ces premiers enseignements son goût pour l'archéologie et la tournure poétique et élevée de son esprit. L'enfant n'avait pas dix ans qu'il s'essayait déjà dans la peinture et la sculpture. Un peu plus tard il ébauchait des Christs en croix et un saint Roch, vraiment dignes d'être conservés. Il cherchait à reproduire en peinture, sur un panneau, cette idée philosophique : *Le temps détruit tout, hors les noms immortels ;* sujet abstrait esquissé par lui avec tant d'originalité et de carac-

tère, qu'on put présager un artiste plein d'avenir. Mais il devait suivre une autre carrière.

Il vint au collège de Lisieux achever ses humanités ; il aimait alors à développer ses sentiments poétiques, en parcourant les beaux sites, visitant les ruines remarquables pour méditer longtemps les faits d'histoire dont elles avaient pu être témoins.

Son ardente imagination lui fit concevoir le désir de voir un monastère. L'abbaye de la Trappe était alors le seul subsistant. Craignant de ne pouvoir obtenir de sa mère la permission de faire ce voyage, il résolut de partir sans la prévenir. Un matin, il se lève en silence, et prend la clef des champs. Il avait quinze lieues à faire, et un pareil trajet n'était pas sans péril pour un enfant. Il part néanmoins, et il arrive non sans peine.

Le père hôtelier, en voyant un voyageur si jeune, tout seul, lui demander l'hospitalité, éprouva de la surprise. Il interrogea l'enfant qui, franchement lui répond, lui disant les motifs de son voyage.

Il lui inflige une sévère remontrance, et le renvoya rapidement à sa mère qui le faisait chercher de tous côtés. Mais il avait vu la Trappe.

Après avoir conquis les deux baccalauréats, il commença ses études médicales. Il s'y adonna avec un zèle et une assiduité remarquables. Son dévouement pour les cholériques en 1832 lui obtint la dispense d'une année d'école, et le 11 août 1835, à 23 ans, il passait sa thèse qui avait pour titre : *La décomposition du sang*.

Il vint aussitôt s'établir à Lisieux. Il dut à une cure heureuse une légitime notoriété. Un jeune enfant avait, en jouant, avalé une bille. Des confrères appelés n'avaient pu réussir à l'extraire ; on l'appelle, et il est assez heureux pour réussir. L'enfant était sauvé.

Son habileté chirurgicale lui valut d'être nommé chirurgien des hospices de Lisieux. Pendant neuf ans, de 1844 à 1853, il fut chargé seul de ce service qui, depuis, a été réparti entre quatre docteurs.

Marié en 1842, il eut la douleur de perdre successivement trois enfants, sa douleur fut sans mesure. Sa vue même vint à s'affaiblir,

il abandonna alors sa profession, et chercha dans les voyages une distraction à ses chagrins.

Il fut mis en rapport avec M. de Caumont et s'adonna à l'étude de l'archéologie. Très profondément chrétien, il aimait à visiter les sanctuaires religieux où sa foi et ses connaissances archéologiques trouvaient là de quoi se satisfaire. Il visita ainsi Amiens, Arras, Douai, et passa en Belgique, parcourut les bords du Rhin, visita également Heidelberg, Cologne, et de retour toute la Normandie. Enfin il prit un jour la route de l'Italie qu'il étudia en véritable artiste. Il revint à Lisieux, continua encore ses voyages, et se rendit dans le Maine et l'Anjou.

Une crise très grave ne put être conjurée, et le 5 mai, jour de l'Ascension, il rendit son âme à Dieu. « Rendu plein de sérénité par l'effet de ses devoirs religieux dignement remplis, il faisait à chacun, sans s'émouvoir, les prescriptions les plus navrantes, dictait son épitaphe et interrogeait encore sur tous les sujets dont il s'était occupé. » Voici son épitaphe :

Hic jacet
Probæ memoriæ

JOANNES-BAPTISTA-BENJAMINUS BILLON

Doctor medicus ex Facultate Parisiensi
Vimonasterio oriundus
Vixit 52 *annos*
Obiit in pace anno DNI 1864.
Tres parvuli dormiunt in gremio
orate pro eo.

P. — Mém. sur les ornements dont saint Thomas de Cantorbery a fait usage pendant son séjour à Lisieux, in *Bulletin Monum.*, 1849. — Notice sur les cloches et les sonneries, considérées principalement sous le rapport harmonique. *Bullet. Monum.*, 1858. — Épigraphie campanaire, *Bullet. Monum.*, t. XXVI, et t. XXVII, 1860, 1861. — Mém. et notes archéologiques et médicales restées manuscrites.

S. — O. — *Ann. Normand.*, 1865. *Notice biogr.*, par CH. VASSEUR. — DE CAUMONT. *Discours prononcé sur la tombe de Billon.*

BOIS DE LA VILLE (Leforestier du).

✱ 1816 (vers) ? (Orne).
† 1866 (vers) ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Fungiphagie du canton de Laigle (Orne), ou usage gastronomique de quelques espèces de champignons propres à cette localité,* Alençon, 1863, petit in-8°, avec 8 pl., par Alph. Lebas.
S. — O.

EMANGARD ou ESMANGARD (François-Pierre).

✱ 1778, ? Laigle.
† 18.., ? ?

Chirurgien-major.

P. — *Essai analytique sur les eaux minérales des environs de Laigle,* Laigle, 1810, in-8°. — *Du charlatanisme en général, et de quelques remèdes secrets en particulier,* Laigle, 1823, in-8°, etc.
S. — O. — *L'Orne,* par Odolant-Desnos, publié par Loriol.

DEPLANCHE (Émile).

✱ 1824, 22 juin, Argentan.
† 1875, 30 mars, Argentan.

Chirurgien de marine, zoologiste et botaniste. Il distribua les riches collections qu'il avait recueillies à Cayenne et à la Nouvelle Calédonie, au Muséum de Paris, au Musée des Colonies et au Musée de Caen.

P. — *Ethnologie calédonienne,* 1869.
S. — O.

FOUQUERON (Joseph).

✱ 18.. ? Alençon.
† 18.. ? ?

Il fit ses études au collège d'Alençon, et après être reçu doc-

teur il fit la première campagne d'Afrique, en qualité de sous-aide-major. Il travailla à quelques journaux scientifiques ou industriels et notamment à l'*Écho du Commerce* dont il était le gérant responsable.

P. — *Essai topographique et médical sur la Régence d'Alger*, Paris, 1833, in-8° de 104 p.

S. — O. — *Ann. Norm.*, 1842 (*Hist. du collège d'Alençon*, p. 436).

EURE

GUIBELET (Jourdain).

✱ XVIe siècle, ? Évreux.
† XVIIe siècle, ? Évreux.

Docteur en médecine à Évreux, et médecin ordinaire du roi.

P. — Trois discours philosophiques : 1° *De la comparaison de l'homme ;* 2° *Du principe de la génération de l'homme ;* 3° *De l'humeur melancholique mis de nouveau en lumière* ; Évreux, Ant. Le Marié, 1603, petit in-8° de 286 ff. numér., plus la table, 8 ff. et 11 ff. prélimin., dont le titre gravé par Gaultier. — *Examen de l'examen des esprits,* Paris, Michel Saly, in-8°. — Réfutation par P. Burée : *La defense de l'escolle de medecine et de Galien contre Guibelet d'Evreux,* Rouen, Raph. du Petit-Val, 1605, pet. in-8° de 86 p.

S. — F. — O.

DUVAL (Jacques).

✱ 1555, ? Évreux.
† 1615, ? Rouen.

Duval, seigneur d'Hectomare et de Houvel, exerça la médecine à Rouen. Il fit un certain bruit autour de son nom, mais bien plus par la hardiesse de ses conceptions et la nature de ses ouvrages que par leur réelle valeur.

Duval, dans son ouvrage des *Hermaphrodites,* donne l'histoire d'un individu mal conformé, qui, passant pour une femme, avait été condamné à mort comme s'étant rendu coupable du crime des tribades, et ne dut son salut qu'à une enquête médicale. Il alla dans cet ouvrage jusqu'à dire, se fondant sur l'autorité de quelques

rabbins, qu'Adam était hermaphrodite. Riolan attaqua très vivement cet ouvrage qui fut saisi par arrêt du Parlement, le 4 avril 1612 ; la vente en fut suspendue.

P. — *Hydrothérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen*, Rouen, 1603, in-8°. — *Méthode nouvelle de guérir les catarrhes et toutes les maladies qui en dépendent*, Rouen, 1611, in-8°. — *Des hermaphrodites, accouchement des femmes, et traitement qui est requis pour les relever en santé et bien élever leurs enfants; où sont expliqués la figure des laboureurs et verger du genre humain, signes de pucelage, défloration, conception, et la belle industrie dont use la nature en la promotion du concept et plante prolifique*, Rouen, 1612, in-8°. — *Réponse au discours fait par le sieur Riolan contre l'histoire de l'hermaphrodite de Rouen*, Rouen, 1615, in-8°.

S. — L. — O. — N. B. G. — B. M. P.

LA VIGNE (Michel de).

✱ 1588, 5 juillet, Vernon.
† 1648, 14 juin, Paris.

Fils d'un échevin de Vernon, il fit ses études au collège du cardinal Lemoine, sous les yeux de son grand-oncle, qui en était principal. Il y professa la rhétorique, et fut reçu docteur en 1614. Il se fit une grande réputation dans le traitement des fièvres, et obtint le titre de médecin de Louis XIII qui n'en voulut point d'autre à ses derniers moments. Élu doyen de la Faculté de médecine en 1642, il prit avec force les intérêts de celle-ci contre les médecins étrangers, et obtint contre eux un arrêt favorable du Parlement (1er mars 1644). Il eut à cet égard une vive polémique avec Théophraste Renaudot.

P. — *Orationes duæ : quarum prior habita est apud P. Pro, prætorem urbanum die 9 Decembris*, 1643. — *Posterior in frequenti senatu Calendis Martiis, anno 1644, adversos Theophrastum Renaudot, Gazettarum Medicum Monpelliensem et omnes medicos extraneos ; Lutetiæ Parisiorum medicinam illicite facientes*, Paris, 1644, in-4°.

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. M. P. — Moreri. — Vigneul. — Marville. *Mélanges.*

NERVET (Michel).

✱ 1633, 11 novembre, Évreux.
† 1729, 19 décembre, Évreux.

Il exerça la médecine à Évreux. Il s'appliqua à l'étude des langues, et étudia la Bible sur le texte primitif. Il a écrit plusieurs commentaires et dissertations sur l'Ancien et le Nouveau Testament; mais il n'a été publié que quatre explications sur le même nombre de passages du dernier de ces livres. Des fragments de commentaires ont été recueillis dans les mémoires du P. Desmolets, t. III, 1re partie.

S. — L. — F. — Dict. de Moreri. — *Biog. univ.*

QUESNAY (François).

✱ 1694, 4 juin, Merey, près Montfort-l'Amaury.
† 1774, 16 décembre, Versailles.

Après l'étude des langues grecque et latine, qu'il apprit presque sans maîtres, il se rendit à Paris, pour faire ses études médicales. Il se fit recevoir maître en chirurgie, et vint s'établir à Mantes-sur-Seine. Il attira sur lui l'attention, par la réfutation du traité de Silva sur la saignée. La Peyronie, premier chirurgien du roi, confia à Quesnay la place de secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, en 1737. Il fut pourvu également de la charge de chirurgien ordinaire du roi, et d'un brevet de professeur royal aux écoles de chirurgie. Il justifia la confiance de La Peyronie en publiant, en 1743, le premier volume des Mémoires de l'Académie, à la tête duquel Quesnay mit une préface qui fut regardée comme un chef-d'œuvre.

Bien que de fréquents accès de goutte vinssent souvent interrompre sa pratique chirurgicale, il suivit néanmoins Louis XIV dans la campagne de 1744. Il se fit recevoir docteur en médecine de la Faculté de Pont-à-Mousson. Déjà médecin consultant, il acheta peu après la charge de médecin ordinaire du roi. Louis XIV l'estimait, et se plaisait à l'appeler *le Penseur*. Aussi, en lui accor-

dant des lettres de noblesse, ce monarque lui donna pour armoiries trois fleurs de pensées, avec cette devise : *Propter cogitationem mentis.*

Soucieux des intérêts des cultivateurs, il publia dans l'*Encyclopédie* les articles : *Grain*, *Fermier*, etc., et divers mémoires dans des journaux de physique et d'agriculture. Les économistes furent unanimes pour proclamer Quesnay comme leur chef.

Par son caractère, il laissait souvent à désirer, et se rangeait très difficilement à l'avis des autres ; mais c'était un esprit assez hardi, et on cite de lui plusieurs traits qui rappellent le caractère de Socrate, auquel, à tort, quelques-uns ont dit qu'il ressemblait.

Le Dauphin disait un jour devant lui que la charge de roi était bien difficile à remplir. « Monsieur, je ne crois pas cela, dit Quesnay. — Ah ! que feriez-vous donc si vous étiez roi ? — Monsieur, je ne ferais rien. — Et qui gouvernerait ? — Les lois. »

Dans un moment de troubles, un courtisan disait qu'il fallait d'autres mesures que celles que l'on prenait : « C'est la hallebarde qui doit mener les royaumes. — Et qu'est-ce qui mène la hallebarde ? reprit vivement Quesnay... C'est l'opinion publique ; c'est donc sur elle qu'il faut travailler. »

Sentant sa fin approcher, il disait à son domestique qui pleurait auprès de son lit : « Console-toi, je n'étais pas né pour ne pas mourir. Regarde ce portrait qui est devant toi, lis au bas l'année de ma naissance ; juge, si je n'ai pas assez vécu. » Son portrait a été gravé par Will et par François ; l'un et l'autre sont estimés et recherchés.

Les recherches critiques et historiques sur l'origine, les divers états et les progrès de la chirurgie en France, resteront comme l'un de ses plus intéressants ouvrages, bien qu'assez fortement critiqués par d'aucuns qui l'accusent de partialité.

On trouve là des documents précieux pour l'histoire de la médecine en France. Quesnay était chirurgien, et l'on sent trop peut-être qu'il était de la confrérie de Saint-Côme et membre de l'Académie royale de chirurgie. Mais n'avait-il pas quelque raison de vouloir mettre Saint-Côme avant Saint-Luc ? Je me permettrai de renvoyer le lecteur à mon travail sur les *Médecins, Chirurgiens et*

DAVIEL (Jacques)

✶ 1696, 11 août, La Barre. — † 1762, 30 septembre, Genève.

Chirurgien-oculiste de Louis XV

Barbiers, et l'on pourra voir que cette prétention n'était pas sans quelque fondement.

P. — *Observations sur les effets de la saignée*, Paris, 1730, in-12. — *Quatre dissertations sur les plaies de tête et sur l'emploi du trépan*, in *Mém. de l'Acad. royale de chirurgie.* — *Essai physique sur l'économie animale, avec l'Art de guérir par la saignée*, Paris, 1736, in-12 ; *ibid.*, 1473, 3 vol. in-12. — *Recherches critiques et historiques sur l'origine, les divers états et les progrès de la chirurgie en France*, Paris, 1744, in-4°, avec gravures et 2 vol. in-12, Paris, 1749 ; suivi de l'*Index funereus* de Jean Devaux. — *Traité de la suppuration*, Paris, 1749, in-12 ; trad. en allemand, 1786. — *Traité de la gangrène*, Paris, 1749, in-12. — *Traité des fièvres continues*, Paris, 1753, 2 vol. in-12. — *La physiocratie, ou constitution naturelle des gouvernements*, Paris, 1768, in-8°. — *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques, suivies d'un projet de nouveaux éléments de géométrie*, Amsterdam et Paris, 1773, in-8° ; ouvrage plus que médiocre. — *Observations sur la conservation de la vue ; — Sur la psychologie ou science de l'âme.* — Extrait des *Économies royales de Sully* (introuvable).

S. — O. — N. B. G. — D. H. D. — B. M. P. — De Fouchy. *Éloge de Quesnay.* — Mirabeau. *Éloge du même*, conservé par les curieux comme un modèle de galimatias. — Comte d'Albon. *Éloge du même*, 1755, in-8°. *Les hommes célèbres de France.* — *Acad. des sciences*, 1774. — Dechambre. *Dict. Encyclop.*

DAVIEL (Jacques).

✱ 1696, 11 août, la Barre.
† 1762, 30 septembre, Genève.

Fils d'un médecin, Daviel vint à Rouen commencer ses études médicales, guidé par un oncle nommé Salou, chirurgien à Rouen. Il se rendit à Paris pour les continuer et suivit les leçons de Boudou, à l'Hôtel-Dieu de Paris. En 1719, lors de la peste de Marseille, on détacha de cet hôpital quelques étudiants pour aider à combattre la peste en Provence. Daviel se distingua par son savoir et son courage. Il reçut divers témoignages de reconnaissance, et les maîtres-chirurgiens l'agrégèrent à leur corps. Le roi lui envoya une décoration spéciale portant l'image de saint Roch, avec la légende : *Pro fugata peste.* Ces diverses circonstances amenèrent Daviel à se fixer à Marseille.

Il fut nommé chirurgien-major d'une galère, place qui lui valut

une pension, et la faveur, à laquelle il attachait bien plus d'importance, de pouvoir disposer des cadavres des hôpitaux de Marseille. Il en profita pour faire des recherches et s'exercer aux opérations, et il ouvrit des cours publics d'anatomie et de chirurgie, qu'il continua pendant vingt années.

Ce fut à dater de 1728, qu'il commença à se livrer entièrement à l'étude des maladies des yeux. Il s'y fit promptement une réputation méritée ; et c'est ainsi qu'il fut appelé à Lisbonne, à Modène, à Gênes, et dans maintes autres villes du Portugal et de l'Italie. L'Institut de Bologne tint à honneur de lui donner l'agrégation. L'Académie de Toulouse lui avait déjà ouvert ses portes.

En 1746, il revint à Paris, et obtint la permission d'opérer aux Invalides. En 1747, ayant à opérer une cataracte qu'il ne put abaisser avec l'aiguille, il pratiqua l'extraction du cristallin.

Disons aussitôt que Daviel n'a ici rien inventé : il n'est point le premier qui ait eu l'idée de la possibilité d'extraire le cristallin pour guérir la cataracte; non, il n'est pas, comme le rapportent un peu complaisamment quelques auteurs, l'inventeur de la méthode appelée : *opération de la cataracte par extraction.*

L'opération de la cataracte par *extraction* ou par abaissement est de date fort ancienne. Pline reproche à certains médecins, comme une manœuvre frauduleuse, « de déplacer seulement, au lieu de l'extraire, le corps opaque dans l'œil ». (Pline, *Hist. nat.*, liv. XVIX, VIII, 6 ; trad. de Littré.) On a trouvé, on le sait, dans les fouilles faites dans les Gaules, un assez grand nombre d'instruments d'oculistique très délicats et très bien faits.

Quel est donc le mérite de Daviel ? Il perfectionna la méthode, et réglementa avec une rare intelligence tous les temps de l'opération. Il a eu l'honneur d'être l'initiateur *des perfectionnements de la méthode.* « Les premières conséquences, dit Delacroix, ont été l'abandon presque général des ouvertures timides de l'œil, des sections dites *linéaires* auxquelles s'étaient justement ralliés, pendant vingt ans, la plupart des opérateurs, et le retour rapide aux GRANDES SECTIONS A LAMBEAU COURBE, dont un Français, Jacques Daviel, avait eu, vers le milieu du siècle dernier, la courageuse initiative. » Tel fut le mérite de Daviel Son idée géniale n'est donc

pas dans le procédé lui-même, connu et pratiqué avant lui, *mais dans une nouvelle méthode opératoire* qui donnait des résultats remarquables.

En 1749, il est nommé chirurgien-oculiste du roi. En 1750, il va à Manheim pour la princesse palatine, et y rend la vue à quatre personnes de la cour. En 1751 il vient à Reims, et opère un certain nombre de cataractes : c'était en septembre.

Sa visite y était certainement attendue, car, en moins de trois semaines, du 15 septembre au 5 octobre 1754, il y exécuta 43 fois l'extraction de la cataracte, sur 24 personnes présentées par divers médecins de la ville, auxquels il confia, le jour de son départ, l'honorable mais périlleuse responsabilité des soins consécutifs.

Daviel part, mais il écrit aux médecins, et notamment à un sieur Caqué, chirurgien, pour lui demander des nouvelles de ses opérés. Il veut savoir comment vont M. le chanoine Grandvallet, de Reims, et M. le président, de Sedan, la maréchale et la menuisière, la femme de Rilly et les autres. Les réponses n'arrivent pas assez vite, et Daviel, inquiet, se fâche. M. Caqué est sur les dents. Et son souci s'explique : ce sont encore ses premières opérations. Daviel n'avait probablement pas extrait beaucoup plus d'une centaine de cataractes avant le voyage de Reims, *la méthode n'était pas lancée;* le mémoire à l'Académie était en préparation : « voilà, ajoute Delacroix, de quoi légitimer quelques vivacités de plume ».

Ces succès firent des jaloux, et il n'était pas rentré à Paris, qu'on lisait en pleine Académie une lettre écrite de Reims, qui le met en courroux ; 12 opérés seulement, y était-il dit, pouvaient à peine distinguer un objet à 2 ou 3 pieds de distance. Daviel riposta avec fermeté : « Il y a longtemps, écrit-il, que ma réputation est à l'abri de la méchanceté, et un semblable trait ne peut partir que d'un ignorant et d'un jaloux de profession. Je découvrirai son nom, et ne manquerai pas de le remercier de ses bons offices. »

Un rapport de Caqué vint justifier les succès de Daviel, et l'épisode n'eut pas de suites.

Quelques chirurgiens suivaient sa méthode, ou s'occupaient de la perfectionner. « Des rivaux de moindre aloi, le père Cosme et le chirurgien Taylor, l'Italien Polucci, tentaient de détourner à leur

profit une part de sa gloire retentissante. et il n'en restait pas moins dès lors, pour le présent et pour l'avenir, le maître incontesté du champ clos. »

En revanche, on chante Daviel en prose et en vers, et Diderot met en scène, avec une ardeur attendrie, les résultats merveilleux obtenus par Daviel.

L'oculiste du roi, en fonctions depuis trois ans, dut, en quittant Reims, aller prendre son service et rejoindre la cour à Choisy-le-Roi (11 octobre 1751). Il suivait quelquefois les chasses royales: « Le roi, écrit-il, m'a fait l'honneur de me parler, il y a une douzaine de jours, de ma nouvelle façon d'extraire la cataracte. Sa Majesté en fit l'éloge, en présence de plusieurs seigneurs de sa cour, à la Meute (la Muette), maison de plaisance dans le bois de Boulogne. S. M. voulait voir les cristallins que j'avais tirés des yeux, et comme S. M. était là pour chasser le din, elle me fit servir une dine femelle et sortir la matrice dont je tirai le petit fœtus qui avait deux mois, dont j'eus l'honneur de faire la démonstration au roi, avec applaudissement. »

Et ailleurs : « J'ai eu l'honneur, vendredi passé, d'examiner les yeux de la famille royale, dans la chambre du roi. Je n'ai jamais rien vu de si beau et je n'ai jamais touché des yeux si parfaits, de même que ceux de la reine. »

En Normandie, 1572, il fit deux cent six opérations, dont cent quatre-vingt-deux réussirent. En 1754 Ferdinand VI le mande en Espagne, et veut l'attacher à sa personne, mais il refuse pour rentrer dans son pays. Il se rendit peu après à Munich, pour guérir le prince Clément de Bavière.

A son savoir, à son habileté, il joignait deux qualités toujours rares: la modestie et le désintéressement. Ses lettres mêmes décèlent une simplicité et une bonhomie qui ne peuvent que relever le mérite de cet homme vraiment distingué.

Sa corrrespondance l'a fait vraiment connaître. « Elle nous le montre chirurgien de cour et homme privé, avec et sans son panache, un *brin* glorieux, sans doute, comme l'étaient nos pères, mais esclave du devoir, tout à son œuvre de progrès, et ayant toujours en vue cet idéal si rarement atteint : l'unité de la vie. Sa pas-

sion dominante, unique peut-être, a été son art. Nous apercevons chez le vieux maître l'audace entreprenante des inventeurs et la persévérance des forts. Les obstacles, il dut, selon les cas, les attaquer de front avec une fougue toute méridionale, à la mode marseillaise, ou les tourner quand il ne pouvait faire autrement, avec la finesse native de ses compatriotes...

« Assuré de la valeur de son crédit, il ne s'en cache pas à ses correspondants, et stimule ainsi leur zèle. L'amour-propre, il l'a haut placé, inclinant moins à la vanité du personnage toujours en vue, qu'à la fierté du forgeron qui forge bien, et qui s'en vante. Mieux vaut, n'est-ce pas, ce péché mignon, qu'une hypocrite modestie ?

« On dit qu'il était bon, cela va de soi. Ce trait de caractère s'accorde ici avec les autres. Ajoutons, enfin, que, s'il compte aujourd'hui en bon rang, parmi les bienfaiteurs des hommes, ce n'est pas le concours fortuit des circonstances qui l'a porté là, mais l'opiniâtre mise en œuvre de ses dons naturels. Jacques Daviel s'est élevé pas à pas, sans défaillances, d'un effort continu, vers le sommet glorieux où son nom est à jamais inscrit. »

L'état de sa santé l'obligeant au repos, il eut recours aux eaux de Bourbon, sans résultat. Daviel alla ensuite à Genève se confier aux soins de Tronchin ; tout fut inutile, et il succomba aux progrès de sa maladie. Il fut enterré dans le cimetière du Grand-Sacconex (Suisse). Sur l'initiative du docteur Hallenhoff, une liste de souscription fut ouverte dans le *Bulletin médical de la Suisse romande*, pour élever un monument là où il repose.

Dès que ce projet fut connu, on s'occupa de Daviel et de sa découverte. La ville de Rouen, sur l'initiative du Dr Gaurand donna, en 1885, le nom de « Jacques-Daviel » à l'une de ses rues ; le 20 avril 1885 une notice biographique paraissait dans le *Nouvelliste de Rouen ;* enfin, au congrès de chirurgie, en mai 1885, MM. Panas et Galezowski proclamaient la supériorité de la méthode de Daviel sur le procédé de de Graefe.

Ce fut après ces divers incidents que la Société libre de l'Eure (section de Bernay) chargea une commission de la formation d'un comité de souscription pour l'érection à la Barre d'un monument en

l'honneur de Daviel. M. Panas, chirurgien des hôpitaux de Paris, et ophtalmologiste distingué, en accepta la présidence. Dans la réunion du 22 décembre 1888, le comité décida que le monument serait élevé à Bernay, chef-lieu de l'arrondissement dans lequel se trouve la Barre. Tout en adoptant cette décision, le comité exprima le désir qu'un autre monument fût élevé à la Barre, lieu de naissance de Daviel. Ce désir put être réalisé. Le comité traita à forfait avec deux artistes rouennais qui s'engagèrent à exécuter. pour la ville de Bernay, une statue et son piédestal. et pour la Barre un buste avec socle, moyennant une somme que le maire de la Barre, M. Boullanger, recueillit indépendamment des souscriptions recueillies par le comité.

La statue fut inaugurée le 26 juillet 1891, et le buste en septembre 1891. Le chiffre de la souscription dépassa douze mille francs.

L'artiste a représenté l'éminent chirurgien debout, la main gauche reposant sur une tête détachée d'un cadavre, entr'ouvrant l'œil avec le pouce; la main droite, pendante et armée du couteau, paraît vouloir ébaucher l'opération que conçoit la pensée.

Le 8 octobre 1885, a eu lieu, au cimetière du Grand-Sacconex, l'inauguration du monument de Jacques Daviel. C'est là où il fut inhumé (Genève, 1762). Notre confrère Hallenhoff, qui avait pris l'initiative de perpétuer le souvenir de Daviel, s'était adressé dans ce but à tous les oculistes suisses.

Le monument, en marbre, encastré dans le mur extérieur du cimetière, sur la place du village, a été exécuté par Berthaut, d'après les dessins de l'architecte Reverdin. Il est orné d'un médaillon en bronze, dû à Hugues Bovy, représentant les traits de Daviel; ce médaillon entouré de la devise : *Post tenebras lux*, rappelant à la fois la ville où est mort le célèbre chirurgien, et l'immense service qu'il a rendu à l'humanité. Au-dessous, on lit l'inscription suivante :

JACQUES DAVIEL, *né à la Barre, en 1696, mort à Genève, en 1762, chirurgien et oculiste qui, le premier, guérit la cataracte par extraction, repose dans ce cimetière. — Érigé par les oculistes suisses, 1885.*

Son portrait a été gravé, en France, par Devoge, en 1756.

P. — *Lettre de M. Daviel, conseiller, chirurgien ordinaire du Roi, en survivance et par quartier* (*Mercure de France*, de septembre 1748), tirée à part, 24 p. — Réponse de M. Daviel à la lettre critique de M. Roussilles, imprimée dans le *Journal de Verdun*, du mois de février 1749. Dans le *Mercure de France*, de juillet 1749, tirée à part, 22 p. — Plus, un *Avis au public :* Daviel annonce qu'il est fixé pour toujours à Paris, et donne son adresse. — Lettre à l'auteur du journal par Daviel (*Recueil périodique d'observations de médecine et de chirurgie*, février 1756), tirée à part, 8 p. — Mémoire sur une nouvelle méthode de guérir la cataracte par l'extraction du cristallin, in *Mém. de l'Acad. de chirurgie.*

S. — L. — F. — O. — N. B. G. — B. M. P. — D. H. D. — *Extraction de la cataracte, retour à la méthode de Daviel*, par le Dr Chavernac, 1883. — Jacques Daviel, chirurgien et professeur à l'Hôtel-Dieu de Marseille, par le Dr François-Arnaud, de Marseille. *Marseille médical,* 30 octobre 1889. — *Le passé et l'avenir de la chirurgie à Marseille*, par le Dr Villeneuve, prof. de clin. à l'École de méd. de Marseille; Aix, 1888. — Notice biographique de Jacques Daviel, par le Dr Barthélemy. *Recueil des actes du comité médical des Bouches-du-Rhône,* t. XXVII, 2e et 3e fasc., 1888-89. — Travail de M. Dubou, reproduit dans la *Gazette médicale*, du 2 novembre 1874 et numéros suivants. — *Jacques Daviel à Reims, par le Dr Delacroix, avec un portrait de Daviel, et des dessins de ses instruments d'oculiste.* Paris, Masson, 1890. — *Procès-verbal de la séance du* 22 *novembre* 1885, *de la Société libre de l'Eure* (section de Bernay), Appendice XIV. — *Gazette médicale de Paris*, 1889, feuilletons des 2, 9 et 16 novembre. — *Éloge*, par Morand, in *Acad. de chirurgie.* — *Manuscrits de Caqué conservés au Fonds Maldan*, Bibliothèque municipale de Reims, 4 cahiers; n° 11, 31 folios; n° 12, 17 folios paginés 1-34; n° 13, 14 folios; n° 14, 46 folios. — *Ode à Daviel*, à Paris, chez Delaquette, rue Saint-Jacques, à l'Olivier, MDCCLXI, et *Mercure de France*, juillet 1752. — *Journal de Bernay*, 28 novembre 1885, *Compte rendu de la séance publique annuelle de la Société libre de l'Eure*, sous la présidence du duc de Broglie, avec l'*Éloge* par le Dr Gaurand. — *Souvenir du* 7e *congrès international d'ophtalmologie, siégeant à Heidelberg* (8-11 *août* 1888), belle plaquette éditée avec luxe (Jacques Daviel ein Gedenkblatt, Würzburg, in-4°, 12 p.). — *Nouvelliste de Rouen*, 20 avril 1885, *Not. biogr. sur Daviel.* — Quérard. — Dechambre. *Union médicale*, 1885 et 1887. — *Éloge de M. Daviel*, par M. Hoin, lu à l'assemblée publique de l'Académie de Dijon, le 14 août 1763, et dont le manuscrit est conservé dans ses registres.

LE GALLOYS (Adrien).

✱ 1697, 26 avril, Bernay.
† 1763, 20 septembre, Grandcamp.

Son père, Adrien-Robert Le Galloys, était avocat et officier en l'élection. Cette famille existait à Bernay en 1408 ; elle fournit deux tabellions en 1650-1680.

En 1733 Le Galloys était prêtre habitué de la paroisse de la Couture. Il demeurait rue de la Poterie, et bien qu'il s'occupât de médecine, il ne fut pas inquiété pour ce fait.

Mais, en 1735, les médecins, chirurgiens et apothicaires de Bernay se décidèrent à intenter une action judiciaire contre l'abbé Le Galloys qui leur causait un préjudice considérable.

Fils d'avocat, homme énergique, libéral et indépendant, l'abbé Le Galloys tint tête à ses adversaires : « Lesdits sieurs demandeurs, dit-il, ont mal à propos traité de charlatannage ce que fait le dit sieur Le Galloys ; il ne donne aucun remède que sous son nom propre ; mais ce qu'on appelle charlatannage est abuser le public en donnant sous des noms inconnus et étrangers les drogues les plus viles et les plus communes, et vendant ces grands noms des prix considérables, par exemple : la merde blanche de chien sous le nom d'*album græcum ;* des fruits d'églantier sous le nom de *microbulares*, etc. ; c'est le débit de ces drogues qui les fait agir pour empêcher qu'on ne détrompe le public, et que par des simples ou remèdes naturels on ne guérisse des malades que les demandeurs ont souvent le secret de faire traisner un temps infiny. » Malgré son éloquente plaidoirie, Le Galloys fut condamné, et par sentence du 15 mai 1736 il fut fait défense à M. Le Galloys, prêtre, d'exercer la médecine, chirurgie, ni de fournir aucuns remèdes dans la ville de Bernay, sous peine de 500 livres d'amende, conformément à l'article 26 de l'édit royal de mars 1707.

Condamné aux dépens, l'abbé Le Galloys ne se tint pas pour battu, il se livra à l'étude de la médecine, passa plusieurs thèses, et obtint en 1744 le diplôme de docteur en médecine. Il avait alors 47 ans.

Il ouvrit aussitôt sa porte à tous les malades, notamment aux pauvres ; puis il fit répandre dans la région une grande affiche dont voici la teneur :

DEO. OPT. MAX. VIRGINI DEIPARAE : ET SANCTO LUCAE, ORTHODOX, MEDICORUM PATRONO.

AVERTISSEMENT

De la part de Maître Le Galloys, *prêtre, docteur médecin de la Ville de Bernay, rue de la Poterie.*

Toutes personnes pourront venir les mardis, jeudis et samedis chercher le soulagement des pauvres malades de la campagne non seulement, mais aussi pour ceux de la ville.

Lorsque les malades auront été traitez par d'autres médecins dans le commencement de leur maladie, il faut avoir soin d'aporter un mémoire bien circonstancié des remédes que le malade aura pris : les ordonnances même des premiers médecins, afin que le susdit docteur soit en état d'en ordonner d'autres avec plus de prudence, et qui conviennent aux premiers remédes.

Heures.

Depuis huit heures du matin jusqu'à onze sonnées : en vain de venir aux autres jours et heures, car on perdra son tems ; puis le sieur Le Galloys sera en campagne visiter les malades qui le désireront, hors les jours de marques cy-dessus.

Des Dimanches et Fêtes.

S'il tombe quelque fête dans les trois jours susdits, alors on viendra après midi jusqu'à trois heures pour les maladies absolument pressantes, ou pour rendre compte de l'effet des remédes donnez les jours précédens, ou playes de conséquence, ou personnes morduës de chiens enragez, ou piquées de bêtes venimeuses.

Des Urines.

On aportera de l'urine du matin, depuis minuit dans une bouteille pleine et bien nette, de la même journée ou du jour précédent de la personne malade ; qu'on envoye personnes raisonnables de la maison du malade, proches parents, s'il se peut, et non pas des commissionnaires de toutes façons ; car il arrive très souvent qu'on découvre des

maladies de mal caduc, ou épilepsie, pulmonie, ethisie commençantes, etc., qu'il est très facheux que des personnes connoissent.

Des Filles et jeunes Veuves.

On ne sera point reçû par aucunes filles de 10 à 12 ans et au-dessus, ni pour veuves d'un an ou 18 mois, en état d'avoir des enfants, sans attestation de Messieurs les curés ou vicaires qui auront la charité d'attester de leurs mœurs, conduite et probité, pour quelque maladie que ce soit, et de quelle condition, ou maîtres qu'elles servent.

De la Rage.

Les personnes morduës de chiens et autres bêtes enragées, se confesseront avant de venir, viendront à jeun le même jour, ou au plus le troisiéme, quatriéme ou cinquiéme jour ; mais ceux dont les plaies sont considérables viendront le plûtôt qu'ils pourront : on aportera six œufs frais et une cuillerée de sel.

Défense.

Que personne ne prenne la liberté d'écrire aucunes choses sur le present papier, et n'employe aucunes sollicitations, ni apui pour entrer les premiers dans la chambre, au préjudice des pauvres.

OMNIA HONESTE' ET SECUNDUM ORDINEM FIANT.

Sa réputation s'étendit au loin, et les malades vinrent nombreux car notre singulier confrère se ruinait à soigner ses clients pauvres. Criblé de dettes, il eut plusieurs fois son mobilier vendu.

On conçoit qu'il ne fût pas en odeur de sainteté près du clergé de sa paroisse. Le trésorier de l'église de la paroisse de la Couture lui fit un procès, en janvier 1757, parce qu'il avait fait enlever deux bancs qu'il disait lui appartenir : « Le sieur Le Galloys, disait-il, est ennemy de tout ce qui peut faire plaisir et du profit à l'Église... il est notoire à la paroisse qu'il n'y fait aucune fonction, que jamais on ne l'a vu faire l'office de diacre, sous-diacre, et porter chappe ; il est toujours couché dans sa stalle sans jamais en sortir, n'y se présenter au lutrin... il affecte de ne jamais rien donner dans les plats des quêtes. »

Il se défendit, affirmant qu'il « ne prenait rien du trésor pour dire la messe », et que, s'il s'appliquait à la médecine, c'était dans

un but de charité, et qu'il n'avait pas pour cela négligé les devoirs de l'état ecclésiastique.

Néanmoins, après une procédure qui dura plus de trois mois, l'abbé fut condamné à replacer les deux bancs en question, et aux frais de l'action, lesquels dépassèrent 140 livres qu'il ne put payer que par fractions.

Problablement fatigué de l'hostilité qu'il trouvait dans sa ville natale, l'abbé Le Galloys se retira dans sa petite maison de Grandcamp où il décéda.

Il a laissé quelques poésies, des recettes médicales, et un sermon remarquable.

S. — V. E. — Veuclin. *Célébrités bernayennes*, Bernay, 1888, broch. de 9 p.

YVELIN (N.).

✱ XVIIe siècle, Évreux.
† ? ?

Médecin de la reine régente Anne d'Autriche, il fut appelé à donner ses opinions sur l'affaire des prétendues possessions des religieuses de Louviers. Il déclara dans plusieurs écrits, et notamment dans son rapport à la Reine, qu'il n'y avait point de possessions dans cette affaire, et que « pour y voir autre chose que de la fourberie, il fallait être inepte ou avoir intérêt à feindre ».

S. — L. — F. — O. — Floquet. *Hist. du Parlement de Normandie.*

SALERNE (François).

✱ 1706, 14 janvier, Saint-Gervais-d'Asnières.
† 1760, 29 mai, Orléans.

Il exerça la médecine à Orléans.

P. — *Le manuel des Dames de charité*, Paris, 1747, in-12, 4e édit., trad. en italien et en hollandais. — *Suite de la « matière médicale » de Geoffroy*, Paris, 1750, 3 vol. in-12. — *L'histoire natur. des animaux pour faire suite à la matière médicale de Geoffroy*, Paris, 1756, 9 vol. in-12 (avec Arnaud de Nobleville). — *Description abrégée des plantes usuelles employées dans le*

« *Manuel des Dames de charité* », Orléans, 1767, in-12. — *L'histoire natur. éclaircie dans une de ses parties principales, l'ornithologie*, etc., traduit du latin du célèbre naturaliste anglais Rays, 1767, ces deux derniers ouvrages publiés après la mort de Salerne.

S. — L. — O. — Quérard.

BESONGNE (Guillaume Duclos).

✱ 1728, ? Cormeilles.
† 18.., ? ?

Docteur en médecine et poète.

P. — Éloge de la médecine. *Journal de médecine.* — *Phraate ou les partis chrétiens*, tragédie, 1805.

S. — O. — Plugnet. *Biog. de la Manche, mss.*

GOSSEAUME (Pierre-Laurent-Guillaume).

✱ 1738, 25 octobre, Ferrière-Saint-Hilaire.
† 1827, 25 avril, Rouen.

Orphelin très jeune, il fut recueilli par un de ses oncles ecclésiastiques qui l'envoya faire ses humanités à Paris. Il étudia ensuite la médecine. Reçu docteur de la Faculté de Caen, il vint tout d'abord se fixer à Évreux, puis, quelque temps après, à Rouen.

Il se présenta à l'agrégation des médecins de Rouen.

Les titres de M. Gosseaume examinés, le déclarent maître ès arts, ayant quatre ans d'études médicales, bachelier, licencié et docteur de la Faculté de Caen, ayant exercé pendant sept ans la médecine à Évreux. Il est admis à prononcer son discours en costume convenable, et après qu'il eut prononcé un discours fort élégant, le collège lui donna pour sujet de thèse la question suivante : Dans la pneumonie érysipélateuse, peut-on prescrire des bains ?

Nommé professeur adjoint de botanique, Gosseaume fut plus tard nommé médecin en chef des hospices de Rouen, et chargé par l'administration de diverses questions relatives à l'hygiène. Admis à l'Académie de Rouen, il en fut un des membres les plus distingués ; les communications qu'il y fit sont considérables. Au moyen de manuscrits trouvés dans les archives, il composa et

publia, en cinq volumes, un abrégé de l'histoire de cette compagnie de 1744 à 1803 ; travail précieux dont nous avons pu apprécier la valeur et qui sauverait de l'oubli, s'il en était besoin, le nom de Gosseaume.

Tous les mystères de la fine littérature, dit Chereau, lui étaient familiers. En 1805, il lisait à ses collègues une traduction en vers français, qu'il avait faite, du joli poème latin de Jacques Catz, intitulé *Monita amoris virginei.*

Plus tard, il écrivit, en prose et en vers, un voyage dans les Vosges ; un mémoire sur les avantages de la douleur ; un autre, sur le plaisir, des observations sur la poésie des Hébreux ; enfin, il a donné une traduction complète des psaumes.

Son portrait lithographié figure parmi les bienfaiteurs de cette Académie.

Ce fut en 1804, le 22 août, que l'Académie de Rouen reprit vie, après onze années de silence (19 août 1793, août 1804). Gosseaume eut l'honneur de prononcer le discours à la séance publique d'ouverture, en sa qualité de directeur de l'Académie. Il résume très heureusement les faits et gestes de cette vieille société, depuis son origine jusqu'à cette nouvelle ère.

Rappelant le passé et les origines de la société, il dit : « Temps fortunés où la vertu faisait germer l'émulation, et où, pour me servir de la belle expression de Tacite, on comptait la fortune au nombre des avantages incertains, et la vertu au nombre des trésors inaltérables. »

Temps fortunés que vous êtes loin de nous, et que de telles maximes passent, de nos jours, à l'état de légende.

P. — *Description d'une carrière de Beaumont-le-Roger,* 1768 ; *vomissement à pyloro calloso,* 1768 ; *sel fortuitement formé,* 1769 ; *paralysie locale, ses causes, ses phénomènes,* 1769 ; *sur la botanique,* 1775 ; *application de la chimie à la botanique, pour reconnaître les principes constitutifs des plantes,* 1777 ; *de la matière médicale,* 1777 ; *ramollissement des os des iles, etc.,* 1779 ; *amélioration des primeurs,* 1780 ; *sur les incendies spontanés,* 1782 ; *spasme tonique de la langue,* 1787 ; *longue abstinence de toute espèce de nourriture, l'eau exceptée,* 1788 ; *observations sur l'acception, sur le mot Ascia,* 1790 ; *sur la liberté académique,* 1781 ; *discours d'ouverture de la séance publique,* 1781 ; *recherches sur l'origine des Philistins et la situation de l'île de Leptator,* 1810 ;

notice biogr. sur M. Baillière de Laissment, Acad. de Rouen, 1804; *sur Le Pecq de la Clôture,* Acad. de Rouen, 1805; *sur M. Thouret,* Acad. de Rouen, 1810; *sur M. le baron de Sepmauville.* — *Recherches sur la topographie de la ville de Rouen, et sur ses accroissements successifs,* Acad. de Rouen, 1819, avec plan. — *Version nouvelle des psaumes,* Rouen, Périaux, 1826, in-18 de X et 299 p. — *Discours d'ouverture de l'examen pour l'admission à l'école polytechnique,* 1805.

S. — L. — F. — O. — *Notice biogr.* par Vigné, Acad. de Rouen, 1827. — Chereau. *Le Parnasse médical français.*

SÉDILLOT (Joseph).

✱ 1738 ou 1745 ? Lyre.
† 1825, 15 février, Paris.

Chirurgien, célèbre anatomiste, chef du service médical et chirurgical de la Salpêtrière. Il reçut le grade de docteur en médecine à Reims, devint membre de l'Académie royale de chirurgie de Paris. Il s'adonna spécialement à l'art des accouchements.

On a encore de lui une formule de pilules mercurielles généralement adoptée. Il fut, dit-on, le premier qui ait employé l'onguent mercuriel en friction comme traitement de la syphilis.

Quelques auteurs le font naître à Vire.

P. — *Journal génér. de méd.* Obs. sur un coma convulsif. — Obs. sur une crevasse du vagin et du col de la vessie.

S. — L. — O. — N. B. G.

LAFEUTRIE (A.-E. Thomas Le Vacher de).

✱ 1759, 12 février, Breteuil.
† 1824, ? ?

Docteur en médecine de l'Université de Caen.

Il fut doyen de la Faculté de médecine de Paris, en 1779. Le Vacher avait été reçu docteur le 22 août 1768. Ce savant confrère a non seulement donné une assez bonne édition des préceptes de l'école de Salerne, mais de plus il a accompagné le texte latin d'une traduction en vers français. Pour donner une idée de la manière dont Le Vacher s'est acquitté de sa tâche, voici comment il a rendu ces deux vers.

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hæc tria : Mens hilaris, requies moderata, diæta.

Es-tu sans médecin ? Je vais t'en donner trois :
Gaieté, diète, repos ; obéis à leurs lois.

Sa comédie, *Lassone, ou la séance de l'Académie royale*, dirigée contre cette société dont pourtant il était membre, n'est pas signée. Cette comédie a été attribuée mais à tort à Lepreux. Elle a été critiquée par H. Phélip, médecin de Nîmes, dans une brochure intitulée : Nouveau dictionnaire des mots, ou critique de la comédie intitulée *Lassone*, écrit des Champs-Élysées, le 21 décembre 1779, in-8° de 8 pages.

Alors que Lebreton, Frère et Mme Oursel le font naître en 1759, à Breteuil (Eure), Chereau le fait naître en 1738 à Breteuil (Oise).

P. — *Dict. de chirurgie*, Paris, 1767, 2 vol. in-8° (en collab. avec Moysant et de la Marcellerie. — *An fractis ossibus in situ post conformationem continendi machinæ vincturis anteponendæ*, 1768, in-4°. — *Nouveau moyen de prévenir et de guérir la courbure de l'épine dorsale.* — *Traité du rachitis, ou l'art de redresser les enfants contrefaits*, Paris, 1772, in-8°. — *L'école de Salerne, ou l'art de conserver la santé*, Paris, en vers latins et français, 501 vers, 1779, 1782, in-12. — *Recherches sur la pellagre*, Paris, 1805, in-8°. — Éloge de Bichat (*Mém. de la Soc. d'Emul.*, t. VI, 1803. — *Coriolan devant Rome*, tragédie en 5 actes, Paris, 1821 et 1822, in-8°, tirée à 101 exemplaires, réimprimée en 1833, in-8° de 68 pages. — *Lassone, ou la séance de l'Acad. roy. de méd.*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1779, in-8°.

S. — L. — F. — O. — Chereau. *Le Parnasse médical.* — Desessarts. *Siècle littér. de la France.* — Quérard. — Dechambre.

DAGOUMER (Thomas).

✱ 1762, 21 décembre, Louviers.
† 18.., ? ?

Docteur en médecine.

P. — Divers ouvrages de médecine publiés de 1825 à 1831.
S. — F. — O.

LE PRÉVOST (Pierre-Philippe).

✶ 1767, 23 mai, Beaumontel.
† 1836, 9 juin, Rouen.

« Homme des temps antiques, disait Hellis, sur sa tombe, il fut un digne représentant de cette médecine d'observation, sage et prudente, que l'esprit de système a trop fait négliger de nos jours. Laborieux, infatigable, dévoué au soulagement de ses semblables, tout fut chez lui de foi et de conviction.

« Sévère pour lui plus que pour les autres, il dut souvent paraître bizarre, celui qui fut toujours fidèle à ses principes en médecine, comme aux croyances de ses pères, et qui se tint inébranlable au milieu de la mobilité, de l'insouciance et de l'incrédulité de tout ce qui l'entourait. Indépendant, moins par fierté que par la noblesse de son caractère, il ne sut jamais fléchir devant les caprices du jour. »

P. — De l'origine de la ville de Rouen et de l'étymologie de son nom latin et français. *Précis de l'Acad. de Rouen*, 1818. — Notice biogr. sur Lamauve, d°, 1821.
S. — L. — F. — O. — *Discours d'Hellis, Acad. de Rouen*, 1836, p. 87

BIDOU (François-Simon).

✶ 1769, ? Écos.
† 1824, ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Dissertatio medica de febre generatim*, 1805. — *Réflexions pratiques sur les maladies de la peau, appelées dartres*, 1821.
S. — O. — Quérard.

BOISMARE (J.-B.-Victor).

✶ 1776, ? Quillebeuf.
† 1814, 28 mars, Rouen.

Boismare, dès ses plus jeunes années fit preuve d'une disposition naturelle pour les mathématiques. A peine âgé de 17 ans,

fut chargé d'enseigner les mathématiques à des jeunes gens qui servaient en qualité d'élèves de la marine sur la corvette l'*Élise*.

Mis en congé de réforme, en 1795, à cause de sa vue, il vint à Rouen et entra dans le commerce. Puis il quitta cette profession, pour entrer chez un notaire ; mais il n'était pas dans sa voie, et revint à l'étude des sciences.

Il se perfectionna dans l'étude de la langue latine, encore en usage dans les écoles, commença ses cours à Rouen, à l'hospice d'humanité, et alla les continuer à Paris. Le 13 juin 1808, il passait sa thèse.

Avant l'épreuve du doctorat, il s'était déjà fait connaître par une *dissertation sur la pleurésie gastrique ou bilieuse*. Il vint se fixer à Rouen, et fut admis presque aussitôt à l'Académie de cette ville. Son discours de réception est un intéressant travail sur l'aliénation mentale. Il essaie de démontrer que souvent la folie a pour cause première une éducation mauvaise : « Une éducation soignée, dit-il, et dirigée par des parents ou des instituteurs vertueux, est le plus sûr moyen d'en garantir les individus. »

Le 26 janvier 1811, le ministre le nomma médecin du dépôt de mendicité qui venait d'être formé à Saint-Yon. En 1814, lorsqu'à la suite de nos derniers désastres, on dut diriger sur Rouen un nombre considérable de blessés et de malades atteints du typhus, Boismare montra un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge.

Un mois s'était à peine écoulé depuis que la maison de Saint-Yon avait été convertie en hospice militaire que Boismare, d'une constitution délicate, ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter.

Dans la nuit du 12 ou 13 février, une des dames hospitalières, frappée de la contagion est atteinte d'une hémorrhagie grave. Boismare arrive vers neuf heures à l'hospice avec le chirurgien Jourel, et revient chez lui vers minuit. Il voit encore quelques malades, mais le 18 mars, il est obligé de s'aliter, et le 28 mars il succombait, victime du fléau : « Mon Dieu, s'écriait-il, au plus fort de sa douleur, quelques heures avant de mourir, donnez-moi le courage de consommer un si grand sacrifice ! »

P. — *Mémoire sur la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf, et des lieux circonvoisins dont elle reçoit les influences*, Acad. de Rouen, 1811, p. 94-132, avec plan et carte. — *Mémoire sur la statistique de la ville de Quillebeuf et de l'embouchure de la Seine ayant pour objet principal la navigation et la pêche*, Rouen, 1813, in-8°.

S. — L. — F. — O. — *Notice biogr.*, par Vitalis, Acad. de Rouen, 1814.

DARDOUVILLE (Hippolyte).

✱ 1780, ? Gisors.
† 18.., ? ?

Docteur médecin à Paris.

P. — *Dissertation sur l'obésité*, Paris, 1811, in-4°. — *Notice sur la maladie de Mme V. D****, Paris, 1817, in 8°. — *Réflexions pratiques sur le danger des systèmes en médecine*, Paris, 1818, in-8°. — *Mém. sur les fièvres en opposition avec la nouvelle doctrine médicale*, Paris, 1821, in-8°. — *Recherches pratiques sur la phtisie pulmonaire*, Paris, 1823, in-8°, etc.

S. — O. — Dechambre.

PELLERIN (Charles).

✱ 1789, 23 mars, Saint-Agnant-de-Pont-Audemer.
† 1855, 2 septembre, Paris.

La jeunesse de Pellerin fut attristée par les événements de la Révolution. Son père y perdit une partie de sa fortune ; son frère aîné, enlevé par la réquisition, fut blessé au delà du Rhin et revint mourir lentement en France des suites de sa blessure ; l'un de ses oncles, prêtre non assermenté, fut guillotiné à Paris ; un autre fut jeté dans les prisons. Ce fut au milieu de ces angoisses et de ces malheurs, que M. Pellerin fut élevé, et qu'il s'imbut, pour toute sa vie, d'une aversion profonde pour les auteurs de la Révolution. Il perdit son père à treize ans et vit aussitôt surgir de nouvelles difficultés. Il ne put commencer ses études qu'à seize ans. Aussitôt après les avoir terminées, il entra dans l'administration de l'enregistrement, et y resta pendant deux ans, en donnant des preuves d'une intelligence peu ordinaire.

Mais entraîné vers l'étude de la médecine, il put donner cours à

sa vocation, grâce aux sacrifices que s'imposa sa mère. Il partit pour Paris et s'y livra, pendant cinq ans, à un travail opiniâtre. Passionné surtout pour la chimie, il suivit le cours de Thénard, se délassant de ces études ardues en assistant aux leçons de Villemain. Il couronna ses études en prenant part à un concours pour l'École pratique. Il sortit le premier de cette difficile épreuve.

Mais il fallait pourvoir aux nécessités de la vie, et sa santé s'altérait dans la grande ville ; il avait alors vingt-neuf ans. Une grave piqûre anatomique avait mis sa vie en danger. Accablé de fatigues et profondément mélancolique, poussant la modestie jusqu'au découragement, il quitta Paris, sans savoir dans quelle ville il irait se fixer. Par hasard, il vint à Falaise. Il y vécut onze ans, aimé et accueilli comme il méritait de l'être. Plusieurs cures difficiles mirent le sceau à sa réputation, et un succès mérité et de bon aloi fut la récompense de son réel mérite.

Mais ses succès furent troublés par la perte de sa femme, après trois mois de mariage ; il en fut profondément affecté.

En 1830, il quitta Falaise pour épouser, à Caen, Mademoiselle Denise de la Vauterie, dont le père avait lui-même, à Caen, une haute situation médicale (v. ce nom). Mais, en arrivant à Caen, il abandonna presque aussitôt la médecine qui lui répugnait, sans qu'il se l'avouât trop, trop sensible pour voir, sans en souffrir lui-même, les maux de ceux qu'il soignait. Mais s'il délaissa un peu la pratique qui avait fait sa fortune, il n'abandonna pas l'art médical. Nommé membre du Jury médical du Calvados, le 1er juin 1831, il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort. Le 26 janvier 1838, il fut chargé de la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale, à l'École de médecine de Caen. Après la suppression de cette chaire, trois ans après, il fut nommé secrétaire de l'École.

Studieux et très instruit, il fut membre d'un nombre important de sociétés savantes : Société des Antiquaires, 5 avril 1851 ; correspondant de la Société académique de Falaise, 2 janvier 1835 ; de la Société d'agriculture de Caen, 22 janvier 1848 ; de l'Institut des provinces, 29 octobre 1850 ; associé honoraire de la Société archéologique de la Grande-Bretagne, 4 septembre 1851.

« Mais c'est dans la vie privée que Pellerin avait mis son véritable bonheur ; il le trouva surtout près de sa femme et de ses enfants dans ce village dont il était le maire ; près de ces pauvres paysans qu'il courait soigner dans toutes leurs maladies ; dans les délassements de l'horticulture ; enfin, dans la pensée religieuse si profondément gravée dans son âme, et qui lui a inspiré, à la dernière heure, un courage héroïque. La vie de famille, la paix, la bienveillance et la vertu résument la vie de notre excellent ami. Elle est écrite dans ce verset de l'Évangile : « *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* »

S. — O. — *Ann. Norm.*, 1856. *Not.*, par DE CAUMONT.

DUVAL (Vincent).

✱ 1796, ? Saint-Maclou-la-Campagne.
† 1876, 29 avril, Neuilly.

Reçu docteur en 1820, Duval traita, dans sa thèse, de l'apoplexie. Gendre de Galade-Lafond, habile chirurgien mécanicien, il se voua tout entier à la science de l'orthopédie.

Le premier, en France, il pratiqua la section du tendon d'Achille, dans certaines formes de pied bot (pied bot équin). Si l'allemand Stromeyer l'avait déjà pratiquée, si quelques autres avant eux l'avaient pratiquée, la ténotomie ne devint usuelle à Paris et en Europe qu'après que Duval eut informé l'Académie de médecine et l'Institut des succès qu'il avait obtenus de ce mode opératoire (1835).

Dès 1833, Duval avait été chargé du service de consultation pour l'orthopédie au Bureau central et à l'hospice des orphelins.

L'Académie des sciences lui décerna, en 1839, le prix Montyon de 3,000 francs.

P. — *Aperçu des principales difformités du corps humain*, Paris, 1833, in-8°. — *Traité pratique du pied bot*, Paris, 1839, in-8°, avec gravures ; 2e édit. sous ce titre : *Traité pratique du pied bot, de la fausse ankylose du genou et du torticolis*, Paris, in-8° avec gravures. — *Considérations théoriques et pratiques sur les eaux minérales de Plombières*, Paris, 1849, in-8°. — *Traité théorique et pratique de la maladie scrofuleuse*, Paris, 1852, in-8°.

S. — F. — O. — N. B. G. — VAPEREAU. — *Journal de Rouen*, 9 mai 1876.

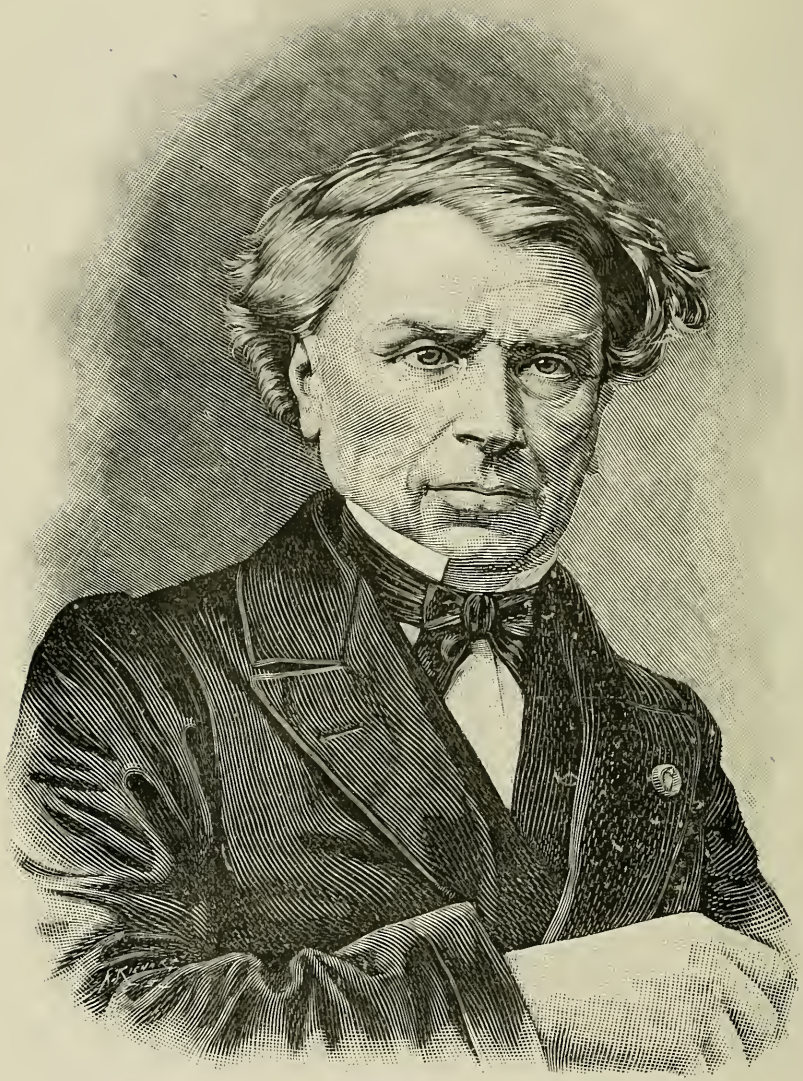

AUZOUX (Louis-Thomas-Jérome)

✶ 1797, 7 avril, Saint-Aubin-d'Ecrosville. — † 1880, 7 mars, Paris.

Chevalier de la Légion d'honneur (1833)
Officier de la Légion d'honneur (1862)

AUZOUX (Louis-Thomas-Jérôme).

✱ 1797, 7 avril, Saint-Aubin-d'Écrosville.
† 1880, 7 mars, Paris.

Peu de noms de médecins sont plus connus que celui-ci ; il a dû sa renommée à son procédé de fabrication des pièces d'anatomie artificielles. Ce n'est pas qu'avant lui ces pièces ne fussent connues ; Laumonier l'avait en effet précédé. Les pièces en cire de ce dernier se trouvent encore dans nos musées d'anatomie, à Paris, Montpellier, Rouen, etc., et sont encore consultées avec fruit. Nous avons, en outre, les pièces anatomiques desséchées qui sont également d'un grand secours pour l'étude, mais on ne pouvait jamais étudier ainsi qu'une partie de l'anatomie. Auzoux va nous livrer l'homme tout entier. Son invention qui a reçu le nom d'anatomie clastique, du grec χλαω, briser, est un progrès marqué sur ce qui avait été fait jusque-là.

En effet, avec son procédé, on détache une à une toutes les pièces qui, réunies, concourent à former la structure du corps humain. Chacun des organes est démonté, et démontable à volonté. Auzoux enlève la peau du corps humain comme une chemise, et montre l'homme entier, non seulement nu, mais ouvert et écorché. Toutes les parties du corps humain ont été ainsi étudiées, les régions aussi bien que les organes spéciaux, tels que l'œil, l'oreille, le cerveau, où l'on peut suivre le trajet des fibres nerveuses dans toutes les parties de la masse encéphalique.

Auzoux composa, à cet effet, pour fabriquer ses pièces, une pâte ductile spéciale, capable de prendre les empreintes les plus délicates, très résistantes et presque inaltérables. Il monta, dans son pays, à Saint-Aubin, une fabrique très considérable de modèles.

Il reçut de nombreuses récompenses dans toutes les expositions de l'Europe, de l'Académie de médecine et de l'Institut de Rouen ; chevalier de la Légion d'honneur, en 1833, il fut fait officier en 1862.

Chaque année, le jour de la fête paroissiale, à la Pentecôte, Auzoux donnait une leçon publique d'anatomie. Jeunes, vieux,

hommes, femmes, tout le monde accourait. Dans une parole éloquente et chaste, il ne craignait pas d'aborder tous les sujets. Il montrait l'enfant au ventre de sa mère et montrait toutes les phases du développement fœtal. C'était la révélation du plus grand des mystères, et l'on peut affirmer que jamais le peuple des champs n'avait assisté à un pareil banquet moral. Tout fut grand et pur dans la parole du maître.

Le docteur Auzoux a modelé ainsi, et jusque dans ses plus minutieux détails, un type de chaque grande famille du règne organique depuis l'homme jusqu'au zoophyte. Il a reproduit aussi les principaux types du règne végétal : tiges, fleurs, fruits, etc.

La reproduction des corps organisés au moyen de chacune de leurs parties superposées, était alors considérée comme impraticable. Les premiers essais d'Auzoux datent de 1819.

La création de son établissement de Saint-Aubin-d'Écrosville est une œuvre étonnante. Il sut le doter d'un règlement qui assurait à la fois l'ordre, la discipline, l'hygiène et la bonne conduite des ouvriers ; ces ouvriers, il les trouva dans les habitants, dans les élèves de l'école de sa commune ; à leur instruction primaire il ajouta des connaissances anatomiques qui surprenaient étrangement les savants confrères dont il recevait souvent la visite. L'homme qui, depuis soixante-dix ans, a répandu l'aisance dans les familles, l'instruction dans les esprits, et fourni à bien des jeunes gens les moyens de prendre rang dans le monde de la science, méritait que la Société libre de l'Eure perpétuât son souvenir en lui élevant un monument commémoratif.

Le 10 mai 1890, a été inauguré, à Saint-Aubin-d Écrosville, en présence des représentants officiels du département de l'Eure, le buste du docteur Auzoux.

Le portrait que nous reproduisons est extrait du Panthéon des illustrations françaises.

P. — *Notice sur les préparations artificielles*, Paris, 1825, in-8°. — *Table synoptique d'une pièce d'anatomie artificielle du docteur Auzoux*, Paris, 1830, in-8°. — *Du choléra, son siège et son traitement*, Paris, 1832, in-8°. — *Leçons élémentaires d'anatomie et de physiologie, ou description succincte des phénomènes physiques de la vie dans l'homme*, etc., Paris, 1839, in-8°. — *Des*

tares molles osseuses dans le cheval, 1853, in-8°. — *Phénomènes physiques de la vie dans l'homme et les animaux, au point de vue de l'hygiène et de la production agricole,* Paris, 1857, in-8°. — *Insuffisance des chevaux forts et légers, du cheval de guerre et de luxe,* Paris, 1850, in-8°. — Un mémoire sur la vipère.

S. — F. — O. — N. B. G. — Vapereau. — *Panthéon des illustrations françaises au XIXe siècle*, s. d., portrait. — *Biogr. des hommes du jour.* Sarrot et Saint-Edme, t. I. — Quérard. — *Union méd.*, 1880, t. XXIX, p. 384. — *Revue de la Normandie,* 1866, t. VI, p. 168. — *Nouvelliste de Rouen*, 4 avril 1889.

LA MARTINIÈRE (Huet de).

✱ XVIIIe siècle, ? Breteuil.
† XIXe siècle, ? Laigle.

Médecin à Laigle.

P. — *Nouvelles œuvres en prose et en vers*, aux Dardanelles, 1760, in-12. — *Dissertations sur l'examen analytique des eaux minérales des environs de Laigle,* Laigle, 1776, in-12.

S. — L. — F. — O.

DELASIAUVE (Louis-Jean-François).

✱ 1804, ? Garennes.
† 18.., ? ?

Médecin aliéniste distingué, fondateur et directeur du *Journal de médecine mentale.*

P. — *L'organisation médicale en France, sous le triple rapport de la pratique des établissements de bienfaisance et de l'enseignement*, Paris, 1843, in-12. — *Un an de révolution*, 1847, in-12. — *Traité de l'épilepsie*, 1854. — *Traité de la monomanie*, 1855. — *Des principes qui doivent présider à l'éducation des idiots*, 1859. — *Traité des maladies de la peau*, Paris, 1860, in-8°. — *Confusions politiques, dangers, causes et remèdes*, Ghio, 1873, in-8°. — *La solution du problème gouvernemental*, Ghio, 1874, in-8°.

S. — F. — O. — Vapereau.

PÉTEL (Prosper-Alexandre).

✱ 1809, 14 mars, Surville.
† 1887, 30 mars, Louviers.

Docteur médecin à Louviers; médecin en chef de l'hospice, vice-président du conseil d'hygiène, etc.

P. — *Série d'analyse de l'eau de la rivière de l'Eure,* 1856. — *Étude sur les laits de l'arr. de Louviers,* 1856-57. — *Étude sur le lait donnant de la crème bleue*, 1857. — *Étude à propos de l'empoisonnement par le sulfate de fer*, 1859. — *Étude physiologique médico-légale*, 1873. — *Application du carmin à des recherches médico-légales*, 1879. — *Bull. de thérap.* Étude sur la teigne. — *Union médicale.* Quelques réflexions sur le choléra, 1865.

DESMARRES (Louis-Auguste).

✱ 1810, 22 septembre, Évreux.
† 1882, 23 août, Neuilly.

Oculiste distingué, il était officier de la Légion d'honneur.

P. — *Traité théorique et pratique des maladies des yeux*, Paris, 1847, in-8°; 1853-55, 3 vol. in-8°. — Mémoires et articles dans la *Gazette des hôpitaux.*
S. — O. — Vapereau. — De Chambre. — *Nouvelliste de Rouen*, 24 août 1882. — Mme Oursel écrit, par erreur, *Desmares.*

LE BIENVENU (Edmond-Xavier).

✱ 1811, ? Bernay.
† 18.., ? ?

Docteur en médecine.

P. — *Essai sur l'hémicrânie, vulgairement migraine, et sur les moyens à lui opposer; précédé de quelques considérations générales sur les maladies dites nerveuses*, Paris, Bohaire, 1838, in-8° de 40 p. — Cet ouvrage a été réimprimé sous ce titre : *Traité de la migraine, appelée aussi hémicrânie, et des moyens à lui opposer*, etc., Paris, 1840, in-8° de 56 p.
S. — F. — O.

TESSIER (Jean-Paul),

✱ 1811, ? Nonancourt.
† 1862, ? Paris.

Médecin de l'hôpital des Enfants à Paris, fondateur et rédacteur de l'*Art médical*, 1855.

P. — *Étude sur les doctrines de J. Hunter*, Paris, 1842, in-8°. — *Recherches cliniques sur le traitement de la pneumonie et du choléra*, Paris, 1850, in-8°. — *De la médication homœopathique*, Paris, 1852, in-8°. — *De l'enseignement de la médecine en France*, Paris, 1854, in-8°. — *Étude de médecine générale*. Première partie : De l'influence du matérialisme sur les doctrines médicales de l'école de Paris, 1855, in-8°. — Deuxième partie : De la doctrine de l'unité de l'homme dans ses rapports avec les sciences médicales, Gonard, Paris, 1864, in-8°. — *Historique et cause de la fièvre typhoïde*, Paris, 1872, in-8°.
S. — O. — Otto-Lorenz.

VY (Alfred-Léon).

✱ 1814, 21 mai, Bernay.
† 1880, 2 novembre, Elbeuf.

Docteur en médecine à Elbeuf. Président de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

S. — *Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Infér.*, 18 juin 1881, discours du docteur Dumesnil.

LEPORT DE LA FORDEAUX (Jules-Philippe).

✱ 1814, 25 octobre, Évreux.
† 1861, 3 juillet, Rouen.

Médecin oculiste à Rouen.

P. — *Anatomie, physiologie et hygiène à l'usage des gens du monde*, Paris, 1846, in-12, fig. — *Guide pour bien exécuter l'opération de la cataracte par extraction supérieure*, Paris, 1860, in-12.
S. — F. — O. — Otto-Lorenz.

HOUEL (Charles-Nicolas).

✱ 1815, 23 février, Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux.
† 1881, 19 octobre, Paris.

Ancien interne des hôpitaux, nommé aide d'anatomie en 1844, et conservateur du musée Dupuytren en 1848, Houel fut agrégé à la Faculté de médecine. Il était trésorier de la Société de chirurgie, membre de la Société anatomique et de la Société de biologie. Il a professé à l'École pratique l'anatomie descriptive et l'anatomie pathologique. Homme excellent, il était très bienveillant pour les élèves qui aimaient à l'avoir pour examinateur.

Grâce à son zèle, le musée Dupuytren qui, en 1848, ne comptait que 1,200 pièces, en renferme aujourd'hui plus de 5,000. Toutes ces pièces ont, en outre, été étudiées et décrites par Houel dans un travail considérable formant plusieurs volumes manuscrits, dont il a doté la Faculté.

C'est lui qui rédigea le cinquième volume du traité d'*Anatomie pathologique* de Cruveilhier. Il suppléa fréquemment à l'hôpital des cliniques le professeur Nélaton.

Il était chevalier de la Légion d'honneur. Houel avait épousé une nièce du Dr Auzoux. Il avait été président de la Société de chirurgie.

P. — *Manuel d'anatomie pathologique générale et appliquée.* — *Mémoire sur les kystes hydatiques du poumon, sur les névromes, sur l'étranglement interne*, récompensé par l'Acad. de méd. et l'Institut.

S. — O. — *Suppl.* — *Union méd.*, 22 octobre, 1881. — LABARTHE. *Nos médecins contemporains*, Paris, Lebigre-Duquesne, 1868.

DELAMARRE (René-Vincent-Édouard).

✱ 1815, ? Louviers.
† 18.., ? ?

P. — Traduction avec notes et commentaires du traité de pathologie chirurgicale de Samuel Cooper, dans l'*Encyclopédie des sciences médicales*.

S. — F. — O.

JOYAU (Émile).

✱ 1817 ? Saint-André-la-Marche.
† 18.. ? ?

Professeur à Paris de pathologie génito-urinaire.

P. — *Traité pratique des maladies des voies urinaires et des organes de la génération de l'homme et de la femme*, 1859, 10e édit., Paris, 1864, in-12. — *D'une cause fréquente et peu connue d'épuisement prématuré*, Paris, 1857, in-12, 4e édit. 1866, etc.
S. — O. — Otto-Lorenz.

HERVIEUX (Édouard-Jacques-François).

✱ 1818, 4 septembre, Louviers.
† 18.., ? ?

Hervieux fit ses études au lycée de Rouen, entra à l'École normale supérieure dans la section des lettres, en 1838, et quitta l'école dans le cours de la seconde année pour suivre les cours de la Faculté de médecine. Reçu docteur en 1847 ; et vers 1850, médecin en chef de la maison d'accouchement, la Maternité, il fut élu membre de l'Académie de médecine, le 10 juin 1873. Promu officier de la Légion d'honneur le 18 juillet 1892.

P. — *Recherches sur l'emphysème pulmonaire infantile*, Paris, 1851, in-8o. — *Étiologie et prophylaxie des épidémies puerpérales*, Paris, 1865, in-8o. — *Traité clinique et pratique des maladies puerpérales, suites de couches*, Paris, 1870, in-8o.
S. — O. — Vapereau. — Otto-Lorenz.

TABLE CHRONOLOGIQUE

CALVADOS

Pages.

Pitard, Jean (1228-1315) 7
Henri, de Mondeville (12..-1317 à 1320) 17
Le Fèvre, Roger (1250-13..) 39
Mittry, Jean de (13..-1376) 39
Cardonnel, Pierre (13..-1438) 39
Chrétien, Gervais (13..-1383) 39
Fumée, Adam (1430-1494) 40
Loysel, Jean (14..-1501) 40
Haguelon, Pierre (1500-1570) 40
Dalechamps, Jacques (1513-1588) 41
Constantin, Robert (1530-1605) 42
Michel, Nicolas sieur des Prez (15..-1597) 43
Desprès, Nicolas-Michel (15..-1597) 43
Barbey, Marc Le (15..-1600) 44
Marescot, Michel (1539-1605) 44
La Rivière, Roch Le Baillif de (1540-1605) 45
Cahagnes, Etienne de (15..-1610) 46
Lusson, Guillaume (15..-1610) 46
Barrasin, (1550-16..) 46
Cahaignes, Jacques de (1548-1612) 47
Courval, Thomas Sonnet de (1577-1627) 48
Bertrand (1580-1632) 66
Heurtaud, Pierre (XVIe s.) 66
Baril, Jean (XVIe s.) 66
Du Viquet, Marin (XVIe s.) 67
Eudes, Charles (1611-1679) 67
Postel, Nicolas (1612-1686) 67
Le Cordier, Hélie (1615-16..) 68
Graindorge, André (1616-1676) 68
La Duquerie, Jean-Baptiste Callard de (1620-1718) 69
Vattier, Pierre (1623-1667) 69
Maheurt, Mathieu (1630-1700) 69
Polinière, Pierre (1671-1734) 70
Malouin, Charles (1695-1718) 70

Pages
BELJAMBE, Alexandre (1699-1743) 70
L'HONORÉ (XVIIe s.) 70
DU HAMEL, Michel (XVIIe s.) 71
LAMY, Allain (XVIIe s.) 71
HAMEL, Marin (XVIIe s.) 71
MALOUIN, Paul (1701-1778) 72
PLUQUET, Jean (1722-1807) 73
CHIBOURG, Joseph (1725-1806) 73
DUBREUIL, Pierre (1731-1813) 74
ROBERT, Marie (1732-1...) 74
MOYSANT, François (1735-1813) 75
Lepecq de la Cloture, Louis (1736-1804) 76
BOUFFEY, Louis (1748-1820) 83
THOURET, Michel (1749-1810) 83
Laumonier, Jean-Baptiste (1749-1818) 88
DUTRONE DE LA COUTURE, Jacques (1749-1814) 93
LA ROBERDIÈRE, Jean (1751-1807) 94
JOUENNE DE LONGCHAMPS, Thomas (1761-1818) 95
SAINT-FRESNE, N. (1762-1844) 96
AMELINE, Jean (1763-1835) 97
DESBORDEAUX, Pierre (1763-1821) 98
LE BOUCHER, Jean (1763-1844) 99
LALLEMAN, Nicolas (1764-1814) 100
HÉBERT, Jean-Baptiste (1769-1839) 101
SURIRAY, Jacques (1769-1845) 102
LÉPECQ, N. (1772-1807) 103
LE CHAPTOIS, Julien (1773-1844) 103
SIMON, Thomas (1774-1847) 103
TROUVÉ, Jacques (1779-1837) 104
DAN DE LA VAUTERIE, Pierre (1780-1868) 105
MEYSEREY, Guillaume (XVIIIe s.) 106
LE CANUT, N. (XVIIIe s.) 106
JOURDAIN, N. (XVIIIe s.) 106
MAURICE, J.-Baptiste (XVIIIe s.) 107
DESMOUEUX, Nicolas (XVIIIe s.-1801) 107
LE SAUVAGE, Edme (1778-1852) 108
PIHOREL, Louis (1782-1855) 109
ETIENNE, N. (1786-18..) 109
DELABARRE, Christophe (1784-1862) 109
LAMARE-PICQUOT, François (1787-1865) 110
BÉNARD, Pierre (1788-1870) 112
Lecreps, J.-Baptiste (1789-1841) 114
POLINIÈRE, Auguste (1790-1857) 121
DEBOISE-LAROCHE, Michel (1791-1871) 121
Rayer, Pierre (1793-1867) 121
FILLOLET, Benjamin (1794-1868) 126
DELAPORTE, Jacques (1794-18..) 127

Pages
Londe, Charles (1795-1862) 127
Le Bidois, Joseph (1795-1864) 128
Luard, François (1795-1869) 129
Vimont, Joseph (1795-1857) 130
Buret, Jacques (1795-18..) 130
Bazin, A. (1796-1865) 130
Gaubert, Pierre (1796-1839) 131
Mury, Narcisse (1797-1853) 131
Dudesert, Paul (1798-1851) 132
Leclerc, N. (18..-1868) 133
Hardouin, L. (1800-1858) 133
Liégard, Alfred (1801-1875) 134
Leprêtre, Ferdinand (1801-1872) 134
Fourneaux, Alexandre (1802-1868) 135
Marie, Joseph (18..-18..) 135
Gervais, N. (1803-1867) 136
Lecœur, Jules (1803-1866) 137
Labbey, Théodore (1804-1873) 137
Auber, Théophile (1804-1873) 137
Thibaut de la Fresnaye (1805-1861) 138
Villeroy, Edmond (1808-1860) 140
James, Constantin (1813-1888) 140
Lucas, Louis (1816-1863) 143
Porquet, Marc (1816-1885) 143
Margerie, N. (1827-1880) 143
Liégard, Léon (1827-1872) 144
Pépin, Jules (1830-1884) 144
Postel, Eugène (1833-1873) 145

MANCHE

Lefebvre, Robert (12..-1312) 147
Aymart, Guillaume (12..-1340) 148
Denneville, Robert et Gilles du (12..-13..) 148
Panis, Nicolas (14..-1490) 149
Rogier, Jacques (XVe-XVIe s.) 149
Brohon, Jean (15..-1575) 150
Paulmier, Julien de (1520-1588) 150
Perron, Julien Davy du (1528-1583) 154
Heroard, Jean (1551-1628) 154
Renou, Jean de (1568-1620) 155
Renouf, Jean (15..-1616) 156
Groult, Jean (1591-1688) 156
Du Plessis, Charles (1592-16..) 156
Guiffart, Pierre (1597-1658) 156

Pages
GABOREAU, Louis de (15..-1682) 157
FORSTER, Thomas (XVIe s.) 157
QUESTIER, Georges (1610-1680) 158
Hamon, Jean (1618-1687) 158
LA CRESPELIÈRE, Philippe (1625-1680) 160
ANGUEHARD, André (1640-1710) 161
LAMY, Guillaume (1644-1682) 162
LA MOTTE, Guillaume (1655-1737) 162
DUBOIS, Jean-Baptiste (1695-1759) 164
SAINT-ANDRÉ, François de (16..-1730) 165
LA RACHE, Pierre (16..-1760) 166
DE LA MOTTE, N. (XVIIe s.) 166
TIPHAIGNE DE LA ROCHE, Ch.-Fr. (1729-1774) 166
BONTÉ, Pierre (1730-1806) 167
ÉLIE DE LA POTERIE, Ch.-Fr. (1733-1794) 168
JUMELIN, J.-Baptiste (1745-1807) 168
Vicq d'Azyr, Félix (1748-1794) 169
QUÉNAULT, Pierre (1754-1834) 181
FLEURY, Jean-André (1758-1844) 182
ROUSSEL, Gilles (1765-1806) 182
LEVERDAYS, Jean (1772-1849) 183
BIENVENU, René (1774-1840) 183
DUDOUYT, J.-Baptiste (1778-1845) 184
LEVERDAYS, Siméon (1783-1854) 186
BONISSENT, Louis (1786-1847) 187
PIROU, Jean (17..-1...) 188
POSTEL, François de (17..-1...) 188
GISLOT, Constantin (17..-1...) 189
SALLES, Marie (XVIIIe s.) 189
RENAULT, N. (17..-1835) 189
Houssard, N. (1789-1870) 190
SURSOIS, N. (1792-1865) 195
Des Alleurs, Charles (1796-1854) 195
Vastel, Charles (1796-1873) 198
LE CHAPTOIS, Désiré (1803-1869) 202
DANCEL, Jean (1804-18..) 202
GOLLEVILLE, Marie (1811-18..) 202
MOREL-LAVALLÉE, N. (1811-1865) 203
PINEL, Michel (1811-18..) 203
TABOREL, Joseph (1812-1884) 203
DUMESNIL, Édouard (1812-1884) 204
GODEY, Louis (1813-1873) 205
LOYSEL, François (1815-1877) 205
VALLÉE, Hippolyte (1816-1885) 205
NIOBEY, Pierre (1816-18..) 206
Roulland, François (1817-1875) 206
LA GARANDERIE, Paul Payen de (1818-1871) 210

Pages

Blanchet, Alexandre (1819-1867) 211
SCELLES DE MONTDEZERT, Octave (1835-1867) 215
LEPRÉVOST, François (1857-1892) 216

ORNE

CHERADAME, N. (14..-1540) 217
GOEVROT, Jean (14..-1550) 217
MARTEL, François (15..-1612) 218
PICARD, Louis Le (XVIe s.) 219
EUDES, Isaac (XVIe s.) 220
SOREAU, Marin (15..-1...) 221
BOIREL, Antoine (1625-1680) 221
FIERABRAS, Hervé (XVIIe s.) 222
HOMMEIUS DE LA BOURDONNIÈRE (XVIIe s.) 223
ESTARD, Michel (16..-1752) 223
BOISDUVAL, Pierre de Chauffour de (1705-1772) 224
ODOLANT-DESNOS, Pierre (1722-1801) 225
CHERADAME, Jean (1738-1834) 226
LEFEBURE DE SAINT-ILDEPHONT, René (1744-1809) 226
ROUSSEL, Henri de (1748-1812) 228
SAINT-MARTIN, Georges de (1750-1...) 229
SAINT-MARTIN, de (XVIIIe s.) 229
BLANCHE-DUPARC, Antoine (1753-1816) 229
LANGE, Grégoire (1754-1840) 230
LABILLARDIÈRE, Jacques (1755-1834) 231
HERSAN, Jacques (1756-1809) 232
Duval, Jacques (1758-1854) 232
Desgenettes, René Dufriche, baron (1762-1837) 235
POUQUEVILLE, François-Charles-Hugues-Laurent (1770-1838) 238
LE PRIEUR, Louis-Jacques-Léonard (1775-1845) 240
GIRET-DUPRÉ, Louis-Pierre-Nicolas (1776-1823) 240
DUVAL, Henri-Auguste (1777-1814) 240
OLIVIER, Alexandre (1778-1819) 241
LEFAVERAIS, Julien-François-Henri (1790-1869) 241
LIBERT, François-Jacques (1792-1836) 241
BLOT, Frédéric (1795-1845) 243
BOURDON, J.-B.-Isidore (1795-1861) 244
BOUGON, N. (1799-1851) 245
MAZIER, Marie (1799-1868) 245
LECOCQ, Jacques (XVIIIe s.) 246
DELAHAYE, Pierre (1801-1872) 246
BOISDUVAL, J.-B. Alph. Dechauffour de (1801-1879) 247
JOUSSET, Pierre (1802-18..) 247
DUCHESNE DUPARC, Louis-Victor (1805-1870) 248

Pages

GALLOT, Michel-Marin (1810-18..) 248
MASSE, Joseph-Nicolas (1811-18..) 249
BILLON, Jean-Baptiste (1812-1864) 249
BOISDELAVILLE, Leforestier du (1816-1866) 252
EMANGARD, François (1818-18..) 252
DELPLANCHE, Emile (1824-1875) 252
FOUQUERON, Joseph (18..-18..) 252

EURE

GUIBELET, Jourdain (XVIe-XVIIe s.) 255
DUVAL, Jacques (1555-1615) 255
La Vigne, Michel de (1588-1648) 256
NERVET, Michel (1633-1729) 257
Quesnay, François (1694-1774) 257
Daviel, Jacques (1696-1762) 259
LE GALLOIS, Adrien (1697-1763) 266
YVELIN, N. (XVIIe s.) 269
SALERNE, François (1706-1760) 269
BESONGNE, Guillaume-Duclos (1727-18..) 270
GOSSEAUME, Pierre-Laurent-Guillaume (1738-1827) 270
SÉDILLOT, Joseph (1733-1825) 272
LA FEUTRIE, A.-F.-Thomas Le Vacher (1759-1824) 272
DAGOUMER, Thomas (1762-18..) 273
LE PRÉVOST, Pierre-Philippe (1767-1836) 274
BIDOU, François-Simon (1769-1824) 274
BOISMARE, J.-B.-Victor (1776-1814) 276
DARDOUVILLE, Hippolyte (1780 18..) 276
PELLERIN, Charles (1789-1855) 276
DUVAL, Vincent (1796-1876) 278
Auzoux, Louis-Thomas-Jérome (1797-1880) 279
LA MARTINIÈRE, Huet de la (XVIIIe et XIXe s.) 281
DELASIAUVE, Louis-Jean-François (1804-18..) 281
PETEL, Prosper-Alexandre (1809-1887) 282
Desmares, Louis-Auguste (1810-1882) 282
LE BIENVENU, Edmond-Xavier (1811-18..) 282
TESSIER, Jean-Paul (1811-1862) 283
VY, Alfred-Léon (1814-188) 283
LEPORT DE LA FORDEAUX, Jules-Philippe (1814-1861) 283
HOUEL, Charles-Nicolas (1815-1881) 284
DELAMARE, René (1815-18..) 284
JOZAN, Émile (1817-18 .) 285
HERVIEUX, Édouard-Jacques-François (1818-18..) 285

HAVRE. — IMPRIMERIE LEMALE ET Cie, 3, RUE DE LA BOURSE

FEB 24 1922

11507 R63
2
Roger
Les Médecins Normands
11/17/31